

## *HOMMAGE À BERNARD QUEMADA*

Claude VERREAULT  
professeur agrégé

Le 14 juin 1998, avec l'appui du Département de langues et linguistique et du Centre international de recherche en aménagement linguistique (CIRAL), et sur recommandation du doyen de la Faculté des lettres, monsieur Jacques Desautels, le recteur de l'Université Laval, monsieur François Tavenas, remettait un doctorat d'honneur ès lettres à monsieur le professeur Bernard Quemada, vice-président du Conseil supérieur de la langue française de France.

À cette occasion, monsieur Quemada a prononcé une allocution qui a fait une forte impression sur l'auditoire, en particulier sur les étudiants et les collègues du Département et du CIRAL, qui y ont vu de stimulants défis à relever pour l'avenir.

Au nom de mes collègues, je remercie la direction de la revue **Langues et linguistique** qui a volontiers accepté de reproduire aujourd'hui cette allocution, précédée de la présentation du récipiendaire par monsieur Claude Poirier, et qui, en témoignage de reconnaissance à l'endroit du professeur Quemada, a décidé de lui dédier la présente livraison.

## PRÉSENTATION DU RÉCIPiendaIRE

Monsieur le Professeur Bernard Quemada,  
Madame Quemada,  
Monsieur le Recteur,  
Monsieur le Secrétaire général,  
Messieurs les Doyens,  
Distingués invités, chers diplômés, chers amis,

C'est une tâche difficile que l'Université m'a confiée en m'invitant à présenter aujourd'hui en quelques mots le professeur Bernard Quemada, distingué linguiste de renommée internationale. Mais c'est en même temps une tâche très agréable puisque j'ai eu l'honneur, au cours des vingt dernières années, de travailler de près avec lui, comme d'autres collègues et chercheurs de notre Université et de l'Université de Montréal.

La carrière du professeur Bernard Quemada est une suite ininterrompue de réalisations scientifiques personnelles et d'entreprises collectives qu'il a lancées et animées sa vie durant. Pour qu'on puisse se faire une idée d'ensemble de sa carrière et mesurer son mérite, il faut savoir qu'il est originaire d'Espagne et qu'il est venu faire ses études à Paris où il a obtenu un doctorat ès lettres et un diplôme de l'Institut des professeurs de français à l'étranger. Il a par la suite obtenu un poste à la Faculté des lettres de Besançon, puis à l'Université de Paris-III (Sorbonne nouvelle) avant d'être nommé doyen de la Faculté des lettres de l'Université Paris-XIII, cumulant à travers ses fonctions de professeur diverses responsabilités dans le domaine de l'animation et de l'administration de la recherche et, plus récemment, dans celui de la politique linguistique. Il a en outre pris la relève comme directeur scientifique du **Trésor de la langue française**, grand dictionnaire en 16 volumes couvrant les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, dont il a accéléré la production à compter du début des années 1980.

Quand on jette un regard d'ensemble sur la carrière du professeur Quemada, on se rend compte qu'il a réussi à établir un équilibre entre les diverses composantes de la tâche d'un professeur d'université, ce qui représente un véritable défi pour quelqu'un qui a eu des responsabilités publiques de l'importance de celles qu'il a acceptées.



L'enseignement que monsieur Quemada a assumé au départ de sa carrière a donné le ton à l'ensemble de son activité scientifique. Jeune professeur, il a mis l'accent sur la didactique du français langue seconde et mis au point de nouvelles techniques audiovisuelles et pédagogiques pour l'enseignement des langues vivantes. C'est dans le prolongement de ces recherches qu'il a fondé le Centre de linguistique de l'Université de Besançon et lancé en France les études de linguistique appliquée. Les répercussions de son travail se sont fait sentir au Québec où des collègues de l'Université Laval et de l'Université de Montréal ont tiré parti de ses investigations dans le domaine.

Les recherches du professeur Quemada étaient dès lors orientées vers l'étude des vocabulaires français qu'il a cherché à approfondir à l'aide des technologies nouvelles. Il a véritablement renouvelé les études en lexicologie et en lexicographie grâce d'abord à un ouvrage fondateur sur les dictionnaires du français moderne, puis en tirant toutes les conséquences de la distinction fondamentale qu'il avait établie entre la lexicographie, qui, dans sa terminologie, regroupe les travaux concernant les méthodes d'analyse et l'établissement de corpus témoins, et la dictionnaire, qui renvoie à l'ensemble des activités consistant à produire les dictionnaires eux-mêmes.

Conscient de l'ampleur de la tâche à accomplir en lexicologie française, Bernard Quemada a créé de façon successive des centres de recherche, des revues, des collections, rendant ainsi possibles le regroupement des efforts et les réalisations communes en dépit des divergences de points de vue et de la dispersion des chercheurs dans les divers pays francophones. Bernard Quemada a été invité, en 1977, à faire partie du Comité scientifique du Trésor de la langue française au Québec (TLFQ), entreprise qui visait à établir un centre de documentation et de recherche semblable à celui dont il venait de doter la France en créant l'Institut national de la langue française. L'équipe du TLFQ aura l'honneur de lui remettre aujourd'hui un exemplaire du **Dictionnaire historique du français québécois** qu'elle vient de faire paraître aux Presses de l'Université Laval, pour lequel elle lui est grandement redevable, notamment pour l'avoir mise en relation avec divers groupes de lexicographes de France et lui avoir assuré un appui indéfectible au Québec même.

En raison du rayonnement du professeur Quemada en France et à l'étranger, le premier ministre de France lui confiait en 1989 un poste taillé sur mesure, celui de vice-président du Conseil supérieur de la langue française, organisme qu'il créait en vue de le conseiller dans les politiques d'aménagement linguistique. Le poste de vice-président correspondait en fait à un poste de direction puisque le premier responsable du Conseil était le premier ministre lui-même. Dans cette fonction, M. Quemada a travaillé de concert avec les organismes linguistiques du Québec qui ont pour lui la plus grande estime.

Devant l'impossibilité de rendre justice en quelques phrases à ce professeur que nous honorons aujourd'hui, je terminerai mon allocution en soulignant certaines caractéristiques de la personnalité du professeur Bernard Quemada qui ont donné à sa carrière son originalité et qui sont les gages de pérennité de son oeuvre.

Le premier mot qui me vient à l'esprit est *modernité*. Bernard Quemada a été celui qui, en France, a introduit les techniques informatiques dans les recherches sur le vocabulaire. Il est presque amusant, avec le recul, de lire les commentaires de ses collègues ébahis à la suite de la présentation qu'il avait faite, en 1957, des méthodes nouvelles qu'il préconisait d'adopter en vue du **Trésor de la langue française** dont j'ai fait mention plus haut.

Monsieur Quemada a ainsi été un *visionnaire*, désireux de doter la France de bases de données informatisées à une époque où cette réalité n'existait pas encore. On lui doit notamment la base FRANTEXT, vaste collection de textes littéraires et scientifiques qu'il est aujourd'hui possible de consulter au moyen de l'informatique. La langue française dispose, grâce à lui, d'un outil qui n'a pas d'équivalent dans d'autres langues.

Ces réalisations ont été possibles en raison de l'*esprit d'équipe* dont le professeur Quemada a fait preuve toute sa vie. À cet égard, il a pu compter sur la collaboration de son épouse Gabrielle qui n'a pas ménagé ses efforts dans l'atteinte des objectifs scientifiques qu'elle partageait avec son mari.

Il faut enfin souligner la *générosité* exemplaire de cet universitaire de haut niveau qui n'a jamais calculé ses efforts pour les autres, qui a régulièrement donné ses productions sans rien réclamer en retour, au risque parfois de surprendre des collaborateurs comme la

chose s'est produite quand il a négocié une entente avec l'Université de Chicago en vue de la diffusion aux États-Unis de la base FRANTEXT. Grâce à lui, la cause du français est beaucoup mieux servie en Amérique du Nord: un très grand nombre d'universités nord-américaines, incluant l'Université Laval, sont aujourd'hui branchées sur la base de données de Chicago qui repose sur celle qu'avait constituée Bernard Quemada en France.

Le professeur Quemada a été honoré de diverses façons au cours des dernières années, en Europe et au Canada. C'est avec fierté que notre Université s'associe à ces témoignages d'admiration et de reconnaissance envers un universitaire de grande classe dont la carrière représente un idéal enthousiasmant pour nos jeunes diplômés.

Monsieur Quemada, je vous invite maintenant à recevoir des mains de monsieur le Recteur le diplôme de docteur ès lettres *honoris causa*, à revêtir l'épitoge et à signer le livre d'or de l'Université.

Claude Poirier  
Professeur titulaire

#### ALLOCUTION DU RÉCIPiendaIRE

Monsieur le Recteur,  
Monsieur le Secrétaire général,  
Messieurs les Doyens,  
Mesdames, Messieurs, chers collègues et amis, chers diplômés et futurs collègues,

« Il est bien remarquable qu'un discours dicté par l'usage, un remerciement de cérémonie qui pourrait se réduire à une apparence gracieuse, engendre nécessairement dans celui qui parle le même sentiment qu'il exprime, et un état de pure et parfaite sincérité.... »

J'emprunte cette phrase au discours de réception de Paul Valéry à l'Académie française. Aujourd'hui, en cette occasion non moins solennelle à mes yeux, elle s'applique excellemment à mon propos. Je la compléteraï pourtant volontiers. Bien que le **Trésor de la langue française** soit, dit-on, un bon dictionnaire, je choisirai de

citer l'un de nos meilleurs synonymistes du siècle dernier qui précise, avec les grâces du style d'époque: « Il ne suffit pas à une âme sensible de témoigner à son bienfaiteur sa *reconnaissance*, elle veut aussi lui témoigner sa *gratitude*... On emploie *reconnaissance* comme une expression générale..., on se sert de *gratitude* quand on veut caractériser le sentiment d'une âme reconnaissante ».

Merci, Jean-Charles Laveaux, ce sera bien avec *gratitude* et en qualité de serviteur de la langue française que je m'adresserai à vous.

Après vingt ans de luttes pour la nouvelle lexicologie, pour la diffusion du français dans le monde, la promotion de la linguistique appliquée, l'appréhension positive de la néologie et de l'enrichissement terminologique, et autant d'efforts pour réaliser de nouveaux dictionnaires et pour appliquer les moyens électroniques à l'analyse des textes, un enseignant-chercheur parisien trouva le temps de découvrir, en situation, les réalités linguistiques du Québec. Et il en fut profondément touché.

C'était au début des années 1970, et l'atmosphère se ressentait des actions pour la langue que l'on commençait à mener.

J'aurais pu me contenter de considérer le Québec comme un laboratoire de choix pour les linguistes. Mais autre chose me frappait davantage: un état d'esprit très différent de celui qui régnait dans l'Hexagone. Il était fait d'enthousiasme et de passion: passion des Québécois de tous niveaux envers le français qu'ils ont en partage avec toute la francophonie, et envers leurs propres usages légitimement marqués de particularismes. Fait aussi d'intérêt très vif pour les problèmes liés au statut de la langue ainsi qu'aux valeurs identitaires et promotionnelles qui s'y attachent. Et il faut ajouter le dynamisme et la compétence de la nouvelle génération de linguistes et de philologues qui n'allèrent pas tarder à produire leurs effets.

La volonté de servir le français, comme de se servir du français, si fortement exprimée face à une compétition des langues devenue de plus en plus active dans la société de la communication mondialisée, fait de votre conviction, amis québécois, un atout essentiel dont profite la communauté de langue française tout entière. Les résultats remarquables de votre politique linguistique en témoignent assez.

Je comprends que l'indifférence de certains Français à l'égard de leur langue irrite beaucoup d'entre vous. Et ils ont raison. Trop de Français s'endorment au souvenir du glorieux passé de leur langue alors qu'elle est aujourd'hui en détresse dans des domaines essentiels. C'est pourquoi nous avons d'autant plus besoin de l'esprit combatif qui vous tient en alerte et fait de vous de véritables sentinelles de la langue française. Mais vous devez savoir que, dans le « Vieux pays », vous pouvez compter sur des partenaires bien décidés à affronter avec vous les grands défis qui nous attendent et que nous ne gagnerons qu'ensemble.

Vous voyez que ma *gratitude* va bien au delà d'une reconnaissance de circonstances. Et je m'adresse plus particulièrement aux nouveaux diplômés.

Le combat pour la langue n'est pas seulement affaire de linguistes et d'institutions. C'est le problème de tous ceux qui ont à écrire et à s'exprimer dans le cadre de leurs activités professionnelles: enseignants de toutes disciplines, intellectuels, chercheurs, créateurs ou communicateurs, c'est-à-dire qu'il est à la charge de chacun de vous; et croyez-moi, ce n'est pas une mince responsabilité.

Vous aurez compris que j'emploie *lutte* et *combat* au sens d'« action menée pour la défense d'une idée, d'une valeur » car, à l'évidence, là où il n'y a que des partenaires, il n'y a pas d'ennemis. De plus, les effets négatifs ou pervers de la dynamique de mondialisation toucheront toutes les langues, même celles qui paraissent aujourd'hui les plus fortes.

Mais j'emploie *lutte* pour exprimer aussi l'acharnement dont nous devons faire preuve.

Si nous parvenons à développer, à temps, et en français, des technologies informatiques performantes, elles seront l'une de vos armes privilégiées pour maintenir la présence de notre langue dans les sciences, les techniques, l'économie, c'est-à-dire là où elle est la plus menacée. Or si, demain, la science et l'innovation ne s'écrivaient plus en français, ce serait une immense perte culturelle pour les francophones, puisque cela annoncerait qu'on ne pourrait plus, à brève échéance, penser la science nouvelle en français. Mais ce serait aussi une perte pour tous, car cela est vrai pour chaque langue, et l'on ne peut accepter de perdre la richesse que représente la diversité des

modes de penser façonnés par la diversité des langues. C'est aussi la raison qui motive nos efforts pour développer le plurilinguisme au sein des diverses communautés auxquelles nous appartenons. Un plurilinguisme fondé sur la coexistence des langues suppose le renforcement des compétences communicatives en s'attachant en priorité à la compréhension de plusieurs langues. Il n'y a en effet de plurilinguisme effectif que si chacun, parlant et écrivant dans sa langue, est compris de ses interlocuteurs et les comprend lui-même. D'où l'urgence de promouvoir la pratique de l'intercompréhension, sachant que les francophones peuvent maîtriser sans trop de difficulté la compréhension des diverses langues latines.

Il me semble que les intellectuels et les cadres québécois, qui vont devoir opérer dans un ensemble socio-économique devenu trilingue avec l'espagnol, ont à jouer, là encore, un rôle de premier plan.

Pour vous aider à conduire vos actions, je ne vous donnerai ici ni conseils, ni modèles. Mais le lexicologue peut-être vous suggérer quelques mots-phares, sachant qu'il appartient à chacun de vous d'assumer son libre choix.

Pourquoi ne pas choisir d'abord la trilogie: IMAGINATION, INVENTION, ANTICIPATION?

Ce qui ne signifie pas faire table rase des acquis, car on ne saurait avancer efficacement sans user du rétroviseur, c'est-à-dire sans gérer et sans tirer parti de ce qui est derrière nous.

Et pourquoi ne pas y ajouter EXIGENCE, si c'est envers vous-mêmes, et AMBITION, si elle s'applique à chacun de vos projets et à chacune de vos réalisations?

Ainsi, votre diplôme en poche et cinq concepts opératoires en tête, vous voilà partis pour l'avenir, avec tous les voeux chaleureux que je forme pour votre réussite.

Bernard Quemada  
Vice-président  
Conseil supérieur de la langue française

LANGUES ET LINGUISTIQUE, n° 25, 1999: 9-53

**TOPONYMIE ET RECONSTRUCTION LINGUISTIQUE  
EN AFRIQUE DU NORD ET AUX ÎLES CANARIES**

Abdelaziz ALLATI  
professeur titulaire  
Univ. Abdelmalek Saadi

Se conservant pendant des millénaires par-delà les vicissitudes historiques et par-delà les changements des langues, les noms de lieu recèlent des fossiles qui révèlent les stratifications linguistiques préhistoriques en dépit des altérations qu'ils ont subies tout au long de leur histoire. Ils constituent des données inappréciables pour les études diachroniques berbères qui butent sur l'absence de documents anciens. Leur exploitation nous a permis de reconstituer le système phonético-phonologique du berbère ancien et quelques aspects de sa morphologie, qui sont inaccessibles aux autres formes d'investigation.

*Langues et linguistique*, n° 25, 1999

© Département de langues, linguistique et traduction  
Faculté des lettres, Université Laval  
Québec (Québec) CANADA

ISSN 0226-7144

lli.ulaval.ca

***Langues et linguistique*, n° 25, 1999**

© Département de langues, linguistique et traduction  
Faculté des lettres, Université Laval  
Québec (Québec) CANADA

**ISSN 0226-7144**

**[lii.ulaval.ca](http://lii.ulaval.ca)**



**TOPONYMIE ET RECONSTRUCTION LINGUISTIQUE  
EN AFRIQUE DU NORD ET AUX ÎLES CANARIES**

Abdelaziz ALLATI

**Où en est la reconstruction du berbère?**

Étant la plus ancienne langue attestée en Afrique du Nord et dans les Îles Canaries, le berbère survit actuellement sous forme de dialectes et de parlers<sup>1</sup> disséminés tout au long de son ancien territoire qui s'étend de l'Égypte à l'est aux Îles Canaries à l'ouest, et de la Méditerranée au nord au Niger et au Mali au sud. La reconstruction de cette langue millénaire bute sur l'absence de documents qui relatent ses formes aux différents stades de son évolution: on ne dispose que des inscriptions libyques qui ne sont pas encore déchiffrées (Chabot 1940; Galand 1966; Chaker 1984a) et de quelques fragments de textes rédigés en arabe qui appartiennent à l'époque Almohade (XII<sup>e</sup> siècle après J.C.).

Il va sans dire que la méthode historico-comparative n'est, dans ce cas, d'aucune utilité, à moins que l'on se fie à des pseudo-comparaisons qui ne servent à rien, sinon à embrouiller davantage les faits en confondant les liens génétiques et les phénomènes de convergence. La comparaison des formes modernes du berbère avec l'akkadien et l'égyptien ancien qui présentent des états de langues que séparent plusieurs millénaires (Chaker 1984, 1995) fait en effet une entorse aux principes de la méthode historico-comparative. Elle ne tient pas compte des phénomènes de convergence qui donnent lieu, quand ils résultent, comme c'est le cas ici, de contacts longs et massifs, à des correspondances aussi importantes ou, dans certains cas, plus importantes que celles qui existent entre les langues étroitement

- 
1. Il paraît qu'aucune variété ou ensemble de variétés de cette langue n'a jamais eu le statut de langue codifiée (Chabot 1940; Galand 1966; Chaker 1984).

apparentées (Comrie 1981: 197-203). Vu les contacts massifs que cette langue avait eus avec l'égyptien ancien durant plus de trois millénaires, avec le phénicien et le punique durant plus d'un millénaire et avec l'arabe depuis treize siècles, il est fort probable que les formes communes dégagées, qui se limitent à quelques morphèmes (genre, nombre, désinences verbales, etc.), ne présentent pas des structures berbères anciennes, mais proviennent tout simplement des phénomènes de convergence (emprunt ou contagion) dont l'impact sur les plans phonético-phonologique, morphologique, syntaxique et lexico-sémantique est certainement considérable. D'autant plus que ces correspondances morphologiques s'accompagnent de divergences lexicales très importantes, ce qui a poussé certains chercheurs, dès la fin du XIX<sup>e</sup> s., à y voir non des structures berbères anciennes, mais le résultat des contacts entre ces langues (Brockelmann 1932 entre autres). Ces contacts ont fait transférer, selon Vycichl, une grammaire proto-sémitique au berbère (Vycichl 1981, 1983).

L'absence de profondeur historique qui caractérise les comparaisons interdialectales berbères est comblée de surcroît par le modèle évolutif des langues sémitiques. Parce qu'elles sont la seule branche de la famille chamito-sémitique ou afro-asiatique où on dispose, en raison de l'existence de documents anciens, d'une profondeur historique notable, leur modèle évolutif est étendu à l'ensemble des langues de cette famille, dont la plupart ne sont représentées que par leurs formes modernes (Chaker 1995: 216).

Ce modèle évolutif supplée ainsi à l'absence de renseignements sur les stades antérieurs du berbère et sert de base, aidé par les correspondances attestées dans des états de langues que séparent plusieurs millénaires, aux hypothèses sur l'évolution de cette langue. On a donc pu forger, en partant des éléments communs aux parlars berbères modernes et des caractéristiques historiques des langues sémitiques, une forme du proto-berbère dont le type d'évolution est calqué sur celle des langues sémitiques (Prasse 1969, 1972, 1984; Chaker 1984, 1995). Les correspondances entre le berbère moderne et les langues sémitiques sont projetées sur les stades antérieurs du berbère dont les différences sont ainsi réduites considérablement. Le berbère ancien serait de ce fait très proche du berbère moderne duquel on pourrait facilement

le déduire en lui attribuant des traits et des changements similaires à ceux qu'ont connus les langues sémitiques. Et l'on est arrivé à imposer une conception de l'évolution de cette langue qui se caractérise par une stabilité millénaire, ce qui ne concorde ni avec les caractéristiques historiques, sociologiques, linguistiques, etc., de la berbérie, ni avec ce qui est observé dans l'histoire des langues. Une pure reconstruction historique tout à fait différente des faits tels qu'ils se présentent dans la réalité.

Étant très rares, très dispersés et bien intégrés dans les formes modernes du berbère, les résidus des formes anciennes que conservent les parlars berbères modernes sont en outre très difficiles à identifier et presque totalement inexploitable. Ils constituent un ensemble de débris éparpillés de plusieurs systèmes qui se sont disloqués et qui correspondent aux différents stades de l'évolution de cette langue. Aussi se présentent-ils actuellement comme des faits isolés dont on ne peut déceler les relations qu'ils entretenaient, ni retrouver la place qu'ils occupaient dans des systèmes qui se sont effrités. N'ayant pas de moyens pour accéder aux processus évolutifs qui les ont engendrés, les chercheurs qui se fondent sur les comparaisons interdialectales ne peuvent tout au plus qu'attirer l'attention sur leur caractère mystérieux (Chaker 1995).

Les conditions de l'application de la méthode historico-comparative et de la reconstruction interne n'étant pas satisfaites, le travail de reconstruction de cette langue se fonde essentiellement sur le modèle que présente l'évolution des langues sémitiques et sur les comparaisons interdialectales dont la profondeur historique est très limitée. Les très grandes différences entre l'état actuel du berbère et celui qu'illustrent les inscriptions libyques (Chabot 1940; Galand<sup>2</sup> 1960, 1966 et 1988; Chaker 1984, 1995) et les noms de lieu (Allati 1998) mettent en relief les profonds changements qu'a subis cette langue. Ces changements que l'on peut attribuer à plusieurs facteurs dont les contacts avec les langues sémitiques (phénicien, punique, arabe) ont engendré plusieurs réorganisations

- 
2. Ces différences sont telles que cet auteur se demande si les inscriptions libyques ne sont pas écrites dans une langue qu'on ne peut lier directement au berbère. Voir également Allati 1998a.

et superpositions d'éléments hétérogènes, si bien que l'on ne peut y voir clair si l'on se fonde uniquement sur les systèmes des parlers berbères modernes qui ne présentent que le sommet de l'iceberg. Ce que l'on présente comme du proto-berbère (Prasse 1969, 1972, 1975, 1984) n'est en réalité que des formes communes aux parlers berbères modernes passées dans le moule historique des langues sémitiques, quand il ne s'agit pas de simples projections des variations dialectales actuelles sur le plan diachronique.

### **Corpus et méthode de reconstruction**

Cette situation des études diachroniques berbères incite à examiner des données qu'on a laissées presque inexploitées jusqu'à présent (Galand 1989). Se conservant pendant des millénaires par-delà les vicissitudes historiques et par-delà les changements des langues, les noms de lieu constituent le meilleur moyen pour accéder aux langues anciennes. Ils recèlent des fossiles qui révèlent les stratifications linguistiques préhistoriques en dépit des altérations qu'ils ont subies tout au long de leur histoire (phénomènes d'attraction, d'intégration et de réinterprétation par l'étymologie dite «populaire»). Aussi la toponymie et la microtoponymie constituent-elles un véritable trésor linguistique de la préhistoire.

Cela est d'autant plus important que plusieurs conditions sont réunies pour faire de la toponymie et de la microtoponymie de l'Afrique du Nord et des Îles Canaries un champ fertile pour ce genre d'investigation. Il n'y a pas eu de succession de langues différentes sur une grande partie du territoire berbère. La pénétration la plus profonde des populations conquérantes en Afrique du Nord<sup>3</sup> est constituée par l'invasion hilalienne (XI<sup>e</sup> siècle) qui y a introduit une population arabe importante dont résulte une fusion ethnique probablement sans précédent dans cette région (Bell 1938, Marçais 1938, Camps 1983). Concernant uniquement une partie de la berbérie, ce

- 
3. Ni les Phéniciens, ni les Romains n'ont eu d'influence notable sur la partie intérieure de la berbérie. Voir sur ce point Szyncer 1975 et Desanges 1975.

mouvement de population arabe est cependant trop récent pour avoir un quelconque effet notable sur la matière toponymique ancienne où on ne relève que quelques altérations superficielles facilement identifiables<sup>4</sup>. De plus, les Espagnols ont occupé au XV<sup>e</sup> siècle les Îles Canaries dont ils ont exterminé la population indigène, les Guanches, sans pour autant en altérer profondément les éléments toponymiques et microtoponymiques.

Faisant donc partie d'un territoire occupé, pendant des millénaires, presque entièrement par des populations berbères, la matière toponymique renferme des sédimentations où sont fossilisées les structures anciennes du berbère et les changements qu'il a subis tout au long de son histoire (Allati 1998).

La couche toponymique qui nous intéresse ici est celle qui est la plus profonde, celle qui est opaque et qui ne peut être expliquée par aucune langue parmi celles qui étaient ou qui sont encore utilisées en Afrique du Nord (berbère moderne, phénicien, punique, latin, arabe, français, espagnol) et dans les Îles Canaries (berbère, espagnol). Ne disposant pas de renseignements linguistiques sur les périodes préhistoriques pendant lesquelles elle s'est formée, son déchiffrement pose des problèmes non moins délicats que ceux auxquels se heurte la lecture des inscriptions libyques. Les tentatives d'analyse qui ont été entreprises jusqu'à présent (Laoust 1942; Chaker 1983, 1984, 1995), se sont soldées, comme pour le libyque, par des échecs. Les différentes strates toponymiques ne sont pas distinguées et les formes anciennes – celles qui en constituent la plus grande partie – sont expliquées par des données du berbère moderne dont les formes sont proches. Les différences entre le matériel utilisé et les données analysées sont telles que les explications proposées – qui se résument en fait à des

- 
4. La comparaison des toponymes attestés dans *La description de l'Afrique septentrionale* d'El Bekri (1965) avec leurs formes actuelles montre que la plus grande partie est restée intacte. De même, on ne trouve pas actuellement de différences entre les toponymes et les microtoponymes des régions occupées par des populations arabophones et berbérophones.

attractions pures et simples<sup>5</sup> – sont, de l'avis des auteurs eux-mêmes, souvent hasardeuses et imprécises, ce qui nous rappelle fortement celles qui ont été proposées pour les inscriptions libyques. Ces différences mettent justement en relief les changements qui ont affecté cette langue au cours des millénaires, et dont la plupart des études diachroniques ne tiennent pas compte. La soi-disant stabilité millénaire qu'on attribue au berbère et qui détermine la perspective dans laquelle sont abordés les éléments toponymiques et l'évolution de cette langue résulte de l'idée qui consiste à prendre pour du proto-berbère les résultats de comparaisons interdialectales, qui ne reflètent que l'état actuel du berbère ou une étape qui en est très proche.

À la différence des autres unités linguistiques du langage courant, les toponymes et les microtoponymes renvoient à des lieux<sup>6</sup> dont ils décrivent généralement les spécificités topographiques et géomorphologiques. On peut ainsi déterminer leur structure, leur signification et les changements qui les ont affectés en se fondant sur les correspondances systématiques qui existent entre eux et leur référent géographique, correspondances qui sont dégagées lors des enquêtes de terrain.

Les relations entre les unités toponymiques et les spécificités topographiques et géomorphologiques des lieux qu'elles dénomment permettent de déterminer également leurs variantes et, du même coup, l'évolution qu'ont subie les phonèmes qui les constituent. Le fait, par exemple, que les unités toponymiques: *Bal, Bel, Bl; Mal, Mel, Ml; Fal, Fel, Fl; Wal, Wel, Wl* correspondent aux mêmes données topographiques «falaises, escarpements» montre qu'elles sont des variantes d'une même base toponymique. Si ces changements sont systématiques, c'est-à-dire qu'ils caractérisent d'autres bases toponymiques *Bor, Bin, Ib*, etc., et que *b, f, w, m* sont interchangeables partout où elles apparaissent,

- 
5. Il en est de même des toponymes analysés dans *l'Encyclopédie berbère*.
  6. Les noms de lieu sont parfois déplacés, pour des raisons diverses, de l'endroit qu'ils dénommaient au début. Mais on peut presque toujours identifier leur référent lors des enquêtes de terrain.

on peut alors reconstituer le processus évolutif qui les a engendrées.

De même, le type et le mode de concaténation des éléments qui constituent les toponymes et les microtoponymes nous renseignent sur les structures morphologiques et syntaxiques anciennes qui y sont fossilisées. Les éléments dégagés de cette manière sont reliés à leurs résidus conservés dans les parlers berbères modernes<sup>7</sup>.

### **Reconstruction du système phonético-phonologique du berbère ancien**

Nous présentons quelques traits morphologiques et prosodiques que conservent les toponymes et les microtoponymes de l'Afrique du Nord et des Îles Canaries, traits qui nous aideront à reconstruire le système phonologique du berbère ancien et à mieux comprendre l'évolution qu'il a subie.

1. Les monèmes lexicaux sont monosyllabiques; ex.: *or* «eau, source», *sin* «col, gorge», *kar* «pierre», etc.
2. La composition est le procédé de base de la formation lexicale; ex.:  
*Bourzina* < *bour* «montagne conique» + *zin* «gorge, col» (Maroc),  
*Tarmila* < *tal* «montagne» + *mal* «falaise, escarpement» (Maroc),  
*Tarajal* < *tal* «montagne» + *kal* «sommets» (Îles Canaries).

Ce procédé est conservé dans les parlers berbères modernes où il est marginal, ex.:

---

7. Cette partie du corpus est tirée essentiellement de l'ouvrage magistral de Laoust (1920). Elle est complétée par les éléments qui figurent dans les autres travaux lexicographiques (Barnay 1917; Foucault 1951-1952; Navarro Artiles 1981; Dallet 1982; Orel et Stolbova 1995).

*ayezzuk*<sup>8</sup>, «os de la hanche» < *ayes* «os» + *zuk* «hanche», Touareg (Laoust 1920: 119).

*alemsir* «peau de mouton tannée servant d'accessoire à la meule» < *ilem* «peau, cuir» + *sir* «meule, moulin», commun à la plupart des parlers (op. cit. 30).

3. Les structures syllabiques dominantes sont VC et CVC. Les syllabes ouvertes résultent généralement de l'amuïssement de la consonne finale. On ne rencontre pas, dans toutes les positions, de combinaisons de deux consonnes ou plus dans la même syllabe; ex.: *Fendal* [fen#dal] (Maroc), *Tirsin* [tir#sin] (Maroc) *Kerdal* [ker#dal], *Talag* [tal#ag] (Maroc).

Les comparaisons interdialectales ont abouti aux mêmes résultats<sup>9</sup> (Prasse 1972: 28).

4. La place des affixes n'est pas fixe (cf. l'affixe *an* «démonstratif, locatif» ci-dessous). On relève des cas de préfixation et de suffixation, mais cette dernière est plus fréquente et donc plus caractéristique; ex.:  
*Angad* < *an* + *gad* «grotte» (Maroc),  
*Gadan* < *gad* «grotte» + *an* (Maroc),

- 
8. Nous avons conservé, dans cet article, la notation utilisée par E. Laoust (Laoust 1920). Notre système de transcription diffère ainsi de l'A.P.I. par les points suivants:

[i] y est légèrement palatalisé.

[e] : [é] [ə]

Les signes [ː] [ˑ] indiquent respectivement les voyelles longues et les voyelles accentuées.

[š], [žj], [y] correspondent respectivement à [ʃ], [ʒ] et [j].

Le redoublement des consonnes indique la tension ou la longueur.

La barre souscrite indique le caractère fricatif ou spirant des sons.

[.] indique l'emphase, (+) la frontière des mots et (#) celle des syllabes.

9. «Le proto-berbère ne tolérait pas les groupes consonantiques dont les membres appartenaient à la même syllabe (...) Les groupes de deux consonnes n'étaient donc possibles que si elles faisaient partie chacune de sa propre syllabe.» (Prasse 1972: 28)



*Antar* < *an* + *tal* «montagne» (Maroc),  
*Dalan* < *Tal* «montagne» + *an* (Maroc),  
*Agilan* < *a* + *kal* «sommet» + *an* (Maroc),  
*Ankel* < *an* + *kal* «sommet» (Maroc).

Il en est de même des bases lexicales dans les formes composées;  
ex.:

*Karkene* < *kar* «pierre» + *kan* «hauteur» (Maroc),  
*Karouchen* < *kar* «pierre» + *kan* «hauteur» (Maroc),  
*Kankar* < *kan* «hauteur» + *kar* «pierre» (Maroc),  
*Kendekar* < *kan* «hauteur» + *de(r)* < *tal* «montagne» + *kar*  
«pierre» (Maroc),  
*Derkenka* < *der* < *tal* «montagne» + *kan* «hauteur» + *ka(r)*  
«pierre» (Maroc).

Les parlers berbères modernes en conservent les traces; ex.:

*amar/tamart* < (*t*) *a* + *mar(t)* «barbe, menton», la plupart des  
parlers,  
*taqesmart* «menton imberbe» < *t* + *a* + *yes* «os» (voir plus  
loin les relations entre *g*, *γ* et *q*) + *mar* «barbe, menton» + *t*, la  
plupart des parlers,  
*tayesmart* «pomme d'Adam» < *t* + *a* + *yes* «os» + *mar* «barbe,  
menton» + *t*, A. Attab,  
*ayesmar* «mâchoire» < *a* + *yes* «os» + *mar* «barbe, menton»,  
Zouaoua,  
*amargas* idem. < *a* + *mar* «barbe, menton» + *gas* «os», A.  
Ouirra (Laoust 1920: 113).

5. Le mode de concaténation des affixes dont l'ordre peut être inversé et dont la place n'est pas fixe montre que la langue dans laquelle sont formulés ces toponymes et microtoponymes a une structure agglutinante. C'est ce que montre la juxtaposition, aux bases lexicales *gi/ge* «marais» et *or/our* «eau, source», des affixes: (*a/e*)*n*; *b(e/i)*/*f(e/i)*/*m(e/i)* (cf. *b* > *f*; *b* > *m*, plus bas); (*i*) *k(i)*/*ch(i)*/*g*; (*i/e*)*s/z*; (*i*)*r*; (*i*)*t/tz/d* (différent du monème discontinu du féminin et du diminutif du berbère moderne); ex.:

- a. *Gi* < *gi* (Maroc),  
*Igi* < *i + gi* (Maroc),  
*Tagit* < *t + a + gi + t*, (Maroc),  
*Gis* < *gi + s* (Maroc),  
*Angi* < *an + gi* (Maroc),  
*Angis* < *an + gi + s* (Maroc),  
*Gisa* < *gi + s + a(n)* (Maroc),  
*Gest* < *ge + s + t* (Îles Canaries),  
*Asgi* < *a + s + gi* (Maroc),  
*Tisgit* < *t + i + s + gi + t* (Maroc);  
*Igidi* < *i + gi + d + i* (Maroc),  
*Agidis* < *a + gi + d + i + s* (Maroc),  
*Agimad* < *a + gi + ma + d* (Maroc),  
*Gidma* < *gi + d + ma* (Îles Canaries),  
*Images* < *i + ma + ge + s* (Tunisie),  
*Gimes* < *gi + me + s* (Îles Canaries),  
*Igir/Agir* < *(i/a) + gi + r* (Maroc/Canaries),  
*Ergit* < *er + gi + t* (Maroc),  
*Rgis* < *r + gi + s* (Maroc),  
*Girs* < *gi + r + s* (Maroc),  
*Gisir* < *gi + s + ir* (Maroc),  
*Rgitan* < *r + gi + t + an* (Maroc),  
*Gerimes* < *ge + r + i + me + s* (Maroc),  
*Girmad* < *gi + r + ma + d* (Maroc),  
*Gimer* < *gi + me + r* (Îles Canaries);  
*Imigir* < *imi + gi + r* (Maroc).
- b. *Oran* < *or + an* (Maroc),  
*Ouren, Oren* < *(o/ou)r + en* (Îles Canaries),  
*Zor, Azora/Isora* < *(a/i) + (z/s) + or + a(n)* (Maroc),  
Îles Canaries),  
*Ansor* < *an + s + or* (Maroc),  
*Norit* < *(a)n + or + it* (Maroc),  
*Ortas* < *or + t + a + s* (Maroc),  
*Orbe* < *o r + be* (Maroc),  
*Ourma* < *our + ma* (Maroc),  
*Ourmes* < *our + me + s* (Algérie),  
*Oramas* < *or + a + ma + s* (Îles Canaries),  
*Ourika* < *our + ik + a(n)* (Maroc),  
*Orich* < *or + ik* (Maroc),

*Ortikan/Ortiyan* < *or + t + i(k/y) + an* (Maroc),  
*Orandik* < *or + an + d + ik* (Maroc).

Ce même mode de formation des mots est conservé par les parlers berbères modernes. On le voit dans les lexèmes ci-dessous qui sont formés de *asf/ass* «le jour», *id/id/it* «la nuit», *ka* «passer, durer», *il* «exister, être», *g/y* «dans», *an/am* «démonstratif, locatif»:

*idan*, «nuit» < *id* «nuit» + *an*, Zemmour,  
*gid* «nuitamment, nuit» < *gi* «dans» + *id* «nuit», Ntifa, Figuig,  
*assad/yassad/yassa* «aujourd'hui» < *y* «dans» *ass* «le jour» + *id* «nuit», la plupart des parlers berbères,  
*azel adey* idem. < *ass* «le jour» + *il* «être» + *id* «nuit» + *y* «dans», Ghat,  
*kel* «passer la journée» < *ka* «passer» + *il* «exister, être», Ntifa, Touareg et autres,  
*aska* «demain» < *ass* «le jour» + *ka* «passer, durer», Tazer, Sous, Tafilalt et autres,  
*adetša/dutša* idem. < *id* «nuit» + *ka* (cf. *k* > *tš*, plus bas.) «passer, durer», A. Warain, A. Seghrouchen,  
*idelli* «hier» < *id* «nuit» + *il* «être», la plupart des parlers berbères,  
*idgam/idigam* idem. < *i* (*d/d*) «nuit» + *g* «dans» + *am* «morphème», les Chleuhs,  
*idennad/*, idem. < *id* «nuit» + *an* «morphème» + *id* «nuit», les parlers zénètes,  
*assennaṭ/assnaṭ* idem. < *ass* «jour» + *an* «morphème» + *it* «nuit», Ait Seghrouchen, Ait.Warain, A.Ndir, Zemmour et autres,  
*dgi* «maintenant» < *id* «nuit» + *g* «dans», A. Khebbach, A. Atta,  
*gilad*, idem. < *g* «dans» + *il* «être» + *id* «nuit», les Chleuhs,  
*gikka, gikkad*, idem. < *g* «dans» + *il* «être» + *ka* «passer, durer» + *id* «nuit», les Chleuhs (Laoust 1920: 75, 181-185).

Les traces du caractère agglutinant de cette langue apparaissent également dans les marques d'état en berbère moderne: «Le seul point qu'on peut considérer comme acquis et

admis par tous est que les marques d'état proviennent d'anciens morphèmes (déictiques ou pronominaux) précédant le thème nominal, qui se sont progressivement figés et agglutinés à celui-ci, processus bien connu dans de nombreuses autres langues. La nature précise de ces affixes, leur combinatoire et surtout leur évolution historique restent problématiques.» (Chaker 1988: 691; Laoust 1920: 481 et suivantes).

La nature de ces affixes ainsi que leur combinatoire et leur évolution restent justement problématiques parce qu'on est resté enfermé dans le cadre morphologique des parlers berbères modernes, que l'on conçoit comme une entité immuable: la morphologie du berbère – il en est de même de la syntaxe, du lexique et, dans une moindre mesure, de la phonologie – aurait toujours été ce qu'elle est aujourd'hui et rien n'aurait altéré son système qui se serait conservé pendant des millénaires. Or bien des irrégularités qui apparaissent dans les parlers berbères modernes, qui sont corroborées par les faits relevés dans le libyque et dans les toponymes et microtoponymes anciens de l'Afrique du Nord et des Îles Canaries montrent qu'il en est tout autrement. Les résidus des stades anciens attestés dans les parlers berbères modernes mettent en relief des différences très importantes entre l'actuel et l'ancien système morphologique du berbère, entre une structure agglutinante, d'un côté, et celle qui se base sur des racines et des schèmes de l'autre.

Ces différences apparaissent nettement dans les problèmes que pose l'application, aux lexiques des parlers berbères modernes, de ce modèle morphologique dont le pivot est constitué par des racines triconsonantiques et des schèmes: «En somme, le système est assez analogue à celui de l'arabe, quoiqu'il soit plus malaisé en berbère d'isoler les racines et de préciser la valeur des schèmes.» (Galand 1960: 1217)<sup>10</sup>.

---

10. C'est ce qui, entre autres, a poussé également Vycichl à soutenir qu'une bonne partie du lexique berbère n'est pas d'origine chamito-sémitique (1981-1983).

Cela est accentué par l'abondance des racines monolitères et bilitères qui apparaissent surtout dans le lexique de base des parlers berbères modernes. Le type de traitement qui en est proposé par les études diachroniques berbères et les comparaisons interdialectales est très significatif. Il illustre parfaitement le processus de «sémittisation» du proto-berbère et son évolution. Selon plusieurs chercheurs (Prasse 1969, 1972; Chaker 1984, 1995), ces racines résulteraient de l'usure phonétique qui aurait réduit les racines trilitères qui caractériseraient le berbère ancien dont le système des racines et des schèmes se serait dégradé actuellement (Chaker 1995: 221-225). Le berbère serait ainsi conforme au trilitarisme originaire du sémitique, préconisé et défendu par le sémitiste Brockelmann (1910) et ses adeptes dont M. Cohen (1947).

Outre les problèmes que pose l'application de ce modèle morphologique au berbère, dont notamment la dérivation des racines monolitères et bilitères du berbère moderne des anciennes racines trilitères, il ne faut pas oublier que le trilitarisme originaire du sémitique et des langues chamito-sémitiques ou afro-asiatiques est loin de faire l'unanimité des chercheurs. Se fondant essentiellement sur le sémitique et sur la prédominance des racines trilitères dans les états actuels de la plupart des langues appartenant aux différentes branches de cette famille, le trilitarisme est loin de rendre compte du problème crucial que pose l'évolution de la structure de la racine chamito-sémitique ou afro-asiatique.

Le bilitarisme est, à bien des égards, une caractéristique originaire des langues chamito-sémitiques ou afro-asiatiques, alors que le trilitarisme des langues sémitiques est une innovation, une systématisation postérieure (Botterweck 1952; Diakonoff 1965, 1988; Vycichl 1983; Vogt 1988). À partir d'un stade primitif où prédomine le bilitarisme, s'est donc développé, par plusieurs processus dont l'étoffement, le trilitarisme qui prédomine dans les stades connus du sémitique et dans les autres branches de la famille chamito-sémitique ou afro-asiatique. Plusieurs éléments dont la proportion importante de racines bilitères et quadrilitères qu'on relève dans ces langues laissent supposer que celles-ci ont été affectées, à des degrés divers et à des périodes différentes, par cette évolution qui y a atteint des stades

différents dont le plus avancé est illustré par le sémitique. Celui-ci en présente ainsi non la forme originaires qui s'est dégradée dans les autres langues de cette famille, mais la phase finale et la plus structurée. Les racines monolitères et bilitères sémitiques et chamito-sémitiques ou afro-asiatiques ne sont donc pas des formes réduites des racines trilitères originaires, mais des vestiges de formes anciennes qui appartiennent à des structures morphologiques très différentes de celles qui sont dominantes dans les états actuels de ces langues et les stades antérieurs connus de certaines d'entre elles. Le fait d'étendre cette domination jusqu'à l'état primitif de ces langues provient essentiellement de la difficulté de percevoir, à partir des données disponibles, les caractéristiques des structures plus anciennes et d'en dériver celles qui les ont remplacées. La complexité des faits ne justifie cependant pas leur simplification au point de faire d'un trait dominant d'une étape historique de ces langues une de leurs caractéristiques originelles.

Présentant un trait dominant du lexique fondamental des parlers berbères modernes et des bases toponymiques anciennes de l'Afrique du Nord et des Îles Canaries, le bilitarisme est sans doute un trait originaires du berbère dont la structure morphologique ancienne est agglutinante. Si bien que les comparaisons interdialectales montrent que ce qui correspond actuellement à des racines trilitères provient de formes plus longues; ex.:

|                   |                                     |
|-------------------|-------------------------------------|
| <i>habersessi</i> | «motte de terre», chenoua,          |
| <i>abersessi</i>  | idem., B. Menacer,                  |
| <i>aberši</i>     | idem., Ouargla,                     |
| <i>aburs</i>      | idem., Bettioua,                    |
| <i>boares</i>     | idem., Tamsaman (Laoust 1920: 262), |

*iburagsen* «semelles en cuir ou en alfa retenue sur le cou-de-pied et la cheville par des lanières», Zemmour,  
*iburisen* idem., Ait Seghrouchen,  
*aharkus* idem., Rif, (cf. plus loin b > h)  
*arkas* idem., B. Mencer, Zouaoua,  
*aršassen* idem., A. Warain,  
*arks* idem., Ait Mjild (Laoust 1920: 356).

Des formes plus longues, qui, elles aussi, proviennent de la composition ou de la juxtaposition d'affixes aux bases lexicales qui se sont réduites une fois que le système morphologique dont elles détiennent leur fonction s'est effondré. Si le processus de réduction a abouti, dans bien des cas, à des racines trilitères dans les parlers berbères modernes, cela est en rapport essentiellement avec le trilitarisme qu'ont connu les langues chamito-sémitiques ou afro-asiatiques, dont le berbère, où il se caractérise par un aspect spécifique, si l'on en juge par le stade qu'il a atteint actuellement. Vu que la matière à faire passer dans le nouveau moule est constituée également par des bases lexicales simples qui sont bi- ou monoconsonantiques et qui, de ce fait, échappent à ce processus, il est normal de se trouver, en dépit du très fort processus d'intégration, avec des éléments incompatibles avec l'ensemble du système dont les formes canoniques actuelles servent de points de référence pour expliquer tout ce qui s'en écarte.

Il est curieux en outre que l'usure phonétique qui caractérise les parlers berbères modernes (Basset 1952, Prasse 1969 et 1972; Galand, 1960, 1988; Chaker 1984, 1995) ne soit invoquée que pour justifier les différences entre le berbère et les autres langues sémitiques, sans considérer les éléments qui l'ont engendrée, ni envisager ses répercussions, qui sont inéluctables, sur les autres niveaux du système berbère, dont la morphologie. Cet aspect est occulté par les comparaisons interdialectales et les études diachroniques, car on ne conçoit pas de traits morphologiques berbères antérieurs, autres que ceux qui caractérisent les parlers berbères modernes. Traitée séparément des autres niveaux de cette langue, l'usure phonétique ne sert en fait qu'à rendre le système berbère conforme au modèle que présentent les langues sémitiques<sup>11</sup>: tout ce qui s'en écarte est considéré comme des innovations du berbère (chute des radicales qui a engendré la disparition, dans la plupart des parlers berbères, des pharyngales et des laryngales, et la réduction des racines trilitères, (Prasse 1969, 1972; Chaker 1984, 1995). Or il est inconcevable qu'une telle

---

11. Cela ne présente pas moins de danger que celui que l'on avait souvent déploré et qui consiste à prendre les langues romanes, le français en particulier, comme cadre de référence pour la description du berbère.

dégradation du niveau phonétique n'affecte pas et ne soit pas liée à la restructuration des autres niveaux de cette langue. Plusieurs faits attestés dans les parlers berbères dont les résidus des formes morphologiques anciennes, montrent que l'usure phonétique n'est que la forme apparente – la plus apparente sans doute – de l'écroulement des structures morphologiques anciennes.

6. En se basant sur son caractère agglutinant et sur les différentes formes d'élosion qui affectent les unités lexicales, on peut déduire que cette langue possède un accent qui a un rôle démarcatif et dont la place est fixe (la première syllabe). Il est conservé dans certains parlers modernes dans les formes nominales (Willms 1972; Prasse 1972; Chami 1979; Vycichl 1984, Allati, 1986 et autres); ex.: àyrum «le pain», àbrid «le chemin».

Ces traits, dont seuls quelques résidus sont conservés par les parlers berbères modernes, nous permettent de comprendre, entre autres, la formation des consonnes tendues ou géminées<sup>12</sup> et, du même coup, les changements qui ont affecté la structure du berbère ancien. Les différentes formes d'usure phonétique dont le lexique du berbère moderne conserve les traces (Laoust 1920; Prasse 1969, 1972, entre autres) ne sont certainement pas sans rapport avec l'usure de la structure accentuelle du berbère ancien. Engendrée probablement par des facteurs externes (contacts avec d'autres langues)<sup>13</sup>, celle-ci a provoqué une chaîne de modifications qui a eu des répercussions sur tout le système, ce que révèlent les différences entre les caractéristiques structurelles des parlers berbères modernes (Galand 1988, entre autres), d'une part, et celles du libyque (Chabot 1940) et des noms de lieux de l'Afrique du Nord et des Îles Canaries, de l'autre.

- 
12. Celles-ci n'apparaissent pas en toponymie et microtoponymie, si l'on excepte quelques cas dont on peut toujours reconstruire la forme primitive; ex.: *Gessif* < *gersif*, *Ouzzine* < *ourzine* (Maroc).
  13. Les dialectes arabes, par exemples, se caractérisent par des structures accentuelles et syllabiques différentes (Cantineau 1960: 118-120).



Sur le plan phonético-phonologique, cette usure de la structure accentuelle a détérioré les structures syllabiques anciennes, ce qui a provoqué plusieurs réajustements et restructurations qui sont à l'origine de la formation des consonnes tendues ou géménées, formation dont l'indice le plus révélateur est, entre autres, leur instabilité dans les parlers berbères modernes; ex.:

*tirešt* «tas de grain séparé de la paille», Zououa,  
*tirrešt* idem., A. Ndir, A. Sadden (Laoust 1920: 360),  
*iley* «branche maîtresse d'un arbre», Ntifa,  
*illey* «tige de céréales», Zouaoua (op.cit. 468),  
*isam* «éclair», Ghat,  
*issam* «la foudre», Touareg (op.cit. 189).

La formation des tendues est due à l'altération des structures syllabiques anciennes où les combinaisons de deux consonnes ou plus sont proscrites dans la même syllabe; ex.:

*isker* «ongle», dialecte du sud marocain,  
*iššer* idem., Zemmour (Laoust 1920: 119),  
*tadla* «gerbe», A. Messad, A. Ndir,  
*talla* idem., Imettougen (op.cit. 357),  
*asf* «le jour», Igliwa et autres parlers chleuhs,  
*ass* idem., Zemmour, A. Ndir et autres (Laoust 1920: 181),

et aux différentes formes de syncope qui en résultent et dont on relève des traces dans les parlers modernes; ex.:

1. *andrar* «aire à battre», Figuig, Rif<sup>14</sup>,
2. *anarar* «meule de paille», Ghadames,
3. *anrar* «aire à battre», A. Messad, A. Bou Oulli et autres,
4. *annar* «aire à battre et meule de paille», Zouaoua,
5. *annar* «aire à battre», B. Salah, A. Waryaghal et autres,
6. *arrar* idem., Tazerwalt, (Laoust 1920: 358).

La comparaison de ces lexèmes qui signifient «aire à battre ou meule de paille»<sup>15</sup> montre qu'ils ont subi des élisions qui ont provoqué la fusion des consonnes qui n'étaient pas en contact.

---

14. Ce mot est attesté actuellement *andrā* dans le parler des Ait Saïd (Allati 1986) et *annā* dans celui des Ait Waryaghal.

Ces altérations des structures syllabiques et ces élisions, liées à la détérioration de la structure accentuelle, présentent les traces d'une chaîne de changements, qui est couronnée par la dislocation de la structure agglutinante de cette langue<sup>16</sup>, structure que conservent les noms de lieu, et dont les résidus apparaissent dans les parlers berbères modernes. Les différentes formes de syncope (Laoust 1920, entre autres) et, en général, les phénomènes d'usure phonétique dont les traces sont abondantes dans les parlers berbères modernes (Basset 1952; Prasse 1969 et 1972; Galand 1988; Chaker 1984) manifestent l'écroulement des structures morphologiques anciennes qui ont perdu leurs fonctions et qui se sont ainsi en grande partie disloquées<sup>17</sup>. Et de leurs parties brisées se sont formés, en fonction de plusieurs facteurs dont les traits de structure que leur imposent les langues de grand prestige avec lesquelles le berbère était et est en contact (les langues sémitiques), les éléments qui caractérisent la morphologie du berbère moderne.

Vu leur rôle dans la morphologie des parlers berbères modernes<sup>18</sup>, qui n'est pas sans rappeler celui des géminées dans les

- 
15. Après les travaux de dépiquage, les berbères bâtissent généralement les meules de paille sur les aires à battre, ce qui explique le transfert du sens.
  16. Sur l'usure du système morphologique qui caractérise l'évolution de plusieurs langues, voir Martinet 1955 et Comrie 1981, entre autres.
  17. Les faits relevés dans l'histoire de plusieurs langues dont les langues indo-européennes montrent que le passage de l'analyticité à la synthéticité n'est pas univoque, mais cyclique (Fleischman 1982; Schwegler 1990; Bossong 1998).
  18. «Toute consonne ou semi-voyelle peut être «brève» ou «longue», ce qui crée un type d'opposition que le lexique et plus encore la morphologie exploitent largement.» (Galand 1960: 1217). C'est l'abondance des réalisations morphologiques des tendues qui maintient, à bien des égards, leur rôle fonctionnel dans le lexique (Galand 1988; Allati 1986). Notons en outre que le genre d'évolution qui caractérise les oppositions verbales berbères est, de ce point de vue, significatif (Galand 1977; Chaker 1984).

langues sémitiques (Brockelmann 1910), les consonnes tendues ou géminées ont certainement joué, à côté des alternances vocaliques – qui sont également inexistantes dans la couche toponymique ancienne de l'Afrique du Nord et des Îles Canaries –, un rôle très important dans le processus évolutif de la morphologie du berbère: elles ont contribué au passage d'un système morphologique qui se base sur la juxtaposition d'affixes aux bases lexicales qui sont invariables, à un autre système dont le trait dominant est la flexion interne, élément de base de la morphologie des langues sémitiques.

En se basant sur ces données et sur les correspondances et les alternances relevées en toponymie et microtoponymie de l'Afrique du Nord et des Îles Canaries, on peut reconstruire le système phonologique du berbère ancien:

### 1. Les voyelles

|          |          |
|----------|----------|
| <i>i</i> | <i>u</i> |
| <i>e</i> | <i>o</i> |
| <i>a</i> |          |

### 2. Les consonnes

|          |          |          |
|----------|----------|----------|
| <i>b</i> | <i>t</i> | <i>k</i> |
|          | <i>d</i> | <i>g</i> |
|          | <i>s</i> |          |
|          | <i>n</i> |          |
|          | <i>r</i> |          |
|          | <i>l</i> |          |

### Évolution du système phonético-phonologique du berbère ancien

On laisse de côté le système vocalique que conservent encore les parlers du Touareg, de Ghadames, de la Tunisie et de la Libye (Prasse 1972, 1975, 1984; Allati 1998a)<sup>19</sup> pour se pencher

---

19. Les systèmes vocaliques des autres parlers en sont, à bien des égards, des formes évoluées: «Du point de vue historique, il est vraisemblable

sur le système consonantique qui s'écarte du système consonantique commun du berbère. Celui-ci est plus étoffé:

|          |          |           |          |          |
|----------|----------|-----------|----------|----------|
|          | <i>t</i> |           | <i>k</i> |          |
| <i>b</i> | <i>d</i> | <i>ḍ</i> | <i>g</i> |          |
|          | <i>f</i> | <i>s</i>  | <i>š</i> |          |
|          |          | <i>z</i>  | <i>ž</i> | <i>ɣ</i> |
| <i>m</i> | <i>n</i> |           |          |          |
|          | <i>l</i> |           |          |          |
|          | <i>r</i> |           |          |          |
| <i>w</i> |          |           | <i>j</i> |          |

(Basset 1946, 1952; Galand 1960)

Le système consonantique du berbère ancien s'écarte de même des systèmes consonantiques des parlers berbères modernes (Chami 1979; Chaker 1984; Allati 1986 et autres). Son fonctionnement a provoqué le dédoublement des occlusives par aspiration, labialisation et affrication<sup>20</sup>. Le système des occlusives que nous avons dégagé a pris ainsi la forme suivante:

|          |                      |                      |                      |                      |                      |                      |           |           |          |                      |                      |
|----------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|-----------|-----------|----------|----------------------|----------------------|
|          |                      |                      | <i>t</i>             | <i>t<sup>s</sup></i> | <i>t<sup>h</sup></i> | <i>t'</i>            | <i>tš</i> |           | <i>k</i> | <i>k<sup>h</sup></i> | <i>k<sup>w</sup></i> |
| <i>b</i> | <i>b<sup>h</sup></i> | <i>b<sup>w</sup></i> | <i>m<sup>b</sup></i> | <i>d</i>             | <i>d<sup>z</sup></i> | <i>d<sup>h</sup></i> | <i>d'</i> | <i>dž</i> | <i>g</i> | <i>g<sup>h</sup></i> | <i>g<sup>w</sup></i> |

Engendrées en grande partie par la diversification dialectale, ces différentes mi-occlusives n'ont donc pas fait partie des systèmes phonético-phonologiques de tous les parlers; certaines d'entre elles ont prévalu dans une aire géographique donnée et les autres ailleurs. De ces formes se sont développées la plupart des spirantes, les emphatiques ou pharyngalisées (cf. 2.3), la nasale *m*, les semi-

---

que le kabyle et plus encore les parlers marocains, avec leur système vocalique pauvre et leurs nombreuses syllabes dépourvues de voyelles proprement dites représentent le terme d'une évolution.» (Galand 1988: 214).

20. Certaines d'entre elles sont conservées dans quelques parlers (Biarnay 1917; Laoust 1920; Chaker 1984 et autres).

consonnes *w* et *j* et l'uvulaire *q* selon les processus suivants:

1.  $*b > b^h > f/h$   
 $*b > b^w > w$   
 $*b > m^b > m$
2.  $*t/*d > t'/d' > t/d$   
 $*t > t^s/t^š/t^h > (s/z)/š/h$   
 $*d > d^z/dž/d^h > z/ž/h$   
 $t/d > t'/d' > s/z$
3.  $*k > k^h > q$      $*k > k^w > w$      $*k > tš > š$   
 $*g > g^h > \gamma$      $*g > g^w > w$      $*g > dž > ž$      $*g > j > i$

1.0.  $*b > b^h > f$

En dépit de la fréquence de la labiodentale *f* en toponymie et microtoponymie de l'Afrique du Nord et des Îles Canaries, cette consonne n'est pas indépendante de *\*b* avec laquelle elle alterne dans plusieurs cas; ex.:

*Abour* (Îles Canaries)

*Afour* (Îles Canaries),  
*Afurar* (Maroc),

*Boured* (Maroc)

*Tbouda* (Maroc)

*Tabarka* (Tunisie)

*Berkan* (Maroc)

*Brenda* (Maroc)

*Ardiben* (Maroc)

*Astoub* (Maroc)

*Fouda* (Algérie),

*Tafarka* (Maroc),

*Ferkan* (Algérie),

*Frenda* (Algérie),

*Ardifen* (Maroc),

*Astouf* (Maroc).

Ces alternances dont on trouve des traces dans les parlars modernes montrent qu'il y a eu spirantisation de *\*b* en *f* en passant par sa réalisation aspirée à une époque ancienne; ex.:

*tafsut* «printemps», Zouaoua,

*tafsit* idem., Touareg,

*tifsa* idem., Zemmour,

*tibsa* idem., A.Ouira (Laoust 1920: 186),

*anebdu* «été», Zouaoua, Zemmour,

*anefdu* «cérémonie agraire qui marque le commencement des moissons», Ghadames (op. cit. 186).

Cette consonne n'est donc pas une forme évoluée d'une occlusive bilabiale sourde *\*p*, considérée comme protoberbère (Saïb 1976). La relation *p/f* dans les langues sémitiques et, partant, chamito-sémitiques ou afro-asiatiques sert, une fois encore, de base à l'hypothétique spirantisation de *p* en *f* dont on ne relève aucune trace en berbère.

### 1.1. *\*b > b<sup>h</sup> > h*

Des alternances *\*b - h* et *f - h* relevées en toponymie et microtoponymie montrent que certaines formes aspirées de *\*b* ont évolué vers *h*; ex.:

#### *\*b - h*

|                         |                                    |
|-------------------------|------------------------------------|
| <i>Baroun</i> (Maroc)   | <i>Haroun</i> (Maroc),             |
| <i>Borid</i> (Maroc)    | <i>Horid, Hores, Hora</i> (Maroc), |
| <i>Abaris</i> (Algérie) | <i>Ahariz</i> (Maroc),             |
| <i>Soubat</i> (Maroc)   | <i>Souhat</i> (Maroc),             |
| <i>Abrous</i> (Maroc)   | <i>Ahrous</i> (Maroc),             |
| <i>Asrib</i> (Maroc)    | <i>Asrih</i> (Maroc),              |

#### *f - h*

|                               |                        |
|-------------------------------|------------------------|
| <i>Aflou</i> (Maroc, Algérie) | <i>Ahlou</i> (Maroc),  |
| <i>Afensa</i> (Maroc)         | <i>Ahensa</i> (Maroc), |
| <i>Afras</i> (Maroc, Algérie) | <i>Ahras</i> (Maroc),  |
| <i>Aftis</i> (Maroc, Algérie) | <i>Ahtis</i> (Maroc),  |

alternances qu'on relève également dans les parlers modernes (Prasse 1969: 21-26). Les alternances  $\beta/b$  (Ghadames, Awdjila) /*h* (les autres parlers touaregs) (Prasse 1969, 1972) ont compliqué davantage les relations entre les labiales et *h*. La bilabiale spirante sonore  $\beta$  ou implosive *b* serait une forme aspirée de *b* réalisée après et entre voyelle, dont l'évolution a engendré *h* (*\*b > \beta > f > w > h*) (Beguinnot 1924; Rössler 1964) ou une forme évoluée de *h* (Prasse 1969, 1972). On n'a pas pu distinguer les formes spirantes ou implosives de *\*b* (*b > f / \beta*) (Biarnay 1917; Prasse 1969, 1972; Chaker 1984; Allati 1986) de celles qui proviennent de ses formes

aspirées ou labialisées ( $*b > b^h > f/h$ ;  $*b > b^w > w$ ), ce qui a engendré cette confusion.

### 1.2. $*b > b^w > w$

Les formes labialisées de  $*b$  ont évolué vers  $w$  comme le montrent plusieurs alternances  $*b-w$  en toponymie et microtoponymie; ex.:

|                         |  |
|-------------------------|--|
| <i>Badane</i> (Maroc)   | <i>Wadane</i> (Algérie),               |
| <i>Bizert</i> (Tunisie) | <i>Wizert</i> (Algérie),               |
| <i>Bardani</i> (Maroc)  | <i>Wardani</i> (Maroc),                |
| <i>Tabarda</i> (Maroc)  | <i>Tawarda</i> (Maroc) <sup>21</sup> . |

On en relève aussi les traces dans les parlers modernes; ex.:

*ibauen* «fèves», Rif,  
*iwawen* idem., Syouna (Laoust 1920: 268-269),  
*tabbur̄t* «la porte», Zouaoua,  
*īawwurt̄* idem., A. Seghrouchen (op.cit. 4),  
*yebb<sup>w</sup>i* «il a emmené», Kalylic (Chaker 1984),  
*yewwi* idem., Rif.

La forme labialisée de  $*b$  est conservée, sous sa forme tendue, dans quelques parlers modernes, le kabyle notamment, où elle a un statut de phonème (Chaker 1984: 90).

### 1.3. $*b > m^b > m$

Plusieurs alternances  $*b - m$  relevées en toponymie et microtoponymie montrent que  $m$  provient de  $*b$  en passant par  $m^b$ ; ex.:

|                               |   |
|-------------------------------|---|
| <i>Baya</i> (Maroc)           | <i>Maya</i> (Maroc),                                    |
| <i>Bitiza</i> (Maroc)         | <i>Mitidza</i> (Algérie),                               |
| <i>Tabouda</i> (Maroc)        | <i>Tamouda</i> (Maroc),                                 |
| <i>Tbouchent</i> (Maroc)      | <i>Tmouchent</i> (Maroc et Algérie),                    |
| <i>Bartil, Berdil</i> (Maroc) | <i>Tamartil</i> (Îles Canaries), <i>Martil</i> (Maroc). |

---

21. Les comparaisons du libyque et des parlers berbères modernes mettent en relief ces correspondances (Chaker 1985a).

Ces alternances apparaissent également dans les parlers berbères modernes; ex.:

*abddouz* «tas de fumier», Ntifa,  
*amdduz* idem., Tazerwalt, Ida ou Zikki (Laoust 1920: 272),  
*aqešmur* «balayures, tronc d'arbre sec», Tlit,  
*aqešbur* «balayures, souche d'arbre effritée en petits morceaux»,  
Rif (op. cit. 361).

L'alternance *b - m* est relevée dans tout le bassin méditerranéen (Bertoldi 1932) où André Martinet postule l'existence de la même articulation complexe (1955: 387). Cette articulation est cependant, en berbère, une forme intermédiaire qui est liée au même processus qui a engendré les affriquées et les formes aspirées et labialisées des occlusives.

## 2.0 \**t* > *tʰ* > *s*      \**d* > *dʰ* > *z*

L'affaiblissement des dentales a joué un rôle très important, comme nous allons le voir, dans l'évolution du système consonantique du berbère ancien. La perte de l'occlusion de \**tʰ* et \**dʰ*, qui est un phénomène relevé dans plusieurs langues (Hagège et Haudricourt 1978, entre autres), est à l'origine de l'apparition de la sifflante sonore *z*<sup>22</sup>. L'affaiblissement de \**dʰ* en *z* avait certainement précédé celui de la sourde correspondante qui s'est maintenue plus longtemps en raison des confusions qu'elle pourrait provoquer avec les réalisations primitives de \**s*, et de sa position dans le système, qui est consolidée par le maintien des autres mi-occlusives sourdes<sup>23</sup>. Une bonne partie des réalisations de *tʰ* a dû se sonoriser en *t* ou *dʰ* avant de passer à *z*, comme on le voit dans quelques alternances \**t* - *tz* / *dz* qui présentent des vestiges de cette évolution en toponymie et microtoponymie; ex.:

---

22. On relève les traces des alternances *s - ts*, *z - dz* dans le kabyle (Basset 1952: 6; Chaker 1984 et Galand 1988).

23. Il est connu que les consonnes sonores, parce que plus marquées, sont plus sujettes aux changements (Hagège et Haudricourt 1978, entre autres).



|                       |                           |
|-----------------------|---------------------------|
| <i>Nefta</i> (Maroc)  | <i>Neftza</i> (Tunisie),  |
| <i>Betara</i> (Maroc) | <i>Fedzara</i> (Algérie), |
| <i>Tioua</i> (Maroc)  | <i>Dzioua</i> (Algérie).  |

À ces formes intermédiaires s'ajoutent plusieurs alternances \**t-z*, \**d-z*; ex.:

|                                |   |
|--------------------------------|---|
| <i>Tarat</i> (Maroc)           | <i>Zarat</i> (Maroc),                                     |
| <i>Tana</i> (Algérie)          | <i>Zana</i> (Algérie),                                    |
| <i>Nefiti</i> (Maroc)          | <i>Nefzi</i> (Tunisie),                                   |
| <i>Bentago</i> (Îles Canaries) | <i>Benzakor</i> (Maroc),                                  |
| <i>Atakor</i> (Algérie)        | <i>Zakor</i> (Maroc),                                     |
| <i>Touta</i> (Maroc)           | <i>Touza</i> (Algérie),                                   |
| <i>Adrou</i> (Algérie)         | <i>Azrou</i> (Maroc),                                     |
| <i>Alouda</i> (Îles Canaries)  | <i>Louza, Alous</i> (Maroc), <i>Alus</i> (Îles Canaries). |
| <i>Louta</i> (Maroc)           |   |

On trouve des traces de cette évolution dans les textes de Thougga où on relève deux notations différentes pour *s* et trois pour *t*, *z*: «(...) pour *t*<sub>3</sub>, en face de *t*<sub>1</sub> et *t*<sub>2</sub>, et pour *z*<sub>1</sub>, *z*<sub>2</sub>, *z*<sub>3</sub>, les tracés diffèrent tellement qu'on peut se demander s'ils ne correspondent pas à des phonèmes distincts, que l'écriture punique n'aurait pas eu le moyen de caractériser.» (Galand 1988: 210 et 1973).

Des traces de cette évolution apparaissent également dans les parlers modernes (Basset 1952: 6); ex.:

*ta idert* «épi mûr», Infedouq, A. Messad et autres,  
*tajzra* pl. *tijzrin*, idem., Ikebanene (Laoust 1920: 353),  
*tayzut* «champ, terrain formé d'alluvions», Zouaoua,  
*tayda* «champ d'une superficie correspondante à une ou deux journées de labour», B. Snous,

## 2.1. \**t* > *tš* > *š*                      \**d* > *dž* > *ž*

Les alternances \**t* - *š* et \**d* - *ž* relevées en toponymie et microtoponymie montrent que les occlusives dentales se sont palatalisées en *š* et *ž* en passant par leurs formes affriquées *tš* et *dž*; ex.:

|                               |   |
|-------------------------------|---|
| <i>Tiflita</i> (Maroc)        | <i>Tiflitcha</i> (Maroc),                   |
| <i>Tadelst</i> (Maroc)        | <i>Tadjelst</i> (Maroc),                    |
| <i>Ides</i> (Maroc)           | <i>Idjes</i> (Maroc),                       |
| <i>Bat</i> (Maroc),           | <i>Abach</i> (Îles Canaries), <i>Atbach</i> |
| <i>Betega</i> (Îles Canaries) | (Maroc),                                    |
| <i>Agate</i> (Îles Canaries)  | <i>Agach</i> (Îles Canaries),               |
| <i>Agoudal</i> (Maroc)        | <i>Agoujal</i> (Maroc).                     |

On en relève des traces dans les parlers berbères modernes, les parlers sahariens notamment (Galand 1988: 216 et Basset 1952). On trouve également la même évolution vers *š* dans le berbère des Guanches des Canaries; ex.:

*irden* «blé», Imeghrin, Imisfiwan et autres,  
*irišen*, idem, Guanches des Canaries (Laoust 1920: 285).

Les alternances *z* (berbère du Nord) -*z*, *š*, *ž* (les parlers touaregs méridionaux) montrent en outre que la palatalisation de *\*t* et *\*d* en *š*, *ž* et leur spirantisation en *s*, *z* respectivement (Prasse 1969, 1972) sont parallèles et générées par le même processus évolutif. Pour les comparaisons interdialectales, ces alternances proviennent de la palatalisation de *s*, *z* en *š*, *ž* (Prasse 1969, 1972), ce qui montre qu'elles ne vont pas au-delà de l'état synchronique du berbère moderne dont les variations dialectales sont transformées en stades évolutifs.

2.2.  $*t > t^h > h$                        $*d > d^h > h$

Les alternances *\*t*, *\*d - h* et *z - h* (cf. *t/d > z*, ci-dessus) relevées en toponymie et microtoponymie montrent que les formes aspirées des occlusives dentales se sont affaiblies en *\*h*; ex.:

|                                       |                           |                               |
|---------------------------------------|---------------------------|-------------------------------|
|                                       | <i>*t</i> , <i>*d - h</i> |                               |
| <i>Gatil</i> (Maroc)                  |                           | <i>Agahil</i> (Maroc),        |
| <i>Àmtil</i> (Maroc)                  |                           | <i>Amhil</i> (Maroc),         |
| <i>Targa</i> (Maroc et Îles Canaries) |                           | <i>Harga</i> (Îles Canaries), |

*Tadla* (Maroc)  
*Tagidi* (Maroc)

*Tahla* (Maroc),  
*Tagihi* (Maroc),

z - h

*Zoreq* (Maroc)  
*Azenti* (Maroc)

*Hora* (Maroc),  
*Tahent* (Tunisie), *Ahnet*  
(Algérie),

*Azla* (Maroc)  
*Tasart* (Îles Canaries),  
*Tazart* (Maroc et Îles Canaries)

*Tahla* (Maroc),  
*Tahart* (Algérie),

alternances dont on relève les traces dans les parlers berbères modernes (Basset 1952: 5; Prasse 1969, 1972, notamment); ex.:

*tazzert* «fourche en bois à trois dents» Todghout, Tlit,  
*hazzert* idem., Chenoua (Laoust 1920: 361),  
*azar(wa)*, *tazart* «figuier, figues», dialectes du Nord,  
*ahar*, *tahart*, idem., Touareg (op.cit. 421),  
*ayz* «creuser», parlers du Nord,  
*ayh*, idem., Touareg.

Le morphème préverbal *ad-* et ses allomorphes *he-* *za-* (Chaker 1985) présentent également des vestiges de cette évolution.

Dans certains cas, *t<sup>h</sup>* et *d<sup>h</sup>* ont évolué, dans les noms de lieu et les parlers berbères modernes, vers *\*th* et *dh* respectivement (Faucauld 1940, 1951-1952), qui sont, dans bien des cas, fragmentées par une voyelle; ex.:

a. **Les noms de lieu**

*Atar*, *Dar* (Maroc)  
*Dar* (Maroc)  
*Tala* (Maroc)

*Thar*, *Tahar* (Maroc),  
*Dhar*, *Dahar* (Maroc),  
*Tahala* (Maroc, Algérie), *Thala*  
(Algérie),

*tili* (Maroc)  
*Bet* (Maroc)  
*Nador* (Maroc)

*tihili* (Maroc),  
*Beth*, *Beteh* (Maroc),  
*Nadhör*, *Ahor* (Maroc);

b. Les parlers berbères modernes

|               |                                |
|---------------|--------------------------------|
| le touareg    | les parlers berbères du Nord   |
| <i>tahala</i> | <i>tala</i> «fontaine, source» |
| <i>tehəni</i> | <i>tini</i> «dattes»           |

Ces correspondances sont utilisées par les tenants du trilitarisme originaire du berbère comme preuve de la réduction des racines trilières berbères anciennes et de la disparition, en berbère, des pharyngales et des laryngales chamito-sémitiques (Chaker 1984, 1995).

Pour bien comprendre le processus évolutif qui a engendré *h*, il est nécessaire d'examiner l'évolution des labiales et des dentales dans leur ensemble, évolution qui ne s'est pas opérée, comme nous l'avons dit, de manière uniforme dans tous les parlers. Les alternances *b, f, β/ɸ, (w/y) - h*, d'un côté, et *z/z, š, ž - h*, de l'autre, ont donné lieu à des explications très divergentes, voire opposées. On y distingue deux tendances principales:

- a. \**h* est une consonne secondaire; elle provient:
- de la bilabiale \**b* (Vicychl 1964) en passant par *β, f* (Berguinot 1924) *v, w/y* (Rössler 1964);
  - de *f*<sup>24</sup> et *w* (Basset 1923, 1929 et 1952);
  - des sifflantes *s*<sup>25</sup>, *z* qui se sont palatalisées en passant par des formes intermédiaires *š, ž, ʃ* (Prasse 1969), de *z* (Galand 1988)<sup>26</sup>.

- 
24. La position de cet auteur est ambiguë sur ce point, car il se contente de souligner les alternances entre ces deux consonnes dans son étude de 1929.
25. «Si cette assimilation (*s* s'assimile à *w* ou *u* et passe à *š*) s'est faite assez tôt pour coïncider avec le stade intermédiaire *š* du passage *z > ž > š > h*, *š < s* a partagé le sort de *š < z*.» (Prasse 1969: 8).
26. «Au cours de l'histoire de la langue, l'ancien *z* (non géminé) est passé à *ž* dans le sud-est de l'aire touarègue, à *š* dans le sud-ouest et à *h* dans le nord.» (Galand 1988: 216).

b. *\*h* est une consonne primitive berbère. Elle est conservée dans le touareg, dans le parler de taneslemt notamment. Elle a évolué vers *ʃ* dans les parlers de Ghadames et d'Awjil, et a disparu ailleurs (Prasse 1969, 1972). L'auteur signale des alternances *h - b, f, w, y* auxquelles il ne donne pas d'explication (Prasse 1969: 10).

L'absence de cohérence interne de ces hypothèses peut être attribuée à plusieurs facteurs dont principalement le fait de se baser sur l'état actuel des parlers berbères, d'isoler les éléments du système et de ramener le système du berbère au modèle que présentent les langues chamito-sémitiques – ou sémitiques comme dans la plupart des cas. En effet, le caractère primitif de *h* défendu par Prasse et d'autres n'est justifié que par son statut primitif dans les langues sémitiques, qui est étendu à toute la famille chamito-sémitique (Prasse 1972: 67)<sup>27</sup>.

La différence entre ces deux tendances réside en fait dans l'importance accordée à cette hypothèse. Alors que le premier groupe s'est limité aux comparaisons interdialectales sans faire intervenir de facteurs extérieurs<sup>28</sup>, le second a plaqué les résultats des comparaisons des dialectes sur le modèle des langues sémitiques et, partant, chamito-sémitiques.

Bien des faits montrent en revanche que le *h* berbère est le produit d'évolutions locales. En effet, ni *h*, ni les autres consonnes de l'arrière de la gorge n'apparaissent dans la langue dans laquelle sont écrits les textes de Thougga: «Pourtant il apparaît très difficile d'attribuer au hasard l'absence très frappante des articulations arrière et l'on ne peut s'empêcher de remarquer, à ce propos, que le berbère actuel doit à des évolutions locales ou à des emprunts la plupart de ses pharyngales et de ses laryngales.» (Galand 1988: 210).

---

27. Notons que l'existence d'une soi-disant bilabiale sourde en berbère qui s'est affaiblie en *\*f* se fonde sur la même hypothèse.

28. Basset est resté sceptique sur l'appartenance du berbère à la famille chamito-sémitique (Basset 1935, 1952).

Les comparaisons interdialectales ont mis en relief le caractère secondaire de la laryngale *h* en berbère (Beguinot 1924; Rössler 1964; Basset 1923, 1929, 1952; Galand 1960, 1988), mais elles n'ont pas réussi à déceler les véritables liens entre les dentales et les sifflantes et, en général, entre les occlusives et les spirantes, ce qui a embrouillé l'analyse et déformé les résultats. La profondeur historique de ces études étant très limitée, ce sont des variations dialectales actuelles qui sont projetées sur le plan diachronique: *h* est rattachée aux labiales et à *s*, *z* avec lesquels il alterne dans les parlers berbères modernes.

Les données toponymiques et microtoponymiques de l'Afrique du Nord et des Îles Canaries recèlent des fossilisations (Allati 1998) qui nous ont permis de démêler l'écheveau inextricable que présente l'évolution de la bilabiale *\*b* et des dentales *\*t* et *\*d*. Une fois dégagés les liens entre, d'un côté, *\*b* et *β/β, f, w/y*<sup>29</sup> et, de l'autre, *\*t*, *\*d* et *s*, *z*, *š*, *ž*, et ceux qui lient ces deux groupes de consonnes à la laryngale *h*, on voit clairement le point d'ancrage de cette consonne, qui explique sa situation dans les parlers berbères modernes. Considérer que cette consonne est primitive ne fait que transférer au berbère des traits qui se superposent et compliquent davantage les variations dialectales actuelles.

2. 3. *\*t/\*d > t'/ d' > t/d*      *t/d > t'/d' > š/z*

On n'a pas relevé, en toponymie et microtoponymie de l'Afrique du Nord et des Îles Canaries, de consonnes dentales emphatiques ou pharyngalisées qui n'alternent pas avec les non-emphatiques correspondantes; ex. *terga/terga*; *šaka/saka*. Elles sont également très instables dans les parlers berbères modernes; ex.:

*aḍuf* «moelle», Rif,

*aḍuf* idem., Chanoua (Laoust 1920: 120),

*tizit* «bale de blé ou d'orge, enveloppe de grain, bractée», Zouaoua,

---

29. *w* et *j* alternent dans bien des cas en berbère (Prasse 1969, 1972). Voir également les relations qu'entretient *d* avec *h* et *ž* et la palatalisation de ce dernier en *j*.

*tazit* idem., Itahmed, A. Segrouchen,

*tazzit* idem., Sekkara,

*tizzit* idem., A. Sri, (op.cit. 353).

Étant donné le type d'évolution qui caractérise les occlusives, *\*t/\*d* ont développé des variantes éjectives ou implosives *t'/d'* qui ont évolué en *ṭ/ḍ*, processus évolutif qui caractérise les consonnes emphatiques des langues afroasiatiques (Bombard et Kerns 1994: 91-101, entre autres). L'opposition *t'/d'* s'est relâchée dans des zones différentes au profit soit de la sourde, soit de la sonore, mais bien des éléments montrent que c'est vers cette dernière que ce mouvement était le plus fort et le plus marqué. La pharyngalisation de *t'/d'* était déjà achevée – c'est peut-être la raison pour laquelle nous en avons perdu toutes les traces, y compris dans la toponymie – quand le processus de spirantisation est entamé. *ṭ* et *ḍ* ont donc subi le même sort que leurs correspondants non-emphatiques (cf. 2.0); ils se sont spirantisés en *ṣ/ẓ* en passant respectivement par *ṭʰ* et *ḍʰ*. Ce qui explique, entre autres, pourquoi seules les emphatiques sourdes *ṭ* et *ṣ* sont attestées dans les textes de Thugga (ils sont écrits dans une variété où *t'/d'* est éliminé au profit de la sourde) et pourquoi ces deux consonnes ont une faible fréquence dans les parlers berbères modernes. C'est sur ce dernier élément que se sont fondées les comparaisons interdialectales pour leur attribuer un caractère secondaire, alors que les sonores correspondantes sont considérées comme primitives, parce qu'elles «sont attestées partout dans les mêmes lexèmes et qu'elles assument de très nombreuses oppositions lexicales» (Chaker 1995: 2618). Les éléments synchroniques sont, ici encore, étendus au plan diachronique de sorte que les traits communs aux parlers berbères modernes deviennent forcément primitifs. L'instabilité qui caractérise *d* et *z* amène en outre cette analyse à s'enchevêtrer dans des incohérences et des contradictions. «Aussi ne peut-on exclure que les emphatiques 'primitives' soient elles-mêmes, au moins en partie, d'apparition secondaire» (idem.).

3.0.  $k > k^h > q$                        $g > g^h > \gamma$

La situation des vélaires n'est pas moins complexe. Les formes aspirées de \**k* et \**g* se sont atténuées respectivement en *q* et *γ* comme en témoignent les alternances relevées en toponymie et microtoponymie; ex.:

|                               |  |
|-------------------------------|--|
| <i>Kansara</i> (Maroc)        | <i>Qansara</i> (Maroc),                              |
| <i>Kalal/Ouklal</i> (Maroc)   | <i>Bouqalal</i> (Maroc),                             |
| <i>Talarouak</i> (Maroc)      | <i>Talarouaq</i> (Maroc),                            |
| <i>Gafsa</i> (Tunisie)        | <i>Ghafsay</i> (Maroc), <i>Aghefsa</i><br>(Algérie), |
| <i>Tigest</i> (Îles Canaries) | <i>Tighest</i> (Îles Canaries),                      |
| <i>Agir</i> (Maroc)           | <i>Aghir</i> (Tunisie),                              |
| <i>Agilan</i> (Maroc)         | <i>Aghilan</i> (Algérie),                            |

alternances que conservent également les parlars modernes; ex.:

*tasuka* «corde en poil de chèvre», B. Salah,  
*tasuqa* idem., Timgissin (Laoust 1920: 37),  
*arekkut* «tambourin et tamis», B. Iznacen,  
*areqqu* idem., B. Snous (op. cit. 32),  
*amezzug* «oreille», Ichqern, A. Warain, et autres,  
*amezzuy* «idem.», la plupart des parlars (op. cit. 114),  
*agennana* «bord, rive, rivage», Ahaggar,  
*aynan* «conduite d'eau», Tamegrout (op. cit. 412).

L'occlusive uvulaire n'apparaît pas en outre dans le parler des Ait Touzine (Rif) qui conserve la forme aspirée de \**k*; ex.:

|  |                           |
|--|---------------------------|
| le parler des A. Touzine               | les autres parlars du Rif |
| <i>ak<sup>h</sup>zin</i> «le chien»    | <i>aqzin</i> , idem.,     |
| <i>abuk<sup>h</sup>ar</i> «sot, tasse» | <i>abuqar</i> , idem.,    |
| <i>ak<sup>h</sup>emmum</i> «la bouche» | <i>aqemmum</i> , idem.    |

La forme aspirée de \**k* a dû se maintenir, à l'instar des autres occlusives sourdes, plus longtemps que celle de la sonore correspondante. Occupant ensuite une position isolée, une partie – probablement très importante – de ses réalisations s'est sonorisée en *g<sup>h</sup>*, puis atténuée en *γ*, ce qui explique la faible fréquence de *q* dans



le lexique berbère (Biarnay 1917; Laoust 1920; Allati 1986, entre autres) et en toponymie et microtoponymie de l'Afrique du Nord et des Îles Canaries, et l'occlusion de  $\gamma$  en  $q$  quand elle est affectée par la tension dans les parlers berbères modernes; ex.:

*yar/yā* «lire», *jeqqar/jeqqā* «il lit»,

*yares, yās* «déchirer, égorger», *jeqqars, jeqqās* «il est déchiré, égorgé», les parlers berbères du Nord.

N'ayant pas pu percer le rideau que constitue l'état synchronique des parlers berbères modernes, les comparaisons interdialectales considèrent, en se fondant sur ce type d'alternances, que la vélaire de base est  $\gamma$  dont l'allongement engendre  $q$  qui est une forme secondaire. Celle-ci ne figure pas de ce fait dans le système consonantique commun du berbère.

Le déplacement des autres réalisations aspirées de  $*k$  vers  $q$  n'est pas sans relation avec leur position isolée dans le système et l'influence des langues sémitiques auxquelles on attribue l'existence, en berbère, des autres consonnes de l'arrière de la gorge.

3.1.  $*k > k^w > w$

$*g > g^w > w$

Les alternances  $*k - w$  et  $*g - w$  relevées en toponymie et microtoponymie montrent que les formes labialisées de  $*k$  et  $*g$  se sont, comme celles de  $*b$ , affaiblies en  $w$ ; ex.:

|                               |                                 |
|-------------------------------|---------------------------------|
| <i>Kert</i> (Maroc)           | <i>Wert</i> (Maroc et Algérie), |
| <i>Gadane</i> (Maroc)         | <i>Wadane</i> (Maroc),          |
| <i>Kikira</i> (Îles Canaries) | <i>Gwira</i> (Maroc),           |
| <i>Askal</i> (Maroc)          | <i>Aswal</i> (Maroc),           |
| <i>Gira</i> (Maroc)           | <i>Wira</i> (Maroc),            |
| <i>Agdal</i> (Maroc)          | <i>Awdal</i> (Maroc),           |

alternances qu'on relève aussi dans les parlers modernes; ex.:

*tagursa* «soc», A. Mjild, A. Ndir et autres,  
*tawursa* idem., A. Ouir, B. Haddou (Laoust 1920, 282),  
*awallu* «charrue», Ntifa, Imeghran et autres,  
*agallu* idem., Ihahan, Achtouken et autres (op. cit. 277).

Les formes primaires de *w* y réapparaissent quand elle est affectée par la tension ou la gémination; ex. *izekk<sup>w</sup>a* «il traverse» < *ezwa* «traverser», *azegg<sup>w</sup>aγ* «rouge» < *ezweγ* «rougir», les parlers du Rif.

Les formes labialisées de \**k* et \**g* sont conservées dans plusieurs parlers modernes (Basset 1952; Galand 1988) dont le kabyle où leurs formes tendues détiennent, comme celles de \**b*, un rôle fonctionnel (Chaker 1984). On pourrait donc envisager plusieurs stades dans les fonctions respectives des formes évoluées des occlusives, qui vont des réalisations phonétiques aux phonèmes proprement dits.

3.2. \**k* > *tš* > *š*                      \**g* > *dž* > *ž*

Les alternances \**k* - *š* et \**g* - *ž* et de leurs formes intermédiaires \**k* - *tš* et \**g* - *dž* en toponymie et microtoponymie montrent que certaines réalisations de \**k* et \**g* se sont palatalisées en *š* et *ž*; ex.:

|                              |  |
|------------------------------|--|
| <i>Kakar</i> (Maroc)         | <i>Chachar</i> (Maroc), <i>Bouchachar</i> (Maroc), |
| <i>Akerdid</i> (Maroc)       | <i>Acherdid</i> (Maroc),                           |
| <i>Tigi</i> (Maroc)          | <i>Tidji</i> (Tunisie),                            |
| <i>Agir</i> (Maroc)          | <i>Jir</i> (Maroc),                                |
| <i>Tougane</i> (Maroc)       | <i>Oujane</i> (Tunisie),                           |
| <i>Gigil</i> (Îles Canaries) | <i>Jijel</i> (Algérie),                            |

alternances qu'on relève dans les parlers modernes<sup>30</sup>; ex.:

*akenfur* «museau, gueule, groin», Ntifa,  
*ašēnfir* «grosse lèvre», Chenoua,  
*ašēnfir* «lèvres», Zouaoua (Laoust 1920: 110);

---

30. «Longues, elles (*š* et *ž*) peuvent parallèlement aux sifflantes, en certains parlers et en certains cas, passer aux semi-occlusives: *tš*, *dž*.» (Basset 1952: 6).

*afrag* «haie, clôture», forme commune à la plupart des parlars,  
*afraj* idem., A. Seghrouchen (op. cit. 3).

Mais la situation de *š* n'est pas identique à celle de *ž*. Celle-ci a été influencée par la palatalisation de \**g* en *j* et *i*, qui a charrié dans son mouvement une bonne partie des réalisations de \**g*, y compris celles qui étaient déjà spirantisées en *ž*. C'est la raison pour laquelle celle-ci n'est pas aussi fréquente que *š* dans le lexique berbère et dans les noms de lieu, et qu'elle n'est dotée de graphème que dans l'écriture libyque orientale (Chabot 1940; Galand 1966; Prasse 1972). Elle n'apparaît pas toutefois dans les textes de Thugga (Galand 1973, 1988).

### 3.3. \**g* > *j* > *i*

Les alternances \**g* - *j* relevées en toponymie et microtoponymie présentent les vestiges de la palatalisation de \**g* en *j* et *i*; ex.:

|                              |  |
|------------------------------|--|
| <i>Gala</i> (Îles Canaries)  | <i>Yal</i> (Îles Canaries), <i>Ayal</i> (Maroc), |
| <i>Mogan</i> (Îles Canaries) | <i>Moya</i> (Îles Canaries),                     |
| <i>Azanag</i> (Maroc)        | <i>Azanay</i> (Maroc).                           |

Cette évolution est en relation avec la précédente, car la palatalisation de *g* en *j* et *i* a affecté également ses formes spirantes, ce qui montre qu'elle est postérieure ou qu'elle a duré plus longtemps que le phénomène de spirantisation qu'elle a, dans ce cas, prolongé. C'est du moins ce que l'on voit en toponymie et microtoponymie; ex.: *Bougafar*, *Boujafar*, *Bouyafar* (Maroc), et dans les parlars berbères modernes; ex.:

*iger* «champs de céréales», Zouaoua, *idjer* idem., Metmata,  
*ijer* idem., A. Seghrouchen,  
*iyer* «terrain cultivé», Aurès (Laoust 1920: 258).

La faible fréquence de cette alternance en toponymie et microtoponymie est due à l'élision de *j* après son passage à *i*; ex.:

|                        |                       |
|------------------------|-----------------------|
| <i>Gafar</i> (Maroc)   | <i>Afar</i> (Maroc),  |
| <i>Igersel</i> (Maroc) | <i>Irsel</i> (Maroc), |
| <i>Gersif</i> (Maroc)  | <i>Rsif</i> (Maroc),  |

élision dont on trouve les traces dans les parlers modernes; ex.:

*tagennart* «outre pour le beurre», A. Ouirra,

*tajnard* idem., A. Seghrouchen,

*tanuat* idem., Touareg (op. cit. 36).

Les différentes formes de dédoublement des occlusives ainsi que leur affaiblissement en spirantes qui se sont effectués de manière différente selon les parlers peuvent être ramenés à deux tendances principales d'évolution dont le point d'ancrage se situe au niveau des occlusives dentales. Leurs spirantisations en *s*, *z*, en *š*, *ž* et en *h* ont dominé chacune dans des aires différentes – très bien illustrées par la situation actuelle du touareg (Prasse 1969, 1972; Galand 1988) – donnant lieu à une répartition dont les points extrêmes correspondent à des systèmes où *z* et *h* sont exclusifs. Ainsi se sont constitués deux grands groupes de parlers représentés inégalement dans les parlers berbères modernes: les mi-occlusives dentales ont évolué vers *\*h* en touareg et, plus particulièrement, en taneslemt, alors qu'elles se sont spirantisées en *z/z*, *š*, *ž* ailleurs. On peut reconstituer leurs systèmes consonantiques respectifs comme suit:

#### A. Le système consonantique I

|          |          |           |          |          |
|----------|----------|-----------|----------|----------|
|          | <i>t</i> | <i>ṭ</i> | <i>k</i> | <i>q</i> |
| <i>b</i> | <i>d</i> | <i>ḍ</i> | <i>g</i> |          |
|          | <i>f</i> | <i>s</i>  | <i>š</i> |          |
|          |          | <i>z</i>  | <i>ž</i> | <i>y</i> |
| <i>m</i> | <i>n</i> |           |          |          |
|          | <i>r</i> |           |          |          |
|          | <i>l</i> |           |          |          |
| <i>w</i> |          |           | <i>j</i> |          |

## B. Le système consonantique II

|          |          |           |          |          |
|----------|----------|-----------|----------|----------|
|          | <i>t</i> | <i>ṭ</i> | <i>k</i> | <i>q</i> |
| <i>b</i> | <i>d</i> | <i>ḍ</i> | <i>g</i> |          |
|          | <i>f</i> | <i>s</i>  | <i>ʃ</i> | <i>h</i> |
|          |          | <i>z</i>  | <i>ʒ</i> | <i>ɣ</i> |
| <i>m</i> | <i>n</i> |           |          |          |
|          | <i>r</i> |           |          |          |
|          | <i>l</i> |           |          |          |
| <i>w</i> |          |           | <i>j</i> |          |

Ces systèmes constituent des stades intermédiaires entre le système consonantique du berbère ancien et les systèmes consonantiques des parlers berbères modernes dont ils rendent compte de toutes les variations, excepté celles qui y sont introduites par les emprunts. Les fossilisations que recèlent les noms de lieu permettent ainsi d'accéder à des strates de cette langue, qui sont inaccessibles à toutes les autres formes d'investigation, et d'en retracer l'évolution en se fondant sur les différentes sédimentations qui s'y sont superposées au fil des siècles (Voir également Allati, 1998a). Apparaît ainsi clairement la place qu'occupent la toponymie et la microtoponymie de l'Afrique du nord et des Îles Canaries dans les études diachroniques berbères.

**RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

- ALLATI, A. (1986): **Phonétique et phonologie d'un parler berbère du Nord-Est marocain**, Thèse de Doctorat de 3<sup>e</sup> cycle, Université d'Aix-en-Provence.
- (1996): **Reconstruction du système phonético-phonologique du berbère ancien**, travail inédit.
- (1997): Toponymies anciennes de l'Afrique du Nord et de l'Europe, **Awal, Cahiers d'Études Berbères**, 16, pp. 61-72.
- (1998a): Tal: une base toponymique ancienne de l'Afrique du nord et des Îles Canaries, **Nouvelle revue d'Onomastique**, 31-32, pp. 143-156.
- (1998b): L'archéo-linguistique marocaine: esquisse méthodologique, **Actes du colloque: L'archéologie marocaine: méthodes et pratiques**, Tétouan, (à paraître).
- BASSET, A. (1923): Notes de linguistique berbère, **Hespéris**, pp. 69-81.
- (1928): **La langue berbère. Morphologie, Le verbe, Étude des thèmes**, Paris, Leroux.
- (1935): La parenté linguistique et le berbère, **Revue africaine**, pp. 357-359.
- (1946): Le système phonologique du berbère, **GLECS.**, IV, pp. 33-36.
- (1952): **La langue berbère**, Londres, Oxford University Press.
- BEGUINOT, F. (1924): Sul trattamento delle consonanti b, v, f, berbero, **Rivista R. Accad. Lincei XXXIII**, pp. 186-199.

- BELL, A. (1938): **La religion musulmane en berbérie, esquisse d'histoire et de sociologie religieuses**, Paris, Geuthner.
- BIARNAY, S. (1917): **Études sur les dialectes berbères du Rif**, Paris, E. Leroux.
- BOMBARD, A.R. & J.C. KERNS (1994): **The Nostratic Macrofamily, A Study in distant linguistic Relationship**, Mouton, Berlin, New-York.
- BOSSONG, G. (1998): «Vers une typologie des indices actanciels. Les clitiqes romans dans une perspective comparative», *Società di Linguistica Italiana, Sintassi Storica, Atti del XXX Congresso, Sli 39*, pp. 9-43.
- BOTTERWECK, G.J. (1952): **Der Triliterismus im Semitischen**, Bonn.
- BROCKELMANN, C. (1910): **Précis de linguistique arabe**, (trad. W. Marçais et M. Cohen), Paris, Geutner.
- BROCKELMANN, C. (1932): Gibt es einen hamitische Sprachstam, **Anthropos**, Fribourg.
- CANTINEAU J., (1960): **Cours de phonétique arabe**, Paris, Klincksieck.
- CAMPS, G. (1983): Comment la berbérie est devenue le Maghreb arabe, **Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée 35**, pp. 7-23.
- CHABOT, J.B. (1940): **Recueils des inscriptions libyques**, Paris.
- CHAKER, S. (1983): La langue berbère à travers l'onomastique médiévale: El Bekri, **Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée 35**, pp. 129-143.
- (1984): **Textes en linguistique berbère**, Paris, Éditions du CNRS

- (1985a): «abaritana, abaris», **Encyclopédie berbère**, vol. II, Edisud, Aix-en-Provence.
- (1985b): ad (grammaire/verbe), **Encyclopédie berbère**, vol. II, Edisud, Aix-en-Provence.
- (1988): «Annexion (état d') (linguistique)», **Encyclopédie berbère**, vol. V, Edisud, Aix-en-Provence.
- (1995): **Linguistique berbère: Études de syntaxe et de diachronie**, Paris-Louvain, Peeters.
- (1996): Emphase, **Encyclopédie berbère**, vol. XVII, Edisud, Aix-en-Provence.
- COHEN, M. (1947): **Essai comparatif sur le vocabulaire et la phonétique chamito-sémitique**, Paris, Champion.
- COMRIE, B. (1981): **Language Universals and Linguistic Typology, Syntax and Morphology**, Blackwell, Oxford.
- DALLET, J.M. (1982): **Dictionnaire kabyle-français**, Paris, Selafl.
- DESANGES, J. (1977): Sur quelques rapports toponymiques entre l'Ibérie et l'Afrique Mineure, **La toponymie antique, Actes du colloque de Strasbourg**, Strasbourg, pp. 249-264.
- DIAKONOFF, E. (1965): **Semito-hamitic languages, an Essay in Classification**, Moscou, Nauka, (Réédition: 1988), *Afrasian languages*, Moscou, Nauka.
- EL BEKRI, A.-O. (1965): **Description de l'Afrique septentrionale** (trad. M.G. De Slane), Paris, Maisonneuve, 1<sup>ère</sup> éd., 1911-1913 (texte bilingue).
- FAUCAULD, Ch. (1940): **Dictionnaire abrégé toureg-français des noms propres (dialecte de l'Ahaggar)**, Paris, Larose.



- (1951-1952): **Dictionnaire touareg-français (dialecte Ahaggar)**, 4 vol.
- FLEISCHMAN S. (1982): **The Future in Thought and Language. Diachronic Evidence from Romance**, Cambridge, Cambridge University Press.
- GALAND L. (1960): Berbère v Langue, **Encyclopédie de l'Islam**, 2<sup>e</sup> éd., pp. 1215-1220.
- (1966): Inscriptions libyques, **Inscriptions antiques du Maroc**, Paris, Éditions CNRS, pp. 1-79.
- (1973): L'alphabet libyque de Dougga, **Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée**, 13-14, pp. 361-368.
- (1977): Continuité et renouvellement d'un système verbal: le cas du berbère, **BSLP.**, 72/1, pp. 275-303.
- (1980): «L'opposition défini-indéfini en toponymie: exemples berbères». **Mélanges d'onomastique, linguistique et philologique, offerts à M. Raymond Sindou**, I, pp. 21-24.
- (1988): «Le berbère», Jean Pierrot & David Cohen (éds.), **Les langues dans le monde ancien et moderne, III, les langues chamito-sémitiques**, Paris, éditions CNRS, pp. 207-242.
- (1993): "Archaism and Evolution in Berber", **Orbis** (1991-1993), T. XXXVI, pp. 59-66.
- HAGÈGE, C. & A. HAUDRICOURT (1978): **La phonologie panchronique**, Paris, PUF.
- LAOUST, E.: (1920): **Mots et choses berbères**, Paris, Challamel.

- (1942): **Contribution à une étude de la toponymie du Haut Atlas**, Paris, Geuthner.
- MARÇAIS, W.: (1938): «Comment l'Afrique du Nord a été arabisée», **Annales de l'Institut d'Études orientales d'Alger**, pp. 1-22.
- MARTINET, A. (1955): **Économie des changements phonétiques**, Berne, Francke Verlag.
- NAVARRO, A. F. (1981): **Teberite, Diccionario de la lengua aborígen canaria**, Edirca, Las Palmas.
- OREL, V.-E & O.V. STOLBOVA (1995): **Hamito-Semitic Etymological Dictionary, Materials for Reconstruction**, Leiden-New York-Köln, E.J. Brill.
- PRASSE, K.G.(1959): «L'accent des mots et des groupes accentuels en Touareg», **GLECS.**, VIII, pp. 60-62.
- (1969): **À propos de l'origine du h touareg (tahaggart)**, Copenhague, Munksgaard.
- (1972): **Manuel de grammaire touarègue (tahaggart)**, vol. I, Copenhague, Akademisk Forlag.
- (1975): The Reconstruction of Proto-Berber Short Vowel, **Proceedings of the first Colloquium on Hamito-semitics comparative Linguistics (London 1972)**, La Haye-Paris, Mouton, pp. 215-231.
- (1984): The origin of the vowels *o* and *e* in touareg and ghadamsi, **Current Progress in Afro-asiatic Linguistics, papers of the third International Hamitico-semitic Congress**, Amsterdam, Johns Benjamin's publishing Company, pp. 317-326.
- SAÏB, J. (1976): **A phonological Study of Tamazight Berber: dialect of Ait Ndir**, Ph.D., University of California, Los Angeles.

SCHWEIGLER, A.(1990): **Analyticity and Syntheticity. A Diachronic Perspective with Special Reference to Romance Languages**, Berlin, de Gruyter.

SZNYCER, M. (1977): Recherches sur les toponymes phéniciens en Méditerranée occidentales, **La toponymie antique, Actes du colloque de Strasbourg**, Strasbourg, pp. 163-175.

VOGT, R. M. (1988): **Die infirmen Verbaltypen des Arabischen und das Biradikalismus-Problem**, Stuttgart, Franz Steiner.

VYCICHL, W. (1981): «Problèmes de linguistique chamitique: Morphologie et vocabulaire», **GLECS, XVIII-XXIII**, pp. 209-213.

----- (1983): «Contacts chamito-sémitiques: un seul groupe ou deux groupes distincts», **GLECS, XVIII-XXIII**, pp. 631-641.

----- (1984): «Accent», **Encyclopédie berbère, T.I**, Edisud, Aix-en-Provence.

WILLMS, A. (1972): **Grammatik südlichen Berberdialekte (Süd-Marokko)**, Hambourg.

LANGUES ET LINGUISTIQUE, n° 25, 1999: 55-79

**PARTICIPES PASSIFS, PERFECTIFS ET D'ÉTAT:  
INTERPRÉTATIONS LÉGITIMÉES  
AU MOYEN DE *ÊTRE***

Claudia BORGONOVO  
Sarah CUMMINS  
professeures adjointes

Cette étude examine, dans une perspective interlinguistique, les conditions qui déterminent la grammaticalité des participes modificateurs restrictifs à l'intérieur des syntagmes de déterminant (SD). L'association du participe au nom et son interprétation se fait au moyen d'une projection fonctionnelle dont la tête est le verbe abstrait *ÊTRE*. Cette structure légitime trois interprétations: l'interprétation passive (pour tous les verbes transitifs), l'interprétation perfective (pour les verbes qui sélectionnent *ÊTRE* comme auxiliaire des temps perfectifs) et l'interprétation d'état (pour les verbes dont la composition sémantique inclut un état pleinement spécifié). Notre hypothèse permet de faire des prédictions sur l'acceptabilité dans différentes langues des participes au sein des SD et sur certaines ambiguïtés d'interprétation qui relèvent des différents types de légitimation.



**PARTICIPES PASSIFS, PERFECTIFS ET D'ÉTAT:  
INTERPRÉTATIONS LÉGITIMÉES  
AU MOYEN DE ÊTRE\***

Claudia BORGONOVO  
Sarah CUMMINS

**1. Introduction**

Nous traitons, dans le présent article, des participes passés et des conditions qui permettent leur présence à l'intérieur des syntagmes de déterminant (SD), c'est-à-dire, des structures construites sur la base d'un déterminant dont le complément est un syntagme nominal. Selon notre terminologie, nous parlons alors de la prédication opérée par des participes, et nous qualifions de « prédicables » – susceptibles de prédiquer – les participes qui peuvent figurer dans ce contexte. En examinant des données en français, en anglais et en espagnol, nous constatons des différences et des similarités intéressantes, lesquelles n'obéissent pas forcément à la distinction langue romane – langue germanique. Un bref panorama de la distribution des participes nous servira d'abord à mettre en évidence certains problèmes que posent les hypothèses développées jusqu'ici au sujet des participes prédicables.

**2. Participes prédicables**

En général, les participes de verbes transitifs peuvent s'employer à l'intérieur des SD. Dans ce cas, la classe aspectuelle du verbe de base ne semble pas influencer la prédictibilité du participe. Par exemple, (1a) montre des participes de verbes d'état; (1b), des participes de verbes exprimant des procès, des activités ponctuelles ou duratives; (1c), des participes de verbes exprimant des transitions, c'est-à-dire des événements complexes formés d'un procès et d'un état culminant.

- (1) a. États  
*un savant respecté, un conte bien-aimé, une collection admirée depuis des siècles*  
*un sabio respetado, un cuento querido, una colección admirada desde hace siglos*  
*a respected scholar, a well-loved tale, a collection admired for centuries*
- b. Procès  
*des notes gribouillées, une chambre louée, des balles bottées vers le but*  
*notas garabateadas, una pieza alquilada, las pelotas pateadas al arco*  
*scribbled notes, a rented room, balls kicked towards the goal*
- c. Transitions  
*une fenêtre brisée, un couteau bien aiguisé, des meubles peints depuis l'automne*  
*una ventana rota, un cuchillo muy afilado, los muebles pintados desde el otoño*  
*a broken window, a well-sharpened knife, furniture painted since the fall*

Quand il s'agit de participes de verbes intransitifs, la situation se complique quelque peu. Ces participes ne sont pas tous prédicables, mais il n'existe pas de généralisation nette pour décrire leur usage. Selon Zaenen (1993) et Levin & Rappaport (1986, 1989), entre autres, c'est la structure argumentale du verbe de base qui détermine la prédicabilité du participe. L'hypothèse de l'inaccusativité (Perlmutter 1978) divise les verbes transitifs en deux groupes, en fonction de leur sens: les inaccusatifs, dont le seul argument est interne, un objet (e.g. les verbes de changement d'état, de mouvement dirigé, etc.), et les inergatifs, dont le seul argument est externe, un sujet (e.g. les verbes agentifs, d'émission de sons, etc.). Cette hypothèse permet de proposer que les participes de verbes inaccusatifs sont prédicables et que ceux des verbes inergatifs ne le sont pas, et d'expliquer pourquoi les exemples de (2a) sont acceptables et ceux de (2b) ne le sont pas.

- (2) a. une banane pourrie/una banana podrida/a rotted banana  
b. \*la machine fonctionnée/\*la máquina funcio-  
nada/\*the functioned machine

Toutefois, tous les inaccusatifs ne peuvent pas figurer à l'intérieur du SD. Zaenen et Levin & Rappaport énoncent donc une condition supplémentaire: seuls les participes de verbes inaccusatifs téliques sont prédicables. Les verbes téliques sont ceux qui expriment un événement dirigé vers un but, soit un événement hétérogène dont le sous-événement final se distingue des autres sous-événements (cf. Vikner 1985). Cette condition expliquerait l'agrammaticalité des exemples en (3); *vivre*, et ses homologues *vivir* et *live*, sont bien des verbes inaccusatifs, mais ils ne sont pas téliques.

- (3) \*l'homme vécu à Paris/\*el hombre vivido en París/\*the man lived in Paris

Donc, une condition aspectuelle paraît nécessaire pour décrire la prédicabilité des participes de verbes inaccusatifs. On peut se demander pourquoi la condition aspectuelle n'est pas pertinente pour les transitifs, tandis qu'elle est déterminante pour les inaccusatifs.

Un deuxième problème apparaît dès qu'on examine les données dans une perspective interlinguistique. Nous postulons que les verbes homologues appartiennent, en général, aux mêmes classes aspectuelles et syntaxiques dans les trois langues. Il est donc surprenant de trouver des contrastes de grammaticalité dans l'utilisation des participes au sein du SD. On voit en effet en (4) que le français permet l'emploi des participes prédicables formés à partir de certains verbes inaccusatifs téliques, tandis que les exemples analogues sont impossibles en anglais et en espagnol.

- (4) a. *les participants partis après 4 heures*  
\**los participantes partidos después de las 4*  
\**the participants left after 4*



- b. *les invités arrivés après moi*  
*\*los invitados llegados después de mí*  
*\*the guests arrived after me*
- c. *les élèves montés au deuxième étage*  
*\*los alumnos subidos al segundo piso*  
*?\*students gone up to the third floor*
- d. *les spectateurs entrés après le lever du rideau*  
*\*los espectadores entrados después de levantado el telón*  
*\*the spectators entered after the curtain*

S'il est vrai que la structure argumentale et la classe aspectuelle des verbes sont déterminantes pour établir la prédicabilité, cette variation est inattendue et inexplicable.

Nous proposons une condition générale sur la prédicabilité des participes à l'intérieur du SD: ils sont légitimés ("licensed") au moyen de *ÊTRE*; c'est-à-dire que c'est la présence de *ÊTRE* dans la structure qui permet l'interprétation des participes, ainsi que leur prédicabilité. (Nous envisageons la possibilité que cette condition soit étendue à toute modification restrictive mais, pour l'instant, nous ne nous penchons que sur le cas des participes.) Cette condition permet d'expliquer non seulement les cas typiques de participes prédicables, mais aussi la variation que nous avons constatée entre les langues. Notre hypothèse mène aussi à certaines prédictions sur l'interprétation des participes prédicables, y compris certaines ambiguïtés peu discutées jusqu'à présent.

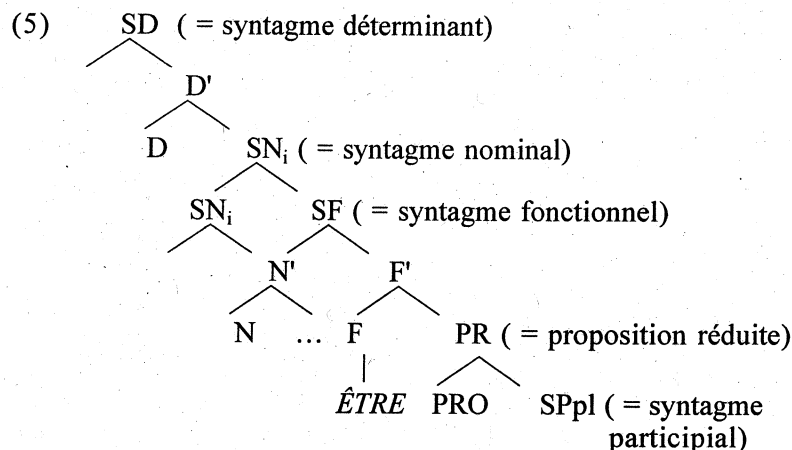
Avant d'entreprendre notre analyse, nous tenons à préciser certains cas qui s'en trouvent exclus. D'abord, comme les exemples ci-haut le laissent supposer, nous ne faisons pas, dans ce travail, de distinction entre les participes « verbaux » et les participes « adjectivaux » et, pour l'anglais, nous ne distinguons pas les participes prénominaux des participes postnominaux. Nous ne parlerons pas ici non plus de la présence obligatoire ou optionnelle d'adjoints ou de circonstanciels avec certains participes (cf. Grimshaw & Vikner 1994). Il s'agit là de questions fort intéressantes, mais qui dépassent le cadre et la portée de cet article. Nous supposons, à l'instar d'autres chercheurs, que tous les participes dits « passés »

partagent la plupart de leurs caractéristiques. Les participes passifs, les participes perfectifs et les participes prédicables sont donc essentiellement identiques et doivent être analysés de la même façon (cf. Ackema 1995; Cowper 1989, 1995; Hoekstra 1984, 1986).

Il reste à expliciter ce que nous entendons par la « prédication ». La prédication est l'expression d'une relation sémantique, soit l'attribution par un prédicat d'un rôle thématique à son argument externe. Nous suivons Higginbotham (1985) et d'autres chercheurs qui considèrent que la modification (la relation qui existe à l'intérieur du SD entre la tête du syntagme nominal et la plupart de ses modificateurs) entraîne la même relation sémantique que d'autres formes de prédication. La modification est donc une manifestation de la relation de prédication. Nous proposons l'hypothèse que la prédication, au sein du SD, se fait par le biais de *ÊTRE*, de la même façon que la prédication des propriétés se fait au niveau de la phrase. Cette hypothèse rend explicite ce que des sémanticiens comme Higginbotham prennent pour acquis: *une balle rouge est une balle qui est rouge*, et *une balle frappée est une balle qui a été frappée* (cf. Higginbotham 1985: 566).

### 3. L'analyse

Nous proposons la structure suivante pour représenter la prédication via *ÊTRE* au sein du SD:



Cette structure contient une projection fonctionnelle (SF), qui a pour tête *ÊTRE*, tête fonctionnelle sans contenu sémantique. Il s'agit d'une adaptation des représentations de *ÊTRE* au niveau de la phrase, ainsi que le proposent Ritter & Rosen (1997) et Kayne (1993, 1994). En français, en anglais et en espagnol, *ÊTRE* ne reçoit de réalisation phonétique que sous la dominance du Temps. *ÊTRE* a comme complément une proposition réduite; le constituant qui assume la fonction de prédicat de ce syntagme est, dans le cas qui nous intéresse, le participe.

Cette structure est très simplifiée. Par exemple, elle ne représente aucune projection fonctionnelle entre SD et SN (e.g. celles de l'accord, du nombre, du défini ou de l'indéfini); de telles projections ne sont pas pertinentes ici. L'accord entre le participe et la tête pourrait se faire au moyen d'une projection qui représente ou qui contient l'accord. La structure en (5) n'indique rien au sujet de la position ultérieure des participes, prénominale ou postnominale. La structure est cependant compatible avec deux approches possibles, quant à la question de l'ordre superficiel: soit l'adjonction du participe au syntagme nominal, comme le proposent Valois (1996) et Siloni (1995), entre autres, avec extraposition du syntagme participial « lourd »; soit une structure universelle, le participe étant adjoit à gauche, avec une projection d'accord à laquelle monte le nominal. Cette montée serait explicite dans les langues romanes et implicite, ou invisible, dans le cas de l'anglais. Ces questions, bien qu'intéressantes, nous éloigneraient trop de notre sujet. Nous voulons simplement que la structure en (5) rende compte de deux phénomènes: que les participes prédicables sont associés structurellement au nom, au moyen de *ÊTRE*, et qu'ils sont aussi interprétés au moyen de *ÊTRE*.

L'association des participes avec *ÊTRE* permet en effet trois interprétations:

(6) Interprétations du participe au moyen de *ÊTRE*

- l'interprétation passive (disponible pour les participes de verbes transitifs)
- l'interprétation perfective (selon la variation paramétrique)

- l'interprétation d'état (disponible pour les participes de verbes qui représentent un état)

L'association entre les participes de verbes transitifs et *ÊTRE* a comme résultat canonique l'interprétation passive. Ainsi, comme l'avait dit Higginbotham, *une balle frappée est une balle qui a été frappée*; de même, *un savant respecté est un savant qui est respecté*. On constate une différence d'interprétation aspectuelle: il semble que le trait sémantique de « passé », ou de « précédent », que véhicule le morphème participial entraîne, dans le cas d'un verbe qui représente un événement, une interprétation perfective (l'événement est terminé), et avec un verbe d'état, l'interprétation de « pré-existence » (l'état existe ou existait déjà).

L'interprétation perfective est disponible pour les participes de verbes qui sélectionnent *ÊTRE* comme auxiliaire perfectif; cette disponibilité est, de toute évidence, sujette à la variation paramétrique – c'est-à-dire que certaines langues, telles l'italien et le français, utilisent deux verbes auxiliaires (*être* et *avoir*, ou leurs équivalents) pour former les temps perfectifs périphrastiques; d'autres, telles l'anglais et l'espagnol, n'ont pas ce choix, et utilisent uniquement l'équivalent d'*avoir*. On considère que les langues varient selon le paramètre de la sélection d'auxiliaire.

L'interprétation d'état est disponible pour les participes de verbes dotés d'une certaine décomposition sémantique. Afin de cerner cet aspect sémantique, il est utile de revoir les verbes intransitifs et la condition de télicité dont il a été question plus haut. Zaenen et Levin & Rappaport avaient imposé une condition aux participes prédicables de verbes inaccusatifs, à savoir qu'ils ne se forment qu'à partir de verbes téliques. Un examen plus attentif des verbes inaccusatifs montre que la condition permettant d'expliquer réellement le phénomène ne correspond pas exactement à la télicité. Levin & Rappaport (1986), et Levin & Rappaport Hovav (1995) mettent de l'avant des syntagmes tels que *a recently appeared book* ('un livre paru récemment') et *a newly emerged scandal* ('un scandale nouvellement émergé') comme preuve que des participes adjectivaux sont formés, en anglais, sur la base de verbes inaccusatifs téliques. Mais, en fait, les participes des

verbes de ce groupe ne sont tolérés qu'exceptionnellement au sein du SD, comme le fait remarquer d'ailleurs Pesetsky (1995). On constate la même situation en espagnol: la plupart des participes de verbes inaccusatifs téliques ne peuvent se trouver au sein du SD.

Levin & Rappaport (1995) dressent une liste d'environ 80 verbes inaccusatifs téliques en anglais, liste qu'elles divisent en plusieurs classes sémantiques. Les participes prédicables de verbes de changement d'état sont généralement acceptables et productifs, comme on le voit dans les exemples anglais et espagnols en (7).

- (7) a. *tarnished dreams, wine fermented in casks, decayed vegetation, leaves wilted and withered*  
'des rêves ternis, du vin fermenté dans des chais, végétation pourrie, feuilles flétries'
- b. *caños oxidados, vino fermentado, metal corroído*  
'tuyaux rouillés, vin fermenté, métal corrodé'

Pour ce qui est de la soixantaine de verbes inaccusatifs téliques appartenant aux autres classes sémantiques (verbes de mouvement dirigé, verbes d'apparence, de disparition, d'occurrence), leur statut est bien différent. Comme participes prédicables, en effet, seulement quelques-uns, dont ceux en (8), sont aussi productifs que les verbes de changement d'état.

- (8) *escaped convicts, lapsed coverage, vanished treasure*  
*presos escapados, cobertura expirada, tesoro desaparecido*  
'détenus échappés, couverture échue, trésor disparu'

Quant aux autres, ou bien leur participe n'est pas du tout prédicable, comme dans les exemples de (9a); ou bien leur prédicabilité est gravement contrainte: soit que seulement la position prénominale soit possible (9b) ou que seulement la position postnominale le soit (9c); ou encore que le choix d'arguments et de modificateurs au sein du SD est extrêmement limité, bien plus limité que dans une proposition tensée, comme l'illustrent (9d-f).

- (9) a. *\*receded tides, \*fled civilians, \*mountain-climbers plunged to their deaths, \*accidents occurred in the night, \*subsequently ensued events*  
'marées reculées, civils enfuis, alpinistes plongés dans la mort, des accidents survenus dans la nuit, des événements survenus plus tard'
- b. *recently arrived guests/\*guests arrived at the gates*  
'des invités arrivés récemment/des invités arrivés aux portes'
- c. *a repairman come to check the pipes/\*a recently come repairman*  
'un réparateur venu vérifier les tuyaux/un réparateur venu récemment'
- d. *descended testicles \*descended hikers, \*descended miners, \*descended weather balloons*  
(cf. *The hikers/miners/weather balloons descended.*)  
'testicules descendus/randonneurs descendus/mineurs descendus/ballons-sonde descendus'
- e. *a recently appeared book/\*a recently appeared explorer, \*a recently appeared planet*  
(cf. *The explorer/the planet appeared recently.*)  
'un livre paru récemment/un explorateur paru récemment/une planète parue récemment'
- f. *recently arrived guests/\*tardily arrived guests, \*early arrived guests, \*already arrived guests, \*hurriedly arrived guests, \*subsequently arrived guests*  
(cf. *The guests arrived tardily/early/already/hurriedly/ subsequently.*)  
'des invités arrivés récemment/en retard/en avance/déjà/à la course/plus tard'

La même situation se retrouve en espagnol. Les participes de verbes de changement d'état sont prédicables, comme le montrent les exemples en (7); on trouve certains participes prédicables dans les autres classes de verbes inaccusatifs téliques, mais l'usage prédicable est exceptionnel.

- (10) a. *\*las mareas retiradas, \*los civiles huidos, \*los alpinistas precipitados a su muerte*  
'les marées reculées, les civils enfuis, les alpinistes plongés dans la mort'
- b. *un libro recientemente aparecido, \*un explorador recientemente aparecido, \*una planeta recientemente aparecido*  
'un livre paru récemment, un explorateur paru récemment, une planète parue récemment'
- c. *testículos descendidos/\*caminantes descendidos, \*mineros descendidos, \*globos meteorológicos descendidos*  
'testicules descendus, randonneurs descendus, mineurs descendus, ballons-sonde descendus'

Ces exemples montrent que la prédicabilité des participes ne dépend pas entièrement de la télicité du verbe. Autrement dit, la caractérisation « inaccusatif télique » ne suffit pas pour définir la prédicabilité des participes intransitifs. Nous proposons plutôt la condition suivante:

(11) Interprétation d'état au moyen de ÊTRE

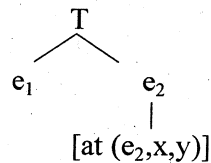
La prédication à l'intérieur du SD est possible pour les participes de verbes intransitifs qui dénotent une transition culminant dans un état pleinement spécifié.

C'est cette condition qui légitime l'interprétation d'état avec ÊTRE. Elle permet de distinguer entre deux types de verbes inaccusatifs téliques, soit ceux qui dénotent un changement d'état (par exemple, *pourrir*) et ceux qui dénotent un changement de lieu (par exemple, *arriver*). Il s'agit de transitions dans les deux cas, mais ces verbes diffèrent les uns des autres dans la nature de l'état final de la transition. L'état final de *pourrir* est spécifié lexicalement; l'argument thème acquiert la propriété « pourri », propriété accidentelle résultant de l'activité qui précède l'état final. C'est l'acquisition par le thème de ce genre de propriété qui constitue, pour nous, le sens du terme « état pleinement spécifié ». Donc, prédiquer « pourri » d'une banane équivaut à en prédiquer « jaune »; il s'agit de la prédication d'un état dans les deux cas.

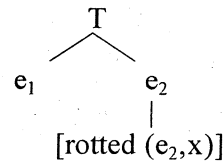
L'état final qu'exprime le verbe *arriver* n'est pas une propriété ou une qualité mais un lieu; le thème n'acquiert aucune qualité, accidentelle ou autre.

Cette distinction a été signalée par d'autres chercheurs, mais elle n'a pas été exploitée pour expliquer un comportement syntaxique différent pour les deux classes. Jackendoff (1992), par exemple, distingue des états qui font référence à une propriété de ceux qui font référence à un lieu. Pustejovsky (1995) propose des représentations lexicales des verbes des deux classes, comme celles en (12); il a recours à un prédicat abstrait *at* pour les verbes dont l'état final représente un lieu; ce prédicat est absent de l'état final de verbes de changement d'état.

(12) a. *arrive*



b. *rot*



En anglais comme en espagnol, les participes susceptibles de prédiquer librement sont ceux qui ont une représentation comme celle de (12b); ce sont les verbes qui dénotent une transition culminant dans l'acquisition d'une qualité et non dans l'atteinte d'une localisation.

Certains verbes dénotent les deux types de culmination: par exemple, *fall* en anglais et *caer* en espagnol ('tomber'), peuvent dénoter soit un mouvement dirigé vers le sol, soit l'acquisition d'une qualité. Dans le premier cas, qui donne lieu à une interprétation purement spatiale, leurs participes sont difficilement prédicables. Dans le deuxième cas, qui donne lieu à l'interprétation d'un état pleinement spécifié, les participes sont prédicables:

(13) a. ?*a fallen child*, ? *a fallen book*  
?? *un chico caído*, ?? *libros caídos*  
'un enfant tombé, des livres tombés'



- b. *a fallen warrior, fallen angels, fallen leaves*  
*un guerrero caído, ángeles caídos, hojas caídas*  
'un guerrier tombé (= mort), des anges tombés  
(= corrompus), des feuilles tombées (= mortes)

Les exemples de (13b) sont interprétés comme l'expression de l'acquisition d'une propriété (mort, corrompu); les exemples de (13a) sont difficiles parce qu'il n'existe aucune interprétation légitime: l'interprétation d'état n'est pas possible à cause de l'absence d'un état pleinement spécifié; l'interprétation passive n'est pas possible parce que *fall* et *caer* ne sont pas transitifs; et l'interprétation perfective n'est pas non plus possible parce qu'en espagnol et en anglais les temps perfectifs actifs ne sont pas associés à *ÊTRE*.

La situation est différente en français; les inaccusatifs téliques de toutes les classes sémantiques sont en général susceptibles de paraître au sein du SD.

- (14) a. *des arbustes fleuris, des bananes pourries, une bombe explosée, du lait aigri*
- b. *une lettre parvenue à destination, un accident survenu sur l'autoroute, les secouristes venus trop tard pour sauver les passagers, les alpinistes descendus au refuge*

Tout comme l'espagnol et l'anglais, le français admet les participes des verbes de changement d'état dans cette construction, comme en (14a). Sont aussi possibles les participes de verbes de mouvement dirigé, d'apparence, de disparition et d'occurrence. Il s'agit de transitions culminant dans une localisation. L'interprétation d'état n'est pas possible, parce que le verbe ne dénote pas l'entité sémantique voulue. L'interprétation passive est interdite, parce qu'il s'agit de verbes intransitifs. Mais, contrairement à l'anglais et à l'espagnol, en français ces verbes sont associés lexicalement à l'auxiliaire *ÊTRE* pour former les temps perfectifs. Leurs participes ont accès donc à une troisième interprétation: l'interprétation perfective.

#### 4. Prédications

Notre analyse permet de faire certaines prédictions. Tout d'abord, d'un point de vue interlinguistique, l'analyse laisse prévoir que des constructions semblables aux exemples français en (4) et en (14b) seraient grammaticales dans d'autres langues qui associent ces verbes à *ÊTRE* pour la formation de temps perfectifs. C'est le cas pour l'italien et le néerlandais. Les exemples en (15) confirment la prédiction; les participes, soulignés, dérivent de verbes qui sélectionnent l'auxiliaire correspondant à *ÊTRE* (*essere* en italien et *zijn* en néerlandais) pour former des temps perfectifs.

- (15) a. *I bambini arrivati dopo le 5 devono attendere fuori.*  
'Les enfants arrivés après 5 heures doivent attendre dehors.'
- b. *Gli studenti partiti alle 5 devono tornare alle 6.*  
'Les étudiants partis à 5 heures doivent revenir à 6 heures.'
- (16) a. *De vroeg binnengekomen kinderen zullen ook weer vroeg moeten vertrekken.*  
'Les enfants entrés tôt doivent aussi partir tôt.'
- b. *De na vijven gearriveerde gasten zullen niet worden toegelaten.*  
'Les invités arrivés à 5 heures ne seront pas admis.'

D'autres prédictions qui résultent de l'analyse concernent l'interprétation aspectuelle des participes. Comme nous l'avons fait remarquer plus haut, les participes passifs sont généralement prédicables, sans égard à leur classe aspectuelle. Leur prédicabilité ne varie pas selon leur appartenance soit à une classe dont la structure aspectuelle est simple, comme les verbes d'état en (17) et les procès en (18), qui n'impliquent pas forcément un changement subi par l'objet, soit à une classe dont la structure aspectuelle est complexe, comme les transitions en (19), où, suite à un procès, l'objet subit un changement d'état.

- (17) a. *un savant respecté, un souvenir chéri, un conte bien-aimé*  
b. *a respected scholar, a cherished keepsake, a well-loved story*  
c. *un sabio respetado, un recuerdo querido, un cuento muy amado*
- (18) a. *la balle frappée, un biberon bien agité, une occasion ratée*  
b. *the batted ball, the bottle shaken well, a missed opportunity*  
c. *la pelota bateada, el biberón bien sacudido, una ocasión desaprovechada*
- (19) a. *le prince assassiné, le tableau terminé, les rangées arrosées*  
b. *the murdered prince, the finished picture, the watered rows*  
c. *el príncipe asesinado, el cuadro terminado, los canteros regados*

Il est possible de distinguer les interprétations d'état des interprétations événementielles au moyen de syntagmes adverbiaux temporels qui accompagnent les participes. Les syntagmes basés sur *pendant*, *for* et *durante* sont compatibles avec des états, mais incompatibles avec l'interprétation événementielle; les syntagmes basés sur *en un instant*, *in an instant* et *en un instante* sont compatibles avec l'interprétation événementielle, mais incompatibles avec l'interprétation d'état. Or, les participes de verbes dont la structure aspectuelle est simple (états et procès) reçoivent l'interprétation aspectuelle qui correspond à celle du verbe de base. Ainsi, les participes de verbes d'état n'ont que l'interprétation d'état, comme on le voit dans (20), et les participes de procès n'ont que l'interprétation événementielle (21).

- (20) a. *un savant respecté pendant des décennies/a scholar respected for decades/un sabio respetado durante décadas*
- b. \*un savant respecté en un instant/\*a scholar respected in an instant/\*un sabio respetado en un instante
- (21) a. *une balle frappée en un instant/ a ball hit in an instant/una pelota bateada en un instante*
- b. *une balle frappée pendant des heures/a ball hit for hours/una pelota bateada durante horas*  
= on a frappé la balle à maintes reprises pendant des heures (événement)  
≠ la balle est dans l'état « frappé » pendant des heures (état)

Les syntagmes adverbiaux contenant *depuis*, *since* ou *desde* sont compatibles en principe avec les deux interprétations. Cependant, quand ces syntagmes accompagnent le participe d'un procès à structure aspectuelle simple, seule l'interprétation événementielle est possible.

- (22) *les balles frappées depuis 3 heures/the balls batted since three o'clock/ las pelotas bateados desde las 3*  
= on a frappé les balles depuis 3 heures (événement)  
≠ les balles sont frappées (dans l'état « frappé ») depuis 3 heures (état)

Quand ils accompagnent le participe d'un verbe d'état, seule l'interprétation d'état est possible.

- (23) *un savant respecté depuis des décennies/a scholar respected for decades/un sabio respetado desde hace décadas*  
= il est dans l'état « respecté » pendant cette période (état)  
≠ on lui a fait des gestes de respect pendant cette période (événement)

Notre analyse laisse envisager que les participes passifs des transitions qui culminent dans un état pleinement spécifié seraient ambigus, c'est-à-dire qu'ils donneraient lieu à deux interprétations: d'une part une interprétation événementielle (la passive), puisqu'il s'agit de verbes événementiels, et d'autre part, une interprétation d'état (l'interprétation découlant de la nature de l'état final). Il y a donc deux moyens de légitimer la relation de prédication pour ces participes, et chacun donne lieu à une interprétation aspectuelle différente.

- (24) a. *les meubles peints depuis mardi/the furniture painted since Tuesday/los muebles pintados desde el martes*  
= on a peint les meubles depuis mardi (événement)  
= les meubles sont peints depuis mardi (état)
- b. *des manifestants emprisonnés depuis midi/protesters imprisoned since noon/los manifestantes encarcelados desde las 12*  
= l'emprisonnement a eu lieu après 12 h (événement)  
= les manifestants sont en prison depuis midi (état)

Quant aux participes de verbes intransitifs en anglais et en espagnol, leur prédication au moyen de *ÊTRE* n'est légitimée que par la condition visant l'état spécifié; ils ne permettent donc que l'interprétation d'état.

- (25) a. *sidra fermentada, caños corroidos, sueños arruinados, pies ampollados*  
*fermented cider, corroded pipes, tarnished dreams, blistered feet*  
'cidre fermenté, tuyaux corrodés, rêves ternis, pieds couverts d'ampoules'  
= le cidre est fermenté, etc.  
≠ quelqu'un, quelque chose a fermenté le cidre, etc.

Signalons que pour la plupart des verbes intransitifs de changement d'état en anglais, il existe une variante transitive et causative (par exemple, *the towel dried, the sun dried the towel*). Si on fait accompagner les participes de ces verbes d'un circonstanciel compatible avec une interprétation événementielle, c'est l'interprétation passive qui en résulte, comme les exemples en (26) le montrent. Notre analyse permet de prévoir

cet effet, car la seule interprétation possible du participe de l'intransitif est l'interprétation d'état; une interprétation événementielle ne peut relever que de la légitimation de l'interprétation passive, qui est basée sur la variante transitive.

- (26) a. *seeds germinated in April*  
'graines germées en avril'  
= quelqu'un a fait germer les graines au mois d'avril  
≠ les graines ont germé au mois d'avril
- b. *cider fermented in 1993*  
'du cidre fermenté en 1993'  
= quelqu'un a fait fermenter le cidre en 1993  
≠ le cidre a fermenté en 1993
- c. *cliffs eroded over the winter*  
'des falaises érodées au courant de l'hiver'  
= quelque chose a érodé les falaises au courant de l'hiver  
≠ les falaises se sont érodées au courant de l'hiver

De l'analyse il découle aussi que les participes de verbes intransitifs du français qui reçoivent l'interprétation perfective en vertu de leur association à *ÊTRE* recevront obligatoirement l'interprétation événementielle. La prédiction se confirme généralement. L'interprétation d'état n'est pas possible dans le cas des participes employés en (27).

- (27) a. *un accident survenu en un instant/\*pendant un long moment*
- b. *les lettres parvenues au ministère depuis la grève*  
= l'arrivée des lettres a eu lieu après la grève  
≠ les lettres sont au ministère depuis la grève
- c. *les enfants accourus en un clin d'oeil/\*pendant vingt minutes*

On trouve cependant certains verbes de cette classe dont le participe prédicable peut recevoir l'interprétation d'état aussi bien que l'interprétation événementielle:

- (28) *les spectateurs arrivés/partis/disparus depuis une heure*  
= l'arrivée/le départ/la disparition a eu lieu dans cette période  
= les spectateurs sont ici/ailleurs pendant la période

Notre analyse ne prévoit pas cet état de choses, et nous n'avons pas de raison précise qui permette de l'expliquer<sup>1</sup>. Nous avons constaté cependant que la prédicabilité des participes dépend, dans un sens, de la complexité du verbe en question. Les verbes transitifs sont « complexes » dans le sens voulu, en vertu de leurs deux arguments, dont l'un s'associe avec la source, l'origine ou l'initiation de la situation dénotée, et l'autre, avec sa cible, son but, sa délimitation. Les verbes intransitifs, à un seul argument, ne possèdent ce genre de complexité que lorsqu'ils expriment un changement d'état ou de lieu. Tous les participes « passés » s'associent à la fin de la situation dénotée par le verbe (on se souviendra que « fin » n'a pas qu'un sens purement temporel); cette fin s'associe, à son tour, avec l'objet d'un verbe transitif, avec l'état culminant d'un verbe qui dénotent une transition, ou avec les deux. Puisqu'en français, l'interprétation d'état pleinement spécifié aussi bien que l'interprétation perfective sont légitimées au moyen de leur association à *ÊTRE*, on peut imaginer qu'il résulte de cette situation une sorte de fusion des états, et que, s'il n'existe aucun conflit sémantique, cette fusion rend disponibles les deux interprétations, peu importe l'origine de la légitimation. Cela expliquerait aussi l'existence de certains participes prédicables dérivés de verbes qui dénotent une transition culminant dans un lieu et non un état spécifié, mais qui sélectionnent l'auxiliaire *avoir* pour

- 
1. Selon Bouchard (1995: 236-243), qui se penche sur de tels participes dans des propositions tensées, les deux interprétations sont disponibles en vertu du fait que les verbes comme *arriver* ou *partir* dénotent une transition instantanée, sans évolution interne. Bouchard compare ces verbes à deux autres verbes, soit *aller* et *venir*, qui ne permettent pas l'interprétation d'état. Ce raisonnement ne permet pas cependant d'expliquer pourquoi *survenir*, par exemple, ne donne pas lieu à l'interprétation d'état, car ce verbe dénote une transition instantanée, sans évolution interne.

former les temps perfectifs, et qui ne sont donc pas légitimés par leur association avec *ÊTRE*.

- (29) a. *un homme surgi de l'ombre*  
b. *des Haïtiens immigrés au Canada depuis 1990*  
c. *l'eau jaillie de la fontaine*

Notre analyse permet de faire une dernière prédiction: les verbes intransitifs qui dénotent une transition culminant dans un état pleinement spécifié, et qui sont associés avec *ÊTRE* pour former les temps perfectifs, auront droit à une interprétation événementielle laquelle n'est pas possible pour ceux qui n'ont pas cette association. C'est la sémantique verbale qui donne lieu à l'interprétation d'état, et l'association avec *ÊTRE* comme auxiliaire du perfectif qui donne lieu à l'interprétation d'événement.

Le verbe *mourir* est de cette classe. On voit en (30) que le participe *mort* peut recevoir l'interprétation d'état aussi bien que l'interprétation événementielle.

- (30) a. *l'homme mort depuis midi*  
= il est dans l'état « mort » depuis cette heure  
b. *l'homme mort il y a une heure*  
= il décéda à ce moment-là

On constate par des exemples espagnols homologues que seule l'interprétation d'état est possible pour le participe *muerto*. En effet, seule cette légitimation est possible, car l'espagnol n'a pas recours à *ÊTRE* comme auxiliaire du perfectif.

- (31) a. *un hombre muerto desde hace 3 días*  
'un homme mort depuis trois jours'  
= il est dans l'état « mort » pendant cette période  
b. *?\*un hombre muerto a las 3*  
'un homme mort à trois heures'  
= il décéda à cette heure



La même situation peut se manifester avec les verbes pronominaux. En français, tous les verbes pronominaux sélectionnent *être* comme auxiliaire du perfectif; leurs homologues espagnols sélectionnent sans exception *haber* ('avoir'). Selon notre analyse, les participes des verbes pronominaux qui dénotent une transition culminant dans un état pleinement spécifié pourront avoir l'interprétation d'état dans les deux langues:

- (32) *la fille endormie depuis une heure*  
*la niña dormida desde hace una hora*  
= elle est dans un état « endormi » pendant cette période

L'analyse permet de prévoir l'existence de l'interprétation événementielle en français, en vertu de la sélection d'auxiliaire, mais non en espagnol. Cette prédiction se confirme aussi:

- (33) a. *la fille endormie à trois heures*  
b. *\*? la niña dormida a las 3*  
= elle s'endort à cette heure

## 5. Conclusion

Dans cet article, nous avons cherché à montrer que tous les participes employés au sein du SD manifestent la relation de prédication, et que la prédication à l'intérieur du SD se fait de la même façon que la prédication au niveau de la phrase, c'est-à-dire par une association structurale avec *ÊTRE*. De la même façon aussi, l'interprétation des participes se fait au moyen de *ÊTRE*, association qui donne lieu à trois interprétations possibles: l'interprétation passive, l'interprétation d'état et l'interprétation perfective. L'interprétation passive est généralement possible pour les verbes transitifs; l'interprétation d'état est par contre limitée à des verbes qui dénotent la culmination dans un état spécifié. L'interprétation perfective est possible pour les verbes qui sélectionnent *ÊTRE* comme auxiliaire du perfectif, dans les langues qui offrent cette option.

**NOTE**

- \* Nous tenons à remercier Peter Ackema, Päivi Koskinen et Sara T. Rosen pour des discussions et des commentaires très précieux sur ce travail. Nous remercions aussi nos collègues lavallois Manuel Español-Echevarría, Silvia Faitelson-Weiser, Zélie Guével, Darlene LaCharité, Alan Manning et Phillipe Prévost pour leurs commentaires et leur appui.

**RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

- ACKEMA, P. (1995): **Syntax Below Zero**, Utrecht, Onderzoeks-instituut voor Taal en Spraak.
- BOUCHARD, D. (1995): **The Semantics of Syntax**, Chicago, University of Chicago Press.
- COWPER, E. A. (1989): "Perfective [-en] *is* Passive [-en]", **Proceedings of the Eighth West Coast Conference on Formal Linguistics**, pp. 85-93.
- (1995): "English Participle Constructions", **Canadian Journal of Linguistics** 40(1), pp. 1-38.
- GRIMSHAW, J. & S. VIKNER (1994): "Obligatory Adjuncts and the Structure of Events", E. Reuland & W. Abraham (dir.), **Knowledge and Language II: Lexical and Conceptual Structure**, Dordrecht, Kluwer, pp. 143-155.
- HIGGINBOTHAM, J. (1985): "On Semantics", **Linguistic Inquiry** 16, pp. 547-593.
- HOEKSTRA, T. (1984): **Transitivity: Grammatical Relations in Government-Binding Theory**, Dordrecht, Foris.

- (1986): "Passives and Participles", F. Beukema et A. Hulk (dir.), **Linguistics in the Netherlands**, Dordrecht, Foris, pp. 95-104.
- JACKENDOFF, R. (1992): **Semantic Structures**, Cambridge, MIT Press.
- KAYNE, R. S. (1993): "Toward a Modular Theory of Auxiliary Selection", **Studia Linguistica** 47, pp. 3-31.
- (1994): **The Antisymmetry of Syntax**, Cambridge, MIT Press.
- LEVIN, B. & M. RAPPAPORT (1986): "The Formation of Adjectival Passives", **Linguistic Inquiry** 17(4), pp. 623-661.
- (1989): "An Approach to Unaccusative Mismatches", **Proceedings of NELS 19**, GLSA, University of Massachusetts, Amherst, pp. 314-328.
- LEVIN, B. & M. RAPPAPORT HOVAV (1995): **Unaccusativity: At the Syntax-Lexical Semantics Interface**, Cambridge, MIT Press.
- PERLMUTTER, D. (1978): "Impersonal Passives and the Unaccusativity Hypothesis", **Proceedings of the Fourth Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society**, University of California, Berkeley, pp. 157-189.
- PESETSKY, D. (1995): **Zero Syntax**, Cambridge, MIT Press.
- PUSTEJOVSKY, J. (1995): **The Generative Lexicon**, Cambridge, MIT Press.
- RITTER, E. A. & S. T. ROSEN (1997): The function of *have*, **Lingua** 101 (3/4), pp. 295-321.

- SILONI, T. (1995): "On Participial Relativizers and Complementizer D<sup>0</sup>: A Case Study in Hebrew and French," **Natural Language and Linguistic Theory** 13(3), pp. 445-487.
- VALOIS, D. (1996): "On the structure of the French DP", **Canadian Journal of Linguistics** 41(4), pp. 334-376.
- VIKNER, C. (1985): « L'Aspect comme modificateur du mode d'action: À propos de la construction *être* + participe passé », **Langue française** 67, pp. 95-113.
- ZAENEN, A. (1993): "Unaccusativity in Dutch: integrating syntax and lexical semantics", J. Pustejovsky (dir.), **Semantics and the Lexicon**, Dordrecht, Kluwer, pp. 129-161.

LANGUES ET LINGUISTIQUE, n° 25, 1999: 81-109

**LE RÔLE DE LA LANGUE MATERNELLE ET DE  
L'ENSEIGNEMENT DANS L'ACQUISITION DES  
SEGMENTS DE L'ANGLAIS LANGUE SECONDE  
PAR DES APPRENANTS FRANCOPHONES**

Darlene LACHARITÉ  
professeure adjointe  
Philippe PRÉVOST  
professeur adjoint

Suivant la théorie de géométrie de traits, cet article présente une modification de l'hypothèse de Brown (1997) sur l'acquisition du système phonologique de la langue seconde (L2). Nous proposons que les sons de la L2 impliquant des traits articulatoires inactifs dans la langue maternelle (L1) seront plus difficiles à percevoir et à acquérir que ceux qui sont définis par des traits terminaux inexploités dans la L1. Les résultats d'une étude pilote sur l'acquisition des sons anglais /h/, /θ/ et /ŋ/ par des locuteurs du français québécois divergent en fonction des segments et suggèrent qu'il est possible de percevoir les sons de la L2 et d'en acquérir la représentation phonologique.

***Langues et linguistique, n° 25, 1999***

© Département de langues, linguistique et traduction  
Faculté des lettres, Université Laval  
Québec (Québec) CANADA

**ISSN 0226-7144**

**[li.ulaval.ca](http://li.ulaval.ca)**

**LE RÔLE DE LA LANGUE MATERNELLE ET DE  
L'ENSEIGNEMENT DANS L'ACQUISITION DES  
SEGMENTS DE L'ANGLAIS LANGUE SECONDE  
PAR DES APPRENANTS FRANCOPHONES**

Darlene LACHARITÉ  
Philippe PRÉVOST

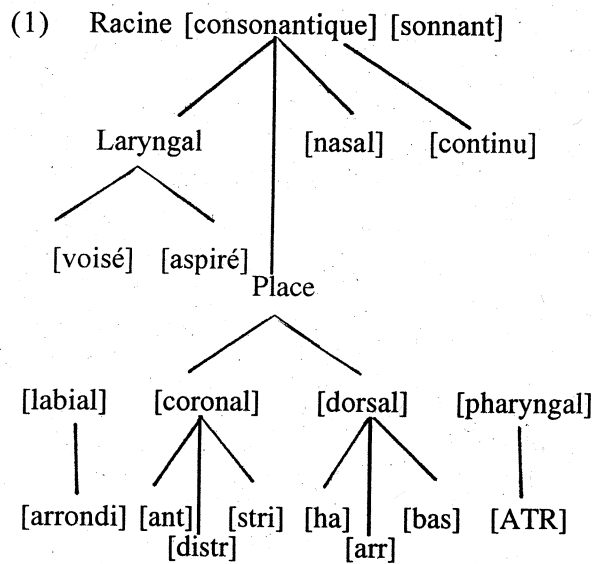
**1. Introduction**

Nous observons, depuis peu, un vif intérêt pour la recherche en acquisition de la phonologie de la langue seconde (L2) dans le cadre théorique de la Grammaire Universelle (GU), le système de connaissance linguistique innée invoqué, entre autres, par Chomsky (1986). Ce système renfermerait un module phonologique que certains représentent sous la forme d'une Géométrie de traits (Archangeli & Pulleyblank 1986, Clements 1985; McCarthy 1988; Sagey 1986; Paradis & Prunet 1991, etc.). Ce modèle, illustré en (1), est très structuré et hiérarchisé: il comporte des noeuds (e.g. Laryngal, Place et [coronal]), qui sont des traits dominants, et des traits terminaux, qui ne dominent rien (e.g. [voisé], [nasal] et [arrière]).<sup>1</sup>

Chaque phonème de la langue représente une combinaison unique de noeuds et de traits qui suit l'ordre hiérarchique de la structure en (1). De plus, chaque représentation phonémique se distingue d'une autre par un ou plusieurs traits contrastifs.

---

1. La nature exacte des traits et de leur placement est sujet à discussion. Dans cet article, nous admettons le modèle représenté en (1).



[ant] = antérieur; [distr] = distribué; [str] = [strident];  
[ha] = haut; [arr] = arrière; [ATR] = advanced tongue root

### 1.1. Acquisition du système phonologique de la L1

Lors de l'acquisition de la représentation des phonèmes de sa langue maternelle (L1), nous admettons, suivant Brown & Matthews (1997) et Rice & Avery (1995), que la GU renseigne l'enfant sur les contrastes phonémiques auxquels il peut s'attendre. Nous admettons également que l'enfant a la capacité de percevoir des contrastes dans la langue à laquelle il est exposé (l'input). Une fois qu'un contraste a été identifié, l'enfant construit la représentation des deux segments concernés en se servant des traits mis à sa disposition par la GU. Autrement dit, c'est la reconnaissance des contrastes dans l'input qui force l'addition de structure dans la représentation. Cette structure supplémentaire permettra de distinguer les deux segments perçus comme étant contrastifs. En bref, c'est sous l'action combinée de l'input et de la GU que l'enfant détermine quels traits doivent être activés et quels traits sont contrastifs dans sa L1.



## 1.2. Acquisition du système phonologique de la L2

En acquisition d'une L2, la question de la disponibilité de la GU fait l'objet d'un débat depuis une bonne quinzaine d'années. Or, très peu d'études portent sur l'acquisition du système phonologique de la L2. Un tel apprentissage est souvent même considéré comme étant extérieur à la problématique de l'accès à la GU (White 1989). Cet état de fait est en train de changer, grâce notamment aux développements en théorie phonologique de ces dernières années qui ont contribué à expliciter le rôle joué par la GU en acquisition de la L1. Ceci a permis la formulation de certaines questions de recherche dans le domaine de l'apprentissage de la L2.

L'une des hypothèses les plus intéressantes à avoir été récemment proposée concerne le rôle exact joué par la L1 dans l'acquisition de la représentation phonologique de la L2 (Brown 1997, 1998). Selon cette approche, la perception des sons de la L2 serait régie par les traits activés dans le système phonologique de la langue maternelle. Puisque la perception des contrastes conditionne l'acquisition de la structure sous-jacente, il s'ensuit que l'acquisition de la représentation des phonèmes de la L2 s'effectue à partir des traits du système de la L1. Il est depuis longtemps reconnu que la L1 exerce une forte influence sur l'acquisition de la phonologie de la L2. L'intérêt de l'approche de Brown, c'est qu'elle explicite précisément la nature de cette influence. Ainsi, il est suggéré que les sons de la L2 qui impliquent des traits spécifiques à la L2, c'est-à-dire des traits inactifs en L1, ne peuvent pas s'acquérir. D'autre part, les apprenants devraient être capables d'acquérir les sons de la L2 qui sont formés de traits indépendamment actifs dans la représentation de segments de la L1. Brown montre, de manière convaincante, que les apprenants japonais de l'anglais L2 sont incapables de percevoir le contraste entre /r/ et /l/ en anglais, et propose qu'ils ne peuvent pas acquérir la représentation phonologique de ces segments. Le contraste entre /l/ et /r/ concerne le trait [coronal], qui est inactif dans le système phonologique du japonais. Par contre, ces mêmes apprenants sont capables de percevoir le contraste entre /b/ et /v/, alors que /v/ est absent de leur L1. Le trait [continu] est le trait qui contraste /b/ et /v/ en anglais. Or, celui-ci est indépendamment exploité en japonais, notamment dans la représentation des sons /s/ et /t/.

Notons que l'hypothèse de Brown ne répond pas directement à la question de la disponibilité de la GU en acquisition de la L2 puisque son modèle traite uniquement de l'influence de la L1 (nous revenons sur ce point un peu plus loin). Tout se passe comme si l'existence du système phonologique de la L1 empêchait l'accès à l'inventaire des traits phonologiques de la GU (en particulier ceux inactifs dans la L1) à partir desquels le système de la L2 pourrait se construire. Pour autant, cette sorte de « bouchon » qu'exerce le système de la L1 ne signifie pas que la GU n'est pas disponible en acquisition de la L2. Cette connaissance linguistique innée pourrait en effet être disponible, mais non accessible, du fait de la grammaire maternelle.

### 1.3. Objectifs de la présente recherche

Malgré les résultats probants obtenus par Brown, son hypothèse nous apparaît trop forte, notamment au vu du comportement d'apprenants japonais et coréens de l'anglais vis-à-vis des contrastes *s/θ* et *r/l*. Aucun de ces contrastes n'existe en japonais et coréen, et les traits qui les distinguent, à savoir [distribué] et [coronal], sont inactifs dans ces deux langues. L'hypothèse de Brown prédit donc que les apprenants devraient être incapables de percevoir ces contrastes. Pourtant, les résultats montrent une sensibilité perceptuelle plus aiguë pour *s/θ* que pour *r/l*. Même si cette sensibilité n'est pas du niveau de celle des locuteurs natifs de l'anglais, il reste que la différence de traitement des deux contrastes n'est pas explicable par le modèle de Brown.

Dans cet article, nous proposons de confirmer l'hypothèse de Brown concernant l'acquisition de la phonologie de la L2, notamment en ce qui concerne l'influence du système de la L1. Nous conservons l'idée que les sons composés de traits indépendamment actifs dans la L1 peuvent être acquis. Nous proposons également les deux modifications suivantes au modèle de Brown. Tout d'abord, une distinction doit être faite entre les noeuds articulatoires (comme [labial], [coronal], [dorsal] et [pharyngal]) et les traits terminaux (comme [distribué] et [continu]). Autrement dit, les traits ne seraient pas égaux du point de vue de l'acquisition de la L2, tout comme ils ne le sont pas du point de vue de la théorie de la Géométrie de traits. Ainsi, le fait qu'un noeud articulatoire soit inactif dans la L1 rendrait un son plus difficile à acquérir que l'inexploitation d'un trait terminal.

Ceci pourrait rendre compte des différences de performance rapportées par Brown pour ce qui est de l'acquisition de /θ/ et de /l/ en anglais L2. Ensuite, nous proposons qu'un input approprié (tel que l'enseignement phonétique) peut faciliter l'acquisition des contrastes de la L2 (cf. Matthews 1998), mêmes ceux qui impliquent un noeud articulaire ou un trait terminal inactif dans la L1. L'influence de l'enseignement sur l'acquisition, au moins à moyen terme, a été proposée par White (1991) dans le domaine syntaxique. Grâce à l'input spécifique, les apprenants peuvent avoir accès aux composantes du système de connaissance linguistique inné et exploiter des propriétés inactives dans la L1 pour construire la grammaire de la L2.

Cette nouvelle hypothèse sera examinée en testant l'acquisition des phonèmes anglais /h/, /θ/ et /ŋ/ par des locuteurs canadiens francophones ayant reçu de l'enseignement phonétique intensif. Nous discuterons tout d'abord la représentation des segments étudiés et exposerons nos prédictions (section 2). Nous présenterons ensuite les tests donnés aux apprenants (section 3). Les résultats seront rapportés en section 4 puis discutés en section 5. Il est important de préciser qu'il s'agit d'une étude pilote destinée à explorer le bien-fondé de nos hypothèses et à vérifier la validité de nos tests.

## 2. Concepts théoriques et prédictions

### 2.1. Représentations phonologiques et sous-spécification

Les inventaires consonantiques du français et de l'anglais sont donnés dans les Tableaux 1 et 2 ci-dessous (les segments apparaissant en caractères gras et en italiques dans le Tableau 2 n'existent pas en français).

**Tableau 1: Inventaire consonantique du français  
(Rogers 1991)**

|            | LABIAL | CORONAL  |             |        | VELAIRE |
|------------|--------|----------|-------------|--------|---------|
|            |        | ([+ant]) | [+strident] | [-ant] |         |
| occlusives | p b    | t d      |             |        | k g     |
| fricatives | f v    |          | s v         | ʃ ʒ    |         |
| nasales    | m      | n        |             | ɲ      |         |
| liquides   |        | l r      |             |        |         |
| glides     | w ɥ    |          |             | j ɥ    | w       |

**Tableau 2: Inventaire consonantique de l'anglais  
(MacKay 1987, Jensen 1993)**

|            | LAB <sup>a</sup> | CORONAL  |           |            |          | DORS <sup>b</sup> | PHAR <sup>c</sup> |
|------------|------------------|----------|-----------|------------|----------|-------------------|-------------------|
|            |                  | ([+ant]) | ([+dist]) | ([+strid]) | ([-ant]) |                   |                   |
| occlusives | p b              | t d      |           |            |          | k g               |                   |
| fricatives | f v              |          | θ ð       | s z        | ʃ ʒ      |                   | h <sup>2</sup>    |
| affriquées |                  |          |           |            | tʃ dʒ    |                   |                   |
| nasales    | m                | n        |           |            |          | ŋ                 |                   |
| liquides   |                  | l r      |           |            |          |                   |                   |
| glides     | w                |          |           |            | j ɥ      | w                 |                   |

<sup>a</sup>lab=labial; <sup>b</sup>dors=dorsal; <sup>c</sup>phar=pharyngal

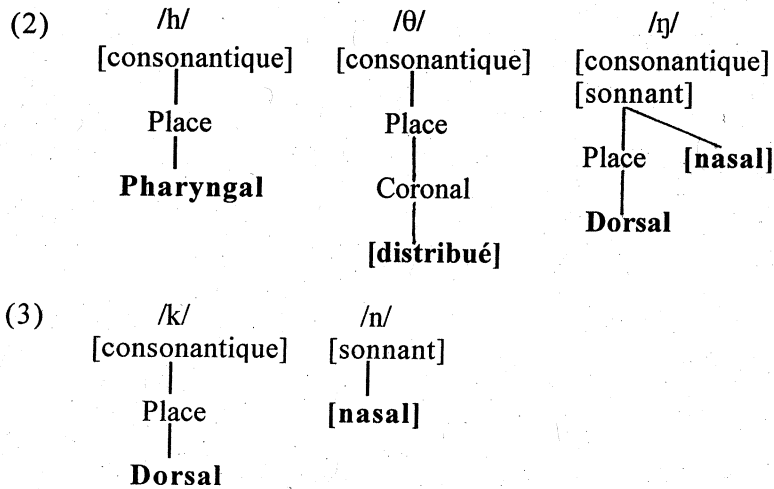
Comme nous l'avons déjà mentionné, chaque segment est un sous-ensemble de traits universellement disponibles dont les relations sont illustrées en (1). Toutefois, la question de la représentation segmentale est quelque peu compliquée par la problématique de la sous-spécification. La présence de certains traits dans les structures segmentales, ainsi que celle de certains contrastes dans l'inventaire de la langue, rend prévisible la présence d'autres traits dans la représentation phonologique. Par exemple, si [b, d, g] sont spécifiés phonologiquement comme étant [voisé], il n'est pas nécessaire de spécifier l'absence de voisement pour [p, t, k]. Les traits sous-spécifiés sont littéralement absents de la représentation phonologique, même s'ils sont présents au niveau phonétique. Il est généralement accepté que les représentations phonologiques sont sous-spécifiées, ce qui a donné lieu à diverses théories de la sous-spécification, comme la sous-spécification radicale (Kiparsky 1985; Archangeli 1984; Paradis & Prunet 1991, etc.) et la sous-spécification contrastive (Steriade 1987). Dans cet article, nous adoptons, tout comme Brown (1997, 1998), une version modifiée de cette dernière théorie (Rice & Avery 1991).<sup>3</sup> D'après ce modèle, un trait est activé sous l'effet d'un contraste présent dans l'inventaire segmental de la langue. Par exemple, [voisé] est activé par les contrastes [p/b, t/d, k/g] en français et en anglais.

2. Voir MacCarthy 1991, 1994 ; Paradis & Brault 1998 ; Rose 1996.
3. Il est important de préciser que notre analyse ne dépend pas cruciallement d'une théorie particulière de la sous-spécification.

De plus, un noeud n'est pas tenu d'avoir des traits dépendants, et le trait distinctif n'apparaît dans la représentation que d'un seul membre du contraste. Ainsi, [p/b, t/d, k/g] impliquent tous le noeud [laryngal], puisqu'il domine le trait [voisé] à l'origine du contraste; cependant, le trait [voisé] ne sera spécifié que dans la représentation du membre voisé de chaque paire.

Passons maintenant aux contrastes du français et de l'anglais qui sont pertinents à notre étude. Tout d'abord, comme le montre le Tableau 1, le français ne possède pas de segments [distribué], ni de contrastes basés sur ce trait. Ceci signifie que [distribué] ne fait pas partie de l'inventaire des traits phonologiques de cette langue. Ensuite, le trait [+antérieur] est sous-spécifié en français puisque les segments peuvent être distingués sur la base d'autres traits. Même si [+antérieur] est sous-spécifié, et même si cela signifie que le noeud [coronal] ne fait pas partie de la représentation des segments qui sont, phonétiquement, des coronales antérieures, le français a d'autres consonnes coronales qui se distinguent par des traits dépendants spécifiés. En conséquence, le noeud [coronal] doit être phonologiquement actif en français. Par contre, il n'y a pas de segment phonologiquement [pharyngal] dans cette langue, ce qui signifie que ce trait n'est pas nécessaire à la distinction segmentale et qu'il ne fait pas partie de l'inventaire des traits phonologiques du français. Pour ce qui est de [ŋ], la situation est différente. Même si ce segment est absent du répertoire du français, les traits qui le composent y sont présents. Comme le montre le Tableau 2, le français possède les consonnes [k, g] pour lesquelles le trait [dorsal] est spécifié, ainsi que les consonnes [m, n] qui impliquent le trait [nasal]. Le français n'est donc pas en reste quant aux traits représentant [ŋ], mais il ne les combine pas de la même façon que l'anglais.

Les représentations simplifiées des segments examinés dans cet article sont données en (2) et (3). Les traits qui sont pertinents à notre étude apparaissent en caractères gras; les segments [k] et [n] sont donnés pour montrer que les traits qui définissent [ŋ] sont phonologiquement actifs en français.



## 2.2. Prédications

Le Tableau 3 résume les différences entre le français et l'anglais par rapport à l'exploitation des noeuds articulatoires et des traits terminaux qui nous concernent dans cette étude.

**Tableau 3: Noeuds articulatoires et traits terminaux examinés en français et en anglais**

|          | Noeuds articulatoires |        | Traits terminaux |         |
|----------|-----------------------|--------|------------------|---------|
|          | Pharyngal             | Dorsal | [distribué]      | [nasal] |
| Français | -                     | +      | -                | +       |
| Anglais  | +                     | +      | +                | +       |

Au vu des différences entre les deux langues, notre approche fait les trois prédictions suivantes concernant l'apprentissage de l'anglais par des canadiens francophones:

- a. les apprenants devraient éprouver des difficultés à percevoir [h] et à acquérir sa représentation puisque ce son implique un noeud articulatoire inactif dans la L1;
- b. les apprenants devraient éprouver moins de difficultés à percevoir [θ] et à acquérir sa représentation puisque ce son implique un trait terminal inactif dans la L1;

- c. les apprenants ne devraient pas éprouver de difficultés à percevoir [ŋ] et à acquérir sa représentation puisque ce son implique des traits actifs dans la L1.

Une quatrième prédiction concerne l'input. Nous prévoyons que les apprenants ayant accès à suffisamment d'input approprié devraient percevoir tous les segments, dont [h], et acquérir leur représentation.

### 3. Méthodologie

#### 3.1. Participants

Quinze francophones apprenant l'anglais et douze anglophones (natifs du Canada ou des États-Unis) ont pris part à cette étude pilote. Divers renseignements concernant les participants sont rapportés dans le Tableau 4.

**Tableau 4: Détails sur les participants**

| L1       | No. | Âge                         | Âge de la 1 <sup>ère</sup> exposition | Âge de la 1 <sup>ère</sup> utilisation pour communiquer | Années d'exposition      |
|----------|-----|-----------------------------|---------------------------------------|---|--------------------------|
| Français | 15  | 20-41<br>( $\bar{X}$ =27.5) | 6-30<br>( $\bar{X}$ =14.3)            | 8-25<br>( $\bar{X}$ =15.2)                              | 3-28<br>( $\bar{X}$ =12) |
| Anglais  | 12  | 19-37<br>( $\bar{X}$ =25.5) |                                       |   |                          |

Tous les apprenants étaient des Canadiens francophones faisant des études d'anglais dans le but de devenir professeur de langue. Deux mois auparavant, ils avaient complété un cours en phonétique contrastive à l'Université Laval. L'objectif de ce cours était de faire découvrir aux étudiants leurs propres difficultés de prononciation, ainsi que celles de leurs futurs élèves, et de les corriger. L'enseignement lui-même consistait en des explications précises, des démonstrations et des exercices se concentrant, entre autres, sur l'articulation des sons nord-américains standards [θ], [ŋ] et [h]. Les étudiants recevaient également de l'enseignement sur la variabilité phonétique, par exemple sur le fait que, pour certains locuteurs, les fricatives interdentes sont en réalité dentales.

### 3.2. Tests

Les participants ont passé deux tests de perception en laboratoire de langue (des écouteurs étaient mis à leur disposition). Pour chaque test, le stimulus impliquait des mots anglais d'une syllabe connus des apprenants (les mots avaient été vus lors d'exercices de transcription phonétique). Les mêmes mots ont été employés dans les deux tests. Ils étaient tous produits par un locuteur anglophone canadien. L'enregistrement des stimuli s'est effectué sur bande magnétique puis a été numérisé. Le programme SoundEdit 2 pour Macintosh a été ensuite utilisé pour normaliser le stimulus. La durée de chaque test était d'environ 10 minutes, avec une pause de 5 minutes entre les deux.

#### 3.2.1. Test de discrimination (test AX)

Le premier test était un test de discrimination de type AX. Les participants entendaient des paires de mots et devaient décider, pour chaque paire, si les deux mots étaient identiques ou différents. Ils inscrivaient ensuite leur jugement sur une feuille-réponses. L'objectif de ce test était de déterminer si les apprenants pouvait distinguer les segments [h], [θ] et [ŋ] au niveau phonétique. Pour cela, il y avait un intervalle de 500ms entre chaque mot (Werker & Logan 1985).<sup>4</sup> L'intervalle était de 1000ms entre chaque paire. Le test comprenait un total de 102 paires de mots (Tableau 5).

---

4. L'intervalle entre les membres de chaque paire n'était pas assez long pour tester la discrimination phonologique; à 500ms, il testait uniquement la discrimination sur le plan phonétique, suivant Werker & Logan (1985). Cependant, il est clair que l'acquisition de la représentation phonologique des segments de la L2 ne peut pas s'effectuer si les apprenants sont incapables de percevoir, au moins au niveau phonétique, les différences entre ces segments. Nous maintenons donc la validité de l'intervalle de temps choisi.



Tableau 5: Détails du test AX

|                          | [h]                         | [θ]                         | [ŋ]            | [p]/[f]         |
|--------------------------|-----------------------------|-----------------------------|----------------|-----------------|
| No. de paires minimales  | 18<br>heat/eat <sup>5</sup> | 18<br>thin/tin <sup>6</sup> | 18<br>fang/fan | 21<br>pool/fool |
| No. de paires identiques | 9<br>heat/heat              | 9<br>thin/thin              | 9<br>fang/fang |                 |

Chacun des 3 segments étudiés se trouvait impliqué dans 18 paires minimales, soit un total de 54 paires dont la réponse était 'différente'. Dans la moitié des cas, le premier mot prononcé était celui contenant le segment testé (e.g. *heat* ('chaleur') suivi de *eat* ('manger')). Nous avons également pris soin de varier la voyelle du nucleus autant que possible. Les 18 paires 'différentes' impliquant le son [θ] étaient divisées en trois sous-groupes égaux selon la position du segment: en attaque (e.g. *thin* ('maigre')/*tin* ('étain')), en position coda (e.g. *bath* ('bain')/*bat* ('chauve-souris')) et en début de séquence consonantique (e.g. *thrill* ('sensation')/*trill* ('trille')). Pour les deux autres segments, [h] et [ŋ], il était impossible de varier le contexte d'occurrence. Ainsi, [h] se trouvait toujours en position d'attaque et [ŋ] en position coda. 27

5. Il pourrait nous être reproché que ces paires minimales impliquent un problème d'ordre syllabique et non pas segmental (présence d'une attaque dans un mot et absence d'attaque dans l'autre). Il est en effet reconnu que les attaques sont moins facilement perceptibles que les codas. Ceci étant, il n'y a rien qui suggère que l'absence d'attaque dans les mots anglais soit source de difficultés pour les apprenants francophones. En particulier, ils n'ont aucun problème pour discriminer *thin* ('maigre') et *in* ('dans'). Ceci suggère que la question à poser n'est pas: « est-ce que les participants au test entendent l'attaque ou non? », mais plutôt: « est-ce qu'ils entendent un [h] en attaque ou non? »
6. Dans son étude, Brown (1997) a contrasté [θ] avec [s], mais les Canadiens francophones, contrairement aux locuteurs du français européen, remplacent inmanquablement [θ] par [t], et non par [s]. Cette substitution est caractéristique d'un accent canadien francophone et cause de grandes confusions au niveau de la perception. De plus, elle a lieu systématiquement dans le cadre de l'adaptation des emprunts (ceci est discuté dans la conclusion).

autres paires étaient formées de mots identiques contenant les segments [h], [θ] et [ŋ]. Ces paires de mots ont été intégrées pour que les apprenants ne soient pas systématiquement tentés de répondre 'différent' dès qu'ils percevaient la présence d'un des segments testés. Enfin, le test comprenait 21 paires minimales de mots impliquant un contraste présent dans la langue maternelle ([f] et [p]), afin de déterminer si les participants étaient capables de passer le test. Un fort taux de bonnes réponses était attendu concernant ces paires de mots.

### 3.2.2. Test d'identification (test ABX)

Le deuxième test était un test d'identification de type ABX. 74 paires minimales de mots étaient présentés sous forme écrite. Pour chaque paire, l'un des deux mots était prononcé; la tâche des apprenants était d'identifier ce mot. Ce genre de test est censé forcer les participants à accéder à la représentation lexicale (Curtin et al. 1998, Gough 1972). En particulier, il semble que la première syllabe soit l'unité de base déclenchant l'accès à cette représentation (Segui 1990). Or, tous les mots présentés dans ce test étaient monosyllabiques. L'objectif du test était de déterminer si les phonèmes de la L2 faisaient partie des représentations lexicales des apprenants. Les détails sur les paires minimales présentées, ainsi que sur les mots prononcés, sont donnés dans le Tableau 6.

Tableau 6: Détails du test ABX

|                                 | [h]            | [θ]            | [ŋ]            | [p]/[f]         |
|---------------------------------|----------------|----------------|----------------|-----------------|
| No. de paires minimales écrites | 18<br>heat/eat | 18<br>thin/tin | 18<br>fang/fan | 20<br>pool/fool |
| No. de segments testés produits | 9<br>heat      | 9<br>thin      | 9<br>fang      |                 |
| No. de segments leurre produits | 9<br>eat       | 9<br>tin       | 9<br>fan       | 20<br>pool      |

Tout comme dans le test AX, 18 paires minimales impliquaient chacun des 3 segments étudiés. Dans la moitié des cas, le mot comportant le segment testé était prononcé (e.g. *heat* pour la paire *heat/eat*), pour un total de 27 mots. Dans l'autre moitié des cas, c'était l'autre membre de la paire minimale qui était prononcé (e.g. *eat*). L'ordre de présentation des paires minimales écrites

était variée de manière équitable: dans la moitié des cas, c'était le mot contenant l'un des segments testés qui était présenté en premier (e.g. *heat* suivi de *eat*). Tout comme pour le test AX, le segment [θ] apparaissait dans trois positions différentes (attaque, coda et séquence consonantique), alors que [h] et [ŋ] ne se trouvaient respectivement qu'en position attaque et coda. Pour finir, 20 paires minimales de distraction ont été incorporées de façon à déterminer si les participants étaient capables de faire le test. L'intervalle de temps entre chaque mot produit était de 1000ms.

### 3.2.3. Autres considérations

Le test AX a été administré avant le test ABX, puisque la détection du contraste est nécessaire pour qu'il y ait construction de la structure phonologique correspondante (Brown 1997, 1998). À ce titre, nous ne voulions pas que les réponses au test de discrimination soient influencées par quelque facteur que ce soit, en particulier par la connaissance des paires minimales qu'aurait occasionnée l'administration du test ABX en premier.

Deux prédictions peuvent être faites quant à la relation entre les résultats des deux tests. Tout d'abord, de mauvais résultats au test AX devraient s'accompagner de mauvais résultats au test ABX. En effet, si les apprenants ne peuvent pas percevoir le contraste, ils ne devraient pas pouvoir en bâtir une représentation phonologique distincte. Ensuite, de bons résultats au test ABX devraient s'accompagner de bons résultats au test AX: si les apprenants ont réussi à construire une représentation des phonèmes identique à celle de la langue-cible, c'est qu'ils ont été capables de percevoir les contrastes. En résumé, les réponses devraient être soit bonnes aux deux tests, soit mauvaises aux deux tests. Il serait également possible d'observer une bonne performance au test AX accompagnée de mauvais résultats au test ABX. Ceci signifierait que les apprenants peuvent détecter phonétiquement des contrastes mais ne sont pas (encore) capables de les utiliser pour bâtir des représentations phonologiques distinctes. Ce que l'on ne prévoit pas, c'est une bonne performance au test ABX (ce qui suggérerait qu'il y a eu construction phonologique distinctive) et de mauvais résultats au test AX (ce qui correspondrait à un manque de perception des contrastes).

Enfin, chaque test a fait l'objet de deux versions inversant l'ordre de présentation. Chaque version a été distribuée à la moitié des participants lors de chaque test.

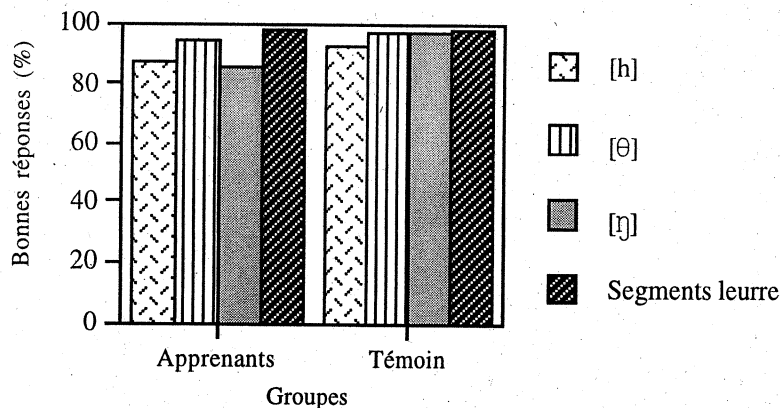
#### 4. Résultats

L'ordre de présentation n'a eu aucun effet sur les types de réponses pour aucun des deux tests. De plus, aucune corrélation n'est à rapporter, pour aucun des tests, entre le taux de bonnes réponses et l'âge des apprenants ( $r = -.309$ ,  $p > .05$  pour le test AX et  $r = -.059$ ,  $p > .05$  pour le test ABX), l'âge de la première exposition à l'anglais ( $r = -.355$ ,  $p > .05$  pour l'AX et  $r = .105$ ,  $p > .05$  pour l'ABX) ou le nombre d'années d'exposition à l'anglais ( $r = .059$ ,  $p > .05$  pour le test AX et  $r = -.148$ ,  $p > .05$  pour le test ABX). Enfin, précisons que le groupe témoin a répondu pratiquement parfaitement aux deux tests.

##### 4.1. Test de discrimination (AX)

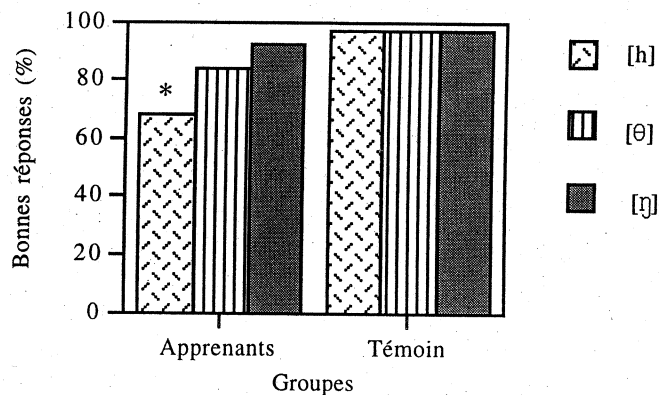
Comme le montre la Figure 1, les apprenants ont obtenus de très bons résultats sur les mots 'identiques' et sur les paires de distraction. Ceci suggère qu'ils n'étaient pas enclin à répondre systématiquement 'différent' et qu'ils étaient capables de faire le test.

Figure 1: Bonnes réponses sur les paires identiques et segments leurre (test AX)



Pour ce qui est des paires minimales impliquant les segments étudiés, la Figure 2 indique des différences nettes entre les taux de bonnes réponses fournies par les apprenants.

Figure 2: Bonnes réponses sur [h], [θ] et [ŋ] (test AX)

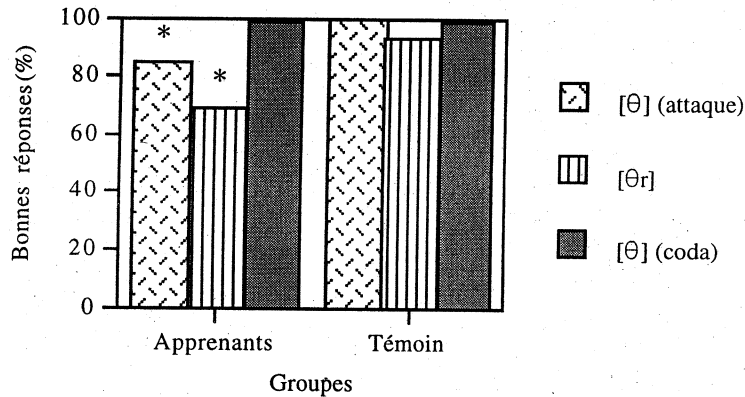


\*=différence statistiquement significative par rapport aux autres pourcentages du même groupe de participants

Une analyse statistique de variance à mesures répétées (ANOVA) révèle que les différences entre les pourcentages sont significatives ( $F(14,30)=9.863$ ,  $p=.0006$ ). Des tests Scheffe post-hoc ( $p<.05$ ) indiquent que le taux de bonnes réponses est significativement plus faible pour [h] que pour [θ] et [ŋ], alors qu'aucune différence significative n'existe entre [θ] et [ŋ]. De plus, une analyse de variance factorielle (ANOVA) indique une différence significative entre la performance du groupe apprenant et du groupe témoin concernant [h] ( $F(1,25)=21.775$ ,  $p=.0001$ ) et [θ] ( $F(1,25)=7.732$ ,  $p=.0102$ ). Par contre, la performance des deux groupes ne diffère pas significativement sur [ŋ] ( $F(1,25)=2.385$ ,  $p=.1351$ ). Ceci suggère que les apprenants ont des difficultés à percevoir [h] et en éprouvent beaucoup moins pour [ŋ], ce qui est en accord avec nos hypothèses. Les résultats concernant [θ] sont plus ambigus. Même si l'on observe, comme prévu, un taux de bonnes réponses à mi-chemin entre ceux obtenus sur les deux autres segments, le manque de différence significative entre [θ] et [ŋ] reste à expliquer. Pour cela, nous

devons examiner les réponses en fonction de la position de [θ] dans le mot (Figure 3).

**Figure 3: Bonnes réponses selon la position de [θ] (test AX)**



\*=différence statistiquement significative par rapport aux autres pourcentages du même groupe de participants

La performance des apprenants varie en fonction du contexte où apparaît le segment [θ]. Des différences significatives existent même entre les différents taux de bonnes réponses ( $F(14,30)=10.307, p=.0004$ ). Des tests post-hoc Fisher et Scheffe révèlent que la performance est la meilleure quand [θ] est en position coda, et ce de manière significative ( $p<.05$ ). De plus, le taux de bonnes réponses est significativement plus élevé quand [θ] est en attaque que quand il se trouve dans une séquence consonantique (test Fisher,  $p<.05$ ). Ces résultats sont comparables à ceux de Brown concernant la perception du contraste entre [l] et [r] par des apprenants japonais de l'anglais L2: ce contraste n'était en effet perçu qu'en fin de syllabe. En fait, l'occurrence de la consonne dans cette position serait susceptible d'affecter la qualité de la voyelle précédente, ce qui rendrait le contraste encore plus perceptible (Brown 1997, 1998). Il se pourrait donc que les apprenants arrivent à distinguer les paires de mots sur la base de la voyelle et non pas sur celle de la consonne en position coda. Cette analyse pourrait très bien s'appliquer aux bons résultats obtenus sur le segment [ŋ], puisque ce segment n'apparaît qu'en position de fin de syllabe. Si l'on adopte cette analyse, les

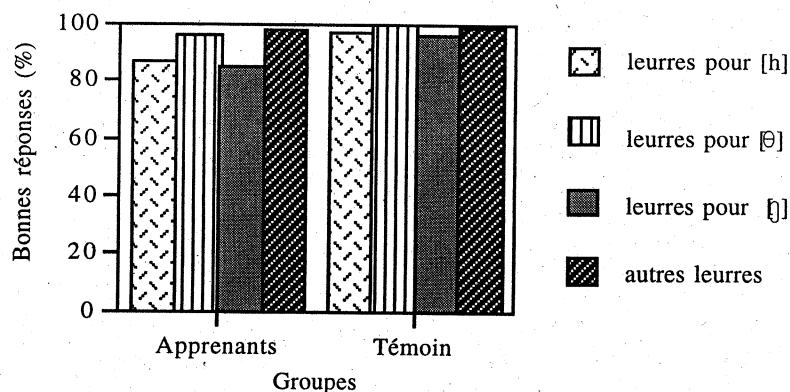
apprenants arriveraient à distinguer les mots contenant [ŋ], non pas parce que leur L1 contient les traits phonologiques qui composent ce son en anglais –contrairement à notre hypothèse– mais plutôt parce que la voyelle qui le précède a une qualité particulière. Ce qu'il faudrait pour tester notre hypothèse, c'est un son de la L2 dont les traits phonologiques sont indépendamment exploités en L1, et qui apparaît dans des positions autres que la position coda.

Terminons en précisant que si l'on fait abstraction de la performance des apprenants sur les mots où [θ] est en position coda, le taux de bonnes réponses sur [θ] est de 76.7%. D'après une analyse de variance à mesures répétées et un test post-hoc Fisher ( $p < .05$ ), ce pourcentage est significativement plus bas que celui obtenu sur [ŋ] ( $F(14,30)=7.404$ ,  $p=.0026$ ). De plus, le pourcentage de bonnes réponses obtenu sur [θ] en position attaque et dans des séquences consonantiques est supérieur à celui observé pour [h] (68.3%), même s'il ne l'est pas de manière significative.

#### 4.2 Test de reconnaissance (test ABX)

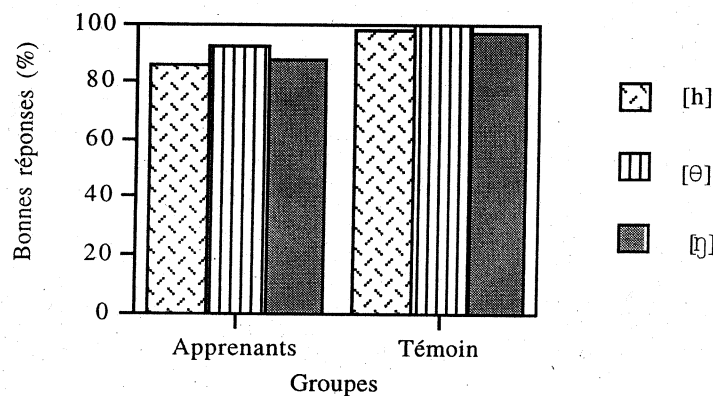
Comme pour le test AX, les taux de bonnes réponses ne concernant pas les segments étudiés sont très élevés (Figure 4). Cela suggère que les apprenants étaient capables de faire le test.

Figure 4: Bonnes réponses sur les segments leurre (test ABX)



En raison de problèmes d'enregistrement, deux mots impliquant respectivement [h] et [ŋ] ont été soustraits des analyses portant sur le test ABX. De plus, un mot supplémentaire commençant par [θr] s'est glissé dans la bande sonore destinée aux participants. Les analyses rapportées ci-dessous portent donc sur 8 mots contenant [h] et [ŋ] et sur 10 mots impliquant [θ]. Les taux de bonnes réponses sur [h], [θ] et [ŋ] sont plus élevés que ceux obtenus au test AX. Ils sont d'ailleurs pratiquement au même niveau que ceux des locuteurs natifs de l'anglais (Figure 5). Comme pour le test AX, le pourcentage de bonnes réponses est le moins élevé pour [h], mais, d'après une analyse de variance à mesures répétées, il n'y a pas de différences significatives entre les taux ( $F(14,30)=1.238, p=.3053$ ).

**Figure 5: Bonnes réponses sur [h], [θ] et [ŋ]  
(test ABX)**



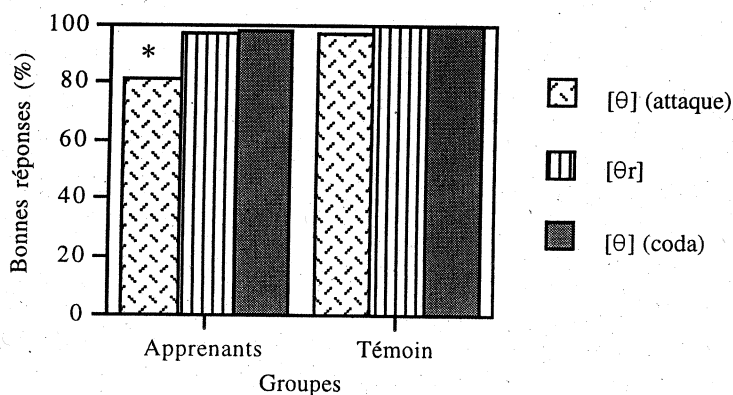
Dans son étude sur l'acquisition de l'anglais par des locuteurs japonais, Brown (1998) avait observé la même différence entre les résultats de ses tests AX et ABX. Pour elle, cette différence s'explique par le fait que l'éventail de réponses est plus étendu pour le test AX que pour l'autre test. En effet, un apprenant qui n'est pas capable de distinguer les deux membres d'une paire minimale devrait répondre « identique » au test AX. Le taux de bonnes réponses pour ce test s'échelonne donc de 0% à 100%. Pour ce qui est du test ABX, par contre, même si l'apprenant n'a pas acquis la représentation du segment testé, il a le choix entre les deux mots présentés; les possibilités de bonnes



réponses se situent donc entre 50% et 100%. Nous adopterons cette explication ici, ce qui a pour conséquence que les forts taux de bonnes réponses obtenus au test ABX ne signifient pas nécessairement qu'il y a eu acquisition des représentations phonologiques des trois segments examinés.

Pour ce qui est de la performance des apprenants sur [θ] en fonction de sa position, là encore le pourcentage de bonnes réponses le plus important est enregistré quand le segment se trouve dans le coda. Par contre, et contrairement au test AX, le taux de bonnes réponses sur [θr] est très élevé et celui concernant [θ] en position d'attaque est le plus faible. Le taux de réussite dans ce dernier contexte est significativement moins élevé que dans les deux autres ( $F(14,30)=10.134$ ,  $p=.0005$  et test post-hoc Scheffe ( $p<.05$ )). Si l'on exclut les contextes où [θ] apparaît en position coda, aucune différence significative n'existe entre les taux de bonnes réponses concernant les trois segments examinés dans cette étude ( $F(14,30)=.304$ ,  $p=.7389$ ).

**Figure 6: Bonnes réponses selon la position de [θ]  
(test ABX)**



\*=différence statistiquement significative par rapport aux autres pourcentages du même groupe de participants

### 4.3. Résultats individuels

En ce qui concerne la relation entre les résultats obtenus aux tests AX et ABX, nous avons fait deux prédictions. Tout d'abord, un faible taux de bonnes réponses au test AX devait s'accompagner d'une faible performance au test ABX. En adoptant les différences d'éventail de bonnes réponses explicitées ci-dessus, nous acceptons qu'un faible taux de bonnes réponses se situe en-deçà de 60% pour l'AX et en-deçà de 80% pour l'ABX. Comme nous le montre le Tableau 7, la première prédiction est confirmée: pratiquement tous les apprenants ayant obtenu un faible score à l'AX ont également obtenu un faible pourcentage de bonnes réponses à l'ABX.

Tableau 7: Faible taux de bonnes réponses à l'AX et à l'ABX (mêmes apprenants)

|     | < 60% à l'AX | < 80% à l'ABX |
|-----|--------------|---------------|
| [h] | 6            | 5             |
| [θ] | 1            | 1             |
| [ŋ] | 1            | 1             |

Nous avons également prédit qu'un bon score à l'ABX devrait s'accompagner d'un bon score à l'AX. C'est effectivement ce que l'on peut observer (Tableau 8). Les apprenants qui ont obtenu plus de 80% de bonnes réponses à l'ABX présentent un pourcentage de réussite supérieur à 60% à l'AX. Dans certains cas, la performance est supérieure à 80%, ce qui suggère qu'il y a bien eu acquisition de la représentation phonologique des segments de la L2.

Tableau 8: Taux élevé de bonnes réponses à l'ABX et à l'AX (mêmes apprenants)

|     | > 80% à l'ABX | 60%-80% à l'AX | > 80% à l'AX |
|-----|---------------|----------------|--------------|
| [h] | 9             | 4              | 5            |
| [θ] | 13            | 4              | 9            |
| [ŋ] | 12            | 0              | 12           |

Pour ce qui est du reste des apprenants, ils ont obtenu de bons scores au test AX, mais des taux de bonnes réponses inférieurs à 80% au test ABX (Tableau 9). Pour ces apprenants, leur capacité à percevoir les segments testés ne semble pas les avoir conduits à en construire une représentation phonologique.

**Tableau 9: Taux de bonnes réponses élevé à l'AX et faible à l'ABX (mêmes apprenants)**

|     | > 80% à l'AX | < 80% à l'ABX |
|-----|--------------|---------------|
| [h] | 0            | 0             |
| [θ] | 1            | 1             |
| [ŋ] | 2            | 2             |

## 5. Discussion

Les taux de bonnes réponses sur les segments testés dans cette étude, en particulier [h] et [θ], sont plus élevés que ceux rapportés par Brown (1997) à propos de [l] et [r] en anglais L2. En particulier, il semble que certains des participants de notre recherche soient capables de percevoir les contrastes étudiés et aient réussi à acquérir les représentations phonologiques de l'anglais. Ces résultats sont sans doute dus à l'effet de l'enseignement reçu par les apprenants avant le passage des tests. Même s'il ne s'agit que d'une étude pilote et que ces conclusions restent à confirmer, il semblerait qu'il soit possible d'acquérir les contrastes phonologiques de la L2, même si les traits phonologiques impliqués sont inactifs dans la L1, ce qui est en contradiction avec l'hypothèse de Brown (1997). Ces résultats s'opposent également aux propositions de Matthews (1998). Matthews suggère en effet que l'enseignement peut affecter l'acquisition des segments de la L2 impliquant des traits indépendamment actifs dans la L1, mais qu'il n'a pas d'effet sur ceux qui exploitent des traits inactifs dans la L1. L'étude de Matthews impliquait une courte session d'enseignement se concentrant uniquement sur la perception. Contrairement à cette étude, les participants à notre recherche avaient suivi un semestre entier d'enseignement phonétique couvrant à la fois la perception et la production. Les différences quant à la nature et à la durée de l'enseignement expliquent sans doute les résultats opposés obtenus

dans les deux études. Il reste que les apprenants testés dans notre recherche venaient de terminer leur semestre d'enseignement phonétique. Il serait intéressant d'étudier l'effet de cet enseignement à long terme. Ceci nous permettrait de déterminer si le processus d'acquisition peut être réellement affecté par un enseignement spécifique et approprié.<sup>7</sup>

Les résultats de notre étude suggèrent également que la GU reste disponible en acquisition de la L2. Si les apprenants sont capables de construire certaines représentations phonologiques de la L2 impliquant des traits inactifs dans leur L1, c'est que l'inventaire des traits (et la façon dont ils sont structurés) offert par la GU reste accessible. Ce serait l'enseignement qui permettrait aux apprenants d'échapper au système de leur L1 et ainsi d'accéder aux traits nécessaires à la construction du système phonologique de la langue-cible.

Enfin, notre recherche montre que la performance des apprenants diffère selon les segments. En accord avec le modèle de Brown, le taux de bonnes réponses est le plus élevé pour [ŋ], c'est-à-dire pour le segment de la L2 dont les traits sont indépendamment exploités dans la L1. Ceci dit, il faut se rappeler que la position du segment en fin de syllabe peut avoir influencé la qualité de la voyelle précédente et ainsi aider les apprenants dans leur perception. Pour ce qui est des segments dont les traits sont spécifiques à la L2, les résultats ne sont pas au même niveau (68.3% de bonnes réponses pour [h] et 84.2% pour [θ]), ce que Brown ne peut expliquer. Même si les taux de bonnes réponses ne diffèrent pas de manière significative, l'écart de près de 16% ne peut être ignoré. Il semble donc que la nature du trait contrastif joue un rôle dans l'acquisition de la représentation phonologique de la L2. Si ce trait est un trait terminal, l'acquisition sera relativement plus facile que s'il s'agit d'un noeud articulatoire. Ainsi, les apprenants francophones de l'anglais L2 semblent avoir plus de facilité avec [θ], qui implique le trait terminal [distribué], qu'avec le son [h], caractérisé par le noeud articulatoire [pharyngal]. Bien sûr, comme nous l'avons rappelé dans le

---

7. De plus, nous sommes actuellement en train de tester des apprenants francophones de l'anglais qui n'ont pas reçu d'enseignement phonétique particulier.

paragraphe précédent, la position du segment dans le mot peut jouer un rôle important au niveau de la reconnaissance des contrastes. En particulier, les apprenants semblent avoir plus de facilité à distinguer [θ] en position coda. Ceci étant, cette facilité n'explique pas à elle seule la différence de traitement entre [h] et [θ] observée chez les apprenants.

Cette différence est parallèle à ce que l'on trouve dans l'adaptation des emprunts issus de l'anglais en français québécois. Alors que le québécois remplace [θ] par [t], comme en (5), le segment [h] est presque systématiquement supprimé, comme en (6).

- (5) a. 'Thatcher': [θætʃəɪ] -> [tatʃœR]  
b. 'thrill' ('sensation'): [θɹɪl] -> [tril]  
c. 'ethnic' ('ethnique'): [εθnik] -> [ɛtnik]
- (6) a. 'heater' ('radiateur'): [hirəɪ] -> [itœR]  
b. 'hold up' ('vol à main armée'): [holdʌp] -> [\_oldɔp]  
c. 'hot chicken' ('poulet chaud'):  
[hattʃikən] -> [attʃikən]

Or, la suppression de segment est très rare en adaptation des emprunts. Dans un corpus de 5940 malformations (du point de vue du français québécois), Paradis & Brault (1998) rapportent un taux de suppression de segment de 2.8% (168/5940). En revanche, il y a adaptation des segments étrangers dans 67.7% des cas (4013/5940), tandis que 29% des emprunts ne subissent aucune adaptation (1759/5940). Ce qui retient particulièrement notre attention, c'est que le segment [h] n'est jamais adapté. Autrement dit, il n'est jamais remplacé par un autre segment. Sur les 155 emprunts contenant [h] du corpus examiné par Paradis & Brault, ce segment est soit supprimé (dans 135 cas, soit 87.1%), soit maintenu tel quel (dans 20 cas, soit 12.9%). Il semblerait donc qu'en acquisition de la L2, tout comme en adaptation des emprunts, le simple fait qu'un trait phonologique de la langue-cible ne soit pas exploité dans la langue de départ ne suffise pas à prédire la façon dont il va être traité ou acquis. Ce serait plutôt la nature de ces traits qu'il conviendrait de considérer.

Bien sûr, cette étude ne traite pas directement la question de l'influence de la L1 en début d'apprentissage, puisque les apprenants testés étaient de niveau avancé. Il est donc impossible d'apprécier l'hypothèse de Brown dans son ensemble. Toutefois, le fait que les apprenants aient des difficultés précisément là où la L2 exploite un trait phonologique inactif dans leur L1 indique qu'effectivement, la perception des contrastes de la L2, et par là même l'acquisition du système phonologique de la langue-cible, s'effectue à travers le système phonologique de la langue maternelle.

## 6. Conclusion

L'étude rapportée dans cet article suggère que l'hypothèse de Brown (1997, 1998) à propos de l'acquisition du système phonologique de la L2 est trop forte. Même si le système phonologique de la L1 joue un rôle important dans l'acquisition de la phonologie de la langue-cible, la nature des traits contrastifs de la L2 qui sont inexploités dans la L1 semble être déterminante dans le processus d'acquisition. D'autre part, les contrastes impliquant des traits inactifs dans la L1 peuvent être acquis si l'input reçu par les apprenants est suffisant et approprié. Malgré tout, il reste que notre recherche est une étude pilote. Même si les résultats nous encouragent à poursuivre nos investigations dans la même voie, l'interprétation des résultats est à considérer avec prudence.

## Remerciements

Cette recherche a bénéficié d'une subvention de recherche pour besoins ponctuels de l'Université Laval. Nous tenons à remercier, pour leurs commentaires et suggestions, Carole Paradis et Cynthia Brown, ainsi que le public des midis du Gredil de l'Université Laval et de la conférence Gasla IV 1998, où des versions antérieures de cet article ont été présentées.

**RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

- ARCHANGELI, D. (1984): **Underspecification in Yawelmani Phonology and Morphology**, New York, Garland.
- ARCHANGELI, D. & D. PULLEYBLANK (1993): **Grounded Phonology**, Cambridge, MA, Cambridge University Press.
- AVERY, P. & K. RICE (1989): "Segment structure and coronal underspecification", **Phonology** 2, pp. 179-200.
- BROWN, C. (1997): **Acquisition of Segmental Structure: Consequences for Speech Perception and Second Language Acquisition**, Thèse de doctorat non publiée, Université McGill.
- (1998): "The role of the L1 grammar in the acquisition of L2 segmental structure", **Second Language Research** 14, pp. 136-193.
- BROWN, C. & J. MATTHEWS (1997): "The role of feature geometry in the development of phonemic contrasts", S.J. Hannahs & M. Young-Scholten (eds.), **Focus on Phonological Acquisition**, Philadelphia, John Benjamins, pp. 67-112.
- CHOMSKY, N. (1986): **Knowledge of Language**, New York, Praeger.
- CLEMENTS, N. (1985): "The geometry of phonological features", **Phonology Yearbook** 2, pp. 225-252.
- CURTIN, S., H. GOAD & J. PATER (1998): "Transfer and levels of representation: the acquisition of Thai voice and aspiration by English and French speakers", **Second Language Research** 14, pp. 389-405.
- GOUGH, P. (1972): "One second of reading", J. Kavenagh & I. Mattingly (eds.), **Language by Ear and by Eye: The**

**Relationship between Speech and Reading**  
Cambridge, MIT Press, pp. 331-358.

- JENSEN, J.T. (1993): **English Phonology**, Amsterdam, John Benjamins.
- KIPARSKY, P. (1985): "Some consequences of lexical phonology", **Phonology** 2, pp. 85-138.
- MACKAY, I. (1987): **Phonetics: the science of speech production**, Austin, TX, Pro-ed.
- MATTHEWS, J. (1998): "The influence of pronunciation training on the perception of second language contrasts", A. James & J. Leather (eds.), **New Sounds 1997, Proceedings of Third International Symposium on the Acquisition of Second Language Speech**.
- MCCARTHY, J. (1988): "Feature geometry and dependency", O. Fusimura (ed.), **Articulatory Organization: From Phonology to Speech Signals Phonetica** 45, pp. 84-108.
- (1991): The Phonology of Semitic Pharyngeals. Manuscrit non publié, University of Massachusetts, Amherst.
- (1994): "The phonetics and phonology of semitic pharyngeals", P. Keating (ed.), **Phonological Structure and Phonetic Form: Papers in Laboratory Phonology III**, Cambridge, MA, Cambridge University Press, pp. 191-233.
- PARADIS, C. & F. BRAULT (1998): Le comportement unique de la laryngale /h/ dans les emprunts. Communication donnée à l'ACFAS, Université Laval, Mai 1998.
- PARADIS, C. & J.-F. PRUNET (eds.) (1991): **The Special Status of Coronals: Internal and External Evidence**, San Diego, Academic Press.



- RICE, K. & P. AVERY (1991): "On the relationship between laterality and coronality", C. Paradis & J.-F. Prunet (eds.), **The Special Status of Coronals: Internal and External Evidence**, San Diego, Academic Press, pp. 101-124.
- (1995): "Variability in a deterministic model of language acquisition", J. Archibald (ed.), **Phonological Acquisition and Phonological Theory**, Hillsdale, NJ, Erlbaum, pp. 23-42.
- ROGERS, H. (1991): **Theoretical and practical phonetics**, Toronto, Copp Clark Pitman.
- ROSE, S. (1996): "Variable laryngeals and vowel lowering", **Phonology** 13, pp. 73-117.
- SAGEY, E. (1986): **The Representation of Features and Relations in Nonlinear Phonology**, Thèse de doctorat non publiée, MIT.
- SEGUI, J. (1990): "The syllable: a basic perceptual unit in speech processing?" H. Bouma & D. G. Bouwhuis (eds.), **Attention and Performance 10: Control of Language Processes**, Hillsdale, NJ, Erlbaum, pp. 165-181.
- STERIADE, D. (1987): "Redundant values", **Proceedings of the Chicago Linguistics Society** 23, pp. 339-362.
- WERKER, J. & J. LOGAN (1985): "Cross-language evidence for three factors in speech perception", **Perception and Psychophysics** 37, pp. 35-44.
- WHITE, L. (1989): **Universal Grammar and Second Language Acquisition**, Amsterdam, John Benjamins.
- (1991): "Adverb placement in second language acquisition: Some effects of positive and negative evidence in the classroom", **Second Language Research** 7, pp. 133-161.

LANGUES ET LINGUISTIQUE, n° 25, 1999: 111-144

**INCOMPRÉHENSION ET MALENTENDU:  
DEUX MANIFESTATIONS DE LA  
CO-CONSTRUCTION DU SENS**

Marty LAFOREST  
professeure adjointe  
(UQTR)

Diane VINCENT  
professeure titulaire

Cet article vise à remettre en question l'idée suivant laquelle les problèmes conversationnels liés à l'interprétation et la perte d'intercompréhension qui s'ensuit sont des cas d'exception. L'analyse porte sur une même question posée à 67 individus différents dans le cadre d'une entrevue sociolinguistique, et les échanges qui en découlent. Elle amène les auteures à conclure que l'incompréhension et le malentendu sont des phénomènes inhérents au fonctionnement même de l'interaction, et plus fréquents que le nombre de traces qu'ils laissent dans le discours pourrait le laisser croire. Elle montre aussi comment l'incompréhension et le malentendu contraignent la structure du discours et comment les interactants arrivent à évaluer et à gérer la non-coïncidence de leurs interprétations.

***Langues et linguistique, n° 25, 1999***

© Département de langues, linguistique et traduction  
Faculté des lettres, Université Laval  
Québec (Québec) CANADA

**ISSN 0226-7144**

**[li.ulaval.ca](http://li.ulaval.ca)**

**INCOMPRÉHENSION ET MALENTENDU:  
DEUX MANIFESTATIONS DE LA  
CO-CONSTRUCTION DU SENS<sup>1</sup>**

Marty LAFOREST  
professeure adjointe  
(UQTR)

Diane VINCENT  
professeure titulaire

*Ce qui distingue une interprétation pertinente d'une interprétation erronée, ce n'est pas un critère d'authenticité ou de conformité, mais plutôt ce qui se passe dans l'échange interactif lui-même: dans quelle mesure les interférences spécifiques à un contexte donné sont partagées, confirmées, modifiées ou rejetées au cours d'une rencontre.*

(Gumperz 1989: 76)

Le sens des énoncés n'est pas, en conversation spontanée, donné, fixé une fois pour toutes, puisqu'on observe que les interlocuteurs discutent, révisent, négocient l'interprétation accordée ou à accorder au discours. C'est pourquoi l'activité conversationnelle ne doit pas être vue comme l'alternance de la parole entre interlocuteurs tantôt actifs (lorsqu'ils sont locuteurs), tantôt passifs (lorsqu'ils sont auditeurs), mais plutôt comme une activité *interactionnelle* qui demande la coopération simultanée des participants, qu'ils soient locuteurs ou auditeurs. La conversation se caractérise donc par la succession d'actions de *co-construction* du sens.

- 
1. Nous remercions le Fonds FCAR, qui subventionne notre recherche sur la construction du sens en conversation. Nous tenons aussi à remercier Eddy Roulet, de l'Université de Genève, et les participants à son séminaire, qui nous ont fait part de leurs commentaires lorsque nous leur avons présenté cette recherche.

Pourtant, bien que cela reste en partie implicite, la pragmatique s'est largement construite sur l'idée que l'échange de paroles implique la transmission et la réception d'un contenu qui est le même pour tous les interlocuteurs, autrement dit que les interlocuteurs font une même interprétation ou une interprétation très semblable du discours produit. Les « erreurs » ou plus exactement les non-coïncidences d'interprétation sont considérées comme des incidents de parcours, l'exception plutôt que la règle.

En effet, de Grice (1975) à Searle (1979) et Sperber et Wilson ([1986] 1989), la pragmatique s'est donnée pour tâche de mettre au jour les règles d'interprétation des énoncés (les unités de langage en contexte, non les phrases), les mécanismes d'inférence qui permettent d'en dégager le sens. C'est là une tâche essentielle. On reconnaît en effet depuis Grice que la communication non littérale est le cas le plus ordinaire de toute communication et que l'interprétation des énoncés est une activité risquée: nous disons autre chose que ce que nous voulons communiquer, nos énoncés sont le plus souvent elliptiques et nous laissons à l'interlocuteur le soin d'en rétablir la cohérence à partir d'éléments contextuels. Les pragmaticiens tentent donc de répondre à la question suivante: comment l'auditeur fait-il pour comprendre ce que le locuteur voulait transmettre au moyen de son énoncé? Tout le monde s'entend sur le rôle déterminant du contexte dans ce processus de détermination du sens par l'auditeur.

Cependant, les pragmaticiens travaillant presque tous sur des énoncés isolés qu'ils inventent à mesure, ils se mettent en position d'être à la fois locuteur et interlocuteur, ce qui est bien commode, puisqu'un seul ensemble de connaissances encyclopédiques et d'informations contextuelles (plutôt que deux) est alors mobilisé. Les règles d'interprétation qu'ils s'emploient à déterminer n'en sont pas moins valables pour autant: il est très important de savoir qu'à partir de tel ensemble d'éléments contextuels, en raisonnant sur la base de tel postulat, on peut conclure qu'un énoncé x a tel sens.

Mais en posant le problème de l'interprétation dans ces termes, on ne peut apprendre beaucoup de choses sur la manière dont le sens circule et se construit dans de véritables interactions. Dans toute interaction, il y a autant d'ensembles de connaissances

encyclopédiques et d'informations contextuelles que d'interlocuteurs. Ces ensembles coïncident largement dans la plupart des cas, mais jamais entièrement. Les locuteurs ne peuvent que supposer que toutes les informations nécessaires à l'interprétation sont déjà détenues ou accessibles à leurs interlocuteurs; ils n'en sont jamais certains. Dans toute situation de communication, de nombreuses inférences valables peuvent être tirées qui permettront d'interpréter un énoncé  $x$  de plusieurs manières, toutes pertinentes eu égard au savoir dont dispose l'interprète. Ce qui signifie que trouver un algorithme qui permette de « calculer » le sens ne permet pas pour autant de rendre compte du fait que dans la majorité des situations:

- a) on ne peut pas affirmer qu'une seule interprétation pertinente est possible;
- b) on ne peut pas affirmer que les interprétations d'un même énoncé faites par tous les interlocuteurs correspondent parfaitement;
- c) il est nécessaire non seulement d'interpréter les énoncés, mais aussi d'évaluer le degré de coïncidence nécessaire entre les interprétations de chaque interlocuteur.

De fait, les choix méthodologiques opérés en pragmatique amènent trop souvent à postuler implicitement une intercompréhension sinon totale, du moins très élevée. Il nous apparaît important de souligner que cette intercompréhension correspond à une situation idéalisée qui n'est pas sans rappeler le locuteur idéal des générativistes.

Nous croyons pour notre part, à l'instar de bien des chercheurs qui travaillent sur des discours effectivement produits (notamment Grimshaw 1980, Trognon 1987 et 1988, Shotter 1993), que les interprétations construites par les interlocuteurs ne coïncident pas forcément et que cette non-coïncidence est la règle plus que l'exception:

Most of the time, we realize, we do not fully understand what another person says. Indeed, in practice, shared understanding occur only occasionally, if they occur at all. And when they do, it is by people testing and

checking each other's talk, by them questioning and challenging it, reformulating and elaborating it and so on. (Shotter 1993: 1)

En conséquence, la question que nous nous posons n'est pas: comment interprète-t-on un énoncé, mais plutôt: comment les interlocuteurs arrivent-ils à percevoir la non-coïncidence de leurs interprétations, et à arrimer celles-ci en fonction du degré de coïncidence jugé nécessaire dans telle situation? C'est pourquoi nous voyons une construction collective et véritablement interactive du sens, là où la plupart des pragmaticiens ne voient que l'enchaînement des interprétations individuelles.

Nous n'avons pas de réponse satisfaisante à la question que nous nous posons. L'objectif de cet article, plus modeste, est de montrer sa pertinence, en mettant en évidence les aléas de l'interprétation, ces non-coïncidences partielles des interprétations, par l'analyse d'échanges où dominent l'incompréhension et le malentendu. Notre étude, outre le fait qu'elle offre une vision que nous croyons plus réaliste de l'échange langagier, devrait contribuer à montrer comment la co-construction du discours inclut la gestion des ratés conversationnels.

### 1. Incompréhension et malentendu

L'incompréhension et le malentendu constituent, pour nous, deux problèmes de communication différents, bien que parents. Nous parlerons:

- a) d'incompréhension lorsqu'il y a impossibilité totale ou partielle, pour un auditeur, d'interpréter un segment plus ou moins vaste de discours, c'est-à-dire de lui attribuer un sens;
- b) de malentendu lorsqu'il y a interprétation *divergente* d'un même segment de discours par les interlocuteurs en présence. Il y a alors attribution de sens par l'auditeur, mais ce sens n'est pas celui que cherchait à communiquer le locuteur. Suivant en cela Fenoglio (1995: 182), nous ne considérons donc ici que les « malentendus émergeant dans l'échange de paroles [...] et non dans des ensembles comportementaux plus larges ».

Dans le premier cas, le récepteur du segment à interpréter peut signifier qu'il ne comprend pas un énoncé ou une portion d'énoncé par une demande au locuteur d'apporter un correctif; ces traces explicites manifestent la conscience immédiate d'une difficulté à interpréter. Si de telles traces apparaissent, c'est tout de suite après le segment qui fait problème. Les procédures de correction qui en découlent ont fait l'objet d'études bien connues (Sacks, Schegloff et Jefferson 1977; Vincent 1979).

Dans le deuxième cas, l'auditeur n'a pas conscience d'un problème d'interprétation au moment où il réagit, d'une manière le plus souvent adéquate d'un point de vue sémantique et pragmatique, à l'énoncé qu'il interprète différemment du locuteur: l'énoncé lui paraît clair – Heredia (1986: 50) parle, dans une perspective très semblable, du malentendu comme d'une « illusion de compréhension » entre les interlocuteurs. Ce n'est qu'à posteriori, dans la suite de l'interaction, qu'un des deux interlocuteurs se rendra éventuellement compte du malentendu. La prise de conscience entraîne une réinterprétation du segment objet du malentendu; cette prise de conscience peut, mais ne va pas forcément être manifestée dans le discours. Le malentendu est donc un phénomène moins saillant que l'incompréhension, car les traces qui permettent à l'analyste de le repérer n'apparaissent pas toujours au moment même où la divergence d'interprétation se produit. Ce manque de saillance explique peut-être en partie pourquoi le malentendu a peu été étudié<sup>2</sup>.

- 
2. Le malentendu ne doit pas être confondu avec l'ambiguïté (lexicale ou syntaxique) qui, elle, a fait et fait toujours l'objet de nombreuses études en linguistique (voir, entre autres, Van Deemter et Peters 1996, Fuchs 1988, Hirst 1987, Kess et Hoppe 1981). L'ambiguïté est un fait de langue et se situe au niveau de la production langagière, alors que le malentendu est un fait de discours qui se situe au niveau de la réception; il n'est possible qu'en interaction (certains analystes du discours, comme Berthoud 1988, appellent le malentendu « ambiguïté discursive » pour l'opposer à l'ambiguïté linguistique). Comme l'affirme I. Fenoglio (1995: 184), « Le malentendu [...] est un " événement " alors que l'ambiguïté relève d'une potentialité linguistique ». Il importe de distinguer les deux phénomènes, car rares sont les énoncés ambigus qui donnent naissance à des malentendus, puisque le contexte désambiguïse; inversement les malentendus portent fréquemment sur des énoncés non ambigus (pour une vue



Il est difficile de définir les problèmes liés à l'interprétation indépendamment des traces qu'ils sont susceptibles de laisser dans le discours. Nous avons coutume de supposer qu'il n'y a problème que lorsqu'il y en a une trace, une manifestation explicite, car de fait, l'analyste du discours ne peut repérer et analyser que des traces, sans quoi il sombre dans un délire interprétatif que rien ne permet de fonder. Mais rien n'autorise à penser pour autant que l'absence de traces est la marque d'un fonctionnement interprétatif totalement harmonieux. Ce n'est pas parce qu'une difficulté interprétative ne se manifeste pas clairement qu'elle n'existe pas.

## 2. Corpus et contexte de l'étude

Les échanges analysés dans cette étude sont tirés du corpus « Montréal 1984 », qui comprend 72 entrevues réalisées suivant la méthodologie sociolinguistique auprès de locuteurs montréalais francophones (Thibault et Vincent 1990). La technique de l'entrevue sociolinguistique se caractérise par le fait que le questionnaire est conçu comme un catalyseur utilisé pour stimuler la parole. Lors de ces entrevues, qui ressemblent en certains points aux entrevues de type « récits de vie », l'intervieweur a pour mandat de créer un climat de confiance et d'amener l'informateur à faire part de ses expériences personnelles. Des questions précises sont posées, mais l'interviewé y répond très librement et les digressions sont encouragées. L'interviewé comprend rapidement qu'un simple oui/non est jugé insuffisant et produit le plus souvent de lui-même des réponses élaborées.

Le questionnaire de l'enquête « Montréal 1984 » comportait 69 questions réparties en cinq blocs thématiques. La question L6 – objet de notre étude – faisait partie du quatrième bloc thématique, qui portait sur la situation linguistique au Québec. Elle succédait à cinq questions sur la qualité du français au Québec et était formulée comme suit: « Est-ce que vous pensez que tout le monde parle de la même façon à Montréal? » (Thibault et Vincent 1990: 120); dans ce contexte, « tout le monde » devait

---

d'ensemble des problèmes conversationnels liés à l'interprétation, voir Coupland, Giles et Wiemann 1991).

faire référence aux Montréalais francophones (majoritaires dans l'ensemble de la population métropolitaine).

Nous nous sommes intéressées aux échanges qui découlent de la question L6 parce que nous avons constaté qu'ils se différencient de ceux qui découlent des autres questions: on y trouve une concentration inhabituelle de manifestations discursives de difficultés que semblent éprouver les interlocuteurs à se comprendre. Il semble donc que la question L6 ait été largement plus difficile à saisir que toute autre par un grand nombre d'interviewés, la majorité des 69 questions formulées lors de l'entrevue ne posant aucun problème et aucune autre question n'en posant autant que celle-ci (ces problèmes n'ont toutefois entraîné aucune conséquence fâcheuse pour la poursuite de l'entrevue). Puisque cette question survient vers la fin de l'entrevue, souvent après plus d'une heure d'entretien, les interlocuteurs se sont habitués l'un à l'autre et connaissent leurs rôles respectifs; ni la situation générale de l'entrevue, ni l'éventuelle appréhension liée au début d'une interaction un peu inhabituelle avec un inconnu, ni le sujet abordé – qui n'est pas tabou ou spécialement délicat – ne peuvent donc expliquer des problèmes locaux de communication. C'est pourquoi d'autres précisions s'imposent, qui permettront de comprendre la dynamique spécifique que cette question instaure.

Toutes les questions portant sur la langue revêtaient, pour les chercheurs à l'origine de la constitution de ce corpus, un intérêt sociolinguistique capital<sup>3</sup>: la perception que les membres d'une communauté ont des productions langagières est aussi importante que les productions elles-mêmes. Les intervieweurs – étudiants en sociolinguistique et en ethnologie – en étaient aussi conscients. De plus, chercheurs et intervieweurs connaissaient particulièrement bien la situation sociolinguistique québécoise et les débats que la question de la langue soulève périodiquement.

- 
3. Les détails concernant le déroulement de l'enquête et les motifs de chaque question nous sont connus parce que l'une des auteures du présent texte, Diane Vincent, a participé en 1984 à la constitution du corpus.

La question L6 avait été inscrite au questionnaire afin de vérifier la conscience que manifestent les membres d'une communauté linguistique face à la variation sociolinguistique (selon l'âge, le sexe, la situation, la classe sociale, etc.). Elle est différente des autres questions (qui sont plus personnelles, du type « est-ce que la crise économique a changé quelque chose dans votre vie ? » ou, sur la langue, « est-ce que la loi 101<sup>4</sup> a changé quelque chose dans votre vie ? »), en ce sens qu'elle est la seule dont la réponse soit préalablement connue des concepteurs de l'enquête ainsi que des intervieweurs. En effet, l'intervieweur, parce qu'il est lui-même sociolinguiste, connaît tous les paramètres de la variation sociolinguistique sur laquelle il interroge l'informateur; parce qu'il connaît la teneur des débats sur la langue, il sait en outre que les Montréalais francophones savent identifier des paramètres sociolinguistiques de variation, de même que des quartiers, des groupes d'âges, etc. où se concentre l'usage de certaines formes linguistiques. Il y a donc en quelque sorte et exceptionnellement, dans ce cas, une « bonne » réponse ou du moins une catégorie de réponses attendues. Dans ces conditions, on comprend qu'une réponse n'allant pas dans le sens de la reconnaissance de la variation sociolinguistique semble à l'intervieweur suffisamment étonnante pour le faire conclure à une mésinterprétation de la question. Ajoutons que la réponse attendue devant conduire à une interrogation sur l'identification des formes en variation sociolinguistique, une réponse inattendue bloque momentanément la routine établie pour la poursuite de l'entretien.

L'intervieweur se trouve donc dans une situation paradoxale. Son rôle lui impose de s'adapter aux réponses de l'interviewé, de le laisser aller dans la direction qu'il donne à son discours, sans intervenir ou très peu. Or, il doit tout à coup poser une question dont il connaît la réponse (à laquelle on a volontairement donné une forme peu précise pour ne pas influencer l'interviewé), et bien sûr éviter de souffler cette réponse. Il ne doit pas montrer qu'il y a une « bonne » réponse, tout en l'attendant. L'analyse des données nous amènera à conclure que dès le moment où l'interviewé ne se prononce pas comme prévu sur l'existence de la variation sociolinguistique, l'interviewé change de position (voir Goffman [1981] 1989),

---

4. Loi sur le français langue officielle du Québec.

passant du rôle d'intervieweur très peu directif à celui de sociolinguiste, le second étant, dans le cadre de la question L6, incompatible avec le premier.

Le contexte dans lequel les données ont été obtenues ayant été posé, nous pouvons aborder l'examen des 67 occurrences de cette question<sup>5</sup> qui fait apparaître un problème d'interprétation récurrent et quantitativement observable:

- seulement 18 entrevues sur 67 présentent la réponse attendue dès la première occurrence de la question et ne nécessitent aucun ajustement de la part de l'intervieweur ou de l'interviewé;
- dans 24 cas, la question a été reformulée au moins une fois spontanément par l'intervieweur, c'est-à-dire sans demande en ce sens de la part de l'interviewé;
- dans 31 cas, il y a eu négociation sur le sens de la question, c'est-à-dire demande de précisions adressée à l'intervieweur de la part de l'interviewé;
- dans 22 cas, la question n'a reçu en bout de ligne aucune réponse allant dans le sens attendu, qu'il y ait eu ou non négociation sur le sens de la question.

Les échanges découlant de cette question témoignent de la position inconfortable de l'intervieweur ainsi que des difficultés de l'interviewé et c'est pourquoi ils se révèlent un terrain propice à l'analyse de problèmes d'interprétation du discours tels que l'incompréhension et le malentendu, tant en ce qui a trait aux indices qui permettent de les repérer qu'à leurs sources. On trouvera en annexe un exemple détaillé et commenté du genre de discours analysé dans les pages qui suivent.

---

5. Nous parlons des 67 entrevues (sur un total de 72, rappelons-le) au cours desquelles la question L6 a été posée. Dans les 5 entrevues restantes du corpus, cette question n'apparaît pas comme telle, généralement parce que l'interviewé y a plus ou moins répondu de lui-même en cours de route.

### 3. Repérage des problèmes d'interprétation

Trois types de traces linguistiques observables permettent de repérer l'incompréhension et le malentendu: les reformulations, les demandes de précision et les recentrements de la question.

#### 3.1 Les reformulations de l'intervieweur

Bien que l'intervieweur ne soit pas tenu de poser les questions sous la forme dans laquelle elles apparaissent dans le questionnaire, on observe qu'il s'en tient généralement à des variantes assez légères. Or, dans le cas de la question qui nous intéresse ici, les ajouts de précisions ou le recours à des paraphrases de la formulation initiale sont fréquents. C'est ce qu'illustre l'exemple 1 où l'intervieweur adapte d'entrée de jeu la question pour en expliciter jusqu'à un certain point le sens avant même que l'interviewé ait commencé à réagir (les passages soulignés indiquent les ajouts ou les modifications de la formulation qui apparaît sur le questionnaire).

- (1)<sup>6</sup> Intervieweur: Mais là à Montréal, pour les gens dont la langue maternelle est le français, est-ce que vous trouvez que les gens, sur l'île de Montréal par exemple, parlent de la même façon tout le monde? Ou est-ce qu'il y a des différences dans le parler des gens? En général, dans les quartiers disons. (8'84)

- 
6. Conventions de transcription des exemples: les deux points signalent une hésitation; le point, un intonème terminal; la virgule, une brève pause. L'apostrophe indique une élision morphologique ou la prononciation non standard d'une consonne en finale de mot. Les signaux d'écoute (signaux back-channel) émis par l'auditeur apparaissent entre chevrons. Les parenthèses vides signalent un passage inaudible, donc impossible à transcrire. La référence de l'exemple comporte le numéro de l'entrevue et l'année d'enregistrement.

La fréquence et la forme des modifications apportées à la question initiale incitent à penser que l'intervieweur anticipe jusqu'à un certain point les problèmes d'interprétation qu'elle est susceptible d'entraîner. Cependant, il n'y a pas de relation claire entre la formulation (et les reformulations) de la question et l'émergence des problèmes d'interprétation de celle-ci: les formulations modifiées d'entrée de jeu par rapport au questionnaire ne se révèlent pas plus efficaces que la formulation originale.

### 3.2 Les demandes de précisions de l'interviewé

Les demandes de précisions sont le fait de l'interviewé; elles suivent l'énonciation de la question et précèdent généralement la réponse. Ces demandes d'éclaircissement sur le sens de la question traduisent une incompréhension (qui, dans cette situation, est toujours partielle) et de ce fait la conscience d'un danger de malentendu de la part de l'interviewé.

- (2) Iwé: Qu'est-c'est ' vous voulez dire par la même façon?  
(6'84)
- (3) 3.1 Iwé: Qu'est-c'est ' vous voulez dire p: ça dépend qu'est-ce que vous entendez là:  
3.2 Iweur: Oui. Bon bien: Oui. Qu'est-ce que vous pensez vous, parce que si je vous donne les idées ce serait: des: des façons différentes:  
3.3 Iwé: Non non mais je veux dire, si je comprends votre question je pourrai répondre. (19'84)

Les questions des exemples 2 et 3 (intervention 3.1) sont des demandes d'explicitation typiques. Dans l'exemple 3, la réaction de l'intervieweur (3.2) n'est pas celle que souhaite l'interviewé, et elle est suivie d'un commentaire relativement

menaçant pour la face<sup>7</sup> de l'intervieweur, parce qu'il met en doute la compétence de ce dernier à poser des questions compréhensibles et qu'il constitue presque une mise en demeure d'explicitier. Même s'il est clairement dit au début de l'entrevue qu'il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses au questionnaire, ces exemples montrent qu'en ce qui concerne L6, l'interviewé pressent le contraire.

### 3.3 Les recentrements de la question

Une question est dite recentrée lorsqu'elle est reformulée, en tout ou en partie, par l'intervieweur à la suite d'une réponse de l'interviewé, dans le but de *réorienter* la réponse. Elle témoigne d'une insatisfaction de la réponse fournie, insatisfaction concernant bien sûr la teneur de la réponse et non sa longueur (car dans une entrevue de ce type, toute réponse trop courte est jugée insuffisante); il ne s'agit pas d'un « dis-m'en plus, développe ta réponse », mais plutôt d'un « c'est pas ça que je voulais entendre » (donc, on recommence).

Les recentrements constituent dans la situation étudiée des traces explicites de malentendu: elles sont des manifestations de la conscience qu'a l'intervieweur du fait que l'interviewé a donné à sa question un sens différent de celui qu'il visait à communiquer. En entrevue, le rôle qu'a à jouer l'intervieweur ne lui permet évidemment pas de parler directement de malentendu et une intervention du type « vous avez mal compris la question » (même adoucie par un « je crois que » ou une autre modalisation du genre) est exclue. Dans ces conditions, le recentrement de la question est donc la seule possibilité dont dispose l'intervieweur pour signaler la non-coïncidence des interprétations et réorienter l'échange. Dans l'exemple 4, L6', L6'' et L6''' constituent de tels recentrements de la question.

---

7. La notion de face a été développée par Goffman (1959) et englobe toutes les pratiques visant la gestion des impressions que les locuteurs font les uns sur les autres. Cette gestion se manifeste différemment selon qu'il s'agit de protéger l'image positive ou l'image négative des interlocuteurs.

- (4) L6 Iweur: Est-ce que vous pensez que tout le monde parle de la même façon à Montréal?  
Iwé: Bien non.  
Iweur: [intervention visant à faire élaborer la réponse précédente]  
Iwé: [demande de précisions insistante]
- L6' Iweur: Parce que là évidemment moi je suis pas de Montréal alors: comment vous remarquez: Disons par exemple vous allez dans certains secteurs puis vous remarquez que les gens ne parlent pas de la même façon qu'ailleurs: c'est quoi qui est différent?  
Iwé: [demande de précisions]  
Iweur: [réponse à la demande de précisions]  
Iwé: Ah toujours en français: Bien je sais que les Gaspésiens puis les Canadiens: les: les Acadiens parlent pas comme: les gens qui sont venus au monde ici <humhum> à Montréal. [...] On les reconnaît facilement.
- L6<sup>n8</sup> Iweur: Mais à l'intérieur de la ville de Montréal, disons l'île de Montréal, il y a:  
Iwé: Oui bien il y a d: c'est cosmopolite maintenant. Il y a de toutes les races: Je parle pas toutes les langues.

8. Nous considérons cette intervention (comme plusieurs du même type dans le corpus) comme un *acte* de demande, même si la forme de l'énoncé n'est pas interrogative. C'est d'ailleurs comme une demande que cette intervention est reçue par l'interviewé.



- L6"<sup>9</sup> Iweur: Mais pour les francophones comme vous là: ceux qui ont toujours habité ici, est-ce que vous pensez qu'il y a des gens qui parlent: très différemment leur français que: d'autres gens. Est-ce que ça vous est arrivé de rencontrer quelqu'un sur la rue ou dans un autre secteur qui parlait français mais que vous avez un peu de misère:
- Iwé: Ah bien si voulez: dire les Français de France c'est entendu qu'ils parlent différemment de nous. [...] Mais je les comprends très bien [...] (19'84)

### 3.4 La structure d'échange

Toutes ces traces qui permettent de repérer les problèmes d'interprétation ont une incidence directe sur la manière dont se structure l'ensemble de l'échange lié à la question L6. Cet échange, sous sa forme la plus simple [Q-R] (exemple 5), est constitué de la question [Q] et d'une réponse [R] considérée par l'intervieweur comme suffisamment satisfaisante et élaborée pour qu'il puisse passer à la question suivante du questionnaire. C'est en quelque sorte l'échange canonique.

- (5) Q (L6) Iweur: Puis dans les gens qui parlent français à Montréal, trouves-tu que c'est tout le monde qui parle pareil?
- R (L6) Iwé: Le même français? <Oui> Bien non. <non> Ah non. Non ça va par classe sociale hein. Disons que [...]
- Q (L8)<sup>9</sup> Iweur: Puis il y a tu des choses des fois qui [...] (54'84)

---

9. Dans cette entrevue, l'intervieweur passe directement de L6 à L8, parce que l'interviewé a répondu de lui-même à L7.

La structure de base est modifiée lorsque des problèmes d'interprétation surgissent. Les demandes de précisions de l'interviewé sur le sens de la question L6 amorcent un échange enchâssé question-réponse [q-r] à fonction de préalable à la réponse; cet échange est dit enchâssé parce qu'il s'insère entre la question L6 et la réponse de l'interviewé à cette question. L'ensemble de l'échange se présente donc comme suit: [Q-[q-r]-R], comme le montre l'exemple 6.

- (6) Q (L6) Iweur: À Montréal, dans ceux qui parlent français, trouves-tu que c'est tout le monde qui parle pareil? Le même français?
- q Iwé: Avec: tu parles de l'accent ou des: des idiotismes et puis tout ça?
- r Iweur: Un peu tout' ça là toute la langue.
- R (L6) Iwé: Bien il y a différentes classes dans la société. Il y en a qui parlent plus: il y en a qui soignent moins leur langage que d'autres ça c'est sûr. [...] (113'84)

Le recentrement de la question par l'intervieweur entraîne pour sa part une ou des reprise(s), sous une forme légèrement différente, de l'échange de base, ce qui donne une structure du type [Q-R-Q'-R'-Q"-R"...], comme le montre l'exemple 7.

- (7) Q (L6) Iweur: Est-ce que vous pensez que tout le monde parle de la même façon à Montréal? Est-ce que vous trouvez qu'il y a des expressions particulières à certains quartiers ou: certains gens là: que les gens ils se:
- R (L6) Iwé: Bien c'est tellement mêlé Montréal que tu sais pas si vraiment c'est des Canadiens français qui ont un accent ou si [...]
- Q' Iweur: Mais est-ce que vous trouvez que les gens parlent tout' de la même façon?
- R' Iwé: Non. Je vas être franche avec toi j'ai jamais porté attention à ça. Il y en a qui ont des petites expressions que d'autres ont pas [...]
- Q'' Iweur: Puis par rapport aux accents: est-ce que:
- R'' Iwé: Ça me dérange pas moi. Si je la comprends pas je vas demander [...]
- Q''' Iweur: Mais vous en avez remarqué des accents différents entre les gens? C'est ça? Entre les Canadiens français là?
- R''' Iwé: Oui sûrement. Sûrement. Mais ch: là ch: l'idée me vient pas là. <humhum> Qu'est-ce que je pourrais te dire? (7'84)

Les modifications de la structure de base entraînées par les demandes de précisions et les recentrements peuvent également se combiner et ainsi donner lieu à un échange particulièrement complexe, dont la structure [Q-[q-r]-R-Q'-R'] représente une possibilité parmi d'autres. Dans de tels cas, la question peut, par exemple, être énoncée d'entrée de jeu sous une forme qui anticipe les problèmes d'interprétation, faire l'objet d'une ou de plusieurs demandes de précisions par l'intervieweur, et être recentrée par suite d'une réponse témoignant d'une interprétation imprévue de la part de l'interviewé. La structure de l'exemple 8 est la suivante: [Q-[q-r]-[q-r]-R-Q'-R']; on a donc, après l'énonciation de la question L6, deux demandes successives de précisions de la part de l'interviewé (8.2 et 8.4) auxquelles répond bien sûr l'intervieweur (8.3 et 8.5), une première réponse

de l'interviewé à L6 (8.6), un recentrement de la question initiale (8.7) suivie d'une deuxième réponse de l'interviewé (8.8).

- (8) Q (L6) 8.1 Iweur: Est-ce que vous trouvez que: la plupart des gens parlent de la même façon à Montréal?
- q 8.2 Iwé: Si on parle de la même façon?
- r 8.3 Iweur: De la même façon.
- q 8.4 Iwé: Vous voulez dire: les expressions puis:
- r 8.5 Iweur: Oui ( )
- R (L6) 8.6 Iwé: Ah je peux pas dire que les gens parlent tous de la même façon. Ça dépend: souvent de l'éducation qu'ils ont eue: ou: Mais pas l'accent lui-même là: Bah on va dire que les gens qui sont nés à Montréal là: <oui oui> bien disons que dans l'ensemble ça parle à peu près tout' pareil. [...] Vous savez je me suis jamais arrêtée tellement à penser à ça. (léger rire)
- Q' 8.7 Iweur: Mais: des fois des expressions: je sais pas: de certains quartiers ( ) c'est les mêmes ou si vous avez déjà remarqué qu'il y avait des expressions différentes?
- R' 8.8 Iwé: Je penserais: Bien d'après moi en tous cas c'est pas mal la même chose. [...] (38'84)

L'examen de la distribution des types de structure dans le corpus (tableau 1) montre, outre le fait que dans 42 entrevues sur 67 (63%), l'échange découlant de la question L6 présente une structure non canonique, que la complexification de l'échange n'entraîne pas une plus forte proportion de réponses allant dans le sens attendu, au contraire: 38% des entrevues avec les échanges les plus complexes ne présentent à la fin aucun élément de la réponse attendue, alors que ce pourcentage est de 26% dans les entrevues avec échanges simples. Autrement dit, la négociation du

sens n'augmente pas les chances de « succès » conversationnel et semble même les diminuer.

**Tableau 1: Distribution des types de structure d'échange dans le corpus**

| Type de structure   | Nombre d'entrevues (n = 67) | Nombre de réponses ne présentant aucun élément de la réponse attendue |
|---|-----------------------------|---|
| Structure canonique avec échange simple: [Q-R]                                | 25                          | 7 (26%)   |
| Structure avec échanges enchâssés: [Q-[q-r]...-R]                             | 18                          | 5 (28%)   |
| Structure avec échanges simples successifs: [Q-R-Q'-R'...]                    | 11                          | 5 (45%)   |
| Structure complexe avec combinaison des cas précédents ex.: [Q-R-[q-r]-Q'-R'] | 13                          | 5 (38%)   |

L'analyse des types de structure qu'entraîne la question L6 permet de constater que l'intervieweur éprouve des difficultés à poser cette question et que l'interviewé en éprouve à y répondre. L'attitude de l'intervieweur va de la coopération (lorsqu'il ajoute à la question des précisions, même peu satisfaisantes) à l'insistance presque déplacée (lorsqu'il reformule ou recentre sa question à plusieurs reprises, comportement qu'il n'adopte à aucun autre moment de l'entrevue) ou au renoncement (lorsqu'il clôt rapidement l'échange en posant une nouvelle question du questionnaire alors que la réponse de l'interviewé est totalement en dehors du champ des réponses jugées adéquates, comme dans l'exemple 9, plus bas). L'attitude de l'interviewé alterne entre la soumission aux contraintes de l'entrevue et l'impuissance devant un problème qu'il saisit mal.

### 3.5 Les malentendus non explicites

Les sections précédentes ont permis de montrer que la négociation du sens est partie intégrante du discours et que les processus d'interprétation laissent des traces. Mais il ne faudrait pas croire que l'absence de trace d'un problème d'interprétation soit un gage de la bonne compréhension entre les interlocuteurs. La nature du corpus analysé permet de mettre en évidence certains malentendus dont le discours ne porte pas de traces explicites. L'exemple 9 est représentatif d'un échange simple et apparemment sans problème d'interprétation (pour qui ne connaît pas le sens que donne l'intervieweur à la question), puisqu'à la suite de la réponse, l'intervieweur poursuit l'entrevue par une autre question du questionnaire. Pourtant, la réponse ne va pas du tout dans le sens attendu, c'est-à-dire la reconnaissance de la variation sociolinguistique.

- (9) Q (L6) Iweur: Puis à Montréal, est-ce que: vous trouvez que les gens dans les quartiers: parlent: de la même façon? Français? Ou il y a des différences?
- R (L6) Iwé: Oh: ça parle pas mal les deux langues asteure [maintenant]
- Q (L7) Iweur: Est-ce que: les gens: dans votre voisinage: <oui> avec qui vous travaillez, et cetera, est-ce que vous trouvez [...] (32'84)

Bien que la réponse fournie puisse être perçue en soi comme adéquate (en considérant que « différences » a éveillé chez l'interviewé l'idée de « langues différentes »), elle est hors champ par rapport à la réponse attendue, puisqu'elle fait appel au bilinguisme des individus, alors que la question porte sur le français parlé par les francophones. Deux analyses sont ici possibles: ou bien on conclut que l'intervieweur a mal interprété la réponse à sa question et qu'il la trouve satisfaisante (ce qui est peu probable), ou bien on conclut qu'il a bien interprété cette réponse, mais qu'il décide (pour une raison inaccessible) de ne pas signaler le malentendu.

Les nombreux cas de malentendus non signalés dans le discours attestent du fait que l'absence de marques indiquant un problème d'interprétation n'est pas synonyme d'intercompréhension. Combien de fois, au cours de conversations, ne rectifions-nous pas mentalement l'interprétation que nous avons faite d'un énoncé entendu (c'est de ce Jean-là, de ce restaurant-là, de cette fête-là dont il parlait)? Ce constat devrait nous amener à réfléchir sur les circonstances dans lesquelles la mise en évidence du malentendu est nécessaire.

#### 4. Les sources du problème d'interprétation

L'examen du déroulement de l'échange montre que deux segments de la question posent problème: « parler de la même façon » et « les gens de Montréal ». Ces deux segments ne sont, d'un point de vue sémantique, ni complexes, ni hermétiques. Or, le premier entraîne une incompréhension (partielle) et le second un malentendu.

##### 4.1 L'incompréhension

Rappelons que nous avons défini l'incompréhension comme une impossibilité totale ou partielle, pour l'auditeur, d'interpréter un segment plus ou moins vaste de discours, c'est-à-dire de lui attribuer un sens. L'incompréhension, dans la perspective adoptée ici, correspond donc à un « je ne sais pas ce que tu veux dire » de la part de l'auditeur.

C'est ce phénomène qui semble se produire avec le segment « parler de la même façon »: les nombreuses demandes de précisions portent toutes, sans exception, sur cette portion de la question L6. La notion de degré de similitude ou de différence à partir desquels une réponse affirmative ou négative (oui/non, les gens de Montréal (ne) parlent (pas) tous de la même façon) pourrait être fournie ne pose apparemment pas problème; les interviewés se demandent plutôt s'ils doivent axer leur réponse:

- a) sur la langue, en identifiant des différences/similitudes linguistiques – auquel cas il faut encore savoir quels aspects de la langue sont couverts par l'expression « parler de la même façon » (accent, intonation, vocabulaire, etc.);  
ou

- b) sur les groupes d'individus qui incarnent ces différences/similitudes.

Comme on l'a vu plus haut, l'aveu d'incompréhension que représente la demande d'éclaircissement complique l'échange question-réponse sur deux plans:

- a) sur le plan structurel, car elle entraîne la prolifération d'échanges enchâssés initiés par l'interviewé;
- b) sur le plan interactionnel, car l'intervieweur ne peut fournir autant de précisions que le voudrait l'interviewé et de ce fait ses réponses sont souvent jugées trop évasives par ce dernier.

#### 4.2 Le malentendu

Dans le cas du malentendu, l'auditeur n'éprouve pas de problème d'interprétation: un sens est immédiatement attribué au segment discursif en cause. Cependant ce sens n'est pas celui que le locuteur cherchait à communiquer. On pourrait le dire erroné, à condition de ne pas perdre de vue que c'est du seul point de vue du locuteur qu'il y a erreur; en aucun cas on ne peut dire que l'interprétation est erronée en soi, dans l'absolu, puisqu'elle correspond généralement à des inférences valides à partir de l'ensemble des connaissances encyclopédiques et des éléments contextuels dont dispose l'auditeur, ensemble qui ne coïncide jamais en tous points avec celui à partir duquel raisonne le locuteur.

Bien qu'il n'en aille pas toujours ainsi, dans la situation qui nous occupe, c'est toujours l'énonciateur de la question – l'intervieweur – qui se rend compte du malentendu<sup>10</sup>, car la

---

10. Contrairement à ce que l'on observe ici, un malentendu peut souvent passer inaperçu aux yeux de l'énonciateur du segment « mésinterprété », qui croit de ce fait avoir été compris. Il arrive en effet fréquemment, dans une conversation, que ce soit plutôt un interlocuteur qui prenne de lui-même conscience que l'une de ses interprétations d'un énoncé était une « mésinterprétation ». La prise de conscience du malentendu est alors liée à la disponibilité de nouvelles informations – fournies ultérieurement dans la conversation – et



réponse à L6 témoigne de l'interprétation qui en est faite. L'ensemble des réponses fournies est très varié, mais on peut les regrouper en 6 catégories, que l'on peut mettre en regard de la suite qu'y donne l'intervieweur. C'est ce que montre le tableau 2.

**Tableau 2: Les réponses des interviewés et le taux de reprise de la question par l'intervieweur**

| Catégorie de réponse   | Nombre de réponses* | % de ces réponses qui suscitent une reprise de la question |
|--|---------------------|--|
| Variation sociolinguistique (opposition de sous-groupes sociaux)   | 28                  | 0  |
| Qualité de la langue, en rapport avec le niveau d'instruction (opposition entre bien et mal parler)                        | 28                  | 21   |
| Absence de perception de la variation  | 13                  | 31   |
| Variation dialectale (opposition de l'accent montréalais à celui d'autres régions du Québec ou d'autres pays francophones) | 40                  | 45   |
| Attitude d'indifférence ou de tolérance <sup>11</sup> par rapport à la variation   | 5                   | 80   |
| Réponses hors champ  | 8                   | 25   |

\* Un même interviewé pouvait fournir des éléments de réponse appartenant à plusieurs catégories, c'est la raison pour laquelle le total de cette colonne est supérieur à 67.

incompatibles avec la première interprétation faite par l'interlocuteur en question.

11. Aucune autre attitude n'a été manifestée. Les réponses regroupées dans cette catégorie sont toujours plus ou moins du genre « les différences dans la manière de parler ne me dérangent pas, ce n'est pas grave ».

Les réponses regroupées dans l'une ou l'autre des deux premières catégories sont celles qui ont été considérées comme allant (plus ou moins directement) dans le sens attendu: la mesure de la satisfaction (toute relative, comme on l'a vu à la section 3.5) tient au pourcentage des réponses d'un certain type qui suscitent une reformulation ou un recentrement de la question par l'intervieweur. Les réponses contenant un indicateur de la variation sociolinguistique satisfont donc l'intervieweur puisqu'il ne reprend pas sa question. Les réponses portant sur la variation dialectale ou l'indifférence face à la variation entraînent un taux élevé de reprise de la question. Ce sont celles qui portent les traces d'une divergence d'interprétation de la question assez importante entre les interlocuteurs. Fait intéressant, les réponses hors champ, qui sont les plus éloignées de la réponse prévue (dernière catégorie sur le tableau) entraînent un faible taux de reprise de la question. Il semble que l'intervieweur juge alors la réponse non réorientable et renonce à la faire préciser.

Il semble clair que le segment qui entraîne la divergence d'interprétation est « gens de Montréal » (formulation synthétique du « tout le monde... à Montréal » qui apparaît sur le questionnaire). Comme on l'a vu plus haut, l'intervieweur précise très souvent d'entrée de jeu, dans la formulation de la question, que « gens de Montréal » veut dire « francophones de Montréal » (voir exemples 1, 5, 6). Mais cet ajout se révèle impuissant à empêcher le malentendu. Les interviewés demandent rarement des précisions sur le sens de « francophones de Montréal », ce qui donne à penser que pour une forte majorité d'entre eux, l'interprétation n'en est pas problématique. Or, comme le montre le tableau 3, l'interprétation de ce segment est assez variable.

Nous formalisons de la façon suivante les interprétations – plus ou moins incompatibles – qu'intervieweurs et interviewés donnent de « francophones de Montréal ».

**Tableau 3: Les définitions divergentes de  
« francophones de Montréal »**

|                    | <b>Pour l'intervieweur</b>   | <b>Pour l'interviewé</b>  |
|--------------------|--|---|
| Définition         | Ensemble des individus francophones d'origine québécoise et vivant à Montréal depuis suffisamment longtemps pour en avoir adopté les caractéristiques linguistiques.   | Ensemble des individus qui parlent français et vivent à Montréal.<br>OU<br>Ensemble des Québécois francophones, de quelque région que ce soit.                                  |
| Type de définition | Sens technique de « communauté linguistique » utilisé par les sociolinguistes.   | Sens courant, variable, mais toujours moins restrictif que pour les sociolinguistes.  |
| Conséquence        | Tout autre groupe, qu'il s'agisse des immigrants, des individus québécois francophones qui ne sont pas montréalais d'origine ou vivant à Montréal depuis suffisamment longtemps..., doit être exclu de la réponse. | Tout groupe de francophones, qu'il s'agisse des immigrants, des individus québécois francophones qui ne sont pas montréalais d'origine, etc., peut être inclus dans la réponse. |

Bien sûr, telle qu'elle était formulée, la question pouvait conduire à la plupart des interprétations que les interviewés en ont faites. C'est pourquoi, d'un point de vue sémantique, les réponses de ces derniers sont généralement très adéquates et c'est aussi la raison pour laquelle nous parlons d'interprétations divergentes de « gens de Montréal ». Comme le faisait très justement remarquer Gumperz dans le passage cité en exergue, ce que nous appelons un malentendu n'est pas une interprétation non pertinente, mais simplement une interprétation non partagée par les interlocuteurs en présence.

Si nous identifions le segment « gens de Montréal » comme étant la source du malentendu, c'est qu'il apparaît clairement que la quasi-totalité des reformulations ou recen-

trements de la question à la suite d'une réponse manifestant ce que l'intervieweur considère comme une « mésinterprétation », ont pour but d'amener l'interviewé à revoir l'identification des sous-groupes de locuteurs qui s'opposent linguistiquement.

### **Conclusion**

Le corpus analysé est exemplaire en ce sens qu'on y trouve, d'une manière particulièrement concentrée, plusieurs des nombreux problèmes que l'interprétation peut poser et la contrainte que leurs manifestations fait peser sur la structure du discours. Notre analyse montre à quel point l'évaluation du degré d'intercompréhension et les ajustements qui en découlent sont partie intégrante de toute interaction. La nature particulière de ce corpus, c'est-à-dire le fait que l'on dispose d'une même question problématique posée à 67 individus différents, et que nous ayons accès non seulement au discours produit, mais également à l'interprétation que faisait de la question celui qui la posait, nous permet par ailleurs d'en venir à la conclusion que l'ensemble des malentendus est beaucoup plus vaste que l'ensemble de leurs manifestations.

D'où notre remise en question de tout modèle du déroulement de la conversation faisant de la mésinterprétation un cas d'exception dont il n'est pas nécessaire de tenir compte. La pleine et entière reconnaissance de toutes les implications de l'assertion suivant laquelle le sens se construit progressivement et collectivement devrait nous amener à intégrer dans un modèle l'hypothèse d'un flou interprétatif plus important que ce que nous croyons généralement. C'est loin d'être chose faite.

ANNEXE

Analyse détaillée d'un exemple d'échange  
suscité par la question L6

|               | Transcription  | Commentaires   |
|---------------|--|--|
| I-1<br>Iwreur | Mais dans les gens qui parlent en français là, tu sais les francophones à Montréal là, est-ce que tu trouves que tout le monde parle de la même façon? | <i>L'intervieweur pose la question L6 en donnant une précision et une reformulation, de façon à expliquer que « gens de Montréal » correspond à « Montréalais francophones ». Dans son esprit, il est clair que le sens de cette expression est « ensemble des individus francophones d'origine québécoise et vivant à Montréal depuis suffisamment longtemps pour en avoir adopté les caractéristiques linguistiques ».</i> |
| I-2<br>Iwé    | Non. Bien non.   | <i>La réponse est adéquate par rapport à la question posée, mais jugée insuffisante en situation d'entrevue.</i>   |
| I-3<br>Iwreur | Qu'est-ce qu'il y a de différent?  | <i>Voilà un exemple de demande d'élaboration fréquente au cours de toute entrevue. Ce n'est pas une trace d'insatisfaction par rapport au contenu de la réponse, mais une insatisfaction quant au degré de précision ou à la longueur de celle-ci. À ce stade, on ne peut pas parler de malentendu.</i>  |

|              | Transcription<br>(suite)   | Commentaires (suite)   |
|--------------|--|--|
| I-4<br>Jwé   | <p>Bien tu parles rien que de Montréal: dans Montréal?</p> <p>C'est sûr qu'il va avoir: c'est sûr: face aux immigrés, ils vont avoir leur accent, c'est officiel, parce-' tu vois une différence puis: je veux dire il y a beaucoup de Français qui arrivent ici à Montréal puis il y a une différence, tu sais.</p> | <p><i>Demande d'éclaircissement du sens de la question, mais l'interviewé n'attend pas la réponse à cette demande pour commencer à répondre à I-3.</i></p> <p><i>Le sens que l'interviewé donne à « gens de Montréal » est: « tous ceux qui parlent français à Montréal, quelle que soit leur nation d'origine ». Il y a interprétation divergente de celle de l'intervieweur, donc malentendu. Mais à ce stade, il n'y a aucune manifestation du malentendu dans le discours.</i></p> |
| I-5<br>Jweur | <p>Oui mais si tu prends des Québécois là, tu sais le: le:</p>   | <p><i>Première trace du malentendu: l'intervieweur rectifie le sens donné par l'interviewé à « francophones de Montréal », en précisant qu'il ne faut pas tenir compte de ceux qui sont originaires d'un autre pays que le Québec. Il ne semble pas juger nécessaire de préciser que la question ne concerne que ce qui se passe à Montréal, puisqu'il l'a déjà dit en I-1.</i></p>  |

|               | <b>Transcription<br/>(suite)</b>  | <b>Commentaires (suite)</b>   |
|---------------|---|---|
| I-6<br>Iwé    | Dans les Québécois, oui. On a pas le même: Je vas aller au Lac St-Jean, tu sais des gens qui ont: Tu as toutes les expressions dans tout' les quartiers puis dans toutes les villes. Tu as tes expressions tu sais puis: Je sais ' quand je vas au Lac St-Jean, les gens ils disent "Ça paraît ' tu viens de Montréal. De la façon que tu t'exprimes. [...] | <i>Deuxième divergence d'interprétation: l'interviewé a remplacé « francophones de Montréal » par « francophones du Québec » et oppose cette fois les Montréalais aux Québécois francophones des autres régions. Le malentendu se poursuit.</i> |
| I-7<br>Iwreur | ( ) si tu prends juste l'île de Montréal tu perçois tu des différences entre le langage des gens qui viennent de différents quartiers ou de différents:   | <i>Deuxième trace de malentendu: l'intervieweur recentre davantage la question; il rectifie le sens donné par l'interviewé à « Québécois », en précisant que la question ne porte que sur les Québécois vivant sur l'île de Montréal.</i>       |

|            | Transcription<br>(suite)  | Commentaires (suite)   |
|------------|---|--|
| I-8<br>Iwé | <p>Bien c'est sûr que:<br/>c'est sûr que différents quartiers: tu as: tu apprends certaines expressions. Il y a des expressions dans les quartiers, comme: tu peux avoir des gens qui vont s'exprimer très lentement: je veux dire: moi je trouve ' ça y fait ça d'être dans un quartier: bien bien bien tranquille quand tu vois un quartier qui est mouvementé. Les gens: parlent très vite à Montréal.<br/>&lt;humhum&gt; Très très vite. Mais on voit comment la vie est mouvementée à Montréal.<br/>&lt;humhum&gt; Bien veux veux pas, les gens sont pressés puis ils peuvent [...] il y en a bien ' ils me disent « mais les gens de Montréal, c'est pas de tout repos »<br/>[...] (1'84)</p> | <p><i>Il ne semble plus y avoir de problèmes d'interprétation concernant les personnes qui font l'objet de la question, mais l'interviewé effectue un glissement thématique important en orientant la deuxième partie de son intervention sur le comportement des Montréalais, ce qui fait que la réponse recherchée n'est pas vraiment obtenue.</i></p> |



**RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

- BERTHOUD, A.-C. (1988): « Ambiguïté, malentendu et stratégies paradiscursives », Catherine Fuchs (dir.), **L'ambiguïté et la paraphrase. Opérations linguistiques, processus cognitifs, traitements informatisés**, Caen, Centre de publications de l'Université de Caen, pp. 139-142.
- COUPLAND, N., H. GILES et J. N. WIEMANN, (ed.) (1991): **Miscommunication and Problematic Talk**, Newbury Park, Sage Publications.
- DEEMTER Van, K. et S. PETERS, (ed.) (1996): **Semantic Ambiguity and Underspecification**, Stanford, CSLI Publications.
- FENOGLIO, I. (1995): « Le malentendu en contexte pluriculturel. La part de l'histoire des interactants », D. Véronique et R. Vion (dir.), **Des savoir-faire communicationnels**, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, pp. 181-193.
- FUCHS, C. (dir.) (1988): **L'ambiguïté et la paraphrase. Opérations linguistiques, processus cognitifs, traitements informatisés**, Caen, Centre de publications de l'Université de Caen.
- GOFFMAN, E. [1981] (1989): **Façons de parler**, Paris, Éditions de Minuit.
- GOFFMAN, E. (1959): **The presentation of self in everyday life**, New York, Doubleday.
- GRICE, P. (1975): « Logic and conversation », P. Cole et J. L. Morgan (ed.), **Syntax and Semantics III: Speech Acts**, New York, Academic Press, pp. 41-58.
- GRIMSHAW, A. (1980): « Mishearings, misunderstandings, and other nonsuccesses in talk: A plea for redress of speaker-oriented bias », **Sociological Inquiry**, 50, pp. 31-74.

- GUMPERZ, J. (1989): **Engager la conversation**, Paris, Éditions de Minuit.
- HEREDIA, C. de (1986): « Intercompréhensions et malentendus. Étude d'interactions entre étrangers et autochtones », **Langue française**, 71, pp. 48-69.
- HIRST, G. (1987): **Semantic Interpretation and the Resolution of Ambiguity**, Cambridge, Cambridge University Press.
- KESS, J. et R. HOPPE (1981): **Ambiguity in Psycholinguistics**, Amsterdam, John Benjamins.
- SACKS, H., E. SCHEGLOFF et G. JEFFERSON (1977): « The preference for self-correction in the organization of repair in conversation », **Language**, 53, 2, pp. 361-382.
- SEARLE, J. (1979): **Expression and Meaning**, Cambridge, Cambridge University Press.
- SHOTTER, J. (1993): **Conversational Realities. Constructing Life through Language**, Londres, Sage Publications.
- SPERBER, D. et D. WILSON [1986] (1989): **La pertinence. Communication et cognition**, Paris, Éditions de Minuit.
- THIBAUT, P. et D. VINCENT (1990): **Un corpus de français parlé**, Québec, CIRAL.
- TROGNON, A. (1988): « Ambiguïté et négociation des mondes dans l'interlocution », C. Fuchs (dir.), **L'ambiguïté et la paraphrase. Opérations linguistiques, processus cognitifs, traitements informatisés**, Caen, Centre de publications de l'Université de Caen, pp. 165-172.
- TROGNON, A. (1987): « Débrayages conversationnels », **DRLAV**, 36-37, pp. 105-122.

VINCENT, D. (1979): « La correction: une parenthèse dans la conversation », P. THIBAUT (dir.), **Le français parlé**, Edmonton, Linguistic Research, pp. 111-120.

LANGUES ET LINGUISTIQUE, n° 25, 1999: 145-212

**« LA LANGUE DE NOS GENS »  
DU PÈRE LAURENT TREMBLAY:  
UNE PREMIÈRE SYNTHÈSE SUR LA VARIATION  
GÉOLINGUISTIQUE DU FRANÇAIS PARLÉ AU QUÉBEC  
AU DÉBUT DES ANNÉES 1940**

Claude VERREAULT  
professeur agrégé  
Université Laval

Thomas LAVOIE  
professeur titulaire  
Université du Québec à  
Chicoutimi

En décembre 1941, en réponse à la demande d'un collègue qui devait préparer une conférence sur les particularités linguistiques de la région du Saguenay, le père Laurent Tremblay, olat de Marie-Immaculée, écrivait une longue lettre intitulée « La langue de nos gens ». Laurent Tremblay y fait diverses observations concernant non seulement le parler du Saguenay mais l'ensemble des divers parlers du Québec, qu'il cherche à situer les uns par rapport aux autres. Ce document constitue la première véritable tentative de synthèse sur la variation géographique du français parlé au Québec et c'est à ce titre qu'il est édité dans le présent article.

***Langues et linguistique, n° 25, 1999***

© Département de langues, linguistique et traduction  
Faculté des lettres, Université Laval  
Québec (Québec) CANADA

**ISSN 0226-7144**

**lli.ulaval.ca**

**« LA LANGUE DE NOS GENS »  
DU PÈRE LAURENT TREMBLAY:  
UNE PREMIÈRE SYNTHÈSE SUR LA VARIATION  
GÉOLINGUISTIQUE DU FRANÇAIS PARLÉ AU QUÉBEC  
AU DÉBUT DES ANNÉES 1940\***

Claude VERREAULT  
Thomas LAVOIE

**I. Introduction**

La variation géographique du français sur le territoire canadien n'a été reconnue et décrite qu'assez tardivement par les observateurs du langage. En effet, ce n'est guère avant les grandes enquêtes de Geneviève Massignon en Acadie à la fin des années 1940 – dont les résultats n'ont été publiés qu'en 1962 – et celles, dans les années 1970, de Gaston Dulong en vue d'un atlas linguistique de l'Est du Canada (PPQ), puis de Thomas Lavoie dans les régions de Charlevoix, du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord (Lavoie) que la géographie linguistique canadienne prendra définitivement son envol.

Sous le Régime français, les quelques témoignages sur la langue des Canadiens ont surtout consisté à souligner la grande qualité du français des habitants de la Nouvelle-France par rapport à celui qui était alors parlé dans la mère patrie (cf. Gendron 1999 et Caron-Leclerc 1989). Dans les années qui ont suivi la conquête anglaise de 1760, scellée en 1763 par le Traité de Paris, et durant

---

\* Cette contribution s'inscrit dans le cadre d'une recherche plus vaste intitulée *Variation géographique du français au Canada* (VGFC), subventionnée par le Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH) du Canada. Nous remercions M. Normand Martel, du Service des archives des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée à Montréal, qui nous a autorisés à éditer la lettre du père Tremblay. Nous remercions aussi M. Raymond Rheault, professeur au Département des lettres françaises de l'Université d'Ottawa, pour les renseignements qu'il nous a communiqués.

toute la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les réflexions sur la langue sont pratiquement inexistantes mais, à partir de 1850, commencent à paraître de nombreux ouvrages qui s'attachent à peu près tous à faire ressortir, d'une part, l'influence grandissante – et néfaste – de l'anglais sur le français en usage au Canada et, d'autre part, les nombreux écarts que cette variété présente par rapport à celle usitée en France. Cette période est également marquée par la parution de plusieurs glossaires entièrement ou partiellement prescriptifs, lesquels témoignent de très peu de préoccupations géolinguistiques, hormis la mention de quelques exemples destinés à illustrer les différences pouvant parfois exister entre le parler de Québec (région de l'Est) et celui de Montréal (région de l'Ouest), tels *bombe* et *canard* « bouilloire », *cordeaux* et *guides* « rênes » ou *menoire* et *travail* « brancard ». À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, sous l'impulsion de la philologie américaine, les premières enquêtes et études géolinguistiques voient le jour; mentionnons celles de Squair (1888), de Chamberlain (1890 et 1892-1893) et de Geddes (1893-1894) (cf. Verreault et Lavoie, en préparation). Au tout début du XX<sup>e</sup> siècle, la Société du parler français au Canada (SPFC), à l'instigation de son fondateur, Adjutor Rivard, lance une vaste enquête par correspondance qui devait aboutir à la publication d'un atlas dialectologique de la province de Québec (cf. Lavoie 1979 et Mercier 1992). Ce projet sera cependant abandonné assez tôt, en partie parce que Rivard (1906 : 81) s'était persuadé de la relative uniformité du parler populaire québécois :

L'uniformité du parler populaire dans le domaine du franco-canadien est [...] remarquable. Le vocabulaire présente, il est vrai, suivant les régions explorées, des variantes dont on pourrait peut-être faire une certaine distribution topographique [...]; mais ces variantes, plutôt accidentelles, n'altèrent pas l'aspect général du lexique.

La phonétique accuse une uniformité plus sensible encore, le vocalisme et le consonantisme offrant à peu près partout les mêmes phénomènes.

Quant à la syntaxe et à la morphologie, elles ne paraissent pas varier sensiblement d'un bout à l'autre du pays.

C'est ce qui explique aussi que le *Glossaire du parler français au Canada* (GPFC), qui paraîtra en 1930, ne localise aucun des

emplois qui composent sa nomenclature. Soulignons enfin, pendant cette période, l'important article de Marius Barbeau (1918), où sont signalés de nombreux régionalismes charlevoisiens, ainsi que les listes de mots, dont un bon nombre localisés, que Jacques Rousseau (1935 et 1940) a proposés en guise d'additions au GPEC.

À cet égard, « La langue de nos gens » du père Laurent Tremblay, qui date de 1941, constitue la première véritable tentative de synthèse sur la variation géographique du français parlé au Québec et c'est à ce titre que nous l'éditions aujourd'hui.

### I.1 Le père Laurent Tremblay

Laurent Tremblay est né à Métabetchouan, au Lac-Saint-Jean, le 6 mai 1905 et il est décédé à Sainte-Agathe-des-Monts, dans les Laurentides, le 26 septembre 1997, à l'âge de 92 ans. Frère de M<sup>gr</sup> Victor Tremblay, historien et fondateur de la Société historique du Saguenay en 1934, il a connu une carrière marquée par la prédication de retraites à travers le Québec et par l'écriture de nombreux spectacles à caractère historique, qu'on désignait alors par le terme de *pageant*, d'origine anglaise (cf. OED 1989); pour reprendre les mots de Rémi Tourangeau (1997), il peut être « [c]onsidéré comme l'apôtre de la prédication populaire et le novateur de spectacles historiques à grand déploiement ».

En 1941, Laurent Tremblay est âgé de 36 ans. Après des études au Scolasticat Saint-Joseph d'Ottawa de 1925 à 1931, il est ordonné dans la congrégation des Oblats de Marie-Immaculée; déjà en 1932, il prêche des retraites à la Maison Jésus-Ouvrier de Québec. Entre 1932 et 1934, il enseigne au Séminaire de Chambly puis, de 1936 à 1938, il redevient prédicateur, cette fois à Hull. Entre-temps, parfois sous le pseudonyme de Cyprien, le père Tremblay a commencé sa carrière d'écrivain avec des œuvres comme *L'abonneux* (1935), drame social en trois actes qui lui sert de prétexte pour faire l'éloge de la presse catholique, et *Margot* (1936), autre drame qui « vante les bienfaits de la retraite fermée pour les jeunes filles en même temps qu'il se veut une satire contre la fausse dévotion » et qui « connut plus de 3 000 représentations, tant au Canada qu'aux États-Unis » (DOLQ, t. 2, p. 662); il écrit également ses premiers *pageants*, destinés à célébrer le centenaire de la colonisation du Saguenay (*Le curé Hébert*, 1938, par exemple). Passionné pour l'histoire régionale, le père Tremblay



s'intéressait aussi à la langue française, comme en témoigne son *Hommage à la langue française*, paru en 1937 (cf. Marie de Sainte-Marthe-de-la-Trinité 1961 : 20, Hamel et autres 1989 : 1298-1299 et Tourangeau 1993 : 148-149).

## I.2 « La langue de nos gens »

En novembre 1941, l'abbé André Laliberté, alors directeur du quotidien *Le Progrès du Saguenay*, avait été invité par Antonio Langlais, secrétaire de la SPFC, à venir prononcer à l'Université Laval une conférence sur le parler saguenéen, à l'occasion d'une séance publique qui s'est tenue le 11 février 1942 (le texte de cette conférence a été publié l'année suivante, cf. Laliberté 1943). Pour préparer cette conférence, Laliberté avait sollicité les avis et conseils de diverses personnes : Antonio Langlais lui-même, comme en fait foi une lettre de ce dernier datée du 28 novembre 1941<sup>1</sup>, dans laquelle Langlais lui recommande un de ses textes relatant, dans les mots du terroir, une « histoire [...] racontée par un colon de Chicoutimi » (Langlais 1924 : 790); l'abbé Horace Cimon, curé de Saint-Bernard-de-l'Île-aux-Coudres (cf. A. Simard 1969 : 214), qui a adressé à Laliberté deux lettres à ce sujet, respectivement datées du 4 et du 28 décembre 1941<sup>2</sup>; le père Laurent Tremblay, qui prêchait alors des retraites dans la région de Québec. La réponse de ce dernier fut sans doute au-delà de toutes les attentes de Laliberté; en effet, dans une longue lettre datée du 2 décembre 1941 et intitulée « La langue de nos gens », le père Tremblay lui communique diverses observations concernant non seulement le parler saguenéen mais l'ensemble des divers parlers du Québec, qu'il cherche à situer les uns par rapport aux autres. Si cette lettre a pu alimenter la réflexion de Laliberté, sa conférence présente néanmoins beaucoup d'originalité par rapport au texte du

1. Cette lettre est conservée dans les archives de la SPFC (Fonds P197, boîte n° 6522, dossier 1941), en dépôt à la Division des archives de l'Université Laval.
2. Ces lettres font partie des archives de la Société historique du Saguenay (dossier n° 395, pièces n°s 2 et 3), en dépôt aux Archives nationales du Québec, centre du Saguenay-Lac-Saint-Jean à Chicoutimi.

père Tremblay. La lettre de ce dernier aura davantage servi son frère, M<sup>gr</sup> Victor, qui s'en est largement inspiré pour rédiger un discours qu'il a prononcé en 1951 et qui n'a été publié que plus de 25 ans plus tard (cf. V. Tremblay 1977).

Cette lettre n'est pas de la main du père Tremblay; il s'agit d'un document de 18 pages (8,5 x 11 po) dactylographiées, peut-être par le père Laurent lui-même ou, plus vraisemblablement, par son frère, M<sup>gr</sup> Victor<sup>3</sup>. Elle fait partie des archives de la Société historique du Saguenay (dossier n<sup>o</sup> 395, pièce n<sup>o</sup> 4), en dépôt aux Archives nationales du Québec, centre du Saguenay-Lac-Saint-Jean, à Chicoutimi.

### I.3 Principes d'édition

Afin de réduire au minimum l'apparat critique, nous avons renoncé à suivre les principes mis de l'avant par Chambon et autres (1995 et 1997) pour l'édition de textes comparables, d'autant que notre document n'est peut-être pas l'original. Nous avons corrigé sans les indiquer toutes les fautes de frappe ainsi que toutes les erreurs orthographiques ou grammaticales évidentes (par exemple, *grasseyer* écrit tantôt sous cette forme tantôt *grassayer* ou *gressayer*, *assonance* écrit *assonnance*, ou *céans* écrit *séants*); nous avons aussi rétabli la ponctuation, les accents et les majuscules selon l'usage actuel. Les mots ou les passages soulignés dans le document sont reproduits en caractères italiques; les formes en mention sont rendues en italique et les sens sont délimités par des guillemets, conformément à la tradition en linguistique. Toutes les autres interventions ont été insérées entre crochets. Dans le même ordre d'idées, la pagination du document est indiquée entre crochets à l'aide d'un trait oblique suivi du numéro de la page.

Nous avons par ailleurs respecté les divisions de la lettre; ainsi, les intertitres qui correspondent à des divisions

- 
3. M<sup>gr</sup> Victor Tremblay faisait partie de ces « avides ramasseurs » (L.-A. Dussault, cité par Bélanger 1979 : 156) qui ont contribué au développement du fonds archivistique de la Société historique du Saguenay, dont la section documentaire comprend non seulement des manuscrits originaux mais aussi des « copies dactylographiées ou xérogaphiées de pièces d'archives conservées dans d'autres dépôts [...] ou de l'extérieur » (Bélanger 1979 : 157).

numérotées – et qui sont généralement dactylographiés en rouge – sont reproduits en italique tandis que les autres le sont en petites capitales précédées d'un trait.

#### I.4 Notes et commentaires

L'édition du texte est jalonnée de notes qui ont pour but d'apporter un complément d'information de nature linguistique, historique, encyclopédique ou autre. Les mots et les emplois qui sont suivis d'un astérisque font l'objet d'une brève description dans le glossaire présenté en annexe.

Le texte édité est suivi de commentaires linguistiques portant d'une part sur la langue de Laurent Tremblay, d'autre part sur la conception qu'il se faisait de la variation géographique du français en usage au Québec.

#### II. Édition annotée

« La langue de nos gens »<sup>4</sup>

Québec<sup>5</sup>, le 2 décembre 1941

<sup>3</sup> Mon cher M. Laliberté<sup>6</sup>,

Avec l'aide d'un confrère, j'ai pu lire votre lettre du 28 novembre<sup>7</sup>. Mes impressions sont que vous avez bien fait

- 
4. Ce titre n'est peut-être pas du père Tremblay.
  5. Le père Tremblay résidait alors à la Maison Jésus-Ouvrier de Québec, où il prêchait des retraites (cf. ci-dessus, § I.2).
  6. André Laliberté (1892-1951). Originaire de Normandin au Lac-Saint-Jean, il a été ordonné prêtre à Chicoutimi en 1915. Professeur au Petit Séminaire de cette ville, il a été rédacteur (1925-1931) puis directeur (1931-1943) du *Progrès du Saguenay*, « organe officieux de l'évêché de Chicoutimi » (Beaulieu, Hamelin et autres 1977 : 175) (cf. A. Simard 1969 : 204-205).
  7. Le père Tremblay fait ici allusion à une lettre qu'a dû lui écrire l'abbé André Laliberté afin de solliciter son avis sur la langue parlée au Saguenay (à ce propos, cf. ci-dessus, § I.2). S'il a dû recourir à

6 d'accepter le travail et qu'il y a quelque chose de très intéressant à  
dire au sujet du parler saguenéen\*. Vous en appelez à ma  
compétence, c'est flatteur. Mes réponses vont se borner  
9 malheureusement à quelques observations superficielles, quelques  
réflexions à fleur de peau, mal méditées et exprimées sans  
raffinement... comme si j'émettais une opinion dans une enquête  
12 de journalisme sur la question. Je suppose que je suis interviewé en  
qualité de voyageur sans cesse sur les chemins de la Province\*...<sup>8</sup>  
Excusez si je me mets en scène<sup>9</sup>, il faut bien que je glane dans mes  
15 petites aventures.

1. *Il existe dans les différentes régions de\* Québec des particularités de langage*

18 Évidemment, il s'agit de nuances très minimes, car les  
Canadiens\* de tout le continent descendent tous de la petite poignée  
de familles françaises établies en\* Canada au XVII<sup>e</sup> siècle. Les  
21 arbres généalogiques en sont la preuve. Nous remontons tous au  
patriarche Abraham Martin<sup>10</sup>, le Noé de la Nouvelle-France.

---

l'aide d'un confrère pour lire cette lettre, c'est qu'elle devait être rédigée de la main même de Laliberté dont l'écriture, à la fois fine et penchée, était assez difficile à lire.

8. Le père Tremblay fait allusion à sa fonction de prédicateur itinérant qui l'avait déjà amené dans différentes régions du Québec (cf. ci-dessus, § I.1, et Marie de Sainte-Marthe-de-la-Trinité 1961 : 2 et suiv.).
9. Cette formulation imagée traduit l'intérêt que le père Tremblay manifestait pour le théâtre et le spectacle (cf. ci-dessus, § 1.1).
10. Né en France en 1589, Abraham Martin est venu s'établir en Nouvelle-France vers 1620 et il est mort à Québec en 1664. Marié à Marguerite Langlois, il eut une dizaine d'enfants, dont un fils prénommé Eustache qui « fut le premier Canadien de naissance » (DBC, t. 1, p. 506), lesquels donnèrent naissance à leur tour à une descendance extrêmement nombreuse; en effet, à la fin de l'année 1729, on a estimé à 1363 le nombre des descendants d'Abraham Martin (Charbonneau et autres 1987 : 191). La mémoire de ce pionnier survit de nos jours dans le toponyme *Plaines d'Abraham*,

Nous avons tous subi les mêmes influences qui se  
24 ramènent à deux ou trois événements saillants : a) notre longue  
séparation d'avec la France<sup>11</sup>; b) notre « analphabétisme » forcé (cf.  
*Bulletin des recherches [1/2] historiques*, livraison de novembre : un  
27 texte de M<sup>gr</sup> de Laval<sup>12</sup>, se plaignant du fait que les familles  
n'envoient pas leurs enfants à l'école<sup>13</sup>); c) l'événement Conquête  
ou mainmise de l'Angleterre, qui nous transmet fatalement des  
30 anglicismes.

D'où les trois particularités de notre parlure\*  
canadienne\* : a) Vétusté et archaïsme : nous sommes en retard sur  
33 nos cousins de France, nous vivons encore à même le petit  
répertoire des aïeux. Cette hérédité est universelle et uniforme à  
cause de notre parenté de sang et notre communauté d'origine.  
36 b) De nombreuses incorrections de *vocabulaire* et de *syntaxe*,  
d'*accent* et de *phonétique*, manque de culture livresque à l'école.  
c) Nombreux anglicismes, presque tous cantonnés dans le langage  
39 d'affaire, d'industrie, ou d'entreprise commerciale. C'est sur ce  
terrain que nous avons rencontré les Anglais\*, et ils nous ont donné

---

qui désigne le célèbre parc situé sur les hauteurs de la ville de  
Québec (cf. NLQ, p. 3-4).

11. Les relations entre la Nouvelle-France et la mère patrie ont été rompues à la suite de la conquête anglaise de 1760. Ce n'est que près d'un siècle plus tard, plus précisément le 13 juillet 1855, qu'un navire battant pavillon français, le grand voilier *La Capricieuse*, mouillera à nouveau dans les eaux du Saint-Laurent (cf. Bossé 1984).
12. Né en France en 1623, François Montmorency de Laval a été le premier évêque de Québec, où il est mort en 1708 (cf. DBC, t. 2, p. 374-387).
13. La livraison de novembre 1941 du *Bulletin des recherches historiques* (BRH) ne contient aucun texte de M<sup>gr</sup> de Laval. Le père Tremblay faisait peut-être allusion plutôt à la livraison de mars 1940, dans laquelle on peut lire le passage suivant, extrait d'une lettre de M<sup>gr</sup> de Laval datée du 12 novembre 1682 : « le secours que Sa Majesté nous donne de la somme de six mille livres pour ayder à la subsistance des curés est absolument nécessaire iusques à ce que le pays puisse les faire subsister, autrement les peuples demeureraient sans pasteurs et les enfants seraient élevés dans l'ignorance des choses les plus essentielles » (BRH, vol. 46, n° 3, p. 66).

42 leurs mots. Nous les avons acceptés tels quels, sans les traduire, à partir de la *wagin\** jusqu'au *ticket\** de chemin de fer. Tous les noms de produits manufacturés sont à peu près empruntés à l'anglais.

45 Cependant, malgré cette affinité commune qui rend notre parler uniforme et identique dans tous les coins de la Province\*, il existe de légères variantes, que tous remarquent.

#### 48 DEUX GRANDES BRANCHES

Il y a deux grandes branches assez soulignées : celle de Montréal et celle de Québec. Je parle *grosso modo*, car des milliers  
51 de Québécois\* vivent à Montréal et des centaines de Montréalais\* vivent à Québec. Donc, beaucoup de gens à Québec parlent comme ceux de Montréal, et vice-versa. La ligne de démarcation est  
54 quelque part à 25 ou 30 milles\* au nord de Trois-Rivières, tant sur la rive\* nord que sur la rive\* sud. Dans Lotbinière on parle encore comme à Québec, dans Mégantic on parle déjà comme à Montréal,  
57 ainsi que dans Nicolet, Saint-Hyacinthe, Sherbrooke, etc. Sur la rive\* nord, à Des[3]chambault on parle encore comme à Québec tandis qu'un peu plus loin, à Sainte-Anne-de-la-Pérade, on parle  
60 comme à Montréal [et il en est] ainsi à Trois-Rivières, Louiseville, Joliette, etc.

La région [de] Montréal va jusqu'à Ottawa et à perte de  
63 vue dans l'Ouest\*, aux États-Unis<sup>14</sup>. La région de Québec, qui commence en bas\* de Sorel et de Nicolet, quelque part vers Gentilly, couvre toute la rive\* sud jusqu'à Matane. En Gaspésie, on  
66 subit l'influence du Nouveau-Brunswick et on passe à un langage ou, plutôt, à une accentuation\* que j'appellerais acadienne\*.

La variante\* entre Montréal et Québec est tout de même  
69 très minime. Elle se ramène en somme à la prononciation du R. Les Québécois\* le forment de la lulette et les Montréalais\* du bout de la

---

14. Le père Tremblay veut sans doute dire ici que la région de Montréal se prolonge à l'ouest bien au-delà des frontières du Québec, mais la référence aux États-Unis n'est pas claire.

langue<sup>15</sup>. On est convenu d'appeler cette prononciation du *R*  
72 québécois\* le *grasseyement*.

J'ai l'impression en outre que la région de Québec a un  
vocabulaire moins chargé d'anglicismes. Montréal en est plus tarée,  
75 Ottawa encore davantage, le Sud ontarien\* (Windsor, London, etc.)  
encore plus, et les États-Unis, ainsi que l'Ouest\* et les Maritimes\*  
plus que partout ailleurs.

78 L'Ouest\*, les Maritimes\*, les États-Unis ont un emploi  
pitoyable des pronoms relatifs. Le *que*, le *dont*, le *où* arrivent  
n'importe comment. Cette faute caractérise quelque peu la région  
81 d'Ottawa, et aussi celle de Montréal. On retrouve aussi à Trois-  
Rivières des gens qui s'enfargent\* dans leurs pronoms relatifs, à  
Shawinigan la même chose. La région de Québec, en général, en  
84 fait un emploi beaucoup plus judicieux. Comme ces pronoms  
reviennent infailliblement dans toutes les phrases, le résultat est  
qu'il y a à Québec beaucoup moins de phrases mal bâties, et d'un  
87 français choquant.

Montréal a plus de néologismes, formules d'affaires,  
abréviations, mots tronqués, etc. Québec détache mieux les  
90 syllabes, et serre l'embouchure\* pour les voyelles. La région de  
Québec me semble en outre avoir un vocabulaire plus abondant,  
plus [/4] facile, plus coulant. C'est un peu le pays des parleurs,  
93 moins pressés en affaires, amants de l'expression pour l'expression.  
Le type québécois\* s'écoute parler, aime la dialectique, l'opinion,  
la personnalité et l'indépendance en parole. Il vit dans un milieu  
96 moins prolétaire et, par conséquent, les hommes [y] sont moins faits  
en série. À Montréal, les conversations sont plus banales et  
stéréotypées. Le milieu est moins familial, moins poétique, plus  
99 esclave des affaires, moins conscient de la personnalité. En somme,  
on trouverait à Québec un peu plus le type du vieux génie français.  
Ces deux régions se caractérisent encore par des fautes de langage  
102 propres. On se jette réciproquement la pierre. Chacune se décerne la  
palme en matière d'incorrections. Mais c'est bien inutile, car les

---

15. Allusion au *r* dit roulé qui caractérise les parlers de la région de  
Montréal, par opposition au *r* dit grasseyé qui caractérise ceux de la  
région de Québec (pour plus de détails sur la répartition de ces deux  
variantes de /r/, cf. PHONO).

défauts s'équivalent. Par exemple, au lieu de dire *dehors*, les gens  
105 de Québec vont prononcer *déhors* et ceux de la région de Montréal  
et fils diront *dewors*. Barbarisme pour barbarisme, dans la plupart  
des cas.

108 À mon point de vue, le parleur de rue à Québec  
l'emporte sur celui de Montréal. Il a des notes plus pétillantes et  
joue mieux sa musique de gueule : accentuation plus variée, plus  
111 nuancée, verbiage\* plus alerte et moins fade.

Par ailleurs, le parleur à la radio est beaucoup plus  
intéressant à Montréal qu'à Québec. Les annonceurs\* et artistes  
114 montréalais\* sont ravissants par leur sonorité chaude et profonde,  
ceux de Québec et fils sont ordinairement en crécelles et beaucoup  
moins musicaux<sup>16</sup>.

#### 117 LES PARTICULARITÉS DE LA RÉGION QUÉBÉCOISE\*

Il existe, au centre des « grasseyeurs »<sup>17</sup>, des  
particularités que je répartirais en cinq groupes différents : a)  
120 Québec et ses faubourgs\*; b) la Beauce; c) Baie-Saint-Paul et ses  
vis-à-vis de la rive\* sud; d) les Rimouskois\*; e) les  
Chicoutimiens\* (en comprenant le Lac-Saint-Jean).

---

16. À certains égards, le point de vue du père Tremblay contraste avec celui exprimé à la même époque par le Montréalais Henri Letondal (1938 : 167-168), pour qui « le français [...] parlé au microphone [...] n'est pas irréprochable dans son accent, sa tournure, sa syntaxe et son vocabulaire [...]. Le journal radiophonique est [...] le seul programme parlé qui échappe à la critique, car son texte, rédigé par des journalistes de métier et débité par des speakers bien exercés, est écrit et lu en français ».

17. La présence des guillemets s'explique peut-être par le fait que *grasseyeur* « personne qui grasseye » ne figure pas dans Académie 1932 (présent néanmoins dans Littré, dans Larousse 1866 et dans DG, tous des ouvrages que devait pourtant connaître le père Tremblay). En fait, le mot est attesté en français depuis 1743 (cf. FEW 2, 1278b, sous CRASSUS; encore relevé dans Robert 1985, mais donné comme rare).



123 a) Québec et ses faubourgs\* (Québec-ville\*, Saint-  
Raymond, Charlesbourg, Sainte-Anne-[5]de-Beaupré et sa côte<sup>18</sup>,  
126 Lévis, Saint-Romuald, Charny, Montmagny, etc.). On y grasseye  
sans exagération; en général, on parle pour s'écouter parler. On  
manque rarement de mots. On emploie judicieusement les pronoms.  
129 On accentue un peu à l'italienne. La phrase est souple et élégante;  
elle comporte un pourcentage d'anglicismes notoires, mais elle a  
tendance à s'en défaire. On a le souci de [la] correction; on fleurit  
son langage de trouvailles personnelles et de mots livresques. Une  
132 majorité de la population parle à peu près correctement, surtout  
dans les familles à l'aise. En somme, c'est un langage à tendance  
d'épuration et de beauté. On prie bien, et musicalement, dès qu'on  
135 en a la chance. On aime les beaux parleurs\* et, d'ailleurs, les beaux  
orateurs sont légion. J'ai l'impression que quelqu'un ne peut  
demeurer longtemps à Québec sans apprendre à parler un beau  
138 français.

Les orateurs québécois\* donneurs de conférence à  
l'étranger – surtout à Ottawa, en Ontario, ou ailleurs – sont toujours  
141 adorés. Le Montréalais\* causera moins de plaisir esthétique et  
d'engouement. Le Québécois\*, on le trouve divin à cause de son  
roucoulement et de sa façon aisée et pittoresque de trimer\* sa  
144 phrase. Il parle tout naturellement et ces Canadiens\* lointains, ces  
semés, ces perdus trouvent un je ne sais quoi dans son langage qui  
est assimilable à un conte vieillot, à des images d'un livre du temps  
147 de la chevalerie.

Combien de fois, à Ottawa, lors de fêtes, de congrès, de  
discours à la radio ou d'assemblées quelconques où un Québécois\*  
150 avait parlé (M<sup>br</sup> Roy<sup>19</sup>, Ferland<sup>20</sup>, etc.), j'entendais les gens dire :

---

18. Allusion à la région de la Côte-de-Beaupré, qui est située entre Québec et Charlevoix sur la rive nord du Saint-Laurent et qui constitue l'une des plus anciennes zones de peuplement français en Amérique du Nord (cf. NLQ, p. 150).

19. Il s'agit sans doute de M<sup>br</sup> Camille Roy (1870-1943), pionnier des études de littérature canadienne; président de la SPFC de 1906 à 1908, il a été aussi recteur de l'Université Laval de 1924 à 1927, puis de 1932 à 1938 (cf. Hamel et autres 1989 : 1184-1186). On ne peut cependant écarter complètement la possibilité qu'il s'agisse plutôt de M<sup>br</sup> Paul-Eugène Roy (1859-1926), frère aîné du précédent;

« Il parle comme une musique... », « C'est donc ravissant... ». Et moi-même, en ce temps-là exilé loin de Québec, j'avais la même  
153 impression. J'ai encore cette même impression lorsque, après une assez longue absence, je rentre à Québec. Je suis réjoui, malgré moi, dans le tramway, [/6] et j'éprouve quelque chose d'égayant  
156 que je ne pourrais décrire. C'est trop subtil pour être exprimé.

Cependant il y a tendance chez ces Québécois\* à bêler les *ɪ*<sup>21</sup>. Au lieu de dire *église*, ils prononcent *égleuse*, [au lieu de]  
159 *valise*, *valeuse*, [au lieu de] *Basile*, *Baseule*. On change les *g* et les *j* en *h* aspirée; par exemple, *Saint-Horges* et *ruban haune*, pour *Saint-Georges* et *ruban jaune*.

162. b) La Beauce est à mon avis le pays où le français est le plus mal prononcé dans toute l'Amérique du Nord. Cela comprend Bellechasse, Dorchester, le haut\* du comté\* de Montmagny et une  
165 partie de Mégantic. On y grasseye comme dans la branche québécoise\*. On y bavasse\* énormément et avec assez de pittoresque. Mais quel nasillage\*. C'est le pays où toutes les fins de  
168 phrases passent par le nez. Les *an* sont des *in*. On dit *intelligint*, *argint*, *enfint*, *avenint\**, *achalint\**, *changemint*. Et, par ailleurs, on vous lâchera des *va-deux*, *va-trois*, *va-quatre*, pour *vingt-deux*, etc.  
171 Ces gens me donnent sur les nerfs\*. J'ai de la misère\* à les comprendre. Ils sont très peu personnels, mais extrêmement

---

prédicateur réputé, M<sup>gr</sup> Paul-Eugène Roy a été un « orateur de grand talent » (Hamel et autres 1989 : 1195; cf. en outre Roy 1930 : 218-222).

20. Ce personnage reste difficile à identifier. Peut-être s'agit-il du poète Albert Ferland (1872-1943), cependant un Montréalais d'origine et d'appartenance (cf. Hamel et autres 1989 : 503-504) et non un Québécois, ce que le père Tremblay n'était sans doute pas sans ignorer. Ferland avait beaucoup d'admiration pour l'œuvre de la SPFC et il entretenait des liens d'amitié avec Adjutor Rivard, comme en témoignent certains de ses textes (cf. Ferland 1910a, 1910b, 1914 et 1915).

21. Par cette formule, le père Tremblay fait allusion au relâchement en [ɪ] que connaît la voyelle /i/ dans certaines conditions (à ce propos, cf. ci-dessous, § III.2; cf. aussi PHONO).

régionaux. Quantité de monde\* échappent du crachant\* en  
174 conversant. J'ai prêché dans 25 ou 30 de ces paroisses\*<sup>22</sup> et je n'ai  
jamais pu me faire à cette formule\* de type.

c) La région [de la] Baie-Saint-Paul et [de] ses vis-à-vis de la  
177 rive\* sud (Kamouraska, Rivière-du-Loup, Saint-Denis, L'Isle-  
Verte, Saint-Jean-Port-Joli, L'Islet) fait bande à part, à mon sens.  
C'est le pays de la distinction et du beau langage. Je mets l'accent  
180 sur la Baie-Saint-Paul, Rivière-du-Loup, L'Islet et Saint-Jean-Port-  
Joli... Nulle part ailleurs, ni dans la province\* de Québec, ni dans le  
reste du Canada, je n'ai entendu parler mieux. Vocabulaire, accent,  
183 élégance, purisme, aisance... tout est à point. Je leur donnerais 80 %  
de leurs points en matière de langage\* français. C'est le zénith de la  
branche [/7] québécoise\*, comme Nicolet et la Baie-du-Febvre sont  
186 le zénith de la branche montréalaise\*. Curieuse coïncidence, ces  
deux contrées sont le pays des chantres. Les voix y ont une sonorité  
particulière, avec cette nuance : du profond, de la rondeur de tuyaux  
189 d'orgue à Nicolet, du buccal, de la trompette à la Baie-Saint-Paul.  
Je ne sais à qui donner la palme. Ce sont deux formules\* de beauté.  
À preuve que grassement ou non-grassement sont pour peu de  
192 choses dans notre belle langue française. Ce qui importe, c'est la  
formation sélecte des sons par l'attaque juste du gosier et le jeu  
correct des cavités de la langue et du palais.

195 À la Baie-Saint-Paul (et autres), on chante un peu moins  
qu'à Québec. On y fait usage de moins d'anglicismes, on y a encore  
plus de verve, de vocabulaire, de personnalité et de correction  
198 livresque. À peu près tous les mots y sont connus et employés. Au  
confessionnal, vous avez toujours l'impression de confesser le  
notaire ou l'avocat... et, pourtant, celui qui vous parle est le  
201 boulanger ou le forgeron. Ça coule avec une fécondité inépuisable.  
Les termes sont nuancés, châtiés, raffinés, imagés. C'est plus que  
de la parlotte, mais une véritable parlure\* qui a quelque chose de  
204 remarquable.

Peut-on en dire autant de toutes les paroisses\* de  
Charlevoix? Je ne crois pas. La Malbaie se rapproche assez de la  
207 Baie-Saint-Paul, mais il y a [là] plus d'ennemis de l'instruction et,  
par conséquent, de laisser-aller. Les autres paroisses\* de

---

22. C'est-à-dire : dans 25 ou 30 paroisses de cette région.

Charlevoix, en général, se cantonnent dans un langage plutôt bon,  
210 plus lent, mais extrêmement savoureux par ses images. Nous en  
reparlerons plus loin en le comparant au nôtre. Car nous  
descendons en ligne directe de ces gens-là.

213 N. B. – Le grasseyement de la Baie-Saint-Paul est à mon sens  
le moins fatigant de la Province\*, *i. e.* de la région de Québec. Ils  
sont les moins plats des grasseyeux\*. [/8]

216 d) Les Rimouskois\* grasseyent épaissement. Ils ont presque  
tous un motton\* de graisse dans la gorge, ou une patate\*, comme  
vous voudrez. Ils parlent un langage\* juste – des phrases nettes et  
219 bien bâties –, mais ils articulent lentement. On ne peut s'empêcher  
de penser, en les écoutant, qu'ils grasseyent et qu'ils ne sont pas  
pressés. Tandis que le type de Québec ou de la Baie-Saint-Paul fait  
222 presque oublier ce détail.

Comme caractéristique des Rimouskois\*, j'ajouterais  
encore que ces gens parlent un langage orienté. C'est toujours dans  
225 le nord ou dans le sud. On dira, en parlant de la ferme, *la maison de  
l'est*; en parlant des bâtiments\*, *la tasserie\* du nord-est*, ou même,  
en parlant de la maison, *la chambre du sud*, *l'armoire de l'ouest*.

228 Un exemple. J'allais prêcher la retraite des élèves au  
Séminaire\* de Rimouski. J'entre par la porte centrale, on me reçoit,  
d'où la conversation entre l'économiste et son assistant : « Quelle  
231 chambre allons-nous donner au prédicateur, celle de l'aile nord?  
– À moins qu'on lui donne la chambre du nord-est? – Je pense que  
vous étiez dans le corridor du sud, l'an dernier... » L'on pourrait  
234 vivre cent ans soit à Nicolet, soit à Sherbrooke, soit à Chicoutimi,  
sans entendre une telle conversation. Et il en est ainsi dans chaque  
presbytère où vous logez. Ces gens vous supposent toujours  
237 orientés sur l'étoile polaire<sup>23</sup>.

---

23. Désireux de conserver la chambre qu'il avait occupée l'année  
précédente au Séminaire de Chicoutimi, l'abbé Narcisse Dégagné,  
originaire de Saint-Octave-de-Métis dans le Bas-Saint-Laurent (cf.  
A. Simard 1969 : 111-112), s'exprimait en ces termes à son  
supérieur, l'abbé Victor-A. Huard, dans une lettre datée du 7 juillet  
1896 : « [...] ma santé [...] exigerait, si je changeais, que j'aille  
chez M. Bilodeau ou chez M. Poirier, et non pas chez M. Lapointe.

e) Les Chicoutimiens\*. À Chicoutimi, nous nous orientons à la manière de Charlevoix, c'est-à-dire d'après les propriétaires ou les occupants [des] lieux. On me dira, au séminaire\* : *Vous prendrez la chambre voisine de M. Calixte<sup>24</sup> ou de M. Eugène<sup>25</sup>*. Même si je ne sais pas où logent les personnages\* [9] en question. Chaque coin de terre est dénommé d'après son propriétaire ou l'individu qui l'habite. On me suppose éclairé sur les habitants, comme à Rimouski on me suppose éclairé sur les points cardinaux. Le passant de par chez nous auquel je demande un renseignement me dira, pour m'enseigner la route : *Filez jusqu'au coin\* chez Jos Maltais, et là tournez à droite...* comme si tout le monde savait que ça s'appelle *le coin\** chez Jos Maltais. La phrase est spontanée et nous révèle par conséquent la façon de s'exprimer en matière de lieux. Probablement que cela est dû au phénomène des successions de père en fils. En s'accrochant\* au propriétaire, on s'accrochait\* à quelque chose d'aussi permanent que le sol lui-même.

Je rattacherai notre rameau à la branche québécoise\*. Nous sommes de la race des grasseyeux\*. Nous parlons plus *recto tono* que les gens de Québec. Même dans nos mouvements d'éloquence, nous n'avons pas leur grande variété. Notre échelle se ramène à sept ou huit intonations assez simples. Notre grasseyement n'est pas empâté comme celui de Rimouski. Il se fait pardonner et oublier comme celui de la Baie-Saint-Paul.

Nous n'avons pas tout le pittoresque des Charlevoisiens\*, c'est-à-dire que nos vieux l'avaient plus que nous, mais nous avons évolué très vite. Il nous en reste encore une dose cependant. Il y a moins de surnoms que dans Charlevoix, le pays des sobriquets et des pittoresques trouvailles. Nous avons [certes] un Pierre Penché, un Superbe Jules, un Dufour le Nègre, mais ce ne

---

De sorte que je puis attendre un peu qu'il y ait de la place au sud » (Archives du Séminaire de Chicoutimi, pièce n° C-11-76-7). Cette attestation vient donc corroborer l'observation du père Tremblay.

24. Allusion au chanoine Joseph-Calixte-Armand Tremblay (1877-1961). Il a enseigné au Séminaire de Chicoutimi de 1908 à 1910, puis il y a résidé de 1914 à 1923 (cf. A. Simard 1969 : 154-156).

25. Allusion à M<sup>gr</sup> Eugène Lapointe (cf. ci-dessous, note 28).

267 sont que de bien piètres trouvailles à côté des dénominations de  
rangs\*, de cantons\* et de maîtres de céans à Sainte-Agnès<sup>26</sup> et dans  
les alentours. Quant aux sobriquets, ils disparaissent presque [tous]  
270 avec la génération des grands-pères, nos aïeux les Charlevoisiens\*.  
Ceux qui restent ne sont pas créés à Chicoutimi ou\* au Lac-Saint-  
Jean, mais [sont] des reliques du temps passé<sup>27</sup>.

273 Nous parlons plus lentement que les gens de la Baie-  
Saint-Paul et [/10] nous sommes plus relâchés aussi. Beaucoup de  
nos gens ont encore la manie de se moquer de ceux qui parlent  
276 bien; cependant, nous avons une élite de vrais beaux parleurs\*. Le  
beau parleur\* de notre région entre dans le genre M<sup>gr</sup> Lapointe<sup>28</sup>  
(un enfant de La Malbaie!). Il est représentatif de ce que  
279 j'appellerais la demi-lenteur du parler saguenéen\*. À noter  
cependant que M<sup>gr</sup> Lapointe ne grasseye pas... Je parle du type  
comme représentant d'une parlure\* prononcée et buccale\*,  
282 accentuations pas trop monotones, ton de narrateur, expression juste  
et facile, pensée musclée.

## 2. *Les caractéristiques et la valeur du langage saguenéen\**

285 Nous ne parlons certainement pas plus mal que les gens  
d'ailleurs, en général. Plusieurs gens\* du Saguenay, lors d'un  
voyage en Europe, se sont fait dire : « Comme vous parlez bien le  
288 français. » Le père Albert Lévesque<sup>29</sup> et un autre dont le nom ne me

---

26. Localité située dans Charlevoix (cf. NLQ, p. 628).

27. À propos de l'emploi des sobriquets dans Charlevoix et au Saguenay,  
cf. l'intéressante étude que l'abbé Jean-Paul Tremblay (1957 : 205-  
223) a consacrée aux surnoms des Tremblay dans ces régions.

28. M<sup>gr</sup> Eugène Lapointe (1860-1947). Né à La Malbaie, il a passé toute  
sa vie sacerdotale au Séminaire de Chicoutimi, où il a été notamment  
professeur de déclamation et de lecture (cf. A. Simard 1969 : 104-  
106).

29. Georges-Henri Lévesque, fondateur de la Faculté des sciences  
sociales de l'Université Laval en 1943 et précurseur de ce qu'il est  
maintenant convenu d'appeler la Révolution tranquille (cf. Parisé  
1976). Toujours vivant, le père Lévesque a modifié son prénom  
d'*Albert* en celui de *Georges-Henri* au moment de son entrée en

vient pas se sont fait dire, à Paris : « De tous les Canadiens\* que nous avons connus, c'est vous qui parlez le plus comme nous  
291 autres. »

Un Robervalois\*, Jean-Jacques Tremblay<sup>30</sup>, remporta le premier prix d'éloquence il y a quelques années, dans le concours  
294 éliminatoire à la radio. Ce concours interuniversitaire\* était pour tout le pays. Un jeune Bergeron<sup>31</sup> de Roberval, le fils de l'avocat<sup>32</sup>,

---

religion chez les Dominicains; il fait d'ailleurs lui-même allusion à son ancien prénom dans le troisième tome de ses *Souvenances* (1989 : 282).

30. Jean-Jacques Tremblay (1914-1980). Né à Roberval, au Lac-Saint-Jean, il commença ses études classiques au Séminaire de Chicoutimi puis il les acheva à l'Université d'Ottawa, où il obtint par la suite un doctorat en philosophie. Récipiendaire du Prix David en 1941, membre du Conseil de la vie française en Amérique de 1946 à 1967, il fut très actif dans la défense et la promotion de la cause française au Canada; il a d'ailleurs été l'un des premiers membres de l'Ordre de Jacques-Cartier, groupe de pression mieux connu sous le nom de *La Patente*. « Il termine sa carrière professionnelle auprès du Groupe Desjardins, à Québec » (Dufresne et autres 1988 : 368; cf. en outre CSF 1950 : 47).
31. Roland Bergeron, fils de Thomas-Louis, célèbre avocat du Saguenay-Lac-Saint-Jean (cf. note suivante). En 1931, alors âgé de 18 ans et étudiant au Séminaire de Chicoutimi, il remporta deux prix à un concours d'éloquence (cf. *Le Progrès du Saguenay*, Chicoutimi, 22 mai 1931, dernière page, et 4 juin 1931, dernière page).
32. Thomas-Louis Bergeron (1882-1967). « Maire de sa ville [Roberval] de 1926 à 1932, son nom est étroitement associé à celui d'Henri Bourassa, avec qui il collabora activement lors de la fondation du *Devoir* en 1910, et à [celui d'] André Laurendeau dont il fut l'un des principaux conseillers dans l'offensive du Bloc Populaire, dans les années 1940 » (*Le Devoir*, Montréal, 11 mars 1967, p. 3). En 1912, alors qu'il était membre de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française (ACJC), Thomas-Louis Bergeron avait attiré l'attention par un vibrant discours patriotique qu'il avait prononcé à Québec à l'occasion du premier Congrès de la langue française au Canada (cf. Bergeron 1913).

je crois, remporta lui aussi un premier prix semblable dans un  
297 concours intercollégial\*.

Je vais maintenant vous raconter une aventure  
personnelle qui m'a jadis ému d'une légitime fierté.

300 J'étais étudiant en philosophie\* à l'Université d'Ottawa,  
première année. Donc tout frais pondu du Séminaire\* de  
Chicoutimi et n'ayant subi aucune influence du dehors. Le cardinal  
303 Villeneuve<sup>33</sup> était notre supérieur et [/11] il lança un grand  
mouvement en faveur de la bonne diction française. L'institution  
payait un professeur<sup>34</sup> de Montréal, diplômé d'Europe, au salaire de  
306 \$2,000.00 par année, une compétence, quoi.

Au début de l'année, cet éminent professeur nous fit  
tous concourir; nous étions 180 élèves, venant de tous les collèges  
309 de\* Québec et d'\*Ontario, depuis Sudbury jusqu'à Bathurst, pour  
nous classer par un verdict sévère en matière de langage.

J'avoue que je n'étais pas gros\* quand je montai à la  
312 tribune. Je me disais intérieurement : « Le petit Bluet\* du Lac-  
Saint-Jean n'aura pas grande chance. » Je m'attendais à un  
abatage\* en règle, car les types d'Ottawa et de Montréal m'avaient  
315 souvent regardé du haut de leur piédestal. Tout le monde passa. Or,  
à ma grande surprise, tel fut le verdict du célèbre professeur :

---

33. Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve (1883-1947). Originaire de Montréal, il fut ordonné dans la congrégation des Oblats de Marie-Immaculée en 1907; il enseigna par la suite au Scolasticat Saint-Joseph à Ottawa, dont il fut supérieur de 1920 à 1930, donc pendant les années où le père Tremblay y était étudiant. Nommé évêque de Gravelbourg en Saskatchewan en 1930, puis archevêque de Québec l'année suivante, il accéda à la pourpre cardinalice en 1933 (cf. Houle 1948).

34. Selon le père Romuald Boucher, actuel directeur des archives des Oblats à Ottawa, il s'agirait du comédien Jacques Auger. Vers la fin des années 1920, ce dernier fit du théâtre dans la région de Hull sous la direction de Léonard Beaulne; à cette occasion, il fit la connaissance de la comédienne Jean Després, qu'il épousa à Paris en 1930 (cf. Saumart 1965 : 14-15; Legris et autres 1981 : 82-84).



« Messieurs, plusieurs d'entre vous parlent d'une façon suffisante.  
318 Mais un grand nombre ont une diction lamentable. Je n'ai pas été  
sévère, je me suis simplement borné à la phonétique. Un *on* doit se  
prononcer *on*, le *an* se prononce *an*, le *à* se prononce *a*, le *b* se  
321 prononce *b*, etc., etc. Le concours est sur une échelle de trente  
points. Or, parmi vous, *deux* élèves seulement ont décroché le  
maximum, ce qui veut dire que, parmi vous, *deux* seulement  
324 articulent en français. Ces élèves sont M. Laurent Tremblay et  
M. J.-Charles Laframboise<sup>35</sup>. » Je faillis tomber sans connaissance.  
Mon nom était en tête de la liste. Le confrère était de la région  
327 d'Ottawa\* et parlait, lui, comme on parle à Montréal. À partir de ce  
moment-là, je n'ai jamais mis le drapeau du langage saguenéen\*  
dans ma poche et je n'ai jamais eu à m'en repentir.

330 Une Française de Paris, qui se trouvait par hasard dans  
mon auditoire un soir que je prêchais à Champlain, près de Trois-  
Rivières, m'accoste à la sacristie pour me dire : « Vous êtes  
333 Français, n'est-ce-pas, c'est évident. [12] Mais de quelle partie de  
la France êtes-vous? » Je lui répondis : « De l'Île-de-France,  
Madame. » « J'allais le dire, ajouta-t-elle. Et depuis combien de  
336 temps êtes-vous ici, au Canada? » « Depuis trois cents ans,  
Madame! »

Il est sûr que nous avons une originalité. À tout coup, les  
339 gens d'ailleurs nous le disent. Je me suis fait dire mille fois :  
« Vous parlez comme les gens du Saguenay... » et, la plupart du  
temps, ils ajoutaient : « C'est donc agréable de vous entendre, vous  
342 autres\*... » Je demandais : « Vous aimez notre grasseyement? » On  
me répondait : « Mais vous ne grasseyez pas... » À preuve que nous  
avons un grasseyement qui se fait oublier. C'est parce qu'il est  
345 léger et sans exagération.

Les Français nous prennent pour des Français. Une  
dame belge de Calgary me disait : « J'assiste à votre retraite depuis  
348 le début de la semaine. Je me demandais si vous étiez Français.

---

35. Jean-Charles Laframboise (1905-1983). Né à Masson, dans l'Outaouais québécois, il est ordonné dans la congrégation des Oblats de Marie-Immaculée en 1930. Après avoir enseigné à l'Université d'Ottawa de 1931 à 1946, il est devenu recteur de cette université (cf. Dufresne et autres 1988 : 197).

Hier, j'ai "détecté" dans vos *négations* que vous étiez Canadien\*<sup>36</sup>.  
Mais on voit que vous avez vécu en France. » J'ai eu beau lui  
351 affirmer que non, elle n'a jamais voulu [l']admettre. C'était, entre  
parenthèses, une pédante. Je lui ai dit : « Madame, je parle comme  
nous parlons au Saguenay, pays exclusivement français, du nord  
354 de\* Québec. » Les Anglais\* nous prennent eux aussi pour des  
Français. Je me suis fait dire cent fois, lors de conversations avec  
eux : « You're French, don't you [*sic*]? », alors que les autres  
357 Canadiens\* du groupe se faisaient diagnostiquer comme  
*Canadians*.

Je serais donc porté à croire que nous valons les autres  
360 au point de vue phonétique et, même, que nous sommes l'un des  
groupes intéressants. Nous représentons un des bons éléments du  
parler canadien\*. Mais tout ceci ne se rapporte qu'à la diction et  
363 probablement que votre travail porte surtout sur les mots, le  
vocabulaire, les fautes ou défauts, etc. À ce point de vue, nous ne  
nous séparons guère du reste des Canadiens\*. [/13] Nous parlons à  
366 peu près comme les autres.

Notre petite patrie a subi, au point de vue [du] langage\*,  
trois influences : l'*hérité charlevoisienne\**, les *chantiers\** et le  
369 *manque d'instruction*. L'*hérité charlevoisienne\** est un élément  
de bonne marque. Elle a fait de nous des parleurs plutôt  
pittoresques, et de bonne diction. Les *chantiers\** nous ont tarés de  
372 mille négligences. Parler mal est devenu un luxe, une marque de  
distinction. Nos gens se moquent de ceux qui châtient leur langage.  
Le manque d'instruction a popularisé chez nous tous les défauts du  
375 langage canadien\* et nous a fait oublier de les corriger. Ne sachant  
pas comment les mots s'écrivent, nos gens les prononcent au petit  
bonheur. N'était notre bonne phonétique, nous serions pitoyables.

378 On retrouve donc chez nous tous les défauts typiques du  
Canada :

---

36. Parmi les traits qui caractérisent l'expression de la négation en français du Canada et qui ont pu aider la dame belge à reconnaître le père Tremblay comme un Canadien plutôt que comme un Français, signalons la prononciation en [pɔ] plutôt qu'en [pa] de la particule *pas* ; mentionnons également l'emploi pléonastique de *pas avec rien*, *personne* et *aucun* (cf. Offroy 1975 : 293-297 et La Follette 1969 : 123-127).

- 1° Les finales [en] *èr* sont tournées en *ére*<sup>37</sup>. Nous disons *mère* au lieu de *mèrè*; *père* au lieu de *pèrè*; *fère*, *défère* [au lieu de] *faire*, *défaire*; *étrangère* [au lieu de] *étrangèrè*; *affaires* [au lieu de] *affères*; *poussière* [au lieu de] *poussièrè*; *presbytère* [au lieu de] *presbytèrè*; *misère* [au lieu de] *misèrè*. Et nous pourrions en citer indéfiniment. Cependant il y a de consolantes exceptions : nous disons *calvaire*, *colère*, *amère*, *sévère*, *mystère*, *guerre*.
- 2° La consonance *er*, dans le corps d'un mot, est transformée en *ar*<sup>38</sup>. Nous disons *farmer ta boîte\**, *un tarme de terre*, *énarvetoi pas*, *tarnir*, *Arnest*.
- 3° À la fin d'un mot, nous prononçons le *ti* comme *qui*<sup>39</sup>. Exemples : *moiquié*, *jarquière*, *quiens-toi bin*, *maquière*, *apparquient*, *charquier*, *selquier*, pour *moitié*, *jarretière*, *tiens-toi bien*, *matière*, *appartient*, *charretier*, *selletier\**.
- N. B. – En se moquant de ceux qui parlent bien, on dira *tieur* au lieu de *cœur*<sup>40</sup>, preuve absurde. Nous disons cependant *rentier*, *Pelletier*, *bénitier*.

- 
37. Allusion à une caractéristique phonétique bien connue du français du Canada, celle du maintien d'une ancienne prononciation en [e], issue soit de *a* latin accentué et libre, soit de [a] + [j], soit enfin du suffixe latin *-aria* (cf. Juneau 1976 : 40); cet archaïsme de prononciation est signalé comme une faute canadienne par Rivard (1928 : 80).
38. Allusion à un autre archaïsme de prononciation bien caractéristique du français en usage au Canada, celui de l'ouverture de [ɛ] en [a] devant [R] suivi d'une autre consonne (cf. Juneau 1972 : 39-44 et 1976 : 42-43; PHONO), lui aussi signalé comme une faute dans Rivard (1928 : 89).
39. Allusion à la palatalisation de [t] en [c] devant [j] (cf. Juneau 1972 : 128-129; PHONO), autre phénomène considéré comme une faute canadienne par Rivard (1928 : 145).
40. La forme *tieur* résulte peut-être d'une tendance ancienne selon laquelle la consonne [k] pouvait être palatalisée en [c] (cf. Juneau 1972 : 130-131). Compte tenu de son caractère ironique ici, elle pourrait aussi s'expliquer par un phénomène d'hypercorrection où le [k] de *cœur* est prononcé [c], par analogie avec d'autres mots où [t] suivi de [j] est palatalisé en [c] (cf. note précédente).

- 399 4° À la fin d'un mot mouillé, nous changeons également le *d* pour  
*gui*<sup>41</sup> et le *r* pour *rgui*<sup>42</sup>. Exemples : *canaguin*, *chauguière*, *bon*  
402 *Guieu*, etc., pour *canadien\**, *chaudière\**, *bon Dieu*, [etc.];  
*rguien*, *vaurgien*, etc., pour *rien*, *vaurien*, [etc.]; *vache*  
*an[ar]guière* pour *vache enarrière\**; *an [a]rguière* pour *en*  
*arrière*.
- 405 5° Encore dans le domaine des syllabes mouillées à la fin du mot,  
nous changeons le *ni* en *gni*<sup>43</sup>. Exemples : *magnier*, *magnière*,  
pour *manier*, *manière*; *bagnière* pour *banière*; *boucagnière*  
408 pour *boucanière\**.
- 6° Ce défaut de mouillage nous fait encore prononcer *gu* [et] *qu*  
comme *gui* [et] *qui*<sup>44</sup>. Exemples : *guière*, *quieur*, *équière*, pour  
411 *guère*, *cœur*, *équerre*, etc.; *acquiet*, *hoquiet*, pour *acquêt*,  
*hoquet*; *quieue*, pour *queue*; *guieule*, pour *gueule*.
- 414 N. B. – Est-ce à ce défaut que se rattache notre mauvaise  
prononciation des diphtongues en *ai* ([exemple :] *Delaguite*,  
pour *Adélaïde*) ou encore les consonnances en *ier* lorsqu'il faut  
prononcer le *i* (exemple : *eièr* pour *hier*)?

- 
41. Allusion à la palatalisation de [d] en [j], lorsque suivi de [j] (cf. Juneau 1972 : 127-129; PHONO); héritée de France, cette prononciation est mentionnée comme une faute canadienne dans Rivard (1928 : 124).
42. Allusion au renforcement en [g] que connaît le [j] dans le groupe [Rj], lorsque suivi d'une voyelle, dans le parler populaire québécois.
43. Allusion à un autre phénomène de palatalisation, celui de [n] en [ɲ], lorsque suivi d'un [j] (cf. Juneau 1972 : 119-120); encore hérité de France, ce phénomène est mentionné comme une faute canadienne dans Rivard (1928 : 135).
44. Allusion à la palatalisation de [g] et de [k] en [j] et en [c], lorsque suivis non plus d'un [j] mais de diverses voyelles (cf. Juneau 1972 : 129-130; PHONO); héritées de France, ces prononciations sont mentionnées comme des fautes canadiennes dans Rivard (1928 : 126 et 136).

417 7° Nous faisons sonner le *a* dur lorsqu'il est à la fin d'un mot<sup>45</sup> :  
gârs, [15] *Canadá, pàs, renégât, fât, assommâ, fêtâ, râ, pârt,*  
420 *lârd, verrât,* etc., etc. Nous le faisons sonner également avant  
les finales en *-tion* : *formâtion, corporâtion\**, *nâtion,*  
423 *énumérâtion,* etc. (à noter cependant que nous exagérons  
moins ici que les gens de Montréal, représentants typiques de  
ce défaut). Dans le corps du mot, nous le prononçons doux<sup>46</sup>  
426 devant le *j*, le *g* et le *m*, comme tous les Canadiens\*, mais nous  
avons ces exceptions qui nous font remarquer : *fâmeux* et  
*nâger*. En général, nous le prononçons doux dans le corps du  
mot devant toutes les autres consonnes, excepté le *r* (qu'il soit  
429 seul ou précédé d'une autre consonne)<sup>47</sup>. Nous disons : *habile,*  
*académie, malade, girafe, bagage, village, image, courage,*  
*dalle, dame, tannant, pape, parer* (exception), *patte, paillasse,*  
*grave, Canada...* Nous disons : *gâzeux, amârre, macâbre,*  
432 *rougeâtre, Delamârre, Simârd,* sans distinction.

8° En beaucoup de cas nous remplaçons la syllabe *oi* par *ei* ou *e*  
435 court<sup>48</sup>. Nous disons : *fret, dret,* pour *froid, droit, employer*  
pour *employer*.

Il y a certainement une maladie pour les sons mouillés, comme  
partout ailleurs<sup>49</sup>.

---

45. Allusion à la postériorisation de [ɑ] en [ɔ], courante notamment en finale de mot (cf. Gendron 1966 : 82-85; Ostiguy et Tousignant 1993 : 71 et suiv.; PHONO), prononciation signalée comme une faute canadienne dans Rivard (1928 : 78).

46. C'est-à-dire sous forme de [a].

47. Contrairement à ce que peut donner à entendre le père Tremblay, la postériorisation de [ɑ] en [ɔ] à l'intérieur de mot et devant [ʀ] n'est pas systématique (à ce propos, cf. Gendron 1966 : 83-84; Ostiguy et Tousignant 1993 : 75-76).

48. C'est-à-dire [ɛ]. Le père Tremblay fait ici allusion au maintien, dans certains mots, d'une prononciation en [ɛ], correspondant à un ancien stade de l'évolution qu'a connue la diphtongue *oi* ([ɔj]); héritée de France (cf. Juneau 1972 : 55 et suiv.), cette ancienne prononciation est mentionnée comme une faute canadienne dans Rivard (1928 : 119).

49. Cette phrase n'est pas claire.

- 438 9° Quant aux particularités de vocabulaire, elles sont peu  
nombreuses. Il existe cependant des mots qui se disent presque  
uniquement dans notre région. Ce sont :
- 441 – *coulée\** et *pendant\** (ailleurs on dit toujours *côte*);  
– *tombereau* (ailleurs on dit toujours *banneau\**);  
– *étable\** et *bâtiment\** (ailleurs, on dit *écurie*; quelques  
444 régions emploient aussi *bâtiment\**);  
– *pas guère\** est un terme exclusif, *ben manque\** l'est aussi;  
– à *cause\**? est une manière de questionner qui nous est  
447 propre (ailleurs [16] on dit *pourquoi?*);  
– *pasque*, pour *parce que*, nous est encore propre<sup>50</sup>, [de  
même que] *ménage\** (ailleurs on dit *train\**);  
450 – *berleau\** est inconnu en dehors de chez nous ([ailleurs] on  
dit *carriole\**);  
– *clos\** n'est usité [qu']en dehors de chez nous ([ici,] on dit  
453 *saison\**);  
– *pas bien\**, pour exprimer délicatement qu'une femme  
attend le Messie\*, est particulier à notre région (ailleurs on dit  
456 *en famille\** ou *partie pour la famille\**);  
– *terrible\**, employé dans le sens de « épatant », est une  
figure de langage de chez nous : *il fait beau, c'est terrible\**; *il*  
459 *est fort, c'est terrible\**;  
– *choiner\** est du spécial\*;  
– *jeunesse\**, dans le sens de « fréquentation », de « fier-à-  
462 bras\* » ou de « barbichon\* », nous est à peu près exclusif :  
*passer au salon, les jeunesses\**; *il fait sa jeunesse\**; *c'est une*  
*bonne jeunesse*; *assisez-vous\* les petites jeunesses\**; *ce n'est*  
465 *pas nécessaire de m'engager un homme, avec une petite*  
*jeunesse\**, *ça va faire* (à Rimouski on dira une *bédenne\**, à  
Québec on dira *un stag\**);

---

50. La graphie *pasque* rend compte de la désarticulation de /R/ en position implosive (cf. Juneau 1976 : 59-60); par conséquent, cet exemple aurait dû être mentionné parmi les particularités phonétiques plutôt que lexicales. Héritée de France, la prononciation [paskə] est répandue dans l'ensemble des parlers populaires du Québec et il devait en être ainsi au moment où Laurent Tremblay écrivait sa lettre.

- 468 – *tannant*, dans tous les sens<sup>51</sup>, est inusité en dehors de chez nous;  
– cf. [en outre ci-dessous,] 15°.
- 471 10° Nos anglicismes populaires se ramènent à quelques-uns : *fun\**,  
*tough\**, *rough\**, *smart\**, *swell\**. Les termes de chantier\* :  
474 *gang\**, *foreman\**, *boss\**, *bober\**, *mouwer\**, *drave\**, *cantouk\**,  
et les différents articles [qui se rapportent à l'exploitation forestière]. Les articles et produits manufacturés : *tire\**, *scarf\**,  
*coat\**, etc.
- 477 11° Nous n'employons à peu près pas certaines expressions  
pourtant bien répandues, telles que *bêtiser\** pour « conter des  
480 histoires grivoises » ou « étriver\* », *vicier\** pour « faire du mal  
seul ».
- 12° À part *san\** pour *sanatorium*, nous n'avons guère  
d'abréviations dans les noms communs. Par ailleurs nous  
483 abrégeons les noms propres; exemples : *Cléophe* pour  
*Cléophas*, *Frit*<sup>52</sup> pour *Wilfrid*, *Fred*<sup>53</sup> pour *Alfred*, *Pit*<sup>54</sup> pour  
486 *Pitre*, *Polyte* pour *Hypolyte*, *Milien* pour *Émilien*, *Délard* pour  
*Adélard*. [17]
- 13° Quant à nos noms généalogiques – *Pierre à\* François*, *Arthur*  
*à\* Jules* – c'est charlevoisien\*. C'est dû à ce que je  
489 mentionnais plus haut : orientation d'après le propriétaire.
- 14° Il faudrait [encore] mentionner, dans les particularités de  
prononciation :

- 
51. Pour un aperçu des emplois particuliers que connaît ce mot au Québec, cf. GPFC.
52. Dans les années 1970, relevé au Saguenay (cf. PPQ, q. 1735); courant par ailleurs sur la Côte-de-Beaupré.
53. Courant au Québec (cf. par exemple PPQ, q. 472, qui l'atteste à quelques reprises comme nom de cheval).
54. Courant au Québec; s'explique par une tendance phonétique bien connue selon laquelle la consonne [r], devenue finale par suite de la chute d'un [ə], s'amuït lorsqu'elle est précédée d'une autre consonne (cf. Juneau 1972 : 205 et suiv.).

- 492 – les *oir*, que nous prononçons toujours *ouaire*<sup>55</sup> : *vouair*,  
*souair*, *armouaire*, *dévidouaire*;
- les *in*, que nous transformons ordinairement en *an*<sup>56</sup>  
495 (contrairement aux gens de la Beauce); nous disons *chian*,  
*Fortan*, *ban*, *matan*, *vilan*, *seran*, *dessan*, pour *chien*, *Fortin*,  
*bien*, *matin*, *vilain*, *serein*, *dessin*;
- 498 – les inversions d'assonances\* : *ingen* pour *engin*;
- les falsifications d'assonances\* : *aujourd'hui* pour  
*aujourd'hui*<sup>57</sup>, *orteuil* pour *orteil*<sup>58</sup>, *teudre* pour *tordre*<sup>59</sup>.
- 501 15° Comme termes régionaux, il faudrait ajouter encore au  
paragraphe 9° :
- *bricole*\*, employé presque exclusivement chez nous  
504 (ailleurs, c'est *bretelle*);
- *reinqurier*\*, que l'on [n']entend pas ailleurs;
- *gagouette*\*, encore du spécial\*;
- 507 – *le respire*\*, pour *la respiration* (je ne l'ai pas entendu en  
dehors de chez nous);
- *effets*\*, dans le sens de « marchandises », nous est propre  
510 (ailleurs, on ne lui donne que le sens de « vêtements »); chez  
nous, l'on dit : « Mes effets\* sont-ils arrivés à la station\*? »;

- 
55. Allusion au maintien, dans certains mots, d'une ancienne prononciation en [we] issue de l'évolution de la diphtongue *oi* [oj] (cf. Juneau 1972 : 59-64; Rivard 1928 : 119, qui mentionne cette prononciation comme une faute canadienne).
56. Allusion à l'ouverture de [ē] en [ā] (cf. Juneau 1972 : 88-89).
57. La forme *aujourd'hui* est un héritage dialectal (cf. FEW 4, 448, sous HODIE); il s'agit d'un vestige de l'hésitation entre [o] et [u] qui est bien attestée en France dans la langue du XVI<sup>e</sup> siècle (cf. Juneau 1972 : 20-24).
58. Recommandée à la place d'*orteil* par Richelet aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, la forme *orteuil* a en outre été relevée dans un parler de la Bretagne romane (cf. FEW 25, 376b-377a, sous ARTICULUS).
59. La forme *teudre* est un héritage des parlers du Nord-Ouest français (cf. FEW 13/2, 84, sous TORQUERE, et Lanly 1977 : 274).



- 513 cela peut être le paquet de chez Eaton<sup>60</sup>, ou bien une pointe\*  
de charrue;  
– *marcou\**, pour *matou*, n'est pas employé, que je sache, en  
dehors de chez nous;
- 516 – *d'adon\** s'emploie plus fréquemment chez nous qu'ailleurs;  
– *plaisant\** et *c'est plaisant\** n'ont que chez nous cet emploi  
commun et général (ailleurs ont dit *agréable*, *joli*, *intéressant*);
- 519 chez nous seulement, il est de toutes les sauces.

En somme, je suis d'avis que notre vocabulaire, à peu de  
mots près, est le même que chez les autres. Notre prononciation ne  
522 varie guère de celle des autres Canadiens\*, exception faite de deux  
ou trois mots. Notre phonétique, surtout, fait de nous un type un  
peu spécial de parleur. Or, cette phonétique, heureusement, est de  
525 bonne marque. Dès que nous lui ajoutons la correction du  
vocabulaire et de la syntaxe, nous devenons un beau spécimen,  
aimable à entendre, et qui décroche facilement le premier prix en  
528 matière de langage\* français.

Mes meilleurs sentiments.

Laurent Tremblay, O.M.I.<sup>61</sup>

531

### III. Commentaires linguistiques

#### III.1 La langue de Laurent Tremblay

Homme instruit, Laurent Tremblay faisait partie de  
l'élite de son temps et, à ce titre, sa lettre constitue un échantillon  
de la langue – sinon orale du moins écrite, et sans doute aussi  
quelque peu familière – de ce groupe, différente à bien des égards  
de la langue populaire de l'époque, c'est-à-dire de celle parlée par  
les gens peu ou non scolarisés. Il nous a donc paru intéressant de  
voir comment la langue du père Tremblay, tout en exprimant

---

60. Magasin de détail, spécialisé notamment dans la vente par catalogue  
(cf. EDC, sous *Eaton*, *Timothy*, et Veyron 1989, sous *Eaton  
Company Limited*).

61. Abréviation de *Oblat de Marie-Immaculée*.

l'individualité de ce dernier, trahissait son appartenance à la société canadienne-française d'alors<sup>62</sup>.

« La langue de nos gens » recèle un certain nombre de faits que Laurent Tremblay est le seul à attester et qui, jusqu'à preuve du contraire, semblent relever de son seul idiolecte; c'est le cas notamment de *s'accrocher* « se raccrocher », *barbichon* « très jeune homme », *bavasser* « bavarder (sans nuance péjorative) », *crachant* « gouttelettes de salive projetées en parlant », *formule de* « sorte, genre, forme de », *grasseyeux* « personne qui grasseye », et *nasillage* « nasillement »<sup>63</sup>. Dans le même ordre, on peut aussi mentionner des mots comme *accentuation* « accent, prosodie », *assonance* « son, phonème » et *buccal* « dont la prononciation comporte une résonance de la cavité buccale », qui mériteraient d'être mieux étudiés à la lumière de la terminologie linguistique utilisée dans les ouvrages de l'époque.

Parmi les divers indicateurs qui permettent d'identifier l'appartenance d'un locuteur à telle communauté linguistique plutôt qu'à telle autre, le vocabulaire occupe une place de premier ordre. À cet égard, on remarque tout d'abord que le père Tremblay recourt tout naturellement à des mots qui réfèrent à des réalités typiquement canadiennes ou nord-américaines, que ces mots figurent ou non dans les dictionnaires français de l'époque. C'est le cas notamment de nombreux gentilés, tels *Canadien*, *Charlevoisien*, *Chicoutimien*, *Montréalais*, *Ontarien*, *Québécois* et *Saguenéen*, de surnoms plaisants attribués à certains groupes de personnes, tel *Bluet*, de certains noms de groupes ethniques, tel *Anglais*, de divers noms d'entités géographiques, administratives ou politiques, tels *comté*, *province*, *paroisse*, *rang* et *les Maritimes*, ainsi que du substantif *mille* qui réfère à une unité de mesure anglo-saxonne toujours en usage au Canada, sinon dans la langue officielle du moins dans le parler courant. À côté de ces mots indispensables pour exprimer le monde dans lequel vivent les Canadiens français

---

62. À cette fin, nous n'avons bien sûr considéré ici que les énoncés en situation d'usage et non de mention (à propos de la distinction entre *usage* et *mention*, cf. Rey-Debove 1971 et 1997).

63. Pour plus de détails sur chacun des exemples mentionnés ici, cf. annexe.

et qui, de ce fait, ne sont pas à strictement parler des canadianismes, le texte du père Tremblay en atteste de nombreux autres qui, eux, font figure de véritables canadianismes. Parmi ceux-ci, un bon nombre se rencontrent dans tous les registres de la langue et sont par conséquent non marqués dans l'usage québécois, tels *annonceur* « personne qui présente des émissions, lit des bulletins de nouvelles à la radio », *bas* (dans *en bas de* « en aval de »), *bâtiment* « construction (grange, étable, écurie, etc.) dépendant d'une ferme », *canton* « coin de pays, recoin », *chantier* « exploitation forestière », *faubourg* « village, agglomération située à proximité d'une ville; banlieue », *fier-à-bras* « homme de forte constitution, réputé pour sa force, son caractère bagarreur », *haut* « région, territoire situé en amont » et *intercollégial* « qui se produit entre plusieurs collèges (en parlant d'un concours) ». En revanche, d'autres ressortissent davantage à la langue populaire ou familière, tels *s'enfarger dans* « éprouver de la difficulté avec », *étriver* « dire des niaiseries, raconter des plaisanteries », *gros* (dans *n'être pas gros* « manquer d'assurance, d'audace »), *misère* « difficulté », *motton* « morceau » et *trimmer* « arranger », sans compter ceux qui, tel *abatage* « critique sévère », relèvent plutôt de la langue littéraire.

À la lumière de ces données, une constatation s'impose. Si les grammaires et les dictionnaires faits en France ont joué – et jouent toujours – un rôle déterminant dans l'élaboration de la norme linguistique qui a cours au Québec, il n'en reste pas moins que celle-ci ne coïncide que partiellement avec la norme qui prévaut en France, même dans la langue de l'élite québécoise et, qu'à ce titre, elle mériterait d'être décrite dans un dictionnaire.

### III.2 La variation géographique du français au Québec selon Laurent Tremblay

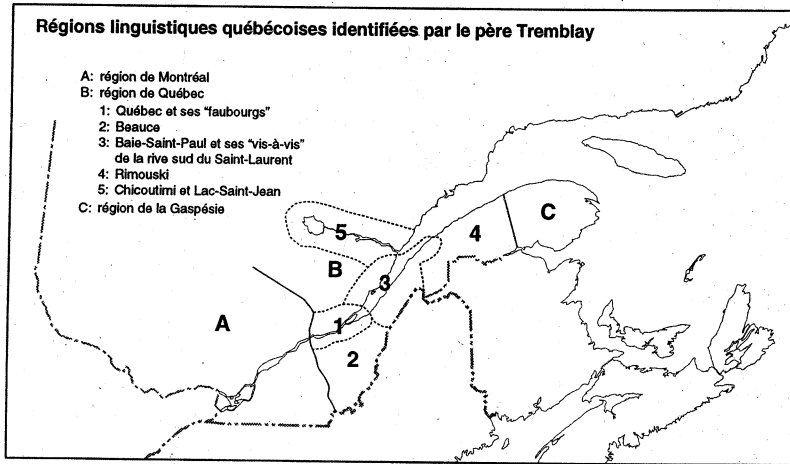
Si le père Tremblay reconnaît l'existence d'une certaine variation géolinguistique dans le parler populaire des Canadiens, il n'en souligne pas moins son caractère relativement uniforme, point de vue qui rappelle celui de Rivard (1906), évoqué antérieurement (cf. § I). Bien que fondé sur sa seule expérience personnelle – et non sur l'observation de données représentatives –, le portrait géolinguistique qu'il esquisse s'avère assez juste pour ce qui est des régions linguistiques qu'il identifie en territoire québécois et qui

recourent en partie celles que nous avons déjà dégagées à partir des données du PPQ (cf. cartes 1 et 2). Ainsi, il délimite de façon assez précise les deux grandes zones principales que sont celles de l'Ouest et de l'Est, respectivement associées à Montréal et à Québec, et il considère à part la région de la Gaspésie dont il reconnaît les influences acadiennes. Il en va de même pour les autres aires qui découpent à ses yeux la zone de l'Est, exception faite peut-être de celle de Charlevoix qui aurait dû être associée à celle du Saguenay-Lac-Saint-Jean plutôt qu'à celle de la Côte-du-Sud.

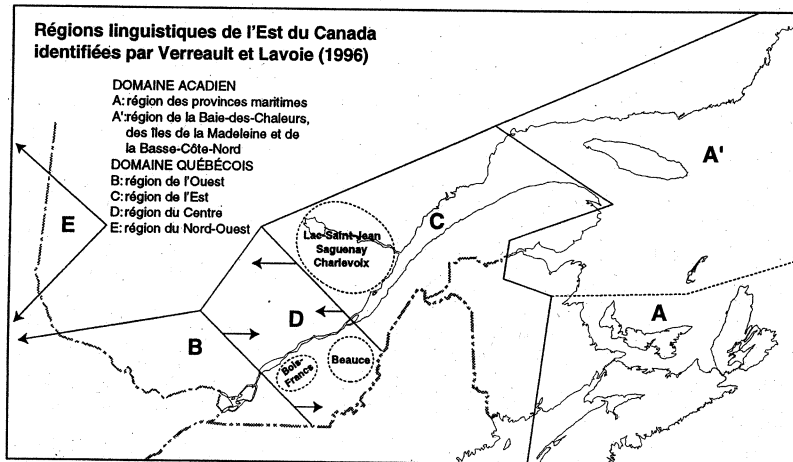
En revanche, la caractérisation linguistique de ces aires reste impressionniste et elle repose souvent sur des jugements de nature épilinguistique, par exemple lorsque l'auteur affirme que la région de Québec lui « semble [...] avoir un vocabulaire plus abondant, plus facile, plus coulant » (lignes 91-92) que celle de Montréal, ou encore lorsqu'il soutient que presque « tous les mots sont connus et employés » (ligne 198) à Baie-Saint-Paul; à cet égard, il convient de souligner que les propos du père Tremblay traduisent un parti pris indéniable pour les parlers de l'Est québécois, en particulier pour les parlers de Charlevoix et pour ceux du Saguenay-Lac-Saint-Jean, sa région d'origine. Nous ne nous arrêterons guère ici à ces jugements épilinguistiques et nous nous limiterons aux seuls faits linguistiques mentionnés comme caractéristiques de telle ou telle aire et dont nous pouvons mesurer la répartition géographique.

Ces caractéristiques linguistiques sont le plus souvent de nature phonétique et lexicale, plus rarement de nature morpho-syntaxique.

Carte 1



Carte 2

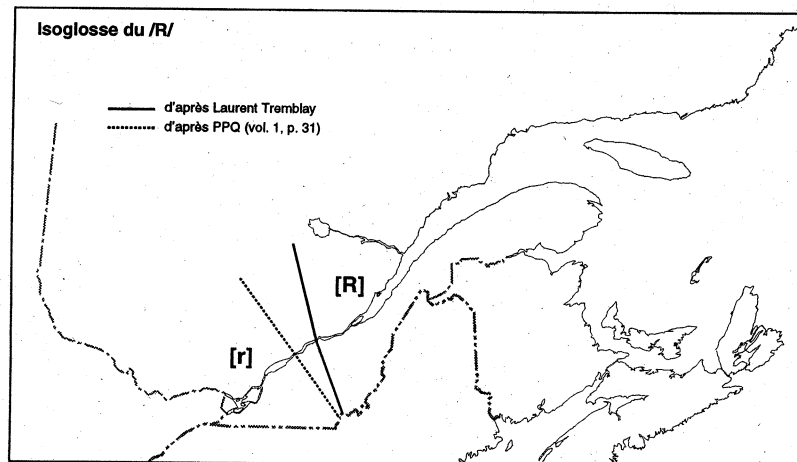


a) *Caractéristiques phonétiques.* — Pour illustrer les différences qui existent entre les parlars de la « branche » montréalaise et celle de Québec, le père Tremblay évoque la prononciation du /r/, roulé dans l'Ouest ([r]) et grasseyé dans l'Est ([R]), puis celle de l'adverbe *dehors*, prononcé selon lui [dəwɔR] dans la région de Montréal et [deɔR] dans celle de Québec. Si l'isoglosse qu'il décrit concernant la prononciation du /r/ correspond à peu près exactement à celle que traceront une

trentaine d'années plus tard les enquêteurs du PPQ (cf. carte 3), il en va tout autrement pour ce qui est de la prononciation de *dehors*; en effet, les prononciations [deɔR] et [dəwɔR] ont toutes les deux été relevées un peu partout au Québec (cf. PPQ, q. 1843).

Selon Laurent Tremblay, deux tendances phonétiques caractérisent les parlers de la région de Québec : le relâchement de la voyelle /i/ dans des mots comme *valise* et *Basile* ainsi que l'aspiration de la consonne /z/. Le relâchement que connaît la voyelle /i/ devant la consonne allongante /z/ semble être en effet caractéristique de la région de Québec (cf. Dumas 1987 : 129-130 et Larochelle 1989 : 38-45, qui signalent que ce phénomène déborde même jusqu'en Beauce et en Estrie; cf. en outre Ostiguy et Tousignant 1993 : 66, note 6); en revanche, le relâchement de la même voyelle devant une consonne abrégée telle [l] devait avoir un caractère beaucoup plus général (cf. Ostiguy et Tousignant 1993 : 64). Par ailleurs, l'aspiration de la consonne /z/ ne devait pas être caractéristique de la seule région de Québec : en effet, les données du PPQ montrent que, au gré des mots, elle se rencontre un peu partout, bien que plus rarement à l'est de Québec (tant sur la rive nord que sur la rive sud du Saint-Laurent) (cf. Larochelle 1989 : 91-94).

Carte 3



Pour caractériser les parlers de la Beauce, le père Tremblay mentionne deux phénomènes qui ont trait aux voyelles

nasales. Le premier, qui concerne la nasale /ã/ généralement prononcée /ẽ/ en finale de mot, devait être assez juste (cf. Lorent 1977 : 198, qui le signale lui aussi comme caractéristique des parlers de cette région). Le second, qui a trait à la nasale /ẽ/ prononcée [a] ou [ɑ] dans le mot *vingt* (lorsque ce dernier entre dans la composition d'adjectifs cardinaux), n'a cependant été relevé par personne d'autre à ce jour.

Pour ce qui est des parlers du Saguenay–Lac-Saint-Jean, le père Tremblay signale comme caractéristique l'ouverture en [ã] de la nasale /ẽ/, mais l'aire de ce phénomène reste difficile à cerner (cf. Juneau 1972 : 88-89). Il mentionne aussi diverses autres tendances dont la plupart avaient déjà été décrites par Rivard (1928) et qui, comme il le souligne d'ailleurs lui-même, ressortissent à l'ensemble des parlers populaires du Canada et non seulement à ceux de sa région natale.

*b) Caractéristiques lexicales.* — À cet égard, Laurent Tremblay fait d'abord preuve de beaucoup de prudence et il s'en tient le plus souvent à des considérations assez générales. Ainsi, à ses yeux, les anglicismes lexicaux sont beaucoup plus nombreux dans la région de Montréal que dans celle de Québec, ce qui rejoint les conclusions d'une étude récente que nous avons consacrée à cette question (cf. Verreault et Lavoie 1999). Il identifie aussi assez bien les principales voies de pénétration des anglicismes : langue des affaires, de l'industrie et du commerce, sans oublier celle des chantiers forestiers.

Quand arrive le moment d'illustrer la singularité des parlers du Saguenay–Lac-Saint-Jean, il devient beaucoup plus audacieux et il mentionne de nombreux exemples de régionalismes qui n'en étaient certainement pas tous, tant s'en faut. En fait, les véritables régionalismes propres à la seule région du Saguenay-Lac-Saint-Jean sont rares et ils sont tous connus aussi dans Charlevoix; il s'agit de *pendant*, *pas guère*, *ménage*, *gagouette*, *choiner*, sans compter à *cause*, *tannant*, *d'adon*, *plaisant* et *être pas bien*, pour lesquels il reste difficile de se prononcer<sup>64</sup>. D'autres devaient de

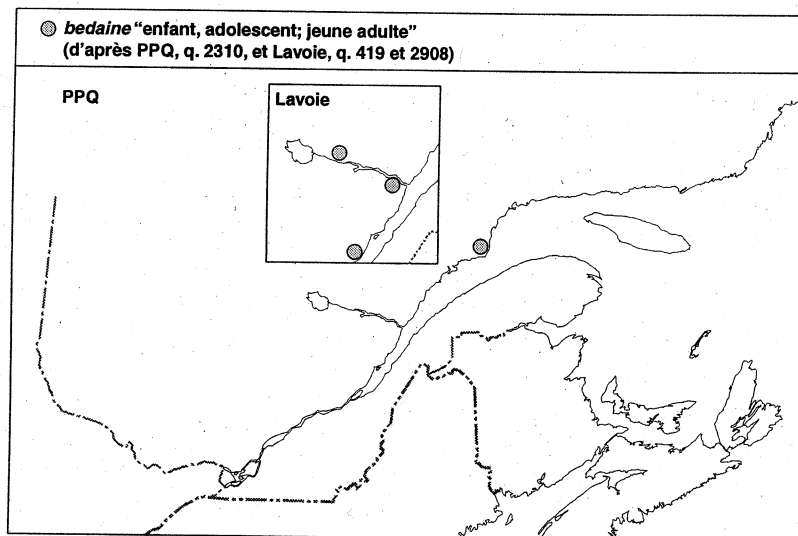
---

64. Pour plus de détails sur chacun des exemples mentionnés ici, cf. annexe.

toute évidence être connus un peu partout au Québec; c'est le cas notamment de *coulée*, de *tombereau*, d'*étable* et de *bâtiment*, de *ben manque*, de *train*, de *reinquier*, de *respire*, de *berleau*, de *bricole* et de *jeunesse*. Sans avoir le caractère général des précédents, d'autres encore devaient connaître une aire d'expansion beaucoup plus vaste que celle que leur a attribuée le père Tremblay; c'est le cas de *marcou*, qui devait aussi être connu dans l'Ouest québécois, et de *saison*, qui devait l'être dans le Bas-Saint-Laurent.

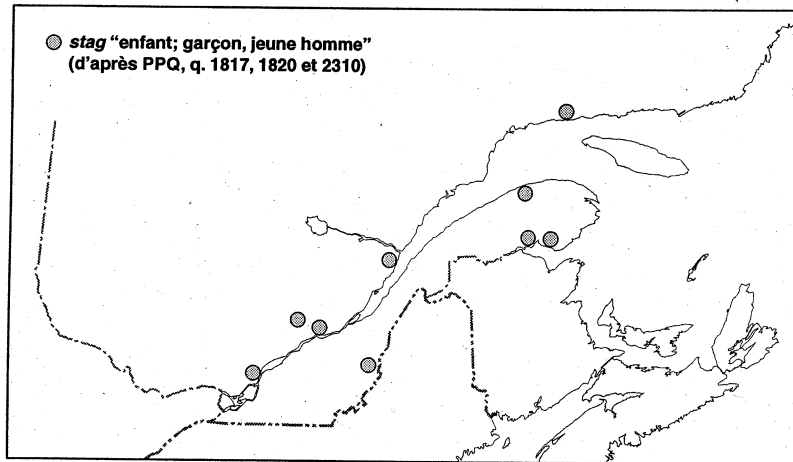
Obnubilé par le régionalisme, Laurent Tremblay en arrive par ailleurs à signaler comme inusités au Saguenay-Lac-Saint-Jean un certain nombre d'emplois qui avaient pourtant un caractère général et qui devaient par conséquent faire partie de l'usage des Saguenéens et des Jeannois; c'est le cas de *train*, de *carriole*, de *clos* et de *bêtiser*; c'est encore le cas de *banneau*, répandu dans tout l'Est québécois. Dans le même ordre d'idées, le mot *bedaine* (ligne 466 : *bédenne*), qui est donné comme caractéristique de la seule région de Rimouski, devait également être connu au Saguenay-Lac-Saint-Jean (cf. carte 4), de même que *stag* devait l'être ailleurs que dans la seule région de Québec (cf. carte 5).

Carte 4





Carte 5



c) *Caractéristiques morpho-syntaxiques.* — D'une part, Laurent Tremblay signale le mauvais emploi des pronoms relatifs *que*, *dont* et *où*, qui caractérise selon lui davantage les parlars de l'Ouest que ceux de l'Est; aucune des études que nous avons consultées ne permet de vérifier le caractère régional de ce phénomène qui semble soumis davantage à la variation sociale que géographique. D'autre part, il mentionne comme particulier aux régions de Charlevoix et du Saguenay-Lac-Saint-Jean un emploi aussi général que celui de la préposition *à* pour marquer un rapport de filiation, ce qui ne manque pas d'étonner.

#### IV. Conclusion

En l'absence de données objectives, il était sans doute présomptueux de la part du père Tremblay de tenter une synthèse sur la variation géographique du français parlé en territoire québécois. Malgré son caractère franchement subjectif et en dépit des jugements épilinguistiques qu'elle contient, cette toute première tentative reste pourtant relativement juste dans les grandes lignes, d'où son intérêt. Elle témoigne de l'enracinement d'un homme de l'élite dans son milieu, et, surtout, de son esprit très observateur.

Dans les détails cependant, elle illustre tout le décalage qui existe souvent entre l'image que l'on peut se faire de la langue et ce à quoi celle-ci correspond réellement. Ainsi, du point de vue

géolinguistique, qui est celui qui nous intéresse ici, la quête du régionalisme à tout prix est susceptible de conduire à présenter comme régionaux des faits qui ont un caractère beaucoup plus général ou à mettre l'accent uniquement sur ce qui semble avoir un caractère régional au détriment de ce qui ne semble pas offrir ce caractère. Étudier la variation géographique d'une langue ou d'une variété de langue ne consiste pas tant à épinglez des régionalismes qu'à situer la place qu'ils occupent parmi tous les autres faits de langue avec lesquels ils entrent en relation, ce qui débouche inévitablement sur l'étude de la variation socio-stylistique, ainsi qu'à caractériser d'un point de vue linguistique – et non épilinguistique – les diverses aires qui en résultent.

### **RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

- Académie 1932 : **Dictionnaire de l'Académie française**, Genève, Slatkine Reprints, 1978, 2 vol. [Réimpr. en fac-similé de l'éd. de Paris, 1932.]
- AIRVAUX, J. (1879) : « M. Bibaud et la langue française. Étude philologique et bibliographique », **L'Opinion publique**, Montréal, vol. 10, n° 41 (9 octobre), pp. 484-485, n° 42 (16 octobre), p. 494, n° 43 (23 octobre), pp. 506 et 508, et n° 44 (30 octobre), pp. 520-521.
- AUDET, L.-Ph. (1971) : **Histoire de l'enseignement au Québec**, tome 2 (1840-1971), Montréal – Toronto, Holt, Rinehart et Winston Ltée, XII-496 p.
- BARBEAU, M. (1918) : « Le pays des gourganes », **Mémoires et comptes rendus de la Société royale du Canada**, 3<sup>e</sup> série, tome 11 (séance de mai 1917), section 1, pp. 193-225.
- BEAUCHEMIN, N. (1982) : **Dictionnaire d'expressions figurées en français parlé du Québec. Les 700 « québécoiseries » les plus usuelles**, Sherbrooke, Normand Beauchemin (« Recherches sociolinguistiques dans la région de Sherbrooke, Document de travail n° 18 »), 153 p.

- BEAULIEU, A. et J. HAMELIN, avec la collaboration de J. SAINT-PIERRE et J. BOUCHER (1977) : **La presse québécoise des origines à nos jours**, tome 3 (1850-1895), Québec, Les Presses de l'Université Laval, XV-421 p.
- BÉLANGER, R. (1979) : « M<sup>gr</sup> Victor Tremblay et les archives », *Saguenayensia*, Chicoutimi, vol. 21, n<sup>os</sup> 5-6 (novembre-décembre : *Hommage à M<sup>gr</sup> Victor Tremblay, 1892-1979*), pp. 155-159.
- Bélisle : BÉLISLE, L.-A., **Dictionnaire général de la langue française au Canada**, Québec, Bélisle Éditeur, 1957, 1390 p. [2<sup>e</sup> éd., 1971; 3<sup>e</sup> éd., entièrement refondue et intitulée : *Dictionnaire nord-américain de la langue française*, Montréal, Beauchemin, 1979, 1196 p.]
- BERGERON, L. (1981) : **Dictionnaire de la langue québécoise. Supplément 1981, précédé de La charte de la langue québécoise**, Montréal, VLB éditeur, 168 p.
- BERGERON, Th.-L. (1913) : « Discours au Monument des Braves », **Premier Congrès de la langue française au Canada. Québec, 24-30 juin 1912. Compte rendu**, Québec, Imprimerie de l'Action Sociale Limitée, pp. 149-157.
- BERNARD, H. (1932) : **Dolorès**, Montréal, Éditions Albert Lévesque, 223 p.
- BLANCHARD, É. (1928) : **Bon langage**, Montréal, Librairie Beauchemin Limitée, 288 p. [5<sup>e</sup> éd.; 1<sup>re</sup> éd., 1914, intitulée *Dictionnaire de bon langage*.]
- BLANCHET, Ph. et WALTER, H. (1999) : **Dictionnaire du français régional de Haute-Bretagne, de Vannes à Saint-Malo, de Nantes à Saint-Brieuc**, Paris, Bonneton, 157 p.
- BOSSÉ, E. (1984) : **La Capricieuse à Québec en 1855. Les premières retrouvailles de la France et du Canada**, Montréal, La Presse, 172 p.

BRH : **Bulletin des recherches historiques**, Lévis – Québec, vol. 1-70, 1895-1968.

CARON-LECLERC, M.-Fr. (1989) : **Particularités du français canadien (archaïsme et prononciations). Édition et analyse de témoignages anciens sur le français du Canada**, mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval, V-151 p.

CHAMBERLAIN, A. F. (1890) : « Dialect Research in Canada », **Dialect Notes**, vol. 1, pp. 43-56.

----- (1892-93) : « Notes on the Canadian-French Dialect of Granby (Province of Quebec) », **Modern Language Notes**, Baltimore, vol. 7, n° 1, pp. 12-14, et vol. 8, n° 1, pp. 16-18.

CHAMBON, J.-P. et P. SWIGGERS (1995) : « Auto-perception d'une genèse : fragment d'une conférence inédite de Walther von Wartburg sur le FEW (1951) », **Revue de linguistique romane**, Strasbourg, tome 59, n°s 235-236 (juillet-décembre), pp. 483-501.

CHAMBON, J.-P., Cl. CHOLEY et P. SWIGGERS (1997) : « Autour de l'histoire du français : échanges épistolaires entre Walther von Wartburg et Ferdinand Brunot », **Revue de linguistique romane**, Strasbourg, tome 61, n°s 241-242 (janvier-juin), pp. 483-501.

CHARBONNEAU, H., B. DESJARDINS, A. GUILLEMETTE, Y. LANDRY, J. LÉGARÉ, Fr. NAULT, avec la collaboration de R. BATES et M. BOLEDA (1987) : **Naissance d'une population. Les Français établis au Canada au XVII<sup>e</sup> siècle**, Paris – Montréal, Institut national d'études démographiques – Presses de l'Université de Montréal – Presses Universitaires de France (« Travaux et documents, cahier n° 118 »), VIII-232 p.

CHAUVEAU, J.-P. et Th. LAVOIE (1993) : « À propos des origines dialectales du lexique québécois », **Revue de linguistique romane**, Strasbourg, tome 57, n°s 227-228 (juillet-décembre), pp. 373-420.

- Clapin : CLAPIN, S., **Dictionnaire canadien-français**, Québec, Les Presses de l'Université Laval (« Langue française au Québec, 3<sup>e</sup> section : Lexicologie et lexicographie, 2 »), 1974, XLVI-388 p. [Réimpr. en fac-similé de l'éd. de 1880.]
- COLPRON, G. (1970) : **Les anglicismes au Québec. Répertoire classifié**, Montréal, Librairie Beauchemin Limitée, 247 p.
- COMITÉ D'ÉTUDE, Le (1904) : « Observations », **Bulletin du parler français au Canada**, Québec, vol. 3, n<sup>o</sup> 3 (novembre), pp. 92-93.
- CSF : LE COMITÉ DE LA SURVIVANCE FRANÇAISE, **La Vie française de l'Amérique en 1950**, Québec, Université Laval, n<sup>o</sup> 1 (1950), 110 p.
- DBC : **Dictionnaire biographique du Canada**, Québec – Toronto, Les Presses de l'Université Laval – University of Toronto Press, 1966→.
- DFP : **Dictionnaire du français plus à l'usage des francophones d'Amérique**, Montréal, Centre Éducatif et Culturel inc., 1988, XXIV-1856 p. [Édition établie sous la responsabilité de A. E. Shiaty, avec la collaboration de P. Auger et N. Beauchemin; rédacteur principal : Cl. Poirier, avec la collaboration de L. Mercier et Cl. Verreault.]
- DFQ : POIRIER, Cl. (dir.), **Dictionnaire du français québécois. Description et histoire des régionalismes en usage au Québec depuis l'époque de la Nouvelle-France jusqu'à nos jours incluant un aperçu de leur extension dans les provinces canadiennes limitrophes**, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval (« Trésor de la langue française au Québec »), 1985, XXXVIII-167 p.
- DG : HATZFELD, A., et A. DARMESTETER, avec le concours d'A. THOMAS, **Dictionnaire général de la langue française du commencement du XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours**, Paris, Delagrave, 1964, 2 vol. [Réimpr. de l'éd. de 1890-1900.]

- Dionne : DIONNE, N.-E., **Le parler populaire des Canadiens français**, Québec, Les Presses de l'Université Laval (« Langue française au Québec, 3<sup>e</sup> section : Lexicologie et lexicographie, 3 »), 1974, XXIV-670 p. [Réimpr. en fac-similé de l'éd. de 1909.]
- DOLQ : **Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec**, Montréal – Saint-Laurent, Fides, 1978→.
- DQA : **Dictionnaire québécois d'aujourd'hui. Langue française, histoire, géographie, culture générale**, rédaction dirigée par J.-Cl. Boulanger, supervisée par A. Rey, Saint-Laurent (Québec), DicoRobert Inc., 1993, XXXVII-1273 p. + 343-LXII [2<sup>e</sup> éd., revue et corrigée; 1<sup>re</sup> éd., 1992.]
- DUFRESNE, Ch., J. GRIMARD, A. LAPIERRE, P. SAVARD et G. VALLIÈRES (1988) : **Dictionnaire de l'Amérique française. Francophonie nord-américaine hors Québec**, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 386 p.
- DULONG, G. (1964) : « La langue de l'*Histoire véritable et naturelle...* », dans P. Boucher, **Histoire véritable et naturelle...**, Boucherville, Société historique de Boucherville, pp. 248-261.
- DUMAS, D. (1987) : **Nos façons de parler. Les prononciations en français québécois**, Sillery, Presses de l'Université du Québec, XIV-155 p.
- Dunn : DUNN, O., **Glossaire franco-canadien**, Québec, Les Presses de l'Université Laval (« Langue française au Québec, 3<sup>e</sup> section : Lexicologie et lexicographie, 4 »), 1976, XXV-196 p. [Réimpr. en fac-similé de l'éd. de 1880.]
- EDC : **L'encyclopédie du Canada**, Montréal, Stanké, 1987, 3 vol. [Traduction de *The Canadian Encyclopedia*, 1985.]
- FERLAND, A. (1910a) : « Vision québécoise », **Bulletin du parler français au Canada**, Québec, vol. 8, n<sup>o</sup> 8 (avril), pp. 281-283.

----- (1910b) : « Le parler français chez nous », **Bulletin du parler français au Canada**, Québec, vol. 8, n° 9 (mai), pp. 333-334.

----- (1914) : « Pour accueillir le "Cantique du doux parler" », **Le Parler français**, Québec, vol. 13, n° 1 (septembre), pp. 21-22.

----- (1915) : « Qui chante dans Québec? », **Le Parler français**, Québec, vol. 13, n° 8 (avril), pp. 343-344.

FEW : WARTBURG, W., **Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes**, Tübingen, J.C.B. Mohr (Paul Siebeck), 1948→. [Réimpr. de la 1<sup>re</sup> éd. de 1922→.]

FSPFC : Fichier dialectologique de la Société du parler français au Canada, en dépôt à l'Université Laval.

FTLFQ : Fichier du Trésor de la langue française au Québec, en dépôt à l'Université Laval.

GEDDES, J. (1893-94) : « Comparison of Two Acadian French Dialects Spoken in the North-East of North America with the Franco-Canadian Dialect Spoken at Ste. Anne de Beupré, Province of Quebec », **Modern Language Notes**, Baltimore, vol. 8, n° 8, pp. 225-230, vol. 9, n° 1, pp. 1-6, n° 2, pp. 50-58.

GÉLINAS, A. (1880) : « Échos », **L'Opinion publique**, Montréal, vol. 11, n° 5 (29 janvier), pp. 50 et 52, n° 7 (12 février), p. 74, n° 8 (19 février), p. 86, n° 9 (26 février), p. 100, n° 10 (4 mars), pp. 110 et 112, n° 11 (11 mars), p. 122, n° 12 (18 mars), p. 136, n° 13 (25 mars), p. 148, n° 14 (1<sup>er</sup> avril), p. 158, n° 16 (15 avril), p. 184, n° 19 (6 mai), p. 220.

GENDRON, J.-D. (1966) : **Tendances phonétiques du français parlé au Canada**, Paris – Québec, Librairie C. Klincksieck – Les Presses de l'Université Laval (« Bibliothèque française et romane, série E : Langue et littérature françaises au Canada, 2 »), XX-254 p.

----- (1999) : « Remarques sur la prononciation du français parlé au Canada sous le Régime français (1608-1760) », dans M.-R. Simoni-Aurembou (éd.), **Français du Canada – Français de France. Actes du cinquième Colloque international de Bellême (Perche), du 3 au 7 juin 1997**, Tübingen, Max Niemeyer (« *Canadiana romanica*, 13 »). [Sous presse.]

GLLF : GUILBERT, L., R. LAGANE et G. NIOBEY, **Grand Larousse de la langue française**, Paris, Librairie Larousse, 1971-1978, 7 vol.

GPFC : **Glossaire du parler français au Canada**, préparé par la Société du parler français au Canada avec le concours de ses membres, de ses correspondants et de ses comités d'étude, Québec, Les Presses de l'Université Laval (« *Langue française au Québec*, 3<sup>e</sup> section : Lexicologie et lexicographie, 1 »), 1968, XIX-709 p. [Réimpr. en facsimilé de l'éd. de 1930.]

Grevisse : GREVISSE, M., **Le bon usage. Grammaire française avec des Remarques sur la langue française d'aujourd'hui**, Gembloux (Belgique) – Paris, Éditions J. Duculot – Librairie A. Hatier, 1964, 1194 p. [8<sup>e</sup> éd. revue, 3<sup>e</sup> tirage.]

GuérinS : GUÉRIN, P. (dir.), **Supplément illustré du Dictionnaire des dictionnaires**, Paris, Librairies-imprimeries réunies, 1895, 1232 p.

HAMEL, R., J. HARE et P. WYCZYNSKI (1989) : **Dictionnaire des auteurs de langue française en Amérique du Nord**, Montréal, Éditions Fides, XXVI-1364 p.

HARVEY, L. (1983) : « Traditions populaires », **Géographie sonore du Québec. Charlevoix, région 03. Le Guide d'information**, Les Éboulements, Les Éditions Patrimoine, pp. 14-17 et 31.

HOULE, R. (1948) : **Bio-bibliographie de feu Son Éminence le Cardinal Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve, oplat de**



**Marie-Immaculée, archevêque de Québec, Québec,**  
[Université Laval], 72 p.

ILQ : MERCIER, L. et Cl. POIRIER (1996) : **Index lexicologique québécois. Index des mots du français québécois ayant fait l'objet d'un relevé, d'un commentaire ou d'une étude dans les sources du corpus métalinguistique québécois publiées depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle**, Université Laval, Trésor de la langue française au Québec, 1996. [Adapté pour le web ([www.ciral.ulaval.ca](http://www.ciral.ulaval.ca)) par Alain Auger.]

JUNEAU, M. (1972) : **Contribution à l'histoire de la prononciation française au Québec. Étude des graphies des documents d'archives**, Québec, Les Presses de l'Université Laval (« Langue et littérature françaises au Canada, 8 »), XVIII-311 p.

----- (1976) : **La jument qui crotte de l'argent. Conte populaire recueilli aux Grandes-Bergeronnes (Québec). Édition et étude linguistique**, Québec, Les Presses de l'Université Laval (« Langue française au Québec, 2<sup>e</sup> section : Éditions commentées de textes, 2 »), 143 p.

----- (1977) : **Problèmes de lexicologie québécoise. Prolégomènes à un Trésor de la langue française au Québec**, Québec, Les Presses de l'Université Laval (« Langue française au Québec, 3<sup>e</sup> section : lexicologie et lexicographie, 5 »), 278 p.

JUNEAU, M. et Cl. POIRIER (1973) : **Le livre de comptes d'un meunier québécois (fin XVII<sup>e</sup> – début XVIII<sup>e</sup> siècle). Édition avec étude linguistique**, Québec, Les Presses de l'Université Laval (« Langue française au Québec, 2<sup>e</sup> section : Éditions commentées de textes, 1 »), 228 p.

LA FOLLETTE, J. E. (1969) : **Étude linguistique de quatre contes folkloriques du Canada français. Morphologie et syntaxe**, Québec, Les Presses de l'Université Laval (« Les Archives de folklore, 9 »), 163 p.

- LALIBERTÉ, A. (1943) : « Le parler populaire au pays des bleuets », **Le Canada français**, Québec, vol. 30, n° 5 (janvier), pp. 355-370.
- LANGLAIS, A. (1924) : « Mon frère l'curé », **Le Canada français**, Québec, vol. 11, n° 10 (juin, juillet, août), pp. 790-799.
- LANLY, A. (1977) : **Morphologie historique des verbes français. Notions générales, conjugaisons régulières, verbes irréguliers**, Paris, Bordas (« Bordas études, Langue française »), 359 p.
- LAROCHELLE, P. (1989) : **Analyse géolinguistique de quelques données phonétiques de l'Atlas linguistique de l'Est du Canada**, mémoire de maîtrise, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, V-129 p.
- Larousse 1866 : LAROUSSE, **Grand dictionnaire universel français**, Paris, Administration du Grand dictionnaire universel, [1866-1876], 15 vol.
- Lavoie : LAVOIE, Th., G. BERGERON et M. CÔTÉ, **Les parlers français de Charlevoix, du Saguenay, du Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord**, Québec, Gouvernement du Québec (« Les publications du Québec »), 1985, 5 vol.
- LAVOIE, Th. (1970) : **Le français parlé à Chicoutimi (Canada)**, thèse de doctorat, Strasbourg, Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Strasbourg, XXXIV-338 p.
- (1978) : « La langue des vieux », **Saguenayensia**, Chicoutimi, vol. 20, n° 2 (mars-avril), pp. 41-47.
- (1979) : « Le projet d'atlas dialectologique de la Société du parler français au Canada », **Protée**, Chicoutimi, vol. 7, n° 2 (*Les français régionaux du Québec*), pp. 11-45.
- (1981a) : « Le parler français du Saguenay-Lac-Saint-Jean », **Géographie sonore du Québec. Saguenay-Lac-**

**Saint-Jean, région 02. Guide pédagogique, Les Éboulements, Les Éditions Patrimoine, pp. 9-10.**

----- (1981b) : « Les particularismes lexicaux du parler rural de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean », **Actes du colloque *Les français régionaux*, Québec, 21 au 25 octobre 1979, colloque tenu dans le cadre de l'assemblée générale du Conseil international de la langue française**, Québec, Éditeur officiel du Québec – Conseil de la langue française – Office de la langue française (« Documentation du Conseil de la langue française, 9 »), pp. 61-69.

LEBLANC, B. B. (1976) : **Moi, Ovide Leblanc, j'ai pour mon dire**, Montréal, Leméac, 239 p.

LEGRIS, R., avec la collaboration de P. PAGÉ, S. ALLAIRO-POIRIER et L. BLOUIN (1981) : **Dictionnaire des auteurs du radio-feuilleton québécois**, Montréal, Fides, 200 p.

LETONDAL, H. (1938) : « Les programmes à la radio (conférences, dialogues, scènes de la vie canadienne) », **Deuxième Congrès de la langue française au Canada. Québec, 27 juin-1<sup>er</sup> juillet 1937, Mémoires, Québec, tome 1**, pp. 167-170.

LÉVESQUE, G.-H. (1989) : **Souvenances 3. Escales et parcours, entretiens avec Simon Jutras**, Montréal, Éditions La Presse, 427 p.

Litré : LITTRÉ, É., **Dictionnaire de la langue française**, Paris, Librairie de L. Hachette et Cie, 1863-1869, 3 vol.

LORENT, M. (1977) : **Le parler populaire de la Beauce**, Montréal, Leméac, 224 p.

MAGUIRE, Th. (1841) : **Manuel des difficultés les plus communes de la langue française, adapté au jeune âge, et suivi d'un Recueil de locutions vicieuses**, Québec, Fréchette & Cie, 184 p.

- MAJOR, M. (1978) : « Au bon plaisir de notre parlure », **Focus**, Jonquière, vol. 1, n<sup>os</sup> 13-14 (juillet-août), p. 12.
- M[ARIE] DE SAINTE-MARTHE-DE-LA-TRINITÉ, Soeur (1961) : **Bio-bibliographie analytique du révérend père Laurent Tremblay**, Chicoutimi, Collège du Bon-Pasteur, 60 p.
- MASSICOTTE, M. (1978) : **Le parler rural de l'Île-aux-Grues (Québec). Documents lexicaux**, Québec, Les Presses de l'Université Laval (« Langue française au Québec, 3<sup>e</sup> section : Lexicologie et lexicographie, 6 »), 554 p.
- MASSIGNON, G. (1962) : **Les parlers français d'Acadie. Enquête linguistique**, Paris, Librairie C. Klincksieck, 2 vol.
- MERCIER, L. (1992) : **Contribution à l'étude du Glossaire du parler français au Canada (1930) : analyse de l'enquête linguistique (1902-1922) de la Société du parler français au Canada et de ses liens avec la genèse du dictionnaire**, thèse de doctorat, Québec, Université Laval, XIII-942 p.
- MOISAN, J. (1983) : « La chouenne de Charlevoix », **Géographie sonore du Québec. Charlevoix, région 03. Le Guide d'information**, Les Éboulements, Les Éditions Patrimoine, pp. 8-9 et 30.
- NLQ : COMMISSION DE TOPONYMIE, **Noms et lieux du Québec. Dictionnaire illustré**, Sainte-Foy, Les Publications du Québec, 1996, XXXV-925 p.
- NPR 1996 : **Version électronique du Nouveau Petit Robert**, texte remanié et amplifié sous la direction de J. Rey-Debove et A. Rey, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1996, disque optique compact CD-ROM (version 1.0).
- OED 1989 : **The Oxford English Dictionary**, Oxford, Clarendon Press, 1989, 20 vol. [2<sup>e</sup> éd.]

- OFFROY, G. (1975) : « Contribution à l'étude de la syntaxe québécoise d'après la langue des journaux », dans M. Juneau et G. Straka (éd.), **Travaux de linguistique québécoise**, Québec, Les Presses de l'Université Laval (« Langue française au Québec, 4<sup>e</sup> section, 1 »), pp. 257-321.
- OSTIGUY, L. et Cl. TOUSIGNANT (1993) : **Le français québécois. Normes et usages**, Montréal, Guérin Universitaire, 247 p.
- PARIS, F. (1902) : « Glane philologique », **La Semaine religieuse de Québec**, Québec, vol. 34, n<sup>o</sup> 38 (10 mai), pp. 611-615.
- PARISÉ, R. (1976) : **Georges-Henri Lévesque, père de la renaissance québécoise**, Montréal, Alain Stanké, 172 p.
- PERRAULT, P. (1982) : **La bête lumineuse**, Montréal, Nouvelle Optique, 251 p.
- PHONO : PARADIS, Cl., en collaboration avec J. Dolbec, **Phono. Principales caractéristiques phonétiques du français québécois**, adapté pour le web ([www.ciral.ulaval.ca](http://www.ciral.ulaval.ca)) par J. Dolbec et C. Ouellon avec la collaboration de L. Ménard, 1997.
- PPQ : DULONG, G. et G. BERGERON, **Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines. Atlas linguistique de l'Est du Canada**, Québec, Ministère des Communications en coproduction avec l'Office de la langue française (« Études et dossiers »), 1980, 10 vol.
- REY-DEBOVE, J. (1971) : **Étude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains**, The Hague – Paris, Mouton (« Approaches to Semiotics, 13 »), 329 p.
- (1997) : **Le métalangage. Étude linguistique du discours sur le langage**, Paris, Armand Colin (« U, Lettres »), IX-401 p. [2<sup>e</sup> éd. revue et augmentée.]

RIVARD, Adj. (1906) : « Les dialectes français dans le parler franco-canadien », **Bulletin du parler français au Canada**, Québec, vol. 5, n° 2 (octobre), p. 41-51, n° 3 (novembre), pp. 81-85.

----- (1907) : « Questions et réponses », **Bulletin du parler français au Canada**, Québec, vol. 5, n° 8 (avril), pp. 317-319.

----- (1928) : **Manuel de la parole**, Québec, Librairie Garneau Limitée, 314 + 9 p. [2<sup>e</sup> éd.; 1<sup>re</sup> éd., 1901.]

Robert 1985 : ROBERT, P., **Le Grand Robert de la langue française. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française**, Paris, Le Robert, 1985, 9 vol. [2<sup>e</sup> éd. entièrement revue et enrichie par A. Rey.]

RobertHist : REY, A. (dir.), **Dictionnaire historique de la langue française**, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1992, 2 vol.

ROUSSEAU, J. (1935) : « Quelques additions au "Glossaire du parler français au Canada" », **Le Canada français**, Québec, vol. 22, n° 6 (février), pp. 580-590.

----- (1940) : « Nouvelles additions au "Glossaire du parler français au Canada" », **Le Canada français**, Québec, vol. 27, n° 5 (janvier), pp. 474-479.

ROY, C. (1930) : **Histoire de la littérature canadienne**, Québec, Imprimerie de l'Action sociale ltée, 310 p. [5<sup>e</sup> éd., revue et mise à jour.]

ROY, J. (1877) : « The French Language in Canada », **Canadian Illustrated News**, Montréal, vol. 16, n° 17 (27 octobre), pp. 258-259.

SARCLEUR, Le (1904) : « Sarclures », **Bulletin du parler français au Canada**, Québec, vol. 2, n° 8 (avril), pp. 255-256.

- SAUMART, I. (1965) : **La vie extraordinaire de Jean Després**, Montréal, Les Éditions du Jour, 115 p.
- SEUTIN, É. (1975) : **Description grammaticale du parler de l'Île-aux-Coudres, Québec**, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 459 p.
- SIMARD, A. (1969) : **Les évêques et les prêtres séculiers au diocèse de Chicoutimi, 1878-1968. Notices biographiques**, Chicoutimi, Chancellerie de l'Évêché, 812 p.
- SIMARD, G. (1973) : « Le sexe dans le vocabulaire du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie. Étude des procédés euphémiques et métamorphiques [*sic*] », **Protée**, Chicoutimi, vol. 3, n° 1 (décembre), pp. 93-100.
- SIMARD, H. (1916) : « Les noms géographiques de la province de Québec », **Le Parler français**, Québec, vol. 14, n° 8 et 9 (avril, mai), pp. 344-352.
- SQUAIR, J. (1888) : « A Contribution to the Study of the Franco-Canadian Dialect », **Proceedings of the Canadian Institute**, vol. 6, 3<sup>e</sup> section, pp. 161-169.
- STRAKA, G. (1973) : « En relisant *Menaud, maître-draveur*. Contribution à un inventaire du vocabulaire régional du Québec », **Travaux de linguistique et de littérature**, Strasbourg, 11/1 (*Mélanges de linguistique française et de philologie et littérature médiévales offerts à Monsieur Paul Imbs par ses collègues, ses élèves et ses amis à l'occasion de son 65<sup>e</sup> anniversaire*), publiés par R. Martin et G. Straka), pp. 265-294.
- TLF : **Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle (1789-1960)**, publié sous la direction de P. Imbs puis de B. Quemada, Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique – Gallimard, 1971-1994, 16 vol.
- TOURANGEAU, R. (1993) : **Fêtes et spectacles du Québec. Région du Saguenay-Lac-Saint-Jean**, Québec, Nuit

Blanche Éditeur (« Groupe de recherche en théâtre québécois »), 398 p.

----- (1997) : « Laurent Tremblay, prédicateur dramaturge », **Le Soleil**, Québec, 8 octobre, p. B10.

TREMBLAY, J.-P. (1957) : **Le père d'un peuple. Pierre Tremblay, ancêtre de tous les Tremblay d'Amérique**, Chicoutimi, Société historique du Saguenay (« Publications de la Société historique du Saguenay, 17 »), [Publié sous le pseudonyme de P. Médéric.], 226 p.

TREMBLAY, L. (1935) : **L'abonneux. Drame social en trois actes**, Trois-Rivières, L'Association catholique des voyageurs de commerce, 108 p. [Publié sous le pseudonyme de Cyprien.]

----- (1936) : **Margot. Drame social en trois actes**, Trois-Rivières, L'Association catholique des voyageurs de commerce, 174 p. [Publié sous le pseudonyme de Cyprien.]

----- (1937) : **Hommage à la langue française (Choeur parlé)**, Hull, Comité central des ligues de retraitants, 20 p.

----- (1938) : **Le curé Hébert. Drame social en trois actes avec épilogue**, Notre-Dame-d'Hébertville, Le Comité de Notre-Dame d'Hébertville des fêtes du centenaire du Saguenay, 97 p.

TREMBLAY, V. (1977) : « La langue française au Saguenay », **Saguenayensia**, Chicoutimi, vol. 19, n<sup>os</sup> 5-6 (novembre-décembre), pp. 121-125.

VERREAULT, Cl. et Th. LAVOIE (1996) : « Genèse et formation du français au Canada : l'éclairage de la géographie linguistique », **Revue de linguistique romane**, Strasbourg, tome 60, n<sup>os</sup> 239-240 (juillet-décembre), pp. 413-462.

----- (1999) : « Les anglicismes lexicaux dans les parlers ruraux de l'est du Canada : aspects géolinguistiques et historiques », dans M.-R. Simoni-Aurembou (éd.),



**Français du Canada – Français de France. Actes du cinquième Colloque international de Bellême (Perche), du 3 au 7 juin 1997, Tübingen, Max Niemeyer (« Canadiana romanica, 13 »). [Sous presse.]**

----- (en préparation) : « Naissance et développement de la géographie linguistique au Canada français : des origines à 1902 ».

**VEYRON, M. (1989) : Dictionnaire canadien des noms propres, Larousse Canada, 757 p.**

Annexe  
GLOSSAIRE

Ce glossaire comprend d'abord tous les mots et tous les emplois qui sont attestés dans le texte du père Tremblay et qui ne figurent ni dans le TLF, ni dans Robert 1985. Il comprend également d'autres mots et emplois qui, bien que figurant dans ces ouvrages, réfèrent à des réalités proprement québécoises et canadiennes ou qui présentent un intérêt d'ordre historique (première attestation d'un mot dans l'histoire du français, par exemple).

Chaque entrée est suivie de sa catégorie grammaticale puis d'une brève définition, elle-même accompagnée, le cas échéant et entre parenthèses, d'un renvoi à un ouvrage québécois (GPFC le plus souvent) qui atteste le même emploi; quant aux chiffres insérés entre crochets, ils renvoient aux lignes du texte édité. Enfin, les entrées peuvent donner lieu, dans un paragraphe distinct précédé d'une flèche (→), à divers commentaires, le plus souvent de nature géolinguistique.

à prép. Sert à marquer un rapport d'appartenance, de filiation (cf. GPFC) [487, 488].

→ Héritage de France (cf. Juneau et Poirer 1973 : 179-180).

**abatage** n. m. Critique sévère [314].

→ En France, cet emploi est aujourd'hui considéré comme familier et vieilli (cf. Robert 1985, sous *abattage*), tandis qu'au Québec il relève plutôt de la langue littéraire. La graphie *abatage* est une ancienne variante de *abattage* (cf. GLLF, sous *abattage*).

**acadien, ienne** adj. Relatif, propre au français parlé en Acadie [67].

**accentuation** n. f. Accent, prosodie [67].

**accrocher (s')** v. pron. Se raccrocher [252].

**achalint** adj. Ennuyeux, importun, embarrassant (cf. GPFC, sous *achalant*) [169].

**adon (d')** loc. adj. Approprié, opportun, convenable, sensé (en parlant de qqch.); qui s'entend facilement avec autrui, qui est d'un abord facile, d'un commerce agréable (en parlant de qqn) (cf. GPFC, sous *adon*) [516].

→ Courant à époque ancienne, cet emploi a vieilli de nos jours, sauf peut-être dans les régions de Charlevoix et du Saguenay-Lac-Saint-Jean (cf. FTLFQ et ILQ).

**Anglais** n. pr. Personne qui est d'origine anglaise, qui a l'anglais comme langue maternelle [40, 354].

**annonceur** n. m. Personne qui présente des émissions, lit des bulletins de nouvelles à la radio [113].

→ Attesté depuis le début des années 1930 dans la documentation québécoise (« l'annonceur de la radio jette le titre du dernier fox-trot. Sa voix d'outre-tombe a la froideur d'une neige de février », H. Bernard 1932 : 93), *annonceur* était déjà solidement implanté dans l'usage canadien à l'époque où le père Tremblay rédigeait sa lettre. Le mot est connu également en France mais, malgré les recommandations dont il a fait l'objet pour remplacer *speaker*, il n'a jamais vraiment réussi à supplanter ce dernier.

**assir (s')** v. pron. S'asseoir (cf. GPFC) [464].

**assonance** n. f. Son, phonème [498, 499].

**autres** adj. indéf. Sert à renforcer les pronoms personnels *nous*, *vous* et *eux*, sans idée de distinction ni d'opposition (cf. GPFC et Offroy 1975 : 267-268) [342].

→ D'après les grammaires et les dictionnaires modernes, *autres* « peut s'ajouter aux pronoms *nous*, *vous*, quand on veut distinguer plus précisément ceux qui parlent ou ceux à qui l'on s'adresse de ceux qui sont présents ou absents, et marquer une opposition entre eux » (Grevisse, § 458-C, remarque 2); cet emploi, en usage également au Québec, est d'ailleurs attesté dans le texte du père Tremblay (cf. ligne 291).

**avenint** adj. Prévenant (cf. GPFC, sous *avenant*) [169].

**banneau** n. m. Voiture de charge faite d'une caisse montée sur deux roues (cf. GPFC et Juneau 1977 : 111-114) [442].

→ Dans les années 1970, relevé principalement à l'est d'une ligne nord-sud passant par Champlain, Mégantic et Frontenac, en concurrence avec *tombereau*, relevé quant à lui à peu près partout (cf. PPQ, q. 1111, Lavoie, q. 911). Au début du siècle, le mot connaissait une répartition à peu près semblable (cf. FSPFC).

**barbichon** n. m. Très jeune homme [462].

→ Non attesté ailleurs que chez le père Tremblay dans la documentation canadienne, cet emploi est sans doute d'origine

galloromane : cf. *barbichon* « jeune homme qui a une barbe naissante » en savoyard (FEW 1, 243b, sous BARBA).

**bas** n. m. *En bas de* : en aval de (cf. GPFC) [64].

**bâtiment** n. m. Construction (grange, étable, écurie, etc.) dépendant d'une ferme (cf. GPFC et Massicotte 1978 : 263-264) [226, 443, 444].

→ Au début du siècle, relevé à peu près partout au Québec (cf. FSPFC); encore dans les années 1970, mais de façon plus sporadique (cf. PPQ, q. 375A).

**bavasser** v. intr. Bavarder (sans nuance péjorative), causer, parler [166].

**bédenne** n. f. Enfant, adolescent; jeune adulte (cf. GPFC, sous *petite-bedaine*, et Bélisle 1957, sous *bedaine*) [466].

→ Dans les années 1970, relevé dans Charlevoix, au Saguenay, sur la Côte-Nord et dans le Bas-Saint-Laurent (cf. PPQ, q. 2310, Lavoie, q. 419 et 2908, FTLFQ); attesté par ailleurs à quelques reprises sous la plume de l'écrivain Bertrand B. Leblanc, originaire du Bas-Saint-Laurent (cf. Hamel et autres 1989 : 828-829).

**berleau** n. m. Voiture d'hiver hippomobile, montée sur patins (cf. Juneau 1977 : 143-146, sous *berlot*) [450].

→ Relevé un peu partout au Québec au début du siècle ainsi que dans les années 1970 (cf. FSPFC, sous *berlot*, PPQ, q. 1101C, et Lavoie, q. 873).

**bêtiser** v. intr. Dire des bêtises, tenir des propos inconvenants (cf. GPFC) [478].

→ Au début du siècle, le mot a été relevé à peu près partout au Québec, y compris au Saguenay-Lac-Saint-Jean (cf. FSPFC).

**bien** adv. *Être pas bien* : être enceinte [454].

→ Relevé au Saguenay, dans le Bas-Saint-Laurent, en Gaspésie, dans les Bois-Francs et en Abitibi-Témiscamingue (cf. Lavoie 1970 : 280, V. Tremblay 1977 : 124, G. Simard 1973 : 98, PPQ, q. 1792, et Lavoie, q. 2694).

**Bluet** n. pr. Surnom servant à désigner de façon plaisante les habitants du Saguenay-Lac-Saint-Jean (cf. Lavoie, q. 646, qui atteste le mot notamment dans *Bluet du Lac-Saint-Jean*) [312].

→ La forme *bluet* est une variante de *bleuet* (cf. DFP).

**bober** v. tr. Traîner (du bois) avec un cheval, pour le déplacer (cf. GPFC) [473].

→ Au début du siècle, relevé principalement à l'est d'une ligne nord-sud passant à la hauteur de Trois-Rivières (cf. FSPFC, sous *bobber*); encore dans les années 1970, mais plus sporadiquement (cf. PPQ, q. 1306, et Lavoie, q. 474).

**boîte** n. f. *Fermer sa boîte* : se taire (cf. GPFC) [389].

**boss** n. m. Personne qui dirige des employés, des travailleurs (cf. GPFC) [473].

**boucanière** n. f. Petite construction où l'on fume les viandes, les poissons (cf. GPFC, sous *boucanière*) [408].

**bricole** n. f. Bretelle (cf. GPFC) [503].

→ Dans les années 1970, relevé partout à l'est d'une ligne nord-sud passant par Maskinongé et Richelieu, plus sporadiquement à l'ouest de cette ligne, à côté de *bretelle*, relevé quant à lui un peu partout (cf. PPQ, q. 1929, et Lavoie, q. 2589); au début du siècle, le mot connaissait une distribution semblable (cf. FSPFC).

**buccal, ale** adj. Dont la prononciation comporte une résonance de la cavité buccale [281].

**canadien, ienne** adj. Qui est relatif, propre aux Canadiens et en particulier aux Canadiens français [32, 362, 375, 401].

**Canadien, ienne** n. pr. Personne qui habite le Canada, en particulier le Canada français, qui en est originaire [19, 144, 289, 349, 357, 365, 424, 522].

**canton** n. m. Coin de pays, recoin [268].

→ Cet emploi figure dans les dictionnaires français, mais il y est donné comme vieux (Robert 1985), comme vieilli et littéraire (TLF) ou comme classique et littéraire (GLLF).

**cantouk** n. m. Sorte de grappin utilisé pour faire la drave\* (cf. GPFC, sous *cant hook*) [473].

→ De l'anglais *cant-hook* (cf. OED 1989, qui donne cet emploi comme américain). Au début du siècle, relevé un peu partout au Québec (cf. FSPFC, sous *canthook*); encore dans les années 1970, mais beaucoup plus sporadiquement dans le Bas-Saint-Laurent (cf. PPQ, q. 1307, et Lavoie, q. 553).

**carriole** n. f. Voiture d'hiver hippomobile, montée sur patins (cf. GPFC) [451].

→ Relevé un peu partout au Québec au début du siècle ainsi que dans les années 1970 (cf. FSPFC, PPQ, q. 1101d, et Lavoie, q. 873 et 874).

**cause** n. f. *À cause* : pourquoi (cf. GPFC) [446].

→ Relevée un peu partout au Québec au début du siècle (FSPFC), la locution *à cause* a souvent été signalée comme caractéristique des seuls parlars de Charlevoix et du Saguenay-Lac-Saint-Jean (cf. Laliberté 1943 : 366; V. Tremblay 1977 : 124; Lavoie 1978 : 45, 1981a : 9, et 1981b : 67; Major 1978; Moisan 1983 : 9); relevée par ailleurs en Haute-Bretagne (cf. Blanchet et Walter 1999, sous *à cause*).

**chantier** n. m. Exploitation forestière (cf. GPFC) [368, 371, 472].

**charlevoisien, ienne** adj. De Charlevoix [368, 369, 488].

**Charlevoisien** n. pr. Personne qui habite la région de Charlevoix [262, 270].

**chaudière** n. f. Seau (cf. GPFC) [401].

**Chicoutimien** n. pr. Personne qui habite la ville, la région de Chicoutimi [122, 238].

**choiner** v. intr. Parler pour le seul plaisir de bavarder; blaguer, plaisanter (cf. GPFC, sous *chouenner*) [460].

→ Relevé essentiellement dans Charlevoix et au Saguenay-Lac-Saint-Jean, tant au début du siècle que dans les années 1970 (cf. FSPFC, sous *chouenner*, PPQ, q. 2238, 2267 et 2310, Lavoie, q. 2933 et 2943), le mot a souvent été mentionné comme particulier à ces parlars (cf. Moisan 1983 : 9, sous *chouenner*).

**clos** n. m. Vaste champ habituellement clôturé, destiné à la culture ou au pâturage (cf. GPFC) [452].

→ Relevé un peu partout au Québec au début du siècle, plus sporadiquement dans les années 1970 (cf. FSPFC, PPQ, q. 518x, 520s, 687, 713x et 790, Lavoie, q. 827).

**coat** n. m. Veston, paletot (cf. GPFC) [476].

**coin** n. m. Propriété située au coin d'une rue (cf. GPFC) [247-249].

**comté** n. m. Division territoriale d'une province, dont les limites sont fixées par la loi et qui sert à des fins administratives (cf. Bélisle 1979) [164].

**corporation** n. f. Municipalité, ville légalement constituée; conseil municipal, de ville (cf. GPFC et Bélisle 1957, sous *corporation*) [420].

**coulée** n. f. Terrain creux, affaissé; versant, pente (cf. GPFC) [441].

→ Au début du siècle, relevé un peu partout au Québec (cf. FSPFC); dans les années 1970, relevé principalement dans Charlevoix, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, dans le Centre-Ouest et dans l'Ouest québécois (cf. PPQ, q. 647a, Lavoie, q. 139 et 150).

**crachant** n. m. Gouttelettes de salive projetées en parlant [173].

**d'** prép. (Forme élidée de *de*, cf. ci-après) *D'Ontario* : de l'Ontario [309].

**de** prép. *De Québec* : du Québec [16, 309, 354].

→ Cet emploi correspond à un usage ancien selon lequel on omettait souvent l'article défini devant les noms des provinces canadiennes. Malgré Rivard (1907 : 318) pour qui *le Québec*, en dépit de son caractère « étrange », aurait dû être la forme régulière et malgré la recommandation de Blanchard (1928 : 261) à cet effet, ce n'est qu'à partir des années 1960 que l'emploi de l'article défini s'est généralisé, ce qui a permis de mieux distinguer le nom de la province et celui de la ville (*Québec* n'étant alors jamais précédé de l'article défini).

**drave** n. f. Transport du bois par eau, flottage (cf. GPFC) [473].

**effets** n. m. pl. Marchandises (cf. GPFC, sous *effet*) [509, 511].

→ Général au Québec (cf. FTLFQ et ILQ).

**embouchure** n. f. Bouche [90].

**en** prép. *En Canada* : au Canada [20].

→ Courante aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles (cf. Dulong 1964 : 257), la locution *en Canada* a commencé à être critiquée au XIX<sup>e</sup> siècle, époque où certains y ont même vu un calque de l'anglais *in Canada* (cf. Maguire 1841 : 13, et Airvaux 1879 : 508); malgré la défense opposée par certains (cf. Gélinas 1880 : 158 et 184), cette locution a finalement cédé le pas à *au Canada* dans le courant du XX<sup>e</sup> siècle et c'est cette dernière qui est la seule usuelle de nos jours.

**enarrière** adj. Qui n'a pas mis bas pendant l'année [403].

→ La forme *enarrière*, qui est une variante de *anneuillère* (cf. GPFC et Juneau 1972 : 23, note 33), n'a pas été relevée ailleurs que chez le père Tremblay.

**enfarger (s')** v. pron. *S'enfarger dans* : éprouver de la difficulté avec [82].

**étable** n. f. Écurie [443].

→ Dans les années 1970, relevé à peu près partout au Québec, en concurrence avec *écurie*, relevé quant à lui surtout dans Charlevoix et au Saguenay–Lac-Saint-Jean ainsi qu'à l'ouest d'une ligne nord-sud passant par Montmorency et Montmagny (cf. PPQ, q. 375b, et Lavoie, q. 386).

**étriver** v. intr. Dire des niaiseries, raconter des plaisanteries (cf. GuérinS : « Au Canada, Éprouver de l'humeur ») [479].

→ Rare dans la documentation disponible au FTLFQ, cet emploi est attesté notamment sous la plume du cinéaste Pierre Perrault (1982 : 83) : « Chacun laisse toute la place au silence. Ils murmurent leurs propos. [...] Comme s'il n'y avait que la chasse pour les faire taire [...]. Pour faire taire Nicolas surtout qui a toujours envie de parler, de se moquer, d'étriver, de rire. D'éclabousser toute gravité ». Il a en outre été relevé au Lac-Saint-Jean en 1973 (Lavoie, q. 2943).

**famille** n. f. *Être en famille, être partie pour la famille* : être enceinte (cf. Bélisle 1957) [456].

**faubourg** n. m. Village, agglomération située à proximité d'une ville; banlieue [120, 123].

→ Aujourd'hui désuet, cet emploi était peut-être caractéristique des parlers du Centre et de l'Est québécois (cf. Dunn (« Dans la région de Québec et des Trois-Rivières, on dit presque toujours *faubourg* pour *village* »), Clapin (« Dans certaines parties du pays, notamment en bas de Québec, on appelle *faubourgs* les villages situés le long du fleuve, et l'on réserve le mot *villages* pour les concessions sises en arrière du *rang du bord de l'eau* »), Dionne, GPFC et Bélisle 1957).

**fier-à-bras** n. m. Homme de forte constitution, réputé pour sa force, son caractère bagarreur (cf. DQA, sous *fier*) [461-462].

**foreman** n. m. Contremaître (cf. GPFC) [473].

**formule** n. f. *Formule de* : sorte, genre, forme de [175, 190].

**fun** n. m. Plaisir (cf. GPFC) [471].

**gagouette** n. m. Gorge, gosier (cf. GPFC, sous *gagouët*) [506].

→ Dans les années 1970, relevé seulement dans Charlevoix et au Saguenay–Lac-Saint-Jean (cf. PPQ, q. 494, 2110 et 2111,



Lavoie, q. 1276, 2280 et 2361). Une variante *gaouette* a cependant été relevée dans Iberville et une autre, *ca(g)ouet* ([ka(g)wet]), l'a été dans l'ensemble des parlars du domaine linguistique acadien (cf. PPQ, q. 2110 et 2112).

**gang** n. f. Groupe de personnes (cf. GPFC) [473].

**gens** n. m. (Précédé d'un quantificateur) Personne [286].

**grasseyeux** n. m. Personne qui grasseye [215, 255].

→ Le père Tremblay utilise aussi la variante *grasseyeur* (cf. ligne 118).

**gros** adj. *N'être pas gros* : manquer d'assurance, d'audace [311].

**guère** adv. *Pas guère* : pas beaucoup (cf. GPFC, sous *guère*) [445].

→ Relevé dans Charlevoix et au Saguenay-Lac-Saint-Jean au début du siècle par la SPFC sous la forme *pas guère* (cf. Comité d'étude 1904 : 92), cet emploi a souvent été donné comme typique de ces régions (cf. Barbeau 1918 : 205, Laliberté 1943 : 366, V. Tremblay 1977 : 124, et Seutin 1975 : 260; cf. en outre Bélisle 1957, qui l'illustre par l'exemple suivant, assez évocateur : *il n'y a pas guère de bluets cette année*); dans les années 1970, il y a été relevé de façon massive, mais non exclusive (cf. PPQ, q. 1219a, 1275x, 2310, et Lavoie, q. 1807).

**haut** n. m. Région, territoire situé en amont (cf. GPFC) [164].

**intercollégial, ale** adj. Qui se produit entre plusieurs collèges (en parlant d'un concours) [297].

**interuniversitaire** adj. Qui se produit entre plusieurs universités (en parlant d'un concours) [294].

→ L'attestation du père Tremblay est la première du mot dans l'histoire du français (cf. GLLF et Robert 1985, qui ne l'attestent que depuis 1969).

**jeunesse** n. f. Jeune homme, jeune fille; (spécialement) jeune homme vigoureux, robuste (cf. Dionne, GPFC, sous *junesse*, et Bélisle 1957) [461, 463, 464, 466].

→ Relevé à travers tout le Québec dans les années 1970 (cf. PPQ, q. 1818, 1819 et 1877, Lavoie, q. 2758).

**langage** n. m. Langue [184, 218, 367, 528].

→ Signalé pour la 1<sup>re</sup> fois par Roy (1877 : 258), cet emploi est en outre relevé par Colpron (1970 : 20) qui le donne comme un anglicisme caractéristique du français parlé dans les communautés canadiennes-françaises vivant à l'extérieur du Québec.

**manque** adv. *Ben manque* : beaucoup, à profusion; certainement, assurément (cf. GPFC) [445].

→ Relevée un peu partout au Québec au début du siècle (cf. FSPFC, sous *ben manque*; Comité d'étude 1904 : 92), la locution *ben manque* a souvent été mentionnée comme typique des seuls parlers de Charlevoix et du Saguenay-Lac-Saint-Jean (cf. Barbeau 1918 : 205, Laliberté 1943 : 366, Beauchemin 1982 : 92, et Harvey 1983 : 17); dans les années 1970, elle a été relevée dans Charlevoix, au Saguenay, en Outaouais, en Beauce, dans le Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie (cf. PPQ, q. 2310).

**marcou** n. m. Matou (cf. GPFC) [514].

→ Dans les années 1970, relevé principalement dans Charlevoix, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, dans le Centre-Ouest et l'Ouest québécois ainsi qu'en Abitibi-Témiscamingue, à côté de *matou*, relevé quant à lui à peu près partout (cf. PPQ, q. 663, et Lavoie, q. 1459).

**Maritimes (les)** n. pr. Nom donné à l'ensemble des provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard [76, 78].

**ménage** n. m. Ensemble des soins donnés quotidiennement aux animaux de ferme [449].

→ Dans les années 1970, relevé surtout dans Charlevoix et au Saguenay-Lac-Saint-Jean (cf. PPQ, q. 532, et Lavoie, q. 1314), à côté de *train*, relevé quant à lui partout (cf. ci-dessous).

**Messie** n. pr. *Attendre le Messie* : être enceinte (cf. Bélisle 1957, sous *messie*, et Lavoie 1970 : 280) [455].

**mille** n. m. Mesure anglo-saxonne de longueur, valant 1 609 mètres [54].

→ Pour désigner la même mesure, on recourt plutôt en France à *mile*, prononcé [majl] (cf. TLF, sous *mille 2*, qui est donné comme régionalisme canadien); bien que le Canada ait officiellement adopté le système métrique depuis une vingtaine d'années, le terme *mille* y est encore bien vivant, notamment chez les gens de plus de 40 ans.

**misère** n. f. *Avoir de la misère* : avoir de la difficulté (cf. GPFC) [171].

**monde** n. m. sing. (Suivi d'un verbe au pluriel) Gens (cf. GPFC et La Follette 1969 : 87) [173].

**montréalais, aise** adj. De Montréal [114, 186].

**Montréalais** n. pr. Personne qui habite la ville, la région de Montréal [51, 70, 141].

**motton** n. m. Morceau (cf. Dionne et GPFC) [217].

**mouvoir** v. tr. Mouvoir, déplacer (qqch.) (cf. GPFC) [473].

**nasillage** n. m. Nasillement [167].

**nerf** n. m. *Donner sur les nerfs* : taper sur les nerfs [171].

→ Donné comme vieilli dans TLF, cet emploi est absent de Robert 1985.

**ontarien** adj. De l'Ontario [75].

**Ottawa** n. pr. Nom donné autrefois à la région québécoise de l'Outaouais [327].

**ou** conj. Ni [271].

**ouest** n. m. *L'Ouest* : la partie ouest du Canada, qui comprend habituellement les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique [63, 76, 78].

**parleur** n. *Beau parleur* : personne éloquent, qui s'exprime bien et facilement (sans nuance péjorative) [135, 276, 277].

→ Cet emploi figure sans marque dans TLF, mais il est donné comme vieilli dans Robert 1985.

**parlure** n. f. Manière de parler, de s'exprimer (cf. GPFC) [31, 203, 281].

**paroisse** n. f. Municipalité rurale (cf. GPFC) [174, 205, 208].

**patate** n. f. Pomme de terre (cf. GPFC) [217].

→ Cet emploi figure dans les dictionnaires faits en France, mais il y est donné comme familier, populaire ou régional et notamment comme régionalisme canadien (cf. TLF, Robert 1985, GLLF et NPR 1996).

**pendant** n. m. Pente, versant, côte (cf. GPFC) [441].

→ Dans les années 1970, relevé principalement dans Charlevoix et au Saguenay-Lac-Saint-Jean (cf. PPQ, q. 673x, 674x, 675x, 701x, 1309x, Lavoie, q. 153; cf. en outre Lavoie 1970 : 16, qui atteste le mot dans les mêmes régions dès 1934, ainsi que Straka 1973 : 273, qui l'atteste sous la plume de Félix-Antoine Savard).

**personnage** n. m. Homme, personne [242].

→ Condamné par le Sarcleur (1904 : 256), cet emploi a eu cours en France depuis le XV<sup>e</sup> siècle jusqu'au début du XVIII<sup>e</sup> (cf. FEW 8, 270a, sous PERSONA).

**philosophie** n. f. Nom donné à l'un des deux niveaux supérieurs du cours classique qui en comprenait huit (éléments latins, syntaxe, méthode, versification, belles-lettres, rhétorique, philosophie, 1<sup>re</sup> année, et philosophie, 2<sup>e</sup> année) (cf. Audet 1971 : 285) [300].

**plaisant** adj. (En parlant de qqch., souvent dans la tournure impersonnelle *c'est plaisant*) Qui plaît, procure du plaisir [517].

→ *Plaisant* « qui plaît, procure du plaisir » est répandu au Québec et il n'est pas inconnu en français de France (cf. Robert 1985 : « Le mot, en ce sens, a vieilli; cependant, plus expressif que *agréable* [...], il retrouve un usage, notamment dans le style soutenu »). Quoi qu'il en soit, l'emploi courant du mot dans la tournure impersonnelle *c'est plaisant* semble bien caractériser les parlars du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

**pointe** n. f. Soc (de charrue) (cf. Massicotte 1978 : 161) [512].

**province** n. f. Chacun des dix États fédérés constituant le Canada, doté d'un gouvernement propre qui exerce sa juridiction dans le domaine de ses compétences (cf. Bélisle 1957, et DQA) [181]. — *La Province* : la province de Québec (cf. Bélisle 1957) [13, 47, 214].

**québécois, oise** adj. De la ville, de la région de Québec [72, 94, 117, 139, 166, 185, 254].

**Québécois** n. pr. Personne qui habite la ville, la région de Québec, qui en est originaire [51, 70, 142, 149, 157].

→ Encore attestée dans Bélisle 1957, la graphie *Québécois* correspond à un usage ancien. Parfois critiquée au profit de *Québecquois* (cf. Paris 1902 : 612-613), cette ancienne graphie a finalement été remplacée par *Québécois* dans l'usage actuel.

**Québec-ville** n. pr. La ville de Québec (par opposition à *Québec*, déjà utilisé par le père Tremblay pour désigner la grande région de Québec) [123].

→ La formation *Québec-ville* est conforme à un procédé de composition très productif en français du Québec (cf. notamment *Beauceville*, *Papineauville* et *Bagotville*, par opposition à *Beauce*, nom de région, à *Papineau* et à *Bagot*, respectivement noms de divisions de recensement; à propos de ce procédé de composition, cf. H. Simard 1916 : 348-349).

**rang** n. m. Partie du territoire d'une municipalité rurale, composée d'une suite de lopins de terre rectangulaires aboutissant à un chemin qui les dessert (cf. GPFC et DFP) [268].

**reinquier** n. m. Région lombarde, reins (cf. GPFC) [505].

→ *Reinquier* est une variante de *reintier*. Dans les années 1970, les deux formes ont été relevées à peu près partout au Québec (cf. PPQ, q. 2121s, Lavoie, q. 2371 et 2375).

**respire** n. m. Respiration, souffle, haleine (cf. GPFC, sous *respir*) [507].

→ Général au Québec (cf. FTLFQ et ILQ).

**Rimouskois** n. pr. Personne qui habite la ville, la région de Rimouski, qui en est originaire [121, 216, 223].

**rive** n. f. *Rive nord*, *rive sud* : bande de terre, territoire qui borde le fleuve Saint-Laurent vers le nord, vers le sud [55, 58, 65, 121, 177].

**Robervalois** n. pr. Personne qui habite Roberval, qui en est originaire [292].

**rough** adj. Rude, brutal (en parlant de qqn) (cf. GPFC) [472].

**saguenéen** adj. Du Saguenay [7, 279, 284, 328].

**saison** n. f. Vaste champ habituellement clôturé, destiné à la culture ou au pâturage (cf. GPFC) [453].

→ Dans les années 1970, relevé essentiellement dans Charlevoix, au Saguenay-Lac-Saint-Jean et dans le Bas-Saint-Laurent (cf. PPQ, q. 519x 679, 686, 687, 732x et 790, Lavoie, q. 827).

**san** n. m. Sanatorium [481].

→ De l'anglais (cf. OED 1989, sous *San*<sup>4</sup>). Dans la documentation du FTLFQ, attesté une fois dans la littérature (« Y sortait du san. Les docteurs y avaient dit de sortir de la ville », Leblanc 1976 : 114), puis dans Bergeron (1981 : 149).

**scarf** n. m. Écharpe (cf. DFQ) [475].

**selletier** n. m. Sellier [394].

→ Il s'agit peut-être d'un régionalisme propre à la région de Charlevoix et du Saguenay-Lac-Saint-Jean; en effet, outre l'attestation du père Tremblay, le mot a aussi été relevé dans Charlevoix en 1954 (FTLFQ).

**séminaire** n. m. Établissement d'enseignement secondaire, autrefois dirigé par des religieux et réservé aux garçons qui y

recevaient un enseignement orienté vers la culture gréco-latine et appelé alors *cours classique* [229, 240, 301].

**smart** adj. Intelligent, rusé; gentil (cf. GPFC, sous *smat*) [472].

**spécial** n. m. Ce qui présente un caractère particulier, singulier [460, 506].

**stag** n. m. Enfant; garçon, jeune homme (cf. GPFC, sous *stail*, et Bélisle 1957) [467].

→ Dans les années 1970, relevé sur la Côte-Nord, dans Charlevoix, Portneuf, Champlain, Berthier, en Beauce et en Gaspésie (cf. PPQ, q. 1817, 1820 et 2310).

**station** n. f. Gare (cf. GPFC) [511].

**swell** adj. Qui est chic, bien mis (cf. GPFC) [472].

**tasserie** n. f. Partie de la grange destinée au tassage du foin, des céréales (cf. GPFC; Massicotte 1978 : 192-193 et 282; Chauveau et Lavoie 1993 : 397) [226].

**terrible** adj. (Avec valeur intensive et souvent dans la tournure impersonnelle *c'est terrible*). Épatant, formidable, extraordinaire (cf. GPFC) [457, 458, 459].

→ Général au Québec, l'adjectif *terrible* « épatant, formidable, extraordinaire » n'est pas propre aux parlers du Saguenay-Lac-Saint-Jean; il a même cours en France, du moins dans la langue familière (cf. TLF et Robert 1985). Ce qui semble caractériser les parlers du Saguenay-Lac-Saint-Jean, c'est l'emploi très courant du mot dans la tournure impersonnelle *c'est terrible*.

**ticket** n. m. Billet [42].

→ Ce mot a cours également en France, où il est attesté régulièrement depuis 1835 (une 1<sup>re</sup> fois en 1727 sous la forme *tiket*, cf. RobertHist). Si le père Tremblay le présente comme un exemple typique des mots anglais qui ont pénétré dans la langue des « Canadiens », c'est peut-être en raison de sa prononciation [tiket], courante dans les parlers populaires (cf. GPFC).

**tire** n. m. Pneu (cf. Bélisle 1957) [475].

**tough** adj. Dur (en parlant de qqn ou de qqch.) (cf. GPFC, sous *toffe*) [472].

**train** n. m. Ensemble des soins donnés quotidiennement aux animaux de ferme [449].

→ Dans les années 1970, relevé partout au Québec (cf. PPQ, q. 532, et Lavoie, q. 1314).

**trimer** v. tr. Arranger (cf. GPFC) [143].

**variante** n. f. Variation [68].

**verbiage** n. m. Parole, verbe (sans nuance péjorative) [111].

**vicier** v. intr. S'adonner au vice, au plaisir solitaire [479].

→ N'est pas attesté ailleurs que dans le texte du père Tremblay.

**wagin** n. f. Charrette à quatre roues destinée au transport de lourdes charges; (spécialement) chariot de fourrage (cf. GPFC, sous *waguine*) [42].

→ De l'anglais *wagon*; la graphie *wagin* rend compte de la prononciation [wɔɡɪn], courante dans les parlars populaires (cf. Verreault et Lavoie 1999).

## NOTE DE RECHERCHE

---

**NDLR:** La présente section regroupe des textes consacrés soit à l'étude détaillée et critique d'articles, d'ouvrages, ou de parties de ceux-ci, qui présentent des positions théoriques méritant d'être évaluées et traitées plus à fond, soit à la présentation de recherches en cours. Ces contributions sont plus substantielles que les comptes rendus sans atteindre, toutefois, l'ampleur des articles.



***Langues et linguistique, n° 25, 1999***

© Département de langues, linguistique et traduction  
Faculté des lettres, Université Laval  
Québec (Québec) CANADA

**ISSN 0226-7144**

**lli.ulaval.ca**

**NOTE DE RECHERCHE**

**IMPERFECTIVITY AND THE PARTICIPIAL  
USE OF THE -ING FORM**

Patrick J. DUFFLEY  
professeur titulaire

In a previous article concerned with defining the potential meaning of the *-ing* form in English (Duffley 1995), an explanation was proposed for the impression of imperfectivity produced by the *-ing* when used in the progressive construction as compared to the holistic view of the event produced when the *-ing* is used like a noun in the functions of subject, direct object, object of a preposition, etc. The existence of these two very different views of an event can be seen in the acceptability of (1) below, as against the unacceptability of (2):

- (1) After reading the essay carefully several times, she wrote a one-page précis of it.
- (2) \*After she was reading the essay carefully several times, she wrote a one-page précis of it.

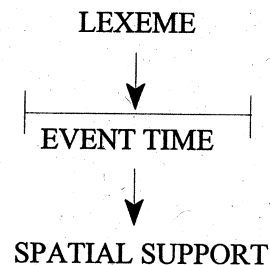
The explanation proposed to account for the possibility of two such distinct realizations of the *-ing* in discourse was that the potential meaning of this form in tongue provided merely for a representation of an interior view of event time which can be referred to a spatial support temporally contained within its confines. This explanation is based on a semantic analysis of the *-ing* form in terms of three parameters:

- a) a representation of event time, i.e. of the time contained within the event denoted by the verb
- b) a representation of a spatial support, which corresponds to an abstract, non-ordinally-defined version of the actualizer of the event, i.e. the spatial entity on which the event is dependent for its existence
- c) a lexeme defining the nature of the event.

Thus in (3) below, event time corresponds to the time between the beginning and end of the racing, the spatial support is not identified by the *-ing* itself, but would be inferred to refer to the speaker due to the context, and the notion of "racing" defines the nature of the event declared to be the speaker's greatest thrill:

- (3) Racing with Jacques Villeneuve was the greatest thrill in my life.

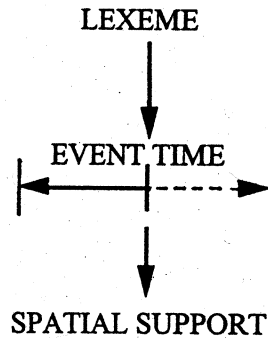
The three components referred to above are related as follows in the *-ing*'s internal semantics: the lexeme designates the nature of event time and the latter is conceived as containing its spatial support within its interiority. This can be diagrammed as:



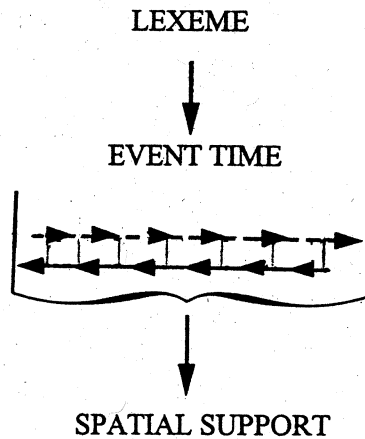
(cf. Duffley 1995: 9-10)

The impression of imperfectivity produced by the progressive (cf. She was reading the essay when I arrived) was explained as a consequence of the speaker mentally actualizing the relation of the event to its spatial support: since the latter can only actually occupy one instant

within event time, this engenders a representation of the event as divided into an already accomplished portion (situated before the position occupied by the spatial support) and a yet to be accomplished portion (situated after it). This corresponds to the diagram below:



The holistic impression produced by gerundive uses (cf. Reading the essay took her two hours) was accounted for by the non-actualization of the relation of the event to its spatial support: this engenders a non-divided, homogenous representation of the event as the sum of all the interior positions contained between its beginning and end limits, which can be diagrammed as:



Further research into this area has led to the realization that this explanation is only partial and needs to be completed in order to account for the capacity of the *-ing* to produce a non-imperfective effect when used to express a state-like event in attributive uses such as:

- (4) A woman resembling my mother got on the train.

The problem posed by such uses lies in the fact that here the relation of the *-ing* event to its spatial support (*a woman*) is actualized by the adjectival incidence of the *-ing* to the noun representing this support, yet this does not produce the impression of the spatial support occupying a particular position within the event which divides the latter into an accomplished and a yet to be accomplished portion. This would be the expressive effect produced by the progressive construction, however, which explains why English speakers do not say things like:

- (5) \*A woman who was resembling my mother got on the train.

A preliminary conclusion which can be drawn therefore is that the conditions producing the imperfective effect with the *-ing* are more particular than the mere fact of the *-ing*'s relation to its spatial support being actualized. Identifying these conditions more specifically will be the task of this paper.

In order to identify the particular conditions responsible for producing the imperfective sense effect, we will first of all examine all the uses of the *-ing* where its relation to its spatial support is actualized with a view to determining which involve imperfectivity and which do not. This will allow us to ascertain whether there is any common factor to be found in either imperfective or non-imperfective uses. Once this is done, it will be possible to show that the factor or factors responsible for the imperfective sense are not present in uses such as (4).

Besides the progressive construction, the impression of imperfectivity is also characteristic of the *-ing*'s use as subject complement of other verbs. This is true both of matrix verbs evoking states, such as *stand* in:

(6) He stood brooding in the corner.

and of matrix verbs evoking actions, as in:

(7) He ran shouting out the door.

In both cases, the spatial support is understood to be at some point between the beginning and the end of the *-ing's* event at the time evoked by the matrix verb. As with the auxiliary verb *be* in the progressive, the subject complement function with these other verbs does not admit the state-like sense of the *-ing*:

(8) \*He stood resembling my mother in the corner.

(9) \*He ran resembling my mother out the door.

In some cases of subject complement usage with action-like main verbs, the spatial support's involvement in the *-ing's* event is felt to arise only at the end of the process denoted by the main verb. This is the impression with the verb *get*:

(10) They got talking politics and forgot what time it was.

This impression would also seem to underlie the peculiarly English construction found in *to go fishing, hunting, skiing*, etc. (cf. Bolinger 1983), where the spatial support is represented as becoming involved in the activity denoted by the *-ing* at the end of the movement evoked by the verb *go*.

Another use in which only the imperfective effect is found is that of object complement:

(11) I found him brooding in the corner.

Here the spatial support of the *-ing's* event, designated in (11) by the direct object *him*, is represented as being between the beginning and the end of the brooding at the point in time at which *found* occurred. Uses with state-like verbs such as in (12) and (13) below are not attested:

(12) \*I found him resembling my mother.

(13) \*I saw escape being impossible.

Turning now to the types of context which admit the non-imperfective sense effect as well as the imperfective one, one finds two other functions besides the attributive use already illustrated by (3) above:

(a) appositive constructions:

(14) Having no clues as to the child's whereabouts, the police gave up the search.

(15) Being a teacher, Joan knew exactly what her friend was going through.

(b) absolute constructions:

(16) Things being what they are, I think we should be careful.

(17) With Joe owning 52% of the shares, we needn't worry about the vote.

When one compares these three types of uses to the subject and object complement functions, a significant distinction appears. The latter involve a relationship of the *-ing* to a spatial support which is already implicated in the event of a matrix verb; the former do not. As Dolbec and LeFlem 1980 have shown for French, subject and object complements are not in fact incident directly to the subject or the direct object of the verb but to representations of person incorporated within the verb itself which correspond to the subject and the direct object.

The consequence of the *-ing*'s spatial support being a representation of person incorporated within the main verb as an agent or patient of the latter's event is that the attribution of the *-ing*'s event to this support is valid only within the event time evoked by the main verb. If the latter is a state verb evoking only one instant in time, as is the auxiliary *be* in the progressive construction, then its relation to the *-ing* must be that of denoting the state of the action expressed by the

*-ing* at the particular moment in time denoted by the finite verb form. This involves representing the *-ing*'s spatial support as occupying one position within the *-ing*'s event, thereby dividing it into an accomplished and a yet to be accomplished portion. In the case of action-like resultative verbs such as *get* in (10), the *-ing* evokes the resultative situation in which the support of *get* finds itself at the end of the getting, just as the adjective *angry* does in (18):

(18) The teacher got angry all of a sudden.

With a verb such as *get*, therefore, the *-ing*'s event applies to the support of the main verb only at the final instant of the event. Since the attribution of the *-ing*'s event to its support is valid only for one particular instant, the latter is felt to represent the state of the action at that point in time and consequently the imperfective sense is produced. In cases such as (7), the finite verb's event (*ran*) covers more than one instant, with the resultant message that the *-ing*'s event is understood to apply to the subject throughout the duration of the activity of running.

The situation is similar when the *-ing* is used as object complement, the only difference being that instead of the *-ing* being incident to the agentive person or actualizer of the matrix verb's event, it is incident to the patient. This most frequently produces the impression of the patient being represented at some particular point between the beginning and the end of the *-ing*'s event at the moment in time at which the main verb's event takes place, as in (11) above, i.e. an imperfective effect exactly like that observed in the progressive construction.

However, the meaning of the main verb may sometimes imply that its event applies to the patient at more than one instant of the *-ing*'s event. This is the case in:

(19) She observed him climbing the stairs to the terrace.

Nevertheless, observing is represented here as catching the person observed somewhere between the beginning and the end of the climbing, and so there is an impression of an imperfective situation which lasted for the duration of the main verb's event. The impressions



produced in object complement function can therefore be explained by the fact that the relation of the *-ing's* event to its support, due to the latter's being represented as patient of the action expressed by the main verb, is temporally restricted to the event time evoked by the main verb, this event time corresponding only to one instant or one portion of the total realization of the *-ing's* event.

To sum up, we have seen that the conditions for the imperfective impression are two-fold, the two conditions being indissociable from one another: (1) the *-ing* must evoke an action-like event, and (2) the spatial support of the *-ing* must be situated in time by being represented as the actualizer or patient of some other event. When one attributes an action-like event's interiority to a spatial support represented as already situated in time by its involvement in another event, one thereby evokes the state of the action at that point in time, since an action is "metaphase" (cf. Hirtle 1995: 268) and involves change from one instant to another. A state, in contrast, involves no interior change, and so it makes no sense to evoke the state of a state at a certain point in time. This explains why state-like events are incompatible with the progressive construction and all the other complement functions which imply this view of the *-ing's* event. It does make sense nonetheless to simply attribute a state to its spatial support as a characteristic thereof outside of any restriction to a particular point in time defined by another verb form. Herein lies the explanation to the problem posed at the beginning of this paper, i.e. why sentences such as (4) are possible, while uses such as (5) are not.

**REFERENCES**

- BOLINGER, D. (1983): " The Go-Progressive and Auxiliary-Formation ", Frederick B. Agard (ed.), **Essays in Honor of Charles F. Hockett**, Leiden, E.J. Brill, pp. 153-167.
- DOLBEC, J. et C. D. LEFLEM (1980): « Morphologie verbale et syntaxe de la fonction attribut », A. Joly & W.H. Hirtle (eds.), **Langage et Psychomécanique du Langage**, Québec, Presses de l'Université Laval and Lille, Presses universitaires de Lille, pp. 310-325.
- DUFFLEY, P. J. (1995): " Defining the Potential Meaning of the English -ing Form in a Psychomechanical Approach ", **Langues et linguistique** n° 21, 1995, Université Laval, Québec, pp. 1-11.
- HIRTLE, W. H. (1995): " The simple form again: An analysis of direction-giving and related uses ", **Journal of Pragmatics** 24, pp. 265-281.

## COMPTE RENDU

Madeleine ALLARD  
étudiante de 3<sup>e</sup> cycle

A. D. Robert et A. Bouillaguet, **L'analyse de contenu**, Paris, Presses Universitaires de France, « collection Que sais-je? », 1997, 128 p.

Publié dans la collection « Que sais-je? », l'ouvrage fait le point sur l'analyse de contenu, une méthode qui permet d'examiner des textes afin d'en classer les éléments et d'en offrir une interprétation. Les auteurs, deux universitaires français, sont respectivement maître de conférences en sciences humaines et professeure de langue et de littérature françaises.

L'objectif poursuivi est clairement énoncé dans l'introduction. Plutôt que d'adopter une définition restreinte qui est synonyme d'une analyse de contenu traditionnelle et dont les fondements ne sont pas linguistiques, les auteurs proposent une définition générique. Cette position les amène à intégrer certains apports de la linguistique à leur vision de l'analyse de contenu, notamment ceux de l'analyse textuelle, de même qu'à présenter la théorie littéraire.

*Stricto sensu*, l'analyse de contenu est « une technique permettant l'examen méthodique, systématique, objectif et, à l'occasion, quantitatif, du contenu de certains textes en vue d'en classer et d'en interpréter les éléments constitutifs, qui ne sont pas totalement accessibles à la lecture naïve » (p. 4). La définition confirme qu'il s'agit d'une méthode scientifique rigoureuse et adaptée aux besoins des sciences humaines. Le terme de « texte » désigne tout matériau donnant lieu à une interprétation, qu'il soit de nature verbale, écrite ou iconographique. Par ricochet, l'analyse de ces textes met en cause les problèmes posés par le langage; ceux-ci se cristallisent

dans le débat opposant les praticiens qui privilégient le contenu manifeste à ceux qui recherchent le contenu latent. Enfin, l'élaboration de catégories repose sur un découpage objectif qui s'appuie sur une preuve. Cette technique suppose l'élaboration d'une grille de lecture pertinente, sa visée étant « une lecture médiate dont l'intérêt est le caractère heuristique par rapport à la lecture "naïve" de premier niveau » (p. 9).

À l'évolution historique de la technique correspondent des préoccupations méthodologiques et théoriques relatives aux trois périodes qui ont marqué l'analyse de contenu: les débuts, l'impasse et le tournant.

C'est aux États-Unis que l'analyse de contenu se constitue comme méthode spécifique au tournant du siècle. La définition d'alors, qui est restreinte, donne lieu aux premières analyses quantitatives des thèmes présents dans la presse américaine. La rigueur scientifique invoquée à l'époque est celle de la mesure, dénoncée ultérieurement sous le nom de « quantophrénie » (p. 13). Suivront des études de propagande dans le sillage des deux conflits mondiaux; la technique passe dès lors de l'exploitation désintéressée à l'exploitation utilitaire.

Malgré sa fréquence d'utilisation et son potentiel heuristique incontestable, l'analyse de contenu se heurte, vers la fin des années 1940, à de graves difficultés épistémologiques, étant donné la diversité des domaines d'application, la nature hétérogène des données et l'absence d'*a priori* théorique. Son développement, qui a précédé l'essor de la linguistique, est confronté à son désintérêt pour la langue; jusqu'alors, l'analyse de contenu et la linguistique s'ignorent même si les deux travaillent *sur* et *par* le langage (Bardin, [1977] 1991: 18).

Le tournant est amorcé dans les années 1950. Parmi les facteurs qui expliquent cette conjoncture, on compte le fait que la technique s'applique à de nouveaux domaines, dont ceux de la psychologie et de la sémiologie, et la confrontation aux progrès de l'informatique. Cette époque correspond également à l'émergence de l'analyse de discours et de l'analyse conversationnelle. Il devient dès lors difficile pour les praticiens de l'analyse de contenu de s'en tenir à une définition restreinte à la lumière des développements en cours. Une nouvelle

orientation amène à considérer le langage non plus comme un ensemble de données, mais comme un processus de mise en oeuvre d'actions.

Les rapports entre le langage et l'action sont illustrés par les travaux d'Austin et de Searle sur la théorie des actes de langage. La notion d'acte de langage est proposée comme unité minimale de communication, les conditions d'accomplissement d'un acte étant régies par le contexte et le texte. La prise en compte de cette théorie entraîne la conception d'une nouvelle grille d'analyse de contenu qui reflète la reconnaissance de l'affiliation du langage à l'action, puisque « le langage s'inscrit sur le plan même de l'action » (p. 51). Contrairement à la démarche dénotative qui tient uniquement compte du contenu manifeste, la nouvelle démarche propose un examen des textes qui privilégie une reconstruction du sens axée sur les énonciateurs. On accède ainsi à une signification non immédiatement visible.

La contribution de l'analyse textuelle, fondée sur la pragmatique et, plus particulièrement, trois courants issus de la linguistique sont pris en compte: la typologie communicationnelle élaborée par Jakobson (1953), la typologie énonciative selon Benveniste (1966) et la typologie fondée sur les actes de langage de Adam (1992). Les travaux menés par Propp (1984) sur la narratologie sont également décrits.

Un chapitre est consacré aux différentes formes que prennent l'analyse quantitative et l'analyse qualitative. On distingue ces deux types d'analyse sur la base de leur champ d'action différent: la fréquence dans le premier cas, la présence ou l'absence de thèmes dans le second. L'analyse quantitative est faite manuellement à partir d'une grille ou informatiquement avec un logiciel en mesure de faire une recherche automatique de discours, une analyse statistique de vocabulaire ou une analyse lexicométrique. L'analyse qualitative répertorie ainsi les thèmes qui sont condensés et insérés dans une grille.

Plutôt que d'ancrer l'acception large de l'analyse de contenu dans la présentation des typologies et de la théorie littéraire – lesquelles, de l'avis même des auteurs présentent des failles, et pour cause, puisqu'elles n'ont jamais eu la prétention de s'appliquer à la diversité des genres et de leurs fonctions sous-

jaçentes – il aurait peut-être été préférable de présenter un modèle de référence puissant et polyvalent qui se prête à l'étude de tout texte et à une multitude d'objectifs de recherche. L'approche modulaire de l'école de Genève en constitue un exemple. On peut se demander si la place qu'occupe cette présentation des typologies et de la théorie littéraire – soit un quart de l'ouvrage – n'empiète pas sur l'espace qui aurait dû être consacré aux enjeux relatifs au choix du mode d'analyse et du cadre théorique. Enfin, le lecteur qui cherche à faire le point sur les nouvelles façons d'appréhender l'analyse quantitative par le biais de l'informatique n'y trouvera pas son compte.

Les différents modes d'analyses sont illustrés au moyen d'exemples qui s'appuient principalement sur une thématique, celle de l'enseignement en France, ce qui évite au lecteur d'avoir à recréer sans cesse une mise en contexte. On déplore cependant que les exemples, sans doute issus de sources différentes, ne soient pas systématiquement accompagnés de la mention des auteurs et des motifs de la recherche.

En revanche, le chapitre consacré à la méthodologie, qui présente un rappel pertinent et synthétique des principales étapes de la démarche en sciences humaines (préanalyse, catégorisation, codage, comptage et interprétation), reflète bien les aléas de la recherche et sa lecture ne peut qu'éclairer le chercheur débutant.

L'ouvrage est écrit dans un style clair et son principal intérêt réside dans l'approche didactique adoptée par les auteurs. La discussion, de nature méthodologique ou théorique, est entrecoupée d'exemples qui illustrent la démarche explicitée. En plus de la bibliographie générale, de nombreuses références bibliographiques (parfois incomplètes) sont disséminées dans l'ouvrage, ce qui rend leur repérage ultérieur ardu. Aucun index n'a été élaboré.

**RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

ADAM, J.-M. (1992): **Les textes: types et prototypes, récit, description, argumentation et dialogue**, Paris, Nathan Université.

BARDIN, L. ([1977] 1991): **L'analyse de contenu**, Paris, Presses universitaires de France.

BENVENISTE, E. (1966): **Problèmes de linguistique générale**, Paris, Gallimard.

JAKOBSON, R. (1953): **Essais de linguistique générale**, Paris, Minuit.

PROPP, W. (1984): **Morphologie du conte**, Paris, Seuil, collection « Points ».

## COMPTE RENDU

Gaston BERGERON  
linguiste  
Office de la langue française

**Le Dictionnaire historique du français québécois,**  
Trésor de la langue française au Québec, Presses de  
l'Université Laval, 1998, lx, p., [8]p. de pl.: cartes.

*Pour être citoyen, deux savoirs sont indispensables: la  
langue et l'histoire. (F. Dumont, Raisons communes)*

L'année 1998 est à marquer d'une pierre blanche pour souligner la parution en mai dernier du **Dictionnaire historique du français québécois**, une publication qui contribue à combler une criante lacune de la bibliothèque linguistique québécoise et qui témoigne en outre de la maturité acquise en lexicographie québécoise, science descriptive et analytique ainsi que technique de rédaction confondues.

Le **Dictionnaire historique du français québécois**, ou **DHFQ**, est le produit ultime du projet de recherche Trésor de la langue française au Québec lancé au début des années 1970 par le professeur Marcel Juneau du Département de langues et linguistique de l'Université Laval. Dirigé depuis 1983 par le professeur Claude Poirier, le TLFQ a été depuis une vingtaine d'années une véritable fourmilière de recherches documentaires et d'études sur la nature et l'histoire du français québécois d'hier à aujourd'hui.

De nombreuses publications, des dizaines d'articles, des exposés lors de colloques au Québec et à l'étranger, des cours renouvelés, des mémoires de maîtrise et des thèses de doctorat ont constitué pendant les vingt dernières années les premiers fruits de ces



travaux de documentation et d'analyse uniques dans l'histoire du français d'Amérique. Avec son dictionnaire, le TLFQ concrétise une part de son objectif initial: jeter les bases d'une lexicographie vouée à la description du français québécois.

**Le Dictionnaire historique du français québécois**, sous-titré discrètement *Monographies lexicographiques de québécismes*, est pour le TLFQ l'ouvrage synthèse que l'on destine à un grand public averti. On y retrouve dans des articles lexicographiques élaborés, d'où le sous-titre, l'étude de mots, sens et emplois qui sont propres au français québécois en regard du « français de référence ».

Publié par les Presses de l'Université Laval, le **DHFQ** est arrivé sur les tablettes des libraires au début de l'automne, après un lancement scientifique au printemps 1998, lors d'un colloque international sur la langue française tenu à l'Université Laval. C'est le Conseil de recherche en Sciences humaines du Canada, avec l'important soutien logistique de l'Université Laval, qui a subventionné dès le départ l'ambitieuse étude et qui a continué de l'appuyer, sans fléchir, jusqu'à la présente étape.

Jaquette or et marine, typographie et mise en page soignées sur un papier « naturel » à l'aspect vieillot, le livre de référence réserve un contenu de vraies découvertes au lecteur désireux de mettre à jour ses connaissances en matière de langue française québécoise et disposé aussi à revoir à cette occasion certaines idées reçues.

Les pages liminaires et la bibliographie montrent l'ampleur de l'entreprise. Outre les 526 pages d'articles fournis sur deux colonnes, une vive introduction de 30 pages situe les paramètres du sujet; suivent 15 pages de renseignements techniques sur la structure des articles, 7 cartes géolinguistiques du Québec et de la France, 95 pages de sources bibliographiques, un index général de 3000 mots (entrées et mots cités) et la table des matières. On mentionne avec soin dans les pages d'auteurs le nom des principaux rédacteurs de l'équipe sans oublier celui des quelque 150 étudiants et étudiantes qui se sont relayés pendant toutes ces années aux minutieux travaux de dépouillement des sources documentaires.

C'est à juste titre qu'un avant-propos rappelle le long contexte dans lequel a mûri cette étude à laquelle rêvaient déjà, au début du siècle, les membres de la Société du parler français au Canada, auteurs du **Glossaire du parler français au Canada** (1930): intérêt historique de Canadiens français lettrés pour leur langue, dynamisme de la Société du parler français au Canada qui entreprend une description du français canadien dès 1902, encouragement soutenu de linguistes européens et d'universitaires québécois à décrire cette « langue attachée à ces origines », lancement en 1969, par Gaston Dulong de l'Université Laval, des enquêtes linguistiques menées en vue de l'**Atlas linguistique de l'Est du Canada** et début aussi d'enquêtes linguistiques régionales dans Charlevoix et ses régions limitrophes par Thomas Lavoie de l'Université du Québec à Chicoutimi. Ajoutons à ce contexte favorable aux études en linguistique québécoise la disponibilité de subventions gouvernementales et l'éclosion dans les universités québécoises de programmes de cours dans les diverses disciplines de la linguistique française.

Dans une introduction détaillée, le directeur Poirier fait le point en matière de description du fait linguistique québécois; il montre comment la spécificité lexicale, sémantique ou stylistique de cette variété géographique de français (ex. l'emploi québécois du mot *glace*) ne peut être saisie et décrite dans une véritable étude différentielle qu'à partir de l'analyse détaillée d'un corpus linguistique réunissant au plan diachronique la plus grande variété possible de documents.

Grâce au fonds documentaire du TLFQ, sur lequel s'appuie l'ouvrage, on a accès pour la première fois à une masse critique de relevés qui permet d'entreprendre une description et une analyse du français québécois entièrement appuyées sur l'observation historique de l'usage avec, en plus des chiffres sur la fréquence des relevés, des données sur la distribution géographique des formes et les contextes d'emplois réels des mots. Le fichier lexical tiré de ce fonds rassemble un million d'attestations de mots, de sens et d'emplois provenant de documents écrits qui vont de la Nouvelle-France à nos jours: textes d'archives, actes notariés, journaux, oeuvres littéraires (roman, nouvelle, feuilleton) ainsi que documents sonores plus récents (radiatoromans et téléromans) conçus pour la radio et la télévision. Le fonds possède aussi un fichier automatisé de toutes les formes lexicales

déjà commentées linguistiquement dans l'une ou l'autre des centaines d'études publiées, historiquement, sur le français d'Amérique.

Les monographies, très structurées, sont aussi intéressantes pour le profane que pour le spécialiste. Chaque article ramène dans une langue claire et rigoureuse, respectueuse de la chronologie des attestations, une information lexicographique détaillée (graphies, étymologie, sens, emplois...) pour chacun des mots anciens ou récents mais le plus souvent introuvables dans les dictionnaires courants: *amiantose, balancigner, bazou, champlure, dézipper, engraisant, finfinaud, joulisant, liqueur, mitaine, zucchini...* Ces mots familiers ignorés, ou condamnés sans appel ailleurs, devenant ici objets d'intérêt et occasions de découvertes, retrouvent leur sens, leur raison d'être et leur place relative dans la langue générale (voir *poutine, coureur des bois*).

Une série d'articles minutieux et documentés sur les noms de peuples amérindiens et inuits (noms propres et formes dérivées) prend une valeur encyclopédique qui donne à tout lecteur l'occasion d'un rattrapage plus que lexicographique sur le sujet de la réalité autochtone, mal connue, en général. Le traitement des mots *joual, bardasser, beurre, pain, indien*, entre autres, fournit de son côté une démonstration pleine d'enseignements à qui s'intéresse à la variation de l'usage entre français québécois et français européen. C'est ainsi que les auteurs contribuent directement dans leurs analyses à dégager les contours de cette norme québécoise commune, si discutée dans les nombreux projets de dictionnaires usuels québécois, et dont la question rabâchée a déjà bloqué, même démoli inutilement, des initiatives dictionnaires prometteuses. Les éclairages nets et révélateurs du **DHFQ** contribueront sans doute à rationaliser certaines de ces positions en faveur de normes impressionnistes ou fictives qui ont alimenté d'interminables discussions sur le sujet.

On ne taira pas enfin deux réserves importantes qui sous-tendent globalement une interrogation sur la planification des travaux de rédaction dans un si long projet: primo, le **DHFQ**, avec sa nomenclature éclatée et partielle de 660 monographies et 3000 mots cités, est plus un répertoire de monographies qu'un « dictionnaire »; secundo, il ne représente qu'une fraction du grand dictionnaire du français québécois en 6 ou 7 volumes envisagé par Marcel Juneau en

1977 dans les **Prolégomènes à un trésor de la langue française au Québec**<sup>1</sup>.

Pour l'instant, pendant que l'imposant fonds du TLFQ demeure en partie exploité, des dictionnaires conçus à l'extérieur du Québec s'intéressent de très près au français québécois et s'avancent à en donner un aperçu, sinon une description. Le **Petit Larousse** 1999, ouvrage conçu en France, souhaitant fort justement refléter la francophonie, réussit à intégrer environ 250 québécismes dans sa nomenclature; une cinquantaine de ceux-ci seulement sont étudiés par le **DHFQ** qui laisse ainsi au **PL** le soin de définir des mots courants comme *banc de neige*, *capoter*, *décrocheur*, *grafigner*, *hockey*, *maganer*, *motoneige*, *niaiser*, *peinturer*, *portage*, *sacoche*, *savane*, *souffleuse à neige*, *tabagie*, *tripant*, *tuque*, *unifolié*, *violonneux*...

Le **DHFQ** demeure une oeuvre linguistique québécoise marquante qui témoigne de la valeur scientifique, culturelle et sociologique des études sur la langue française du Québec. Les auteurs, en s'appropriant le savoir et la méthode auxquels nous ont habitués les meilleurs ouvrages lexicographiques européens, sont dans la bonne voie. Mieux outillé que jamais, preuves à l'appui, le Québec tarde cependant à entreprendre lui-même la description complète de sa langue française. Avant que d'autres, à leur façon, le fassent pour lui, n'est-il pas grand temps d'entreprendre la rédaction du **DHFQ** intégral?

- 
1. Problèmes de lexicologie québécoise – Prolégomènes à un trésor de la langue française au Québec, Presses de l'Université Laval, 1977, pp.59-84.

## COMPTE RENDU

André BOURCIER  
étudiant de 3<sup>e</sup> cycle

Sandra Chung, **The Design of Agreement: Evidence from Chamorro**, Chicago, The University of Chicago Press, 1998, 423 p.

Il est toujours difficile pour un linguiste d'écrire un article ou un livre sur une langue « exotique ». L'auteur doit en effet trouver un équilibre entre la description et la théorisation de façon à permettre au lecteur de comprendre la nature des difficultés que pose la langue examinée tout en apportant une contribution valable au domaine. Sandra Chung, professeur de linguistique à l'Université de Californie à Santa Cruz, réussit admirablement bien cet exercice. Son livre offre à la fois une description détaillée du Chamorro, langue austronésienne parlée sur les îles de Guam et Saipan dans les îles Mariannes, et une contribution importante à la compréhension du phénomène de l'accord à l'intérieur du cadre théorique des Principes et Paramètres (P&P).

La thèse de Chung est résumée dès l'introduction: les structures d'accord sont dues à l'effet combiné de deux types de relations indépendantes et complémentaires. La première relation, la compatibilité des traits (Feature Compatibility), correspond à ce qui est généralement entendu lorsqu'on dit que le verbe « s'accorde » avec le sujet, c'est-à-dire aux variations morphologiques du verbe en fonction de son sujet. La seconde, la relation associée (Associate Relation), correspond à la relation syntaxique qui s'établit entre une tête et son spécificateur ou encore entre une tête et sa projection. Cette dernière relation est définie en termes purement configurationnels. Le but de cette dichotomie est de distinguer la fonction « permissive » de l'accord de son effet sur la forme des mots, de façon à rendre

compte de certains phénomènes particuliers observés dans les structures syntaxiques du Chamorro. Cette dichotomie est en grande partie inspirée de la distinction qui est habituellement faite, en P&P, entre le cas morphologique et le cas abstrait. Le cas morphologique peut être ou non réalisé et n'a pas de rôle actif en syntaxe alors que le cas abstrait « autorise » plusieurs conditions syntaxiques dont la principale est la possibilité qu'a une tête d'assigner un rôle thématique à un syntagme nominal.

Le chapitre 2 donne une description approfondie des structures syntaxiques qui sont possibles en Chamorro. Le chapitre est clair et l'auteure n'hésite pas à décrire des structures qui semblent, de prime abord, aller à l'encontre de la thèse qu'elle cherche à soutenir.

On trouve au chapitre 3 l'ensemble de l'argumentation appuyant la conviction de l'auteure que le Chamorro est une langue configurationnelle<sup>1</sup>. Il est aisé de comprendre que dans une langue qui « makes extensive use of null anaphora [...] as subjects, direct objects, agents of passive, and possessors » (p. 29), il peut être difficile de démontrer la configurationnalité des structures syntaxiques. L'auteure ne cherche pas à cacher cette difficulté. Elle vise plutôt à utiliser certaines implications de la théorie du liage pour appuyer indirectement trois hypothèses: il existe une différence hiérarchique entre les relations grammaticales de sujet et d'objet, le prédicat peut être distingué du sujet, et les syntagmes nominaux représentent véritablement les actants (arguments) du verbe. Une preuve incidente donne malheureusement souvent l'impression que les linguistes utilisent des artifices théoriques dont la valeur scientifique n'est peut-être qu'axiomatique. Il

- 
1. Il existe plusieurs façons de définir ce qu'est une langue configurationnelle. Jelinek (1984) définit une langue non-configurationnelle comme langue où le Principe de Projection ne s'applique pas, Baker (1996) considère plutôt que le Principe de Projection s'applique à ces langues mais que les arguments d'un verbe sont des constituants discontinus alors que Chung considère que la non-configurationnalité se définit par une structure de syntagme où les arguments d'un prédicat ne sont pas différenciés hiérarchiquement (p. 60). Ces différentes définitions sont évidemment tributaires du rôle que l'on accorde aux catégories vides en syntaxe.

demeure toutefois que l'argumentation de l'auteure est ici admirablement menée et que sa conclusion, en faveur de la configurationnalité, est plausible.

Le chapitre 4 présente une argumentation intéressante sur l'ordre des mots en Chamorro. L'auteure soutient que l'ordre VSO prototypique du Chamorro n'est pas dû au déplacement du verbe vers le haut de l'arbre descriptif, ce que suggère habituellement la théorie, mais plutôt au déplacement du sujet vers le bas. Ce point est extrêmement important pour sa théorie de l'accord puisqu'elle vise à démontrer que l'ordre VSO est dérivé de l'ordre configurationnel SVO, où le sujet occupe la position de spécificateur de I<sup>o</sup> sans avoir à fractionner cette tête en plusieurs têtes fonctionnelles Agr dans les prédicats [+V]. L'argument s'appuie grandement sur la position des adverbes en Chamorro et le choix des exemples semble supporter l'hypothèse de Chung.

Le chapitre 5 tend à définir les deux relations qui sont, selon l'auteure, à la base du phénomène de l'accord. Le point le plus important de cette argumentation est sans doute, comme elle le mentionne au chapitre 4 qu'elle rejette pour le Chamorro la possibilité d'une ou de plusieurs têtes fonctionnelles Agr dont la seule fonction est de permettre l'accord sujet-verbe (comme le suggère Pollock 1989) au profit d'une tête unique I<sup>o</sup>.<sup>2</sup> L'accord entre le prédicat et le sujet peut ainsi être défini en termes purement configurationnels comme une relation entre une tête et son spécificateur (Associate Relation). Quant à la définition de la relation de compatibilité des traits, elle s'inspire en grande partie de la théorie morphologique qu'on trouve dans Anderson (1992). Celle-ci utilise deux mécanismes pour assurer la réalisation du phénomène de l'accord. Le premier assure que la valeur des traits morphologiques est distribuée à toutes les catégories lexicales concernées alors que le second correspond aux règles de formation des mots qui permettent la réalisation phonétique de l'accord. Il est important de noter que toutes ces règles sont spécifiques à chaque langue.

Les quatre derniers chapitres analysent un certain nombre de structures d'accord du Chamorro en vue d'appuyer la

- 
2. I<sup>o</sup> (Inflection) correspond, selon les préceptes de la théorie X' au nœud initial de la projection d'un syntagme fléchi (IP).

thèse soutenue. Le chapitre 6 tend à démontrer, à partir de la morphologie des structures d'extraction des syntagmes QU, que les deux relations d'accord ne peuvent être ramenées à une seule. Dans le chapitre 7, l'auteure analyse deux autres types de structures d'accord, la topicalisation et le focus. Dans le premier cas, le syntagme nominal est analysé comme un adjoint de IP lié à I<sup>o</sup> par un pronom nul en position de spécificateur de I<sup>o</sup> alors que dans le second cas, la position du syntagme est perçue comme une dérivation par mouvement QU. Le chapitre 8 illustre le rôle que joue la relation associée dans le contrôle des traces qu'exercent les têtes I<sup>o</sup> et C<sup>o</sup>. En effet, l'auteure montre que les têtes lexicales peuvent servir de têtes autorisantes (licensing heads) pour toutes les traces qui sont assez près d'elles alors que les têtes fonctionnelles ne peuvent autoriser que les traces qui leur sont associées. Le chapitre 9 montre que les structures d'extraction des adjoints sont plus diversifiées en Chamorro que ce qui est habituellement suggéré dans P&P, en ce qui concerne les restrictions sur le mouvement à l'extérieur des « îlots ». L'auteure offre une vision nouvelle de la localité, c'est-à-dire de la distance maximale qui peut universellement exister entre une tête autorisante et la trace qu'elle gouverne, en plaçant la nécessité de mouvement par une tête et la nécessité de recourir au mouvement le plus court sur deux niveaux de représentation différents. Le mouvement le plus court doit être satisfait au niveau de la structure profonde et de la structure logique alors que la nécessité de gouvernement par une tête n'a à être satisfaite qu'au niveau de la structure logique.

L'argumentation de Chung est très bien structurée et suffisamment étoffée pour amener le lecteur sceptique à remettre sérieusement en question toute conception théorique qui ne serait pas compatible avec la thèse soutenue. En regard des objections théoriques, l'évaluation du travail de Chung par le lecteur prend naturellement une saveur épistémologique. La configurationnalité, dans le cadre de P&P, se présente souvent comme une notion à laquelle le chercheur doit impérativement soumettre la structure des langues à l'étude. Les langues doivent absolument être déclarées configurationnelles ou non-configurationnelles. Si on peut trouver une façon de les déclarer configurationnelles, tout le bataclan théorique peut s'appliquer sans arrière-pensée. Si on ne le peut pas, on doit alors recourir à toutes sortes de moyens détournés pour ramener leur syntaxe dans le rang. Quarante ans



après *Syntactic Structures*, on devrait peut-être s'interroger sur l'utilité d'une syntaxe « autosuffisante ». Cette évaluation épistémologique ne saurait toutefois remettre en question la qualité et la rigueur scientifique du travail de recherche de Sandra Chung.

### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANDERSON, S. R. (1992): **A-morphous Morphology**, Cambridge, Cambridge University Press.
- BAKER, M. C. (1996): **The Polysynthesis Parameter**, Oxford, Oxford University Press.
- CHOMSKY, N. (1957): **Syntactic Structures**, La Haye, Mouton and Co.
- JELINEK, E. (1984): "Empty Categories, Case, and Configurationality", **Natural Languages and Linguistic Theory** 2, pp. 39-76.
- POLLOCK, J.-Y. (1989): "Verb Movement, Universal Grammar, and the Structure of IP", **Linguistic Inquiry** 20, pp. 365-424.

## COMPTE RENDU

Ligia CAFÉ  
étudiante de 3<sup>e</sup> cycle

Maria Teresa Cabré, **La terminologie; théorie, méthode et applications**, traduction du catalan, adaptée et mise à jour par Monique C. Cormier et John Humbley, Paris, Masson et Armand Colin, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1998, 322 p. (Regards sur la traduction).

Originellement écrit en catalan, ce manuel a d'abord été traduit en espagnol. La traduction française paraît en 1998 enrichie d'importantes informations sur les activités des pays francophones en matière de terminologie et de nouveaux exemples qui en complètent l'information théorique. Dans un souci de présenter une version française de grande qualité, elle contient une bibliographie revue et augmentée ainsi qu'une traduction de chaque citation en langue anglaise. Ce vaste travail a été effectué par Mme Monique C. Cormier professeur à l'Université de Montréal et directrice adjointe du Groupe de recherche en sémantique, lexicologie et terminologie (GRESLET) et par M. John Humbley professeur à l'Université Paris-Nord et directeur du Centre de terminologie et de néologie (CTN).

Cet ouvrage est un manuel principalement destiné à la formation en terminologie, que celle-ci soit orientée vers la linguistique, la traduction ou la documentation. Cela n'affecte cependant en rien son utilité comme document de référence pour ceux qui veulent combler quelques lacunes en terminologie.

Étant donné le décalage de six ans entre l'original et la traduction, la publication en français ne comprend pas la totalité du

texte en catalan. Des chapitres comme ceux qui traitent de la terminographie et de la terminotique ont été supprimés, car leur contenu est maintenant désuet. Dans la présente édition, seules les parties consacrées aux fondements linguistiques de la terminologie sont conservées. Toutefois, on trouve en parallèle des analyses de ses aspects philosophiques, informatiques et documentaires. Il faut également souligner que la traduction a conservé les nombreuses notes du texte original, ce qui constitue une importante source d'information complémentaire au texte.

Le résultat de ces ajustements donne un ouvrage bien structuré qui se divise en cinq chapitres intitulés comme suit:

1. Situation et aspects généraux de la terminologie
2. La terminologie: matière interdisciplinaire
3. Les fondements de la terminologie
4. Terminologie et normalisation
5. La terminologie professionnelle: le rôle du terminologue dans un service linguistique.

Le chapitre un passe en revue l'histoire de la terminologie depuis ses origines, tout en analysant certains de ses aspects sociaux, politiques, scientifiques, fonctionnels et organisationnels. La reconnaissance du rôle social et politique de la terminologie est très récente puisqu'il s'agit d'une discipline qui est étudiée de manière scientifique seulement depuis les années trente, même si la collecte des termes est beaucoup plus ancienne.

Les aspects scientifiques sont décrits en tenant compte tant des théories qui traitent la terminologie comme une science que de celles qui la conçoivent plutôt comme une pratique. Dans le cadre d'un parcours historique, trois écoles classiques, qui ont marqué de différentes façons l'évolution de la terminologie, sont mentionnées: l'autrichienne, la soviétique et la tchèque.

Quant aux aspects fonctionnels, ceux-ci sont analysés selon le point de vue des linguistes, des spécialistes, des usagers et des « aménageurs » linguistiques. Deux dimensions de la terminologie se dégagent de ces différents points de vue: la dimension linguistique

représentée par des terminologues pour qui c'est un objet de travail et la dimension communicative adoptée par les usagers (spécialistes du domaine, traducteurs, rédacteurs et interprètes) pour qui c'est un instrument de communication.

Finalement, les aspects organisationnels constituent le dernier point développé dans le chapitre un. Cette section présente les principaux organismes internationaux et nationaux de terminologie ainsi que leurs buts, leurs méthodes et leurs produits terminologiques. L'auteur se penche essentiellement sur les efforts menés en France, au Canada, au Québec, en Belgique et en Suisse. Une description de la coopération internationale dans le domaine est également présentée.

Le chapitre deux est consacré à l'interdisciplinarité. La linguistique, les sciences cognitives, la théorie de la communication, la documentation et l'informatique sont ainsi analysées en regard de la terminologie. Comme le signale l'auteur, lorsqu'on interprète les unités terminologiques comme des unités de langue dans une perspective pragmatique, la terminologie est considérée comme une branche de la linguistique appliquée. Toutefois, elle emprunte également des concepts à la morphologie, à la lexicologie et à la sémantique. En ce qui distingue la terminologie et la lexicologie, le manuel décrit en détail leurs particularités par rapport au domaine d'étude, à l'unité de base, aux objectifs et à la méthode de travail employée. En regard de la terminographie, trois aspects principaux sont mis en évidence pour montrer la différence entre les dictionnaires de langues et les dictionnaires spécialisés: les aspects linguistiques des dictionnaires, la fonction du travail terminographique ainsi que les étapes du travail terminologique.

Partant du principe que les unités terminologiques sont des éléments de connaissance, l'auteur en analyse la dimension cognitive. Dans ce contexte, le terme est traité comme un signe tridimensionnel composé d'une forme, d'un sens et d'un référent.

La terminologie s'appuie sur la théorie de la communication pour faire l'analyse des unités terminologiques tout en tenant compte des particularités de la communication spécialisée qui privilégie la concision, la précision et l'adéquation. La traduction,

l'interprétation et divers projets d'aménagement linguistique sont mentionnés comme des éléments qui facilitent le processus de communication.

Les termes sont également perçus, dans cet ouvrage, comme des unités qui véhiculent des concepts dans des documents, ce qui amène le lecteur à prendre conscience des rapports établis entre la terminologie et la documentation. L'arrivée de l'informatique dans le traitement documentaire apporte de nouvelles façons de stocker et de récupérer l'information.

Le chapitre trois constitue le coeur du livre. C'est dans ce chapitre que sont traités les principaux fondements de la terminologie. Il est divisé en trois grandes parties. La première est consacrée aux langues de spécialité, la deuxième analyse l'unité terminologique et la troisième examine les aspects liés à la documentation spécialisée. Afin d'en arriver à une définition opérationnelle des langues de spécialité (ou langues spécialisées), l'auteur part d'une série de conceptions relevées dans la littérature portant sur ce sujet pour présenter quelques points de vue sur la notion de spécialité. Les langues de spécialité sont analysées au niveau pragmatique en regard de trois variables: le sujet, les utilisateurs et les situations de communications. On retrouve également dans cette partie un commentaire intéressant sur les thèmes *langue ou langues de spécialité* et sur les différences et les similarités entre *langue commune et langue de spécialité*. La variation dans les langues de spécialité est un autre aspect traité dans cette section. Quelques critères sont d'ailleurs présentés pour en justifier l'existence.

La deuxième partie du chapitre trois est consacrée à l'analyse détaillée des questions relatives à l'unité terminologique. Le terme est alors considéré selon deux perspectives: comme unité systématique et comme unité pragmatique. Dans le premier cas, le signe linguistique est examiné selon les points de vue formel (la dénomination), sémantique (le concept) et fonctionnel (la catégorie); toutefois, ce sont surtout les deux premiers aspects qui sont traités en profondeur. Cette section offre une grande richesse d'informations, d'exemples et de références aux normes internationales. Selon la perspective pragmatique, le terme est traité dans sa dimension

communicative et référentielle. Comme le signale l'auteur, cette analyse est rendue possible grâce aux efforts conjoints de la pragmatique (discipline de la linguistique appliquée) et d'autres disciplines comme la sociolinguistique, la psycholinguistique, l'anthropologie et l'analyse du discours.

La dernière partie du chapitre trois présente les aspects liés au traitement de la documentation spécialisée. L'auteur décrit en détail les étapes de la description, du catalogage et de l'analyse de documents. Plusieurs illustrations facilitent la compréhension. Il faut également souligner que le manuel comporte des indications sur les principales institutions responsables de l'élaboration des normes appliquées à la documentation, ce qui en fait une excellente source de référence. Cette partie se termine par un bref commentaire sur les avantages de la documentation pour le travail terminologique.

Le chapitre quatre est dédié aux questions relatives à la normalisation terminologique en général et, plus particulièrement, à la normalisation des néologismes. Afin de bien situer le lecteur, il débute par une définition de la normalisation au sens général et par une présentation de l'histoire, des principes et des organismes internationaux (ISO et CEI) qui encadrent cette activité. L'auteur met en lumière les principes et les méthodes établis par le Comité technique 37 de l'ISO pour l'application des normes terminologiques et souligne l'apport des organismes de normalisation de la Catalogne, du Québec et de la France. Au sujet de la normalisation des néologismes, une importante section introductive est consacrée à la typologie de ces nouveaux termes, aux paramètres qui déterminent leur caractère néologique ainsi qu'aux aspects linguistiques, pragmatiques et sociolinguistiques de ce phénomène.

Finalement, le chapitre cinq porte sur deux points principaux. Le premier a trait au service linguistique. Celui-ci constitue un outil d'aide à la normalisation linguistique tant au niveau des communautés (comme les services linguistiques établis au Québec et en Catalogne) qu'au niveau des entreprises. Tout au long du chapitre, les services sont considérés comme des unités de travail fondamentales pour le processus de normalisation et de planification linguistique. Un intérêt particulier est accordé à ceux qui existent dans

un contexte de politique linguistique volontariste où ce sont les entreprises qui déterminent elles-mêmes leur façon d'agir. L'auteur fournit une typologie de ces services et examine les raisons pour lesquelles ils sont nécessaires.

La deuxième partie du chapitre cinq attire notre attention sur les professionnels qui agissent comme de précieux agents pour l'organisation de la terminologie dans les entreprises. La formation de ces professionnels fait l'objet d'une analyse précise qui met en évidence des différences importantes entre la formation en terminologie et la formation de terminologues.

Ce manuel, au contenu fondamental, constitue un ouvrage essentiel pour la formation des terminologues. Son principal mérite est de décrire clairement le panorama de la terminologie en mettant en relief les divers aspects théoriques et pratiques du domaine.

## COMPTE RENDU

Patrick J. DUFFLEY  
professeur titulaire

Claude Guimier, **Les adverbess du français: le cas des adverbess en -ment**, Gap, Ophrys, 1996, 170 p.

À la dernière page de son ouvrage **Les adverbess du français**, Claude Guimier cite J. Feuillet (1991: 35) qui dit que les adverbess « ont toujours été le cauchemar des linguistes ». Cela rappelle le commentaire d'un auteur latin, Servius, qui disait que, quand un grammairien ne sait pas à quelle partie du discours un mot appartient, il l'appelle un adverbe. C. Guimier a pris soin cependant de bien définir son objet d'étude et de le traiter dans un cadre d'analyse simple, souple et bien adapté, qui, s'il ne prétend pas résoudre tous les problèmes, permet de classer les différents types de fonctionnements de l'adverbe selon des critères assez clairs. L'auteur limite son étude à une classe morphologique bien définie – les adverbess en *-ment* – ce qui est très prudent dans le cas d'une catégorie aussi hétérogène que celle de l'adverbe, où on peut se demander dans certains cas si l'on n'a pas plutôt affaire à un mot relevant d'une autre partie du discours (telle un substantif) qui a une fonction analogue à celle de certains adverbess (cf. le mot *mardi* dans *Elle viendra mardi*).

Le cadre d'analyse de C. Guimier est fondé sur la distinction entre « incidence » (ce à quoi l'adverbe se rapporte « syntaxiquement ») et « portée » (ce que l'adverbe caractérise « sémantiquement »). L'adverbe peut être incident à un adjectif (1), à un verbe (2), à la relation sujet-prédicat (3), ou à la phrase globale (4) - (5):

- (1) Dan était sur le palier, *anormalement* pâle dans la lumière de la verrière. (p. 21)



- (2) Le policier a blessé *mortellement* le manifestant. (p. 48)
- (3) *Anxieusement*, la jeune mère regardait sa petite fille jouer près de l'eau. (p. 70)
- (4) *Prudemment*, Marie a répondu. (p. 84)
- (5) *Apparemment*, il est venu sans rien dire à personne. (p. 103)

La notion d'incidence est empruntée à G. Guillaume et a trait au support « syntaxique » de l'adverbe, c'est-à-dire à l'unité linguistique à laquelle il est rattaché dans la phrase. Cette notion n'est cependant pas suffisante aux yeux de C. Guimier pour classer tous les effets de sens observés avec les adverbes en *-ment*, car à un même schème d'incidence peuvent correspondre des messages assez différents. C'est pourquoi il fait appel également à la notion de portée ou référence sémantique. Ce concept est fondé sur la notion de prédication, la portée étant déterminée par les relations de paraphrase entre l'énoncé originel et un énoncé avec l'adjectif qui correspond à l'adverbe. Ainsi dans (6), l'adverbe porte sur le verbe; dans (7), l'adverbe porte sur le sujet; dans (8), le même adverbe porte sur l'adjectif et en indique le degré; en (9), il porte sur le locuteur; en (10), il porte sur l'interlocuteur:

- (6) Pierre gère *honnêtement* son affaire.  
(= la gestion de Pierre est honnête)
- (7) J'aurais voulu mourir *honnêtement*.  
(= mourir en honnête homme)
- (8) Élodie était *honnêtement* rondelette.  
(= rondelette à un degré honnête ou raisonnable)
- (9) *Honnêtement*, je ne sais pas si je viendrai demain.  
(= je suis honnête en disant ceci)
- (10) *Honnêtement*, dis-moi ce que tu en penses.  
(= sois honnête en me disant ce que tu penses)

L'étude proposée, qui s'appuie sur de nombreux exemples en contexte, se veut une typologie des différents modes de fonctionnement des adverbes en *-ment* classés selon les deux paramètres d'incidence et de portée.

Dans la typologie élaborée dans cet ouvrage, incidence et portée peuvent se superposer; c'est le cas en (8) où l'adverbe est à la fois incident à l'adjectif *rondelette* et porte sur la notion qu'il exprime. Par ailleurs, il y a aussi des adverbes qui sont incidents à des adjectifs, mais qui portent sur le substantif ou le pronom support de l'adjectif (11), et même sur l'énoncé tout entier, comme l'adverbe assertif *apparemment* en (12) qui indique l'incertitude du locuteur quant à la valeur de vérité de la proposition:

- (11) Il conduisait *sombrement* concentré. (p. 21)  
(= il était sombre; \*sa concentration était sombre)
- (12) Encore soumis, *apparemment* docile aux usages des miens et à leurs principes, j'inclinai déjà de tout mon poids vers un avenir que je ne concevais guère comme une suite donnée au passé. (p. 117)

Dans ces cas, portée et incidence se distinguent.

Mais devraient-elles vraiment se distinguer? Si l'auteur utilise le concept guillaumien d'incidence, celui-ci est défini – tout comme la notion de « portée » – en termes sémantiques, c'est-à-dire comme un rapport entre un apport de signification et un support de signification (cf. Guillaume 1971: 137). Par conséquent, si l'adverbe est vraiment incident à l'adjectif en (11) et (12) ci-dessus, on devrait s'attendre à ce qu'il dise quelque chose du contenu de celui-ci et non pas du contenu du pronom (11), ni de celui de l'énoncé tout entier (12).

La notion d'incidence qui sert comme un des deux paramètres fondamentaux de la typologie n'est donc pas vraiment définie, ni le fondement de la distinction entre un plan « syntaxique » et un plan « sémantique ». Cette distinction semble refléter l'intuition qu'il y a des rapports conceptuels pré-référentiels (niveau syntaxique) qui ne se superposent pas nécessairement aux rapports référentiels

(niveau sémantique). Les deux niveaux sont toutefois de nature conceptuelle, ce qui en rend la distinction particulièrement délicate. Afin de déterminer quel type de rapport conceptuel un adverbe en *-ment* peut entretenir avec les autres éléments de l'énoncé, il faudrait d'abord avoir une idée claire du contenu conceptuel de l'adverbe lui-même. Or, aucune définition de celui-ci n'est proposée, ni plus particulièrement du signifié attaché au suffixe *-ment*, ni du rapport entre ce signifié et celui de la base adjectivale à laquelle ce suffixe est adjoind. Sans une définition de ces éléments, il est impossible de voir clairement comment l'adverbe entre en relation avec le reste de l'énoncé.

À ce propos, il serait intéressant de réfléchir à la raison pour laquelle il semble toujours possible de paraphraser un énoncé avec un adverbe en *-ment* par un énoncé avec l'adjectif correspondant et à la raison pour laquelle le support logique de cet adjectif peut varier si librement. Serait-ce que l'adverbe en *-ment* évoque la qualité que dénote l'adjectif comme une modalité ou circonstance accompagnant la relation établie entre deux autres éléments, ce qui rendrait compte de la portée très variable de la qualité exprimée par l'adjectif? Pour prendre l'exemple d'un adverbe associé à un adjectif, on pourrait comprendre comment l'adverbe peut aussi bien porter sur l'adjectif et en exprimer le degré (8), ou sur le nom, pour évoquer l'état de son référent lorsque la qualité dénotée par l'adjectif s'y applique, (11), ou même sur les deux à la fois, comme en (13) ci-dessous:

- (13) Avec moi, nous dit l'enfant de la crèche, soyez *tenacement* doux! (p. 27)  
(= soyez tenaces; que votre douceur soit tenace)

Autant l'état du support de l'adjectif que le degré d'intensité de la qualité qu'il dénote sont des modalités qui accompagnent la relation entre ces deux éléments.

En fin de compte, l'exposé aurait peut-être gagné en clarté si on avait fait abstraction complètement du plan syntaxique. L'absence de définition de l'incidence engendre une certaine confusion à ce niveau, qui est aggravée par le fait qu'on demande au lecteur de distinguer entre l'incidence syntaxique et la portée logique

de l'adverbe. Les paraphrases mettant cette dernière en lumière sont généralement très justes, ce qui représente déjà un travail énorme. Il manque toutefois des éléments importants dans la chaîne des causations qui mène de l'adverbe à la production des effets de sens que ces paraphrases visent à formuler. Un élément essentiel qui est complètement absent de l'explication, c'est le contenu conceptuel interne de l'adverbe en *-ment* lui-même. Sans ce point de départ – ou au moins une hypothèse quant à sa nature – on ne peut même pas parler du plan syntaxique, c'est-à-dire de la mise en relation immédiate des signifiés rattachés aux signes linguistiques utilisés dans l'énoncé. Ceci dit, il faut préciser que l'ouvrage de C. Guimier n'a pas la prétention d'expliquer le comportement de l'adverbe en *-ment*, mais simplement de proposer une typologie de ses différents modes de fonctionnement. Le niveau « sémantique » des paraphrases montrant la portée logique de l'adverbe est très bien défini. Les problèmes se posent plutôt au niveau « syntaxique », où on ne voit pas très bien à quoi correspond l'incidence, même si on observe certains comportements qui indiquent que l'adverbe est associé plus étroitement à certains éléments de l'énoncé qu'à d'autres, comme, par exemple, le fait qu'il est parfois intégré au groupe adjectival ou au prédicat, et parfois extérieur à ceux-ci. Sans une vision plus claire du contenu conceptuel de l'adverbe lui-même cependant, il n'est pas possible de dissiper le flou quant aux modalités précises de cette association.

### **RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

- FEUILLET, J. (1991): « Adjectif et adverbe: essai de classification », Guimier, C. et P. Larcher (éds.), **Les états de l'adverbe, Travaux Linguistiques du CERLICO 3**, Rennes, Presses de l'Université de Rennes II, pp. 35-57.
- GUILLAUME, G. (1971): **Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1948-1949. Psycho-systématique du langage. Principes, méthodes et applications I**, Québec, Presses de l'Université Laval et Paris, Klincksieck.

## COMPTE RENDU

Annie GALARNEAU  
étudiante de 2<sup>e</sup> cycle

Henriette WALTER, **Le français d'ici, de là, de là-bas**, Paris, Éditions JC Lattès, 1998, 416 p.

C'est toujours avec le même ravissement qu'on entreprend la lecture d'un ouvrage d'Henriette Walter; cette fois-ci, c'est comme si on bouclait notre ceinture et qu'on s'apprêtait à partir pour un long voyage autour du monde en prenant la langue française pour guide. **Le français d'ici, de là, de là-bas** constitue un autre exemple du talent de l'auteure qui arrive à mettre à la disposition du grand public les résultats de ses nombreuses années de recherche en rendant la lecture de ses ouvrages semblable à celle d'un roman; une activité divertissante pour le profane en la matière, autant que pour le linguiste qui trouvera un plaisir certain à redécouvrir l'histoire de la langue française agrémentée cette fois par des anecdotes littéraires et historiques, des cartes et des lexiques de toutes sortes.

Le volume est divisé en quatre chapitres principaux qui proposent, en plus des renseignements proprement linguistiques et selon une recette éprouvée dans les trois ouvrages précédents (**Le français dans tous les sens**, **L'aventure des langues en Occident** et **L'aventure des mots français venus d'ailleurs**), de multiples activités à caractère ludique. Chacun de ces quatre chapitres traite d'un aspect particulier de la variation de la langue française, sa variation dans l'espace. On trouve, en début d'ouvrage, une préface d'André Martinet qui en fait une présentation générale, ainsi qu'un préambule dans lequel l'auteure présente les différents espaces dans lesquels la langue française est en usage. En fin d'ouvrage, un

regroupement de plus de 500 notes bibliographiques permet à toute personne intéressée de se documenter sur un des nombreux thèmes abordés, alors que les divers index (index des noms propres, des lieux, des peuples et des langues, des notions et des formes citées) et les tables (tables des cartes, des récréations, des encadrés ainsi qu'une table des matières) orientent le lecteur à travers les quelque 350 pages du texte.

Le premier chapitre, intitulé « La langue française et l'espace géographique », traite de la variation géographique du français sur le territoire de la France. Avec comme fil conducteur la mention de certains noms de lieux devenus célèbres grâce aux divers produits, personnages ou phrases diverses qui leur sont associés (par exemple *Dijon et moutarde*, *Limoges et porcelaine*, *Versailles* et le *Roi Soleil*, *Avignon et sur le pont de*), l'auteure rappelle les principaux événements historiques qui ont contribué au morcellement géographique de la France en plusieurs pays, provinces, départements et régions. Une description du développement de la géographie linguistique au XX<sup>e</sup> siècle vient clore le chapitre.

La langue française en tant que produit de l'histoire constitue le thème central du second chapitre qui est constitué de deux parties bien distinctes. Dans la première, l'auteure recourt à l'histoire pour mieux faire comprendre la variation géolinguistique que le français connaît en France même; elle discute notamment les concepts de dialectes, de patois et de français régional. C'est cette discussion qui permet d'introduire la seconde section du chapitre intitulée « Le français au-delà des mers ». Cette section décrit l'expansion du français hors de France, la situation de la langue française en Afrique et à l'intérieur des départements et territoires français d'outre mer (DOM-TOM): Tahiti, Antilles, Haïti, Guyane française, Réunion, Île Maurice, Afrique (Afrique du Nord, Afrique noire, Liban et Madagascar). Pour chacune de ces régions, Henriette Walter rappelle certaines données historiques, elle décrit l'évolution de l'implantation et le développement que le français y a connu, puis elle en illustre la personnalité linguistique à l'aide de quelques particularités. Le lecteur attentif ne manquera pas de reconnaître dans sa propre variété régionale de français des

similitudes avec ce qui est considéré comme des spécificités de l'Afrique ou des DOM-TOM. Ainsi, le Québécois sera amusé de constater que *gas* « essence » et *four* « fourneau », courants dans sa propre variété, sont aussi en usage à Tahiti, que *overtime* « heures supplémentaires », *être en charge de* « avoir la responsabilité de », *brassière* « soutien-gorge », *licence* « permis de conduire », et plusieurs autres ont cours aussi à l'Île Maurice et qu'*arachide* « cacahuète » s'emploie aussi en Afrique noire. C'est donc dire qu'il existe de nombreux traits communs entre les différentes variétés géographiques de français.

Le chapitre 3, intitulé « La langue française: ses spécialités régionales », porte principalement sur l'accent et sur le vocabulaire, qui s'avèrent être les manifestations les plus tangibles de la variation géographique du français. Les renseignements concernant ce vocabulaire sont regroupés selon qu'ils réfèrent à l'une ou l'autre des six zones du morcellement de la France: zone franco-provençale, côtés ouest, est, sud et nord, puis zone centrale. On retrouve, sous chacune de ces divisions, un historique de la zone proprement dite, une description de l'évolution de la langue française à l'intérieur de cette même zone, ainsi que de multiples exemples de particularités. En plus de ces descriptions générales, les trois premières zones donnent lieu à un développement détaillé selon les différentes régions qui les composent: Savoie, Suisse romande, Val d'Aoste, Lyonnais et Beaujolais pour la zone franco-provençale, Lorraine, Alsace, Franche-Comté, Bourgogne et Champagne pour le côté est, et Belle-île-en-mer, Bretagne, Maine, Touraine et Berry pour le côté ouest. C'est sur ces dernières régions que nous avons porté notre attention, jetant un regard particulier sur les éléments présentant des similitudes avec la variété québécoise de français.

Les liens historiques qui unissent le Haut-Poitou à l'Acadie servent de point de départ à la courte étude des variétés géographiques de français qui ont cours au Canada. De façon générale, les renseignements fournis sont justes, si ce n'est que l'auteure présente parfois comme des particularités des choses qui n'en sont pas. Par exemple, une liste d'expressions tirées du

glossaire de Pascal Poirier (Poirier 1953)<sup>1</sup> sont présentées comme typiquement acadiennes et encore vivantes en Poitou-Charentes (p. 215). Or, la majorité de ces expressions sont aussi d'usage courant au Québec; citons notamment *barrer la porte* « fermer la porte à clef », à *matin* « ce matin », *asteure* « maintenant », *mouiller* « pleuvoir » et *bavasser* « bavarder, cancaner ». Walter mentionne par ailleurs comme usuels en Acadie et comme connus également au Québec des mots tels *tannant* « ennuyeux, agaçant » et *carreaté* « à carreaux », *hucher* « hurler » et *basir* « disparaître, mourir », ce qui ne manquera pas d'étonner plus d'un Québécois pour qui *tannant* et *carreaté* n'ont rien de typiquement acadien mais pour qui *hucher* et *basir* sont tout à fait inconnus. De telles inexactitudes s'expliquent par la mauvaise qualité des sources canadiennes que l'auteure a pu consulter et elles illustrent l'urgence de mettre enfin à la disposition des étrangers des ouvrages lexicographiques de qualité. Pour illustrer les particularités acadiennes, Walter évoque aussi des mots comme *râpure* « purée de pommes de terre » et *poutine râpée* « plat de pommes de terre râpées et au lard », qui réfèrent certes à des réalités acadiennes mais qui ne sont pas pour autant des régionalismes, ce qui invite à requestionner le concept même de régionalisme. Dans le même ordre d'idées, Henriette Walter affirme qu'un Québécois se trouverait, en France, dans l'incapacité de saisir le sens de *panne sèche* « panne d'essence » et de *bretelle* « voie de raccordement avec une autoroute », alors que tous deux s'entendent également au Québec dans le langage sinon courant du moins soigné ou technique. À l'inverse, il est exagéré d'affirmer que les Québécois répondent *bienvenue!* à **chaque fois** qu'on leur dit *merci* et que, lorsqu'ils se quittent, ils se disent **toujours** *bonjour* au lieu d'*au revoir*. En effet, un même emploi peut faire partie du vocabulaire de deux variétés régionales de français, mais appartenir à des registres de langue différents.

C'est cette même section consacrée aux variétés régionales de français au Canada qui nous permet de constater à quel point la variété québécoise de français possède de nombreux

---

1. Daté à tort de 1875.



traits communs avec d'autres variétés; mentionnons par exemple *chambre de bains* « salle de bains » qui a cours aussi en Suisse romande, *de l'autre bord* « de l'autre côté » qui s'entend aux Îles Saint-Pierre-et-Miquelon, *haïssable* « dissipé » qui se dit dans le Berry, *pensionné* « retraité » en Alsace, *couverte* « couverture » en Franche-Comté, *déjeuner* « petit déjeuner » dans le Midi, etc. (sur toute cette question, voir aussi Galarneau 1999). D'autre part, si l'on considère des emplois comme *rester* « habiter, demeurer », courant non seulement au Québec mais aussi en zone franco-provençale, dans le Midi et dans l'Ouest de la France, aux Îles Saint-Pierre-et-Miquelon, *grafigner* « griffer » ou *asteure* « maintenant » qui a cours en Acadie, au Québec, en Poitou-Charentes, en Touraine et dans les Ardennes, il est légitime de se demander combien d'espace doit couvrir un emploi pour ne plus être considéré comme régional. D'un autre point de vue, on peut également se demander si de tels emplois sont des vestiges d'emplois généralisés autrefois ou s'il s'agit d'emplois en train de se généraliser. C'est sur ce phénomène que l'auteure se penche dans le quatrième et dernier chapitre de son ouvrage, « la diversité sous un autre angle », en concluant que malgré toutes les différences relevées, des mouvements de convergence sont également à l'oeuvre, et que, « ce qui, à première vue, peut sembler une particularité très bien circonscrite, peut se révéler géographiquement beaucoup plus vaste qu'on ne l'imaginait » (p. 328).

Somme toute, en ouvrant la porte aux comparaisons inter-régionales, *Le français d'ici, de là, de là-bas* va bien au-delà de la simple distinction français de France / français régionaux. Il constitue par ailleurs un excellent point de départ pour alimenter la réflexion sur le concept de français régional et, par contraste, sur celui de français dit standard. La lecture de cet ouvrage d'Henriette Walter est donc à recommander vivement à tous ceux qui souhaitent voir tomber les barrières entre les différentes variétés géographiques de français.

**RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

GALARNEAU, A. (1999): « Compte rendu de l'ouvrage d'André Thibault, **Dictionnaire suisse romand. Particularités lexicales du français contemporain**. Une contribution au Trésor des vocabulaires francophones », **Dialangue**, vol. 10, avril, Chicoutimi, UQAC, pp. 114-115.

POIRIER, P. (1953-1977): **Glossaire acadien**, Nouveau-Brunswick, Université Saint-Joseph. [Publié en 5 volumes; les volumes 2-5 sont publiés par le Centre d'études acadiennes, Université de Moncton.]

WALTER, H. (1998): **L'aventure des mots français venus d'ailleurs**, Paris, Robert Laffont, 344 p.

----- (1994): **L'aventure des langues en Occident. Leur origine, leur histoire, leur géographie**, Paris, Robert Laffont, 498 p. [Préface d'André Martinet.]

----- (1988): **Le Français dans tous les sens**, Paris Robert Laffont, 384 p. [Préface d'André Martinet.]

## COMPTE RENDU

Conrad OUELLON  
professeur titulaire

**Le français en Belgique**, (sous la direction de Daniel Blampain, André Goosse, Jean-Marie Klinkenberg, Marc Wilmet), Ministère de la Communauté française de Belgique (Service de la langue française), Duculot, 1997, 530 p.

**Le français en Belgique** est un ouvrage d'une qualité exceptionnelle. « Si l'on excepte la monumentale **Histoire de la langue française**, élaborée par Ferdinand Brunot, cet ouvrage n'a pas d'équivalent ailleurs dans la francophonie » (p. X). D'avoir réussi à y faire contribuer autant d'auteurs, dont la plupart sont bien connus, relève en soi de l'exploit. En effet, bien qu'on perçoive parfois les différences d'opinion, on ne peut que remarquer l'unité de ton de l'oeuvre; la logique de sa structure, l'étendue des points de vue considérés. Le comité de rédaction formé de Daniel Blampain, André Goosse, Jean-Marie Klinkenberg et Marc Wilmet possédait la prestance scientifique, mais également l'autorité morale nécessaires pour coordonner les efforts de trente-deux auteurs différents qui ont su s'effacer derrière l'oeuvre commune; les noms des collaborateurs sont d'ailleurs absents de la table des matières et apparaissent à la toute fin de chaque chapitre. Une telle collaboration entre scientifiques et pouvoir public est rare. **Le français en Belgique** est en effet une initiative du Service de la langue française du Ministère de la Communauté française de Belgique. On se prend à rêver d'un livre de cette qualité pour le français au Québec !

**Le français en Belgique** traite de la question de la langue sous de nombreux aspects; il veut en faire comprendre le

passé, le présent, et aussi l'avenir. Il est important de donner dès le départ un aperçu de la structure de l'ouvrage. Il comprend deux grandes parties qui se subdivisent chacune en trois sections. La première partie Histoire et personnalité du français en Belgique traite des origines du français en Belgique (quatre chapitres), de son histoire (trois chapitres) et de sa personnalité (quatre chapitres). Intitulée Français et société, la seconde partie présente la question du contact entre les langues en Belgique et dans les anciennes colonies belges (sept chapitres), discute des regards divers que portent les francophones belges sur la langue (six chapitres) pour se terminer, inévitablement, sur les questions d'aménagement linguistique (trois chapitres). Précisons cependant qu'il ne s'agit pas d'un recueil d'articles, mais bien d'un livre. L'ouvrage peut se lire d'une traite; il peut se laisser apprécier autrement au gré d'intérêts particuliers.

On pourrait croire que **Le français en Belgique** s'adresse d'une part aux Belges et d'autre part, à des érudits. Il n'en est rien. Le contenu de l'ouvrage devrait intéresser tout lecteur averti qui s'intéresse aux questions de langue. Nul n'est besoin de connaître la linguistique pour prendre plaisir à la lecture; l'effort de vulgarisation est évident et les résultats sont convaincants. Les auteurs sont tous parvenus à délaissier le jargon de la profession; la plupart parviennent à retenir l'attention, certains réussissent à faire sourire.

La facture de l'ouvrage m'apparaît remarquable. Les nombreuses divisions du texte en facilitent la lecture, les espaces en marge invitent les commentaires. Les nombreux encadrés, les cartes, les photographies, les extraits de textes, la qualité de ces divers documents, l'usage de la couleur, tout concourt à retenir le lecteur. La bibliographie (quatorze pages) plaira à l'esprit désireux d'en savoir davantage. Les trois index (des lieux, des noms et des notions) permettent de retrouver rapidement l'information.

Plus précisément, quel est donc le contenu de **Le français en Belgique** ? Nous ne ferons pas un résumé de l'ouvrage; nous signalerons plutôt les chapitres et quelques idées qui ont retenu l'attention, parce qu'ils alimentent la réflexion sur la langue française et sur la situation du français au Québec.

La première partie de l'ouvrage retrace les origines du français en Belgique et en décrit la « personnalité ». On y reprend d'abord l'histoire du français général, puis on explique de quelle façon la romanisation et l'apport germanique ont contribué à la fixation des frontières linguistiques actuelles, frontières qui ne coïncident pas partout avec la limite entre les domaines roman et germanique, mais qui sont plutôt l'oeuvre d'une lente évolution sur plusieurs siècles. La domination culturelle de la France et l'implantation graduelle du français, favorisée par l'instruction obligatoire, le développement des médias et la circulation accrue des personnes, entraînent le déclin accéléré des dialectes wallons à partir surtout de la Seconde guerre mondiale.

Il est intéressant, bien que peu surprenant, d'apprendre que « ... la très grande majorité [des Belges], quels que soient leur savoir ou leur culture, s'expriment dans un français régional caractérisé à des degrés divers » (p. 165). Les français régionaux de Belgique sont marqués par le manque de tension articulatoire, la mollesse dans l'articulation, le manque de netteté des voyelles et consonnes; on croirait lire une description du français québécois. Léon Warnant est responsable de ce chapitre; la vulgarisation phonétique est excellente, mais le jugement porté est classique, un peu dépassé.

Par contre, les propos de Marc Wilmet sur l'accent belge retiennent l'attention; après quelques considérations sur certaines caractéristiques de la morphologie et de la syntaxe du français en Belgique, sa conclusion pourrait s'appliquer à la situation québécoise, révélant des liens de parenté qu'on ne soupçonne pas toujours. « Laissons la frilosité aux timides et le prosélytisme aux conquérants. Le langage a pour objectif majeur d'assurer la communication entre les hommes. De là l'obligation pratique, pour un Belge de langue française plus que pour un Français (la loi du nombre), et pour un Bruxellois ou un Wallon voyageant en France plus que pour un sédentaire indémodable (le mimétisme, la bienséance, le code tacite de l'hospitalité reçue, etc.), de s'informer, d'être attentif à la règle du voisin, de se prémunir contre les accidents de transmission. » (p. 186).

Le chapitre sur le lexique (Jean René Klein et Michèle Lenoble-Pinson) développe une idée à retenir dans l'analyse du français au Québec: la différence entre deux formes de français ne réside pas uniquement dans l'usage de mots différents, mais aussi dans la fréquence d'emploi différente de tel ou tel mot. Certains propos de la conclusion nous semblent connus: « Et pourtant, le français de Belgique fait partie intégrante du français commun dans son fonctionnement essentiel, comme le montre bien son lexique qui obéit aux principes morphologiques et sémantiques du français, quand il « innove », et qui se rattache à un patrimoine ancien, oublié dans l'usage de France, quand il « conserve ». Les marques différenciatrices très réelles, dues aux apports externes, [...] ne doivent pas faire oublier cette communauté étroite avec le français de France qui se renforce d'autant plus qu'on se rapproche du discours écrit, nécessairement plus normé » (p. 206).

La seconde partie de l'ouvrage est, de mon point de vue, la plus intéressante. Michel Francard, dans le chapitre *Le français en Wallonie* explique l'émergence du français en Wallonie et en particulier le processus de francisation du milieu rural au vingtième siècle. Les méthodes utilisées (obligation de parler français à l'école, même en récréation) ne sont pas sans rappeler les méthodes d'anglicisation dans certaines parties du Canada et tout récemment encore, celles qu'on appliquait aux autochtones pour leur apprendre le français ou l'anglais. Francard explique ensuite le sentiment d'insécurité linguistique de plusieurs Wallons qui « ont le sentiment que la France et la Belgique sont deux pays qu'une même langue sépare » (p. 233). Pourtant la différence objective entre les deux français est bien mince. « C'est donc essentiellement dans l'imaginaire linguistique des Wallons que se nourrit et se conforte le sentiment d'une distance entre ceux pour qui le français est une composante du patrimoine national [...] et ceux qui n'en sont que les dépositaires, parfois bien maladroits » (p. 233). Fort heureusement, les jeunes semblent vouloir échapper à ce sentiment d'insécurité. Il n'en demeure pas moins qu'on a l'impression, à lire ce chapitre, que l'insécurité linguistique est un sentiment partagé par plusieurs communautés francophones en dehors de l'Hexagone !

La situation du français dans la région bruxelloise est particulière. L'histoire de la ville, sa situation géographique, son rôle de capitale européenne expliquent son statut particulier. Claude Javeau signale les risques qu'y court la langue française, en situation défensive contre deux langues d'importance mondiale contrastée, d'une part le néerlandais, paritaire avec le français bien que les Flamands soient minoritaires dans la capitale et d'autre part l'anglo-américain, « idiome de la modernité », qui peut de plus « prétendre servir de langue véhiculaire locale » entre les deux communautés belges (p. 258).

Dominique Willems examine la situation du français en Flandres, où le nombre de francophones n'aurait jamais dépassé 3%, sauf dans l'arrondissement de Louvain. Même s'ils retiennent toujours le français comme deuxième langue à l'école, il n'en demeure pas moins qu'on note une désaffectation du français chez les Flamands de moins de 35 ans. Dans la communauté flamande, la francophonie peut même, « de nos jours, constituer un handicap sur le plan politique, économique et administratif » (p. 272), d'où, dans l'avenir, « une flamandisation toujours plus complète de la Flandre » (p. 272). Par contre, en région germanophone encadrée en terre wallonne, la situation est différente: les nouveaux arrivés se tournent vers le français.

Le chapitre 17 revient sur les rapports entre le français et l'anglais. Jean Diericks y traite surtout de l'emprunt. De façon juste, il signale que les pressions de l'anglais sur le français sont « des faits linguistiques et sociolinguistiques appelés à durer » (p. 316), la situation en France et en Belgique étant analogue de ce point de vue. Mais pour lui, la crainte de l'anglais est exagérée. Sa conclusion donne matière à réflexion: « L'avenir plus lointain de la langue nous échappe... la futurologie est un exercice amusant, mais qui n'a rien de scientifique et se combine mal avec la rigueur. Par contre, elle invite chacun à user de la délicieuse liberté d'imaginer un avenir conforme à ses inclinations: si vous rêvez notre planète comme unifiée, régie par un gouvernement mondial et parlant une langue unique, vous pouvez choisir laquelle » (p. 318).

La seconde section de cette dernière partie de l'ouvrage s'ouvre sur un très intéressant chapitre consacré à la tradition des grammairiens belges. André Goosse y traite, avec des pointes d'humour, de divers ouvrages et manuels qui ont pavé la voie au **Bon usage** de Maurice Grevisse, destiné à l'origine à un public d'écoliers, mais qui doit sa popularité en premier lieu à son utilisation par les avocats, médecins, ecclésiastiques et professeurs. L'ouvrage est populaire dans toute la francophonie, à ce point qu'« il n'est pas rare dans tel coin reculé du Canada, de prêter serment sur le gros volume du « Bon usage ». Légende ou réalité? » (p. 358).

Le chapitre 21, *Les attitudes et les représentations linguistiques*, pourrait avoir été écrit à propos du français au Québec. Le thème de l'insécurité linguistique, déjà esquissé par Francard, est ici repris par Dominique Lafontaine. Les jeunes Belges francophones croient eux aussi que la France est « le pays où l'on parle mieux le français qu'ailleurs et la Belgique comme le pays où l'on parle moins bien le français qu'ailleurs » (p. 386), mais leur insécurité est moindre que chez leurs aînés. Ils admirent la manière française, ils ont un attachement de coeur pour la manière belge. « Selon les circonstances et les moments, ils pencheront plutôt pour l'une, plutôt pour l'autre » (p. 387). On reconnaît ici l'attitude québécoise !

Marie-Louise Moreau signe le chapitre qui oppose *norme et discours sur la norme*. Les rapprochements avec la situation vécue au Québec sont nombreux; on y retrouve des points de vue abordés au fil des chapitres précédents. Le paragraphe final résume bien la pensée de l'auteur: « Divers travaux de sociolinguistique soulignent l'inconfort qui caractérise les relations que beaucoup de francophones entretiennent avec leur langue. On peut penser que le malaise s'atténuerait si le discours institutionnel sur la norme prenait davantage en compte ce qu'est effectivement cette norme pour les usagers qu'elle concerne » (p. 398).

Les rapports entre la langue, la science et l'économie sont en Belgique ce qu'ils sont devenus ailleurs en francophonie. C'est Daniel Blampain qui signe ce texte partageant quelques points communs avec le chapitre 17. Ce qu'il faut retenir de ces



pages, c'est le réalisme un peu désespérant de l'auteur. Après avoir établi la suprématie de l'anglais dans les secteurs considérés, Blampain rappelle le rôle de dénominateur commun que joue la langue anglaise entre les deux communautés scientifiques de Belgique. Les deux universités libres de Bruxelles, flamande et francophone, dispensent des cours scientifiques en anglais, des étudiants francophones retenant même l'université flamande pour « accomplir des maîtrises en économie assurées en langue anglaise ». (p. 424). Pragmatique, l'auteur croit qu'« il serait déraisonnable de penser que la langue française puisse rivaliser avec l'anglais dans ses fonctions d'accès à la science ou dans ses fonctions d'échange. Il en est de même pour la gestion de l'économie internationale » (p. 424). Blampain ne favorise cependant pas l'approche québécoise (*Charte de la langue française*) perçue comme trop contraignante; la Belgique, avec ses quatre régions linguistiques, tendrait plutôt vers une « non-formulation des besoins linguistiques, même si la défense et l'illustration de la langue française figurent en tête des matières culturelles qui sont de la compétence de la Communauté française de Belgique » (p. 425). Le recours à la traduction, avec le développement parallèle de la terminologie et de la néologie, augmenterait « l'efficacité du français comme langue de l'appropriation sociale du savoir » (p. 428). Le développement des outils d'aide à la traduction remplirait la même fonction. La Belgique, lieu de conflits linguistiques, mais aussi terre des langues et des traductions, « devrait permettre de préciser les richesses et les limites du multilinguisme ainsi que les exigences de la langue de traduction. Aujourd'hui, l'économie et la science amènent à assurer la vitalité de la langue française sous de nouvelles formes, capables de gérer la spécificité et la diversité conformément à une identité dont l'impérialisme a été banni » (p. 429).

Les trois derniers chapitres de l'ouvrage portent sur l'aménagement linguistique de la Belgique. La question linguistique est déterminante dans l'histoire et la formation de la Belgique moderne. Xavier Mabilie explique bien la façon belge de gérer la coexistence des groupes linguistiques, l'évolution de la politique d'aménagement linguistique depuis le début du dix-neuvième siècle. Au résultat, on reconnaît que le modèle belge a

réussi à résoudre pacifiquement les tensions, « même au prix de la complexité institutionnelle et des coûts qu'elle entraîne » (p. 448).

Après une brève description de la législation linguistique de la Belgique, le dernier chapitre explique pourquoi la Communauté française de Belgique a pris l'initiative de commander l'ouvrage que nous présentons ici. Les principales lois adoptées depuis 1970 sont rappelées; on explique le rôle des organismes linguistiques mis en place depuis 1985. Certains sont publics: Conseil de la langue française, Service de la langue française, Commission de surveillance de la législation sur la langue française. L'influence réciproque des communautés de langue française a ici joué; la similarité des institutions linguistiques est évidente. D'autres enfin sont privés. Ces organismes, ces lois linguistiques, illustrent la prise de conscience relativement récente de la nécessité « d'une intervention des pouvoirs publics pour défendre ou promouvoir le français » (p. 480) en Belgique francophone. Martine Garsou conclut en admettant que le travail de promotion de la langue française « sera d'autant plus efficace qu'il pourra s'appuyer aussi sur les actions concrètes (sic) menées par les diverses associations oeuvrant dans ce domaine, et sur la confiance des francophones dans leur langue » (p. 481).

**Le français en Belgique** mérite d'être lu en entier. Certains chapitres sont plus intéressants que d'autres, mais c'est question de point de vue. Certains semblent superficiels, mais il ne sert à rien de les signaler, la qualité globale de l'oeuvre suffisant à les faire oublier. Bref, c'est un ouvrage à recommander à tous ceux qui s'intéressent aux questions de langue et de société. Les francophones du Québec y trouveront maints enseignements et ample matière à réflexion.

## COMPTE RENDU

Hélène PERDICOYIANNI-  
PALEOLOGOU  
Visiting Scholar  
Harvard University

**A. Maniet, Répercussions phonologiques et morphologiques de l'évolution phonétique: le latin préclassique, Bibliothèque des Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain, Peeters-Louvain-La-Neuve, 1997, 303 p.**

Dans cet ouvrage, A. Maniet se propose d'étudier les répercussions phonologiques et morphologiques de l'évolution phonétique de la langue latine pendant l'époque préclassique, à savoir le II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Le choix et la délimitation du corpus s'expliquent par le fait que cette période est riche en comédies qui reflètent mieux le langage courant, « car le rythme iambique qui y prédomine est beaucoup plus souple que le rythme dactylique de la poésie épique » (p. 8). D'autre part, la scansion sert à l'auteur pour « distinguer une quantité vocalique ou pour délimiter une frontière syllabique là où la graphie d'un texte en prose n'aurait fourni aucun critère » (p. 8). Pour ce qui est de la reconstruction du corpus, celle-ci se situe chronologiquement à l'époque de Plaute. Cela permet de mieux faire ressortir les composantes phoniques, grammaticales et lexicales du latin et leurs diverses combinaisons, qui reflètent un état synchronique proche de la réalité et, en même temps, éloigné de la période préclassique. Pendant cette époque, on constate que se réalise la transformation des occlusives sourdes aspirées correspondant aux occlusives sonores aspirées du sanskrit en spirantes sourdes.

La première partie de l'ouvrage est consacrée à la présentation de la série algorithmique probable des changements phoniques qui ont fait aboutir le système du corpus reconstruit

(CR) à celui du corpus attesté (CL). La présentation comprend aussi une description des changements et des commentaires qui se répartissent comme suit:

- a) étude du phénomène phonique en cause;
- b) le nombre global d'occurrences du changement dans le corpus et sa résultante numérique;
- c) les monèmes atteints par le changement;
- d) une explicitation de b, à savoir répartition des occurrences selon la position et le type (ouvert ou fermé) des syllabes dont elles font partie dans le corpus;
- e) un commentaire, d'ordre morphologique, sur les variantes résultant du changement.

Cette démarche permet à l'auteur de faire ressortir l'impact quantitatif de chaque changement sur le système en voie d'évolution, y compris les variantes morphologiques.

Dans la seconde partie, l'auteur présente une vue d'ensemble de l'évolution des phonèmes vocaliques, des phonèmes consonnantiques et des séquences consonnantiques. À cette fin, il procède à l'étude des fréquences en pourcentage des changements qui ont affecté chaque phonème ou chaque séquence au cours de l'évolution, en faisant l'examen des changements vocaliques, des changements des segments et des séquences consonnantiques. Cette démarche lui permet de voir dans quelle mesure l'évolution phonétique du latin reflète le principe d'économie introduit par A. Martinet. Plus particulièrement, l'auteur cherche à savoir s'il est possible de rattacher à un rendement élevé plus ancien une conservation ou même un accroissement de ce rendement et, à l'inverse, d'attribuer à un faible rendement antérieur une diminution des occurrences ou même l'élimination d'un phonème ou d'une séquence consonnantique.

L'ouvrage se termine par deux appendices consacrés au nombre de récurrences de chaque type de changement phonique et au nombre d'occurrences totales de chaque type de changement, par une riche et complète bibliographie comportant essentiellement des ouvrages écrits en anglais et en français, et par un index des mots du corpus latin.

Il s'agit d'un ouvrage d'une remarquable qualité qui expose, de manière claire et précise, l'évolution phonétique du latin préclassique et aboutit à des conclusions d'ordre épistémologique. Les divers problèmes que pose ce système sont étudiés dans la perspective de la linguistique fonctionnelle et structurale fondée par A. Martinet. Ces brèves remarques visent à montrer combien la lecture de cet ouvrage savant est stimulante.

## COMPTE RENDU

Diane VINCENT  
professeure titulaire

Denis Vernant, **Du discours à l'action**, Paris,  
Presses Universitaires de France, 1997, 197 p.

Denis Vernant est professeur de philosophie à l'université Pierre Mendès France de Grenoble. Spécialiste de la logique et de la pragmatique, il est directeur du groupe de recherche Philosophie, langages et cognition. Il est reconnu autant pour ses travaux sur l'histoire de la pragmatique et sur les philosophes qui l'ont définie – notamment Frege, Russell et Wittgenstein – que pour les critiques qu'il a apportées à la classification des actes de discours de Searle. Il a montré par ailleurs un vif intérêt pour les modèles d'analyse du dialogue homme-machine.

Le livre de Vernant **Du discours à l'action** est un recueil de huit articles dont un seul, le dernier, est inédit. L'intérêt de cet ouvrage de 197 pages est de voir rassemblés sous un même titre divers textes du philosophe. Il est plutôt inhabituel de colliger des articles publiés récemment et dans des ouvrages facilement accessibles, mais ce choix éditorial profite au lecteur qui peut apprécier sans effort de recherches en bibliothèque la cohérence de la trajectoire scientifique et la récursivité des thèmes favoris de l'auteur. Cependant, les défauts inhérents à ce type de publication ne sont pas contournés: le fait que chaque chapitre ait été conçu et rédigé de façon autonome amène une part importante de redites et donne une impression de circularité. Conscient de ces deux problèmes, l'auteur invite le lecteur à ne pas entreprendre une lecture linéaire de l'ouvrage, mais bien à naviguer dans le livre en fonction d'intérêts spécifiques. Sage recommandation qui prend tout son sens lorsqu'on utilise les index – bien faits – des noms et des concepts. Ainsi, en lisant les

propos de l'auteur sur une notion, on peut mieux suivre l'évolution de sa pensée et le développement de ses études.

Vernant situe, dans le prologue, le cadre original de publication des sept premiers articles – qui sont autant de chapitres – et présente la logique de leur succession. L'épilogue lui permet de résumer et de réaffirmer ses positions. Au chapitre I, on reconnaît en Vernant le spécialiste des philosophes qui ont fondé la pragmatique et la théorie des actes de langage. Les chapitres II et IV, plus critiques donc plus personnels, portent spécifiquement sur la définition de l'acte assertif. Au chapitre III, l'auteur présente une nouvelle classification des actes de discours qui tient compte de certains problèmes que cause la classification de Searle et Vanderveken. Bien que cette classification soit intéressante, elle ne résout pas le problème de l'identification du but illocutoire des verbes de parole en contexte; par exemple, l'énoncé « la porte est fermée » peut être assertif (« je t'informe que la porte est fermée »), être directif (« ouvre la porte »), être un reproche (« tu aurais dû ouvrir la porte »), etc. Le questionnement, les critiques et les tentatives de modélisation apportés aux chapitres V et VIII visent essentiellement à démontrer que la pragmatique doit inscrire les dimensions dialogiques et donc interactionnelles du langage dans son programme. Aux chapitres VI et VII, on trouvera des tentatives d'application de ces modèles au langage homme-machine.

Si les philosophes du langage peuvent critiquer Vernant pour ses propositions qui sont en rupture avec la conception traditionnelle des actes de langage (ou de discours), les analystes du discours et les conversationnalistes s'y retrouvent aisément. Ces derniers insistent depuis au moins trois décennies sur l'importance du contexte pour l'interprétation des actes et sur le principe de la co-construction des dialogues visant la réalisation d'actions communes. Le philosophe contribue au développement de ces tendances en apportant, par exemple, la distinction entre l'interaction et la transaction, distinction qui revient au fil des chapitres et qui doit être prise en compte.

Si, à la fin de la lecture de l'ouvrage, on ressent un malaise, ce n'est donc pas à cause des principes qui y sont défendus. J'attribue pour ma part deux causes à ce malaise que je ressens en tant qu'analyste de la conversation et sociolinguiste.

D'une part, il y a un décalage entre les intentions avouées de l'auteur et ses réalisations. Par exemple, il propose des modélisations du dialogue qui ne résisteraient pas à des analyses de corpus ne serait-ce que minimalement complexes. La manière un peu candide de proposer des solutions aux épineux problèmes du dialogue homme-machine (voir les chapitres VI et VII par exemple) laisse aussi perplexe. D'autre part, Vernant offre un regard exclusivement philosophique (voir la bibliographie) sur la description des actes de discours et on peut lui reprocher de négliger l'apport considérable des linguistes au développement théorique de cette partie de la pragmatique: par exemple, qu'aucune référence aux travaux de Ducrot ou à ceux de l'école de Genève ne soit faite est condamnable. Ce manque d'intérêt pour les travaux non philosophiques est tout aussi dramatique lorsque l'auteur aborde les problèmes de l'analyse conversationnelle: ignorer les travaux des sociologues comme Schutz ou Bange sur l'action ou rejeter en deux lignes ceux de Goffman (qu'il associe à tort aux ethnométhodologues) et des conversationnalistes américains est un manque de rigueur.

Ces « oublis » ont une conséquence grave: l'auteur présente comme étant originales des descriptions qui font partie de tout bon manuel d'introduction à la pragmatique conversationnelle; par exemple, au chapitre VIII, la section sur les interactions langagières avec l'exemple classique des réponses possibles à « Pouvez-vous me donner l'heure » qu'on trouve chez Goffman (1981: 68). L'auteur devra peut-être s'expliquer d'avoir laissé pour compte les travaux des linguistes, des conversationnalistes, des sociologues de l'action et autres, alors qu'il écrit: « Ainsi conçue, la pragmatique peut devenir ce carrefour où se rencontrent, coopèrent et se fécondent toutes les disciplines qui traitent du langage, du discours, du dialogue... » (p.1).

En somme, on peut présumer que les spécialistes de la pragmatique conversationnelle seraient d'accord avec la plupart des principes fondamentaux que Vernant énonce, surtout en ce qui concerne le traitement du dialogue et de l'interaction. Mais il ne faut pas oublier que ces analystes en savent beaucoup plus sur la conversation que ce que laisse croire l'auteur et savaient déjà une bonne part de ce qu'il présente comme étant original. Que les lecteurs philosophes le sachent.



**RÉFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUE**

GOFFMAN, E. (1981): **Forms of Talk**, Philadelphie,  
Pennsylvania University Press.

**ABSTRACTS**

**TOPONYMIE ET RECONSTRUCTION LINGUISTIQUE  
EN AFRIQUE DU NORD ET AUX ÎLES CANARIES**

Abdelaziz ALLATI

Preserving for millenia throughout historical tribulations and changes in languages, place names conceal fossils which reveal prehistoric linguistic stratifications, in spite of all the alterations they have undergone throughout their history. They constitute invaluable sources of data for Berber diachronic studies, in the absence of old documents. Their exploitation makes it possible to recreate the phonetico-phonological system of ancient Berber as well as certain aspects of its morphology, which are out of reach to other forms of research.

**PARTICIPES PASSIFS, PERFECTIFS ET D'ÉTAT:  
INTERPRÉTATIONS SANCTIONNÉES  
AU MOYEN DE *ÊTRE***

Claudia BORGONOVO  
Sarah CUMMINS

This paper explores from a cross-linguistic perspective the conditions that allow participles to appear as restrictive modifiers inside DPs. We propose a structure inside the DP that links the participle to the N via a functional projection headed by *BE*, which licences three

interpretations of the participle: passive (open to all transitive verbs), perfective (open to verbs that form perfectives with *BE*), and stative (open to participles of verbs that contain the semantic element of a fully-specified state). Our proposal makes strong predictions on the cross-linguistic acceptability of DP-internal participles, and ambiguities in the interpretation of participles that participate in more than one mode of licensing.

**LE RÔLE DE LA LANGUE MATERNELLE ET DE  
L'ENSEIGNEMENT DANS L'ACQUISITION DES  
SEGMENTS DE L'ANGLAIS LANGUE SECONDE  
PAR DES APPRENANTS FRANCOPHONES**

Darlene LACHARITÉ  
Philippe PRÉVOST

Following Feature Geometry, this paper introduces a modification of Brown's (1997) hypothesis on the acquisition of the second language (L2) phonological system. We propose that the sounds of the L2 involving articulatory nodes inactive in the first language (L1) will be harder to perceive and acquire than those defined by terminal features unexploited in the L1. Results from a pilot study on the acquisition of English sounds /h/, /θ/ et /ʃ/ by native speakers of Quebec French differ according to the segments and suggest that it is possible to perceive L2 sounds and acquire their phonological representation.

**INCOMPRÉHENSION ET MALENTENDU:  
DEUX MANIFESTATIONS DE LA  
CO-CONSTRUCTION DU SENS**

Marty LAFOREST  
Diane VINCENT

This article re-examines the notion that, in conversations, problems of interpretation and a resulting loss of mutual understanding occur only exceptionally. A single question posed during sociolinguistic interviews with 67 different people and the ensuing exchanges were analysed. The analysis indicates that nonunderstanding and misunderstanding are inherent in the way interactions work, and more frequent than one might think on the basis of the traces they leave in discourse. The analysis also shows how nonunderstanding and misunderstanding condition discourse structure and how the people interacting are able to assess and deal with their misaligned interpretations.

**« LA LANGUE DE NOS GENS »  
DU PÈRE LAURENT TREMBLAY:  
UNE PREMIÈRE SYNTHÈSE SUR LA VARIATION  
GÉOLINGUISTIQUE DU FRANÇAIS PARLÉ  
AU QUÉBEC AU DÉBUT DES ANNÉES 1940**

Claude VERREAULT

In December 1941, in response to a request from a colleague preparing a lecture on the language of the Saguenay region, Father Laurent Tremblay, oblate of Marie-Immaculée, wrote a long letter

entitled « La langue de nos gens ». In his text, Laurent Tremblay makes various observations not only on the Saguenay dialect, but on all the dialects of the province of Quebec, which he tries to situate in relation to one another. This document constitutes the first real attempt to summarize the geographic variation of the French spoken in Quebec; this is why we have chosen to edit and publish it.